58^E ANNÉE - Nº 17943 - 1,20 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE -



Nuit blanche

AUX POMPES funèbres, musique électronique. Sur la tour Eiffel, Sophie Calle dans son lit. Et tant d'autres, samedi 5 octobre au soir, pour une nuit parisienne géante et complètement allumée. Six pages dans notre spécial aden.

ÉCOLE

Notre enquête sur l'absentéisme et ses sanctions p. 10 et Pierre Georges p. 36

p. 5

p. 13

CÔTE D'IVOIRE

Le rôle de l'armée française

LILLE

Agriculteurs des villes

TOULOUSE Images d'une ville « fragile »



VOYAGES

L'Ecosse avec **Rob Roy**

p. 26 et 27

MERRILL LYNCH La chute d'un géant

de la banque

International 2	Marchés
Union européenne 6	Carnet 2
France 7	Abonnements 2
Société 10	Aujourd'hui
Régions 13	Météorologie 2
Horizons 14	Jeux 2
Entreprises19	Culture 3
Communication 21	Radio-Télévision



PORTRAIT

Ouvrière et actrice



PRIX d'interprétation à Cannes pour L'Humanité, en 1998, Séverine Caneele était retournée à l'usine. Elle revient au cinéma avec Une part du ciel.

Lire page 33

JEUDI 3 OCTOBRE 2002

Enquête sur les faucons de Bush

ILS NE SONT pas très nombreux mais ils n'ont sans doute jamais été aussi influents à la Maison Blanche, sur des sujets aussi divers que l'Irak, Israël, l'ONU, les relations avec l'Europe et le destin de l'Amérique. Les néoconservateurs américains, ceux qui façonnent le débat au sein du Parti républicain, ont l'oreille et la sympathie du président George W. Bush, qu'ils considèrent d'ailleurs comme l'un des leurs. Partisans depuis longtemps d'une guerre contre Saddam Hussein, ils défendent aussi, sur la question israélo-palestinienne, des positions proches du Likoud du premier ministre Ariel Sharon.

Notre correspondant à Washington, Patrick Jarreau, dresse le portrait d'une famille politique représentée au sein de l'administration – au Pentagone, au département d'Etat, dans l'équipe du vice-président Richard Cheney —, dans nombre d'instituts de recherche et d'analyse, mais aussi dans la presse. Ils donnent le ton sur Fox News, la chaîne de télévision de Rupert Murdoch, qui finance l'hebdomadaire Weekly Standard, que dirige William Kristol et qui pourrait passer pour le porte-drapeau de cette mouvance. C'est leur sensibilité qui domi-



ne depuis plusieurs années déjà les éditoriaux et la page « Débats » du quotidien Wall Street Journal. Le Monde présente les principaux animateurs d'un courant qui naît à la fin des années 1970 et qui a largement contri-

bué à redessiner le programme du Parti républicain.

L'ONU et l'Irak sont parvenus, mardi 1er octobre, à Vienne, à un accord sur le retour des inspecteurs du désarmement dans ce pays. Mais les EtatsUnis ont fait valoir qu'ils s'y opposaient. Ils veulent une nouvelle résolution de l'ONU, bien plus contraignante et prévoyant le recours à la force

en cas d'entraves au travail des ins-

► Ils inspirent et animent

▶ Portraits des principales néoconservateur

► Accord Irak-ONU sur le retour à Bagdad des inspecteurs du désarmement

Washington refuse cette reprise des inspections

Premières épreuves sociales pour Raffarin

LE GOUVERNEMENT de Jean-Pierre Raffarin affronte, jeudi 3 octobre, sa première épreuvre sociale. Ce jour-là, les syndicats d'EDF-GDF organisent, à Paris, une manifestation pour la défense du statut de l'entreprise. Des délégations de France Télécom, de La Poste et de la SNCF, où les syndicats s'inquiètent des menaces qui pèsent, selon eux, sur le service public, devraient se joindre au cortège, ainsi que des salariés d'Air France, de la RATP, des finances. La CGT, majoritaire à EDF-GDF,

s'attend à une très forte mobilisation. Cette manifestation unitaire pourrait être la première d'une longue série. Les syndicats enseignants appellent à une journée de grève le 17 octobre, et les cheminots sont invités à se mobiliser le 26 novembre. Les acteurs des grandes grèves de décembre 1995 – syndicalistes, intellectuels et politiques - réactivent leurs réseaux et se mobilisent contre ce qu'ils appellent la « marchandisation du secteur public ».

Bien qu'il s'en défende, le gouvernement a en tête le spectre du mouvement de 1995, d'autant que le ministre des affaires sociales, François Fillon, a indiqué, mercredi, dans un entretien aux Echos, qu'une négociation globale sur les ratraites du privé et du public s'ouvrirait avant la fin février 2003. Or c'est ce dossier qui avait mis le feu aux poudres il y a sept ans.

L'entourage du chef du gouvernement affirme que Jean-Pierre Raffarin reste serein. Un ministre affirme: « Raffarin, c'est l'anti-Juppé. Il a médité toutes les leçons de l'échec de son prédécesseur. »

► Manifestation jeudi à Paris pour la défense du service public

pecteurs.

► Dans le privé, les plans sociaux se multiplient

Lire pages 7 et 19

Des « hackers citoyens » passent une nuit en garde à vue

CETTE FOIS, l'huissier aura été doublé par la police. Il y a quelques mois, le journal Hackerz Voice - la « voix des pirates informatiques » qui entendait rendre publique une faille dans le système de messagerie électronique de plusieurs grands sites Internet, avait été menacé d'un procès et avait connu une conférence de presse mouvementée (Le Monde du 10 novembre 2001).

Mais jeudi 26 septembre au soir, l'huissier mandaté par la Société générale et le Crédit du Nord dans les locaux du journal, pour enregistrer la conférence de presse qui devait s'y tenir, est rentré bredouille : les protagonistes - une dizaine de personnes - ont en effet été embarqués par les policiers de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC), et ont passé la nuit en garde à vue.

La conférence avait pour objet de présenter le numéro d'octobre de Hackerz Voice, qui a pour sujet principal une faille de sécurité affectant les sites d'une douzaine de grandes banques françaises. Comme à leur habitude, les pirates avaient signalé cette vulnérabilité, à la mi-septembre, aux directeurs informatiques des établissements concernés, les avisant que la faille serait présentée dans le journal début octobre. A la Société générale, on confirme qu'un échange de courriers a bien eu lieu, et qu'un correctif informatique a aussitôt été apporté - la faille ne menaçait pas l'accès au compte des clients de la banque. Celle-ci a cependant décidé de dépêcher sur place un huissier « afin de voir s'il y avait un risque de dénigrement ou de dommage », en vue d'éventuelles poursuites pénales. Mais d'autres banques avaient porté plainte, ce qui a justifié l'intervention de la police.

Le directeur de la publication, Olivier Spinelli. ne s'offusque pas outre mesure de cette intervention, « presque bon enfant », même si des ordinateurs ont été saisis. « Nous avons beaucoup discuté avec ces policiers de notre journal et de notre école de piratage, raconte-t-il. Ils ont souligné les problèmes d'ordre social posés par

nos pratiques ». Hackerz Voice a pour principe fondateur de « contribuer à donner aux citoyens les moyens de critiquer eux-mêmes, lorsque nécessaire, le fonctionnement des réseaux dont ils sont clients ou utilisateurs », et donne pour ce faire aussi des cours pratiques à Zi Hacademy.

Olivier Spinelli n'est pas resté insensible aux arguments des policiers et assure qu'une réflexion va s'engager afin de présenter les failles sans susciter de paniques. Pour « Fozzy », le directeur de la rédaction, la faille mise en évidence était élémentaire – un pirate qui la publierait passerait pour un « minable », assure-t-il - et sa démonstration serait totalement légale, car elle ne nécessite pas d'intervention sur le serveur des banques, mais sur le seul navigateur du client. La réaction des banques et de la police est à son sens disproportionnée, mais « notre alarmisme, convient-il, dessert peut-être l'information que nous voulons faire passer ».

Hervé Morin ₹

le camp de la guerre contre l'Irak

figures du courant

Lire pages 2 à 4, analyse et éditorial page 18

ÉCHECS

L'homme contre la machine



CINQ ANS après la victoire de l'ordinateur Deep Blue d'IBM sur Garry Kasparov, alors champion du monde d'échecs, un nouveau match homme-machine est organisé du 4 au 19 octobre à Bahreïn. L'actuel tenant du titre, le Russe Vladimir Kramnik (photo), affrontera Deep Fritz, le numéro un des logiciels. Tandis que le programme s'appuiera sur sa puissance de calcul, Kramnik compte sur « sa compréhension du jeu, sa stratégie à long terme et son intuition ». Lire page 25

POINT DE VUE

Une nouvelle maison pour tous les réformistes

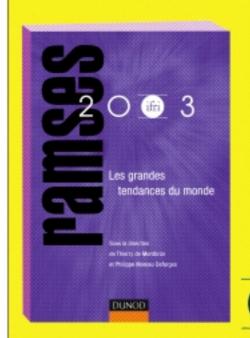
par Massimo D'Alema et Giuliano Amato

CE N'EST PAS LE LIEU pour tenter un bilan des réalisations – bonnes ou mauvaises - des gouvernements européens de centre gauche au cours de ces dix dernières années. Mais une chose est certaine: nous nous trouvons devant El'épuisement de ce cycle politique. C'est justement en Italie qu'a

commencé, il y a un peu plus d'un an, cette succession de défaites qui ont rapidement mené la droite au gouvernement de la majorité des pays européens. Les victoires récentes, en Suède et en Allemagne, nous ont donné un nouvel espoir.

Lire la suite et le point de vue de Dominique Strauss-Kahn page 16

MASSIMO D'ALEMA, ancien président du conseil italien, est président des Démocrates de gauche. GIULIANO AMATO, ancien président du conseil italien, est vice-président de la Convention sur l'avenir de l'Europe.



- Les clés du 11 septembre
- La vérité sur la pauvreté
- Les circuits de l'argent sale La nouvelle révolution américaine

Sous la direction de Thierry de Montbriol et Philippe Moreau Defarges



DISPONIBLE EN LIBRAIRIE





INTERNATIONAL

ÉTATS-UNIS

Ils sont les plus fervents partisans d'une guerre contre l'Irak, d'une **ACTION UNILATÉRALE** faisant l'économie d'un passage devant les Nations unies et d'une redéfinition en profondeur de la politique extérieure

ce courant a redéfini la **DROITE AMÉRICAINE** et ne cesse de gagner en influence à la Maison Blanche. Avec George W. Bush, ces intellectuels et militants

des Etats-Unis. On les appelle les néoconservateurs : retrouvent l'inspiration des ANNÉES REAGAN : « America is back. » Leur influence sera-t-elle déterminante au moment où l'administration américaine se retrouve en difficulté à l'ONU ? L'accord intervenu le 1er octo-

bre entre l'Irak et les inspecteurs du désarmement a renvoyé la balle dans le camp de Washington. M. Bush exige toujours une nouvelle résolution au CONSEIL **DE SÉCURITÉ** avant la reprise de ces inspections.

Comment les néo-conservateurs pèsent sur la politique américaine

L'ère Reagan fut leur âge d'or. Ils ont profondément remodelé la droite, leurs journaux et centres d'études sont de plus en plus influents. Aujourd'hui, ils ont leur entrée à la Maison Blanche, sont écoutés par George Bush et organisent le camp de la guerre contre l'Irak

de notre correspondant William Kristol est-il l'homme le plus puissant de Washington? Dans son bureau du Weekly Standard, encombré de livres, de journaux et de papiers, le souriant rédacteur en chef semble désolé de s'entendre poser une question aussi banale. « S'il vous plaît, donnez-moi un répit! Cette administration ne m'aime pas particulièrement. Et je vous rappelle que je soutenais McCain.»

Pourtant, au long des deux mois qu'a duré le débat sur l'Irak, William Kristol et ses amis ont paru omniprésents. L'un d'entre eux, Elliot Cohen, professeur à l'université Johns-Hopkins, a publié un livre sur le pouvoir militaire. En quatrième de couverture, on peut lire l'avis de William Kristol sur l'ouvrage : «Le livre que le président Bush devrait lire. » A Crawford, dans son ranch du Texas où il prenait des vacances, en août, George W. Bush s'est montré avec le volume recommandé sous le bras.

Alors que le débat sur l'Irak faisait rage, en août, dans les médias,

William Kristol déclenchait un tir nourri de fax vers les rédactions. Après le discours du vice-président, Richard Cheney, à Nashville, le 26 août, il a sifflé la fin de la partie : « Le débat dans l'administration est terminé. Il faut maintenant aller au Congrès pour lui demander d'approuver une action contre l'Irak. » Un autre jour, il envoie son nouvel éditorial du Weekly Standard, demandant que le secrétaire d'Etat, Colin Powell, s'il n'est pas d'accord avec la politique du président Bush, « se retire et laisse quelqu'un d'autre faire le travail ». Estimant que le New York Times classe à tort Henry Kissinger parmi les adversaires d'une guerre, il met en garde les journalistes contre cette « désinformation ».

Tantôt, le message émane du seul « Bill » Kristol; tantôt, c'est un éditorial cosigné avec ses acolytes Fred Barnes ou Robert Kagan. Dans les moments graves, ils peuvent être trente à apposer solennellement leurs noms au bas d'une lettre ouverte adressée à M. Bush. Cela avait été le cas, après les attentats du 11 septembre, pour s'étonner que les groupes palestiniens organisant des attentats-suicides ne figurent pas sur la liste des organisations terroristes combattues par les Etats-Unis.

ROMPRE AVEC LES HABITUDES

« Ils ne sont pas nombreux, mais la Maison Blanche fait très attention à ce qu'ils disent », observe Jim Hoagland, principal chroniqueur de politique étrangère du Washington Post. Lorsque Brent Scowcroft, conseiller pour la sécurité nationale du premier président Bush, ou bien l'ancien président démocrate Jimmy Carter dénoncent ceux qui introduisent des « changements fondamentaux » dans la politique étrangère des Etats-Unis, c'est d'abord à ce groupe qu'ils pensent. Qu'il s'agisse du Proche-Orient, de l'Irak, de l'Arabie saoudite ou, encore, des Nations unies, ils veulent rompre avec les habitudes de la politique américaine. On les appelle, pourtant, les « néoconservateurs ».

« Néos » et « paléos »

Le succès des néoconservateurs dans leur entreprise de redéfinition de la droite américaine leur a valu l'hostilité des conservateurs « traditionnels ». Ceux-ci, qui se définissent comme « paléoconservateurs », s'étaient rassemblés, en 1996, autour de la candidature de Pat Buchanan, qui avait obtenu 21 % des voix dans les « primaires » républicaines, remportées par Bob Dole. L'un des partisans de M. Buchanan, le journaliste Samuel Francis, avait alors résumé les griefs de la droite ancienne contre les néoconservateurs. « Ils ont conservé, écrivait-il, leur foi en l'Etat tout-puissant [big government] créé par la gauche. (...) Même s'ils en critiquent certains aspects, ils continuent à croire qu'un Etat-providence est à la fois légitime et inévitable. » Samuel Francis reprochait aussi aux néoconservateurs de « continuer à considérer le maccarthysme, c'est-à-dire les enquêtes légitimes et nécessaires sur la subversion intérieure, comme un mal ». Depuis la fin de la guerre froide, ajoutait-il, « exporter la démocratie et refuser l'isolationnisme sont devenus [leurs] principaux objectifs de politique étrangère ».

Au fil des années, cette école de pensée a conquis un espace considérable dans la galaxie des groupes de réflexion républicains. A Washington, plusieurs instituts, pourvoyeurs d'idées et d'analyses pour les ministères, les administrations fédérales, les parlementaires, sont animés ou contrôlés par des membres de cette tendance politique. « L'important, c'est le capital intellectuel », explique Michael Horowitz, l'un des dirigeants du Hudson Institute. Or, selon lui, ce « capital » ne se trouve plus dans les universités, enlisées dans de vaines entreprises idéologiques.

« Roosevelt ou, trente ans plus tard, Kennedy pouvaient s'entourer d'universitaires pour inventer le New Deal ou la Nouvelle Frontière. Kissinger était un universitaire auand Nixon l'a pris pour conseiller. Âujourd'hui, les universitaires n'ont rien à apporter aux politiques », affirme ce juriste engagé dans des combats pour les libertés religieuses ou contre l'exploitation sexuelle dans le monde.

Les néoconservateurs sont influents dans les médias. Ils donnent le ton sur Fox News, la chaîne d'information de Rupert Murdoch - qui finance le Weekly Standard -, et leurs idées dominent la page « Débats » du Wall Street Journal.

Certains des plus talentueux commentateurs du New York Times, du Washington Post, de Time ou de Newsweek - William Safire, George Will, Charles Krauthammer - appartiennent à ce courant. Celui-ci est présent, enfin, au gouvernement. Paul Wolfowitz, le numéro deux du Pentagone, en fait partie, de même que John Bolton, l'un des assistants de Colin Powell au département d'Etat. Le vice-président Richard Cheney a auprès de lui une sympathisante de cette famille de pensée en la personne de son épouse, l'essaviste Lynn Cheney.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, la position des néoconservateurs s'est renforcée dans l'opinion publique et dans les cercles du pouvoir. Pour une raison simple, disent-ils: ils ont, eux, les

Patrick Jarreau

Né d'une rupture au sein de la gauche, le mouvement régénère les principes de la droite traditionnelle

WASHINGTON

de notre correspondant

Parce qu'il y a parmi eux un Cohen, un Kagan, un Krauthammer et plusieurs Horowitz, et parce qu'ils défendent inconditionnellement Israël, certains de leurs adversaires les ont classés dans la catégorie des groupes de pression juifs. Cette caractérisation, il va sans dire, est lourde d'arrière-pensées. Le sous-entendu est que ce n'est plus l'Amérique qui soutient Israël, mais Israël - ou, plus exactement, la droite israélienne - qui, à travers les néoconservateurs, inspire la politique américaine.

La réalité est très différente, mais il est vrai que l'aventure des néoconservateurs est en partie, au départ, une histoire juive. Elle prend naissance dans le milieu intellectuel new-yorkais, où, dans les années 1950, le marxisme était influent et sa version stalinienne puissamment représentée. En désaccord avec les communistes de stricte obédience. certains se sont tournés alors vers le trotskisme. Pour beaucoup de ces intellectuels et de ces militants. la lutte contre l'Union soviétique

C'est un des sujets à propos desquels ils vont se dissocier du reste de la gauche, avant d'aller plus loin et de contester la politique dite de « coexistence pacifique » entre les deux blocs. Ils vont s'éloigner ainsi du mouvement contre la guerre du Vietnam. Le néoconservatisme naît, d'abord, d'une rupture au sein de la gauche.

Le nouveau courant pense que

Bernard & GELES

LIGNES DE PARTAGE

Service au Cameroun

les Etats-Unis ont raison de combattre le communisme dans la péninsule indochinoise. Ses membres se séparent aussi de leur famille politique d'origine à propos d'Israël. Alors que l'antisionisme devient à la mode dans la gauche radicale, y compris juive, ils restent fidèles, eux, au soutien que la gauche démocrate, comme la social-démocratie en Europe, a toujours apporté à l'Etat juif. Ils estiment qu'Israël, seule démocratie de la région, joue en permanence sa survie et doit être défendu sans barguigner.

« AMERICA IS BACK! »

Une large redéfinition du conservatisme américain commence à cette époque, celle des années 1970. Les militants de cette renaissance viennent de divers horizons. Les uns sont partis de la gauche, voire de l'extrême gauche, new-yorkaise. D'autres viennent du conservatisme traditionnel, souvent influencé par James Burnham et Wilmoore Kendal, passés eux aussi par le trotskisme, mais plus vieux d'une génération. Une troisième source est celle d'un conservatisme d'inspiration religieuse, que Russell Kirk avait réhabilité dans son livre L'Esprit conservateur (1953), devenu l'une des le de pensée.

également éloignés des démocrates et des républicains. Les seconds sont moralement en faillite après la présidence de Richard Nixon et le Watergate, qui débouche sur l'élection, en 1976, du démocrate Jimmy

LIGNES DE PARTAGE

Service au Cameroun

1949 - 1958

Bernard de GELIS

459 pages - 28 €

références principales de cette éco-Tous ces intellectuels se sentent

Carter. Celui-ci représente, aux yeux de ceux que l'on commence à appeler les néoconservateurs, le degré ultime de la dérive américaine, provoquée par le Vietnam et par le Watergate.

La réaction s'organise autour d'un ancien acteur de cinéma, politicien instinctif et « communica-teur » sans égal, Ronald Reagan, qui va battre Jimmy Carter à la présidentielle de 1980. Vingt ans après, la période Reagan reste l'âge d'or des néoconservateurs. « America is back!», proclamait le président. L'Amérique est de retour ; fini le temps de la culpabilité et du doute historique. Baisse des impôts et lutte contre « l'empire du Mal » : il n'est plus question de coexistence pacifique, mais de « guerre des étoiles » pour contraindre l'Union soviétique à un effort militaire que son économie ne peut soutenir.

Les néoconservateurs ne se caractérisent pas seulement par leur position vis-à-vis de l'Union soviétique. Ils s'opposent à la gauche sur d'autres terrains. En économie, ils adoptent le monétarisme de Milton Friedman et de l'école de Chicago. En matière sociale, ils contestent radicalement l'Etat-providence, qui, selon eux, a des effets désastreux pour la communauté noire.

EXIGENCES MORALES

Pour Michael Horowitz, l'un des dirigeants du Hudson Institute, professeur de droit engagé, en son temps, dans le combat contre la discrimination raciale, « les allocations familiales ont installé l'Etat à la place de l'homme dans la famille noire ». Pour des raisons analogues, les néoconservateurs sont hostiles à la poli-

tique de discrimination positive, qui garantit l'accès des minorités à certaines fonctions.

Autrement dit, les néoconservateurs régénèrent les principes de la droite traditionnelle: famille, travail, effort individuel, morale, moins d'Etat et plus de responsabilité. Ils sont pour la peine de mort – c'est, selon eux, la morale de la responsabilité individuelle -, contre la limitation du droit de détenir une arme et contre l'avortement, même si ce dernier sujet met certains d'entre eux mal à l'aise. L'Amérique est, à leurs yeux, la nation providentielle, guidée par des exigences morales incontestables - « non négociables », disait le président George W. Bush dans le discours qu'il a prononcé en juin à West Point - et dont l'intérêt s'identifie à celui de l'humanité tout entière.

conservateurs retrouvent l'inspiration des années Reagan. L'ennemi n'est plus le communisme, c'est le terrorisme islamiste, mais les principes qui doivent guider le nouveau combat de l'Amérique n'ont pas changé : « clarté morale » et « guerre juste ». L'ONU n'est, à leurs yeux, qu'une bureaucratie inefficace, acoquinée avec les régimes les plus détestables de la planète et gangrenée par l'antisémitisme. Washington ne doit donc pas craindre d'affronter la « communauté internationale », notion qu'ils jugent pour le moins douteuse. Ni de bousculer l'Europe, qui, selon eux, a abandonné depuis longtemps toute ambition histori-

Avec George W. Bush, les néo-

Patrick Jarreau

LES PRINCIPALES FIGURES DU COURANT NÉOCONSERVATEUR



IRVING KRISTOL

Toujours actif, à 82 ans,

parmi les animateurs de

l'American Enterprise Institute (l'Institut américain de l'entreprise), l'un des principaux instituts néoconservateurs de Washington, Irving Kristol est considéré comme le « parrain » du néoconservatisme. « Existe-t-il un gène "néo"? », se demande-t-il au début d'un texte intitulé: « Un Mémoire autobiographique », en expliquant qu'il a toujours été accompagné de ce préfixe au long de sa vie politique: « néomarxiste, néotrotskiste, néosocialiste, néolibéral et, finalement, néoconservateur ». Père du journaliste William Kristol, rédacteur en chef de l'hebdomadaire The Weekly Standard, Irving Kristol a été, à la fin des années 1960, l'un des premiers intellectuels de gauche à rompre avec les dogmes « progressistes ». Professeur de sociologie à l'université de New York, il s'est intéressé particulièrement

aux questions d'éducation

et aux politiques sociales.



GARY BAUER

Président d'American Values (Valeurs américaines), un groupe d'influence auquel participent plusieurs Eglises protestantes, Gary Bauer a été l'un des conseillers de Ronald Reagan dans les années 1980. Agé de 56 ans, baptiste, M. Bauer a pris, ensuite, la direction de l'un des plus puissants lobbies américains, Campaign for Working Families (Campagne pour les familles laborieuses), qui agit en faveur de mesures législatives d'aide aux familles et qui soutient financièrement, lors des campagnes électorales, les candidats conservateurs. Il a présidé le Family Research Council, un institut de Washington spécialisé sur les politiques sociales et sur l'éducation. Il a été, pendant quelques mois, candidat à la candidature républicaine en 2000. M. Bauer fait campagne contre l'avortement et pour la défense du mariage face aux « tentatives de redéfinition » qui menacent, selon lui, cette institution.



RICHARD PERLE

Président du Defense Policy Board, organisme consultatif du ministère de la défense, Richard Perle, 61 ans, a été qualifié par Robert Novak – un journaliste pourtant en délicatesse avec les néoconservateurs - de « héros de la guerre froide ». Sous-secrétaire à la défense, chargé de la politique de sécurité internationale, de 1981 à 1987, M. Perle a été l'un des principaux inspirateurs de la politique menée par Ronald Reagan vis-à-vis de l'Union soviétique. Il avait fait ses débuts parmi les collaborateurs d'une grande figure du Parti démocrate, Henry Jackson. Proche du Likoud israélien, M. Perle se distingue de nombre de néoconservateurs par son goût de la France, où il possède une maison et passe ses vacances. Ecouté du secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, il pense que le renversement de Saddam Hussein peut débloquer la situation au Proche-Orient.



LYNN CHENEY

Historienne et essayiste, épouse du vice-président Richard Cheney, Lynn Cheney, 61 ans, est l'un des personnages les moins conventionnels de la galaxie néoconservatrice. Spécialiste des questions d'éducation, elle a présidé, de 1986 à 1993, la Fondation nationale pour les humanités, organisme privé qui finance, notamment, les recherches pédagogiques. Elle a publié des ouvrages sur l'histoire américaine, mais aussi des textes distrayants, traitant, à demi sérieusement, des effets de l'air conditionné et des photocopieuses sur la vie politique à Washington. « Senior Fellow » à l'Institut américain de l'entreprise, elle a animé des émissions de radio et de télévision. Le sujet principal de ses recherches et de ses articles est aujourd'hui l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire comme condi-

tion de l'existence d'une

conscience nationale.



DAVID BROOKS

C'est l'inventeur des

« bobos », ces « bourgeois bohème » riches, cultivés et de gauche, qu'il a dépeints dans un livre traduit en français sous le titre Les Bobos (éditions Florent Massot, 2000). Ancien du Wall Street Journal, devenu l'un des responsables du Weekly Standard, David Brooks, la quarantaine, est diplômé de l'université de Chicago. Ses points de vue sont publiés aussi dans le New York Times et il est l'un des collaborateurs réguliers de la télévision publique PBS. David Brooks incarne volontiers la tendance humoristique des néoconservateurs, plus amusée qu'indignée par les contorsions morales de ce qu'on appellerait, en France, la « gauchecaviar ». Son livre exprime, en même temps, une conviction largement partagée par ce courant : les élites de gauche ne font rien, en réalité, pour changer un ordre social qu'elles prétendent combattre, mais dont elles profitent.

symbioses procèdent moins de la rapidité des communications que de leurs héritages. Parce qu'il explique une partie de notre passé,

Les antagonismes des civilisations et leurs

le témoignage de l'ancien administrateur franco-camerounais éclaire ce présent et sert notre avenir.

> **NOUVELLES EDITIONS LATINES** 1, rue Palatine - 75006 PARIS

ONU et Irak se mettent d'accord sur le retour des inspecteurs et l'accès aux sites « sensibles »

Hans Blix se félicite d'une « volonté » dont Bagdad « n'avait jamais fait preuve auparavant »

VIENNE

de notre correspondante

Hans Blix, le chef de la mission des inspecteurs du désarmement des Nations unies, a obtenu du régime irakien, mardi 1er octobre, le maximum de ce qui était possible dans le cadre des résolutions existantes: des engagements concrets pour le retour des inspecteurs sur le terrain, et l'accès « immédiat, sans condition ni restriction » à la grande majorité des sites « sensibles » que l'Irak considérait jusqu'alors comme son domaine réservé - tels les ministères de la défense et du renseignement, les bases de la garde républicaine ou le siège du parti unique Baas.

En revanche, Bagdad a insisté pour maintenir les procédures contraignantes (avec avertissement préalable et présence obligatoire de diplomates irakiens) prévues depuis 1998 si les inspecteurs veulent visiter huit « sites présidentiels », suspectés par les services de renseignements occidentaux d'abriter un arsenal illicite.

QUATRE CÉDÉROMS

Après deux jours de négociations au siège des Nations unies à Vienne, le chef de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des armements en Irak (CCVINU) et le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Egyptien Mohammed Al-Baradeï, ont pu annoncer qu'ils étaient arrivés

à un accord sur les modalités pratiques pour un retour des inspecteurs dès la mi-octobre. « Nous accueillerons un groupe précurseur [d'inspecteurs] à Bagdad dans deux semaines », a confirmé le chef de la délégation irakienne, Amir Al-Saadi, conseiller du président Saddam Hussein. proposerait pas un « règlement global » du conflit.

Au cours de ces discussions, l'Irak a démontré « une volonté d'accepter les inspections dont il n'avait jamais fait preuve auparavant », a constaté Hans Blix, dont les équipes s'occupent des armes chimiques, bactériologiques et de

Aller simple ou « simple balle » pour Saddam

Ari Fleischer, porte-parole de la Maison Blanche, a envisagé, mardi 1er octobre, un assassinat de Saddam Hussein. Interrogé sur le coût d'une guerre contre l'Irak, qui pourrait atteindre 9 milliards de dollars par mois, selon l'office du budget du Congrès américain, le porte-parole a parlé chiffres. « Le coût d'un billet simple est beaucoup moins élevé que cela, le coût d'une balle que les Irakiens utiliseraient eux-mêmes est moins élevé que cela. Il y a beaucoup d'options que le président espère que le peuple irakien utilisera pour se débarrasser de cette menace », a répondu M. Fleischer. Et de conclure : « Tout changement de régime est le bienvenu, quelle qu'en soit la forme. »

M. Fleischer a toutefois souligné que la disposition de la loi américaine interdisant de participer à l'élimination physique d'un dirigeant étranger en temps de paix restait en vigueur.

Les émissaires irakiens ont remis mardi à leurs interlocuteurs onusiens quatre cédéroms contenant des informations détaillées sur l'état de l'arsenal de leur pays, ainsi que sur les activités ou modifications intervenues sur les sites à double usage (civil et militaire) depuis le départ forcé des inspecteurs, fin 1998. Bagdad avait promis à l'époque de fournir un tel bilan tous les six mois, mais a refusé ensuite de tenir ses engagements envers l'ONU tant que la communauté internationale ne

longue portée dont pourrait encore disposer Bagdad, tandis que le « groupe d'action » (Action Team) de l'AIEA se concentre sur le volet nucléaire, moins inquiétant dans l'immédiat. La différence avec les accords précédents est que « maintenant nous avons une garantie pour tout ce que nous demandons » a déclaré M. Al-Baradeï, en admettant avec prudence que cette belle entente doit encore être « testée sur le terrain ».

Les négociateurs de l'ONU ont pu confirmer les procédures qui avaient plutôt bien fonctionné entre 1995 et 1998, notamment en matière de transport ou de logement sur place, et marquer un progrès appréciable en obtenant le droit pour les inspecteurs d'utiliser l'aéroport international de Bagdad, beaucoup plus proche de leur base que celui qui leur était imparti auparavant.

En revanche, un grand point d'incertitude subsiste pour les contrôles par voie aérienne, les autorités irakiennes refusant de garantir la sécurité des inspecteurs quand ils survoleront les zones dites « interdites », au nord et au sud du pays, où les alliés occidentaux sont censés protéger les minorités kurdes et chiites, et où les incidents entre les patrouilles américano-britanniques et la DCA irakienne sont devenus quotidiens.

Joëlle Stolz

Le Conseil de sécurité se livre à une course de lenteur

Les projets de résolution américain et français n'ont pas encore été déposés

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante Confrontés à l'hostilité de la

Confrontés à l'hostilité de la Russie, de la France et de la Chine, les Etats-Unis ont préféré renoncer à déposer leur projet de résolution sur l'Irak, mardi 1er octobre, devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Ce recul a été considéré comme un « bon signe » par les diplomates, qui craignaient de voir les Etats-Unis se figer sur un texte autoritaire dès lors qu'il serait officiellement déposé.

La discussion a été brève, une heure et demie, et s'est cantonnée aux « concepts ». Seuls les ambassadeurs des cinq pays membres permanents du Conseil étaient présents, avec leurs équipes d'experts. La veille, les représentants des dix autres pays, qui ne sont nommés que pour deux ans et n'ont pas de droit de veto, s'étaient insurgés contre le manque d'information dans lequel ils sont tenus. Les ambassadeurs britannique et américain, sans leur donner le texte du projet, leur en avaient promis une version « informelle » pour mardi.

Le texte était d'autant plus attendu que la presse américaine en livre chaque jour de nouveaux morceaux choisis (dernière révélation en date : les inspecteurs pourraient demander l'identité de personnels irakiens travaillant dans les sites visités et les interroger).

MODALITÉS D'INSPECTION

Plusieurs des dispositions sur les modalités d'inspection ont été jugées déraisonnables par la France, la Chine et la Russie, qui rejettent catégoriquement, tel qu'il est formulé, le passage sur le recours « automatique » à la force en cas de mauvaise volonté irakienne.

La France, qui tient aussi un projet de résolution en réserve, plus modéré, s'est également abstenue de le déposer. Le texte français a été montré à nombre des non-permanents, mais aucune mouture n'a été diffusée, pour laisser de la marge à la négociation. Dans la journée, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, avait téléphoné une nouvelle fois à Dominique de Villepin. Initiatives qui ont abouti au résultat de mardi: si chacun avait son texte dans la poche, personne n'a dégainé.

Corine Lesnes

Washington récuse un régime d'inspection qui « n'a pas marché »

WASHINGTON

de notre correspondant

Colin Powell est exactement là où il espérait ne pas être : coincé entre les Nations unies et George Bush. Mardi 1er octobre en fin d'après-midi, le secrétaire d'Etat a expliqué que la reprise des inspections telle qu'elle résulterait de l'accord auquel sont parvenus, à Vienne, Hans Blix, chef des inspecteurs de l'ONU, et les Irakiens est pour les Etats-Unis inacceptable. « Chacun comprend bien que l'ancien régime d'inspection n'a pas marché », a dit M. Powell.

Le gouvernement américain veut que les règles présidant aux nouvelles inspections soient redéfinies dans une résolution votée par le Conseil de sécurité de l'ONU, et non pas calquées sur les résolutions antérieures. Quant à M. Blix, « c'est un agent du Conseil de sécurité, et il fera ce que le Conseil de sécurité, et il fera ce que le Conseil de sécurité lui dira de faire », a tranché sèchement M. Powell.

Le secrétaire d'Etat, qui a joué un rôle essentiel dans la décision de M. Bush de poser le problème de l'Irak devant les Nations unies, plutôt que de passer directement à l'action, est maintenant exposé aux reproches de ceux qui, comme le vice-président Richard Cheney, estimaient que cette voie était celle de l'enlisement assuré. Non seulement les inspections de l'ONU ne peuvent pas résoudre le problème, avait déclaré M. Cheney le 26 août, mais elles risquent de l'aggraver, en produisant « de fausses assurances » derrière lesquelles Saddam Hussein pourra continuer à développer des armes chimiques et biologiques, voire accéder à la force nucléaire.

« LES MÊMES VIEUX TRUCS »M. Powell doit désormais tirer le

président Bush de ce mauvais pas. Mardi matin, avant de connaître les résultats des discussions de Vienne, le chef de l'exécutif a dit deux fois non. Non à la proposition française de deux résolutions, dont la première n'autoriserait pas l'emploi de la force contre l'Irak. Non au projet de résolution parlementaire rédigé par deux sénateurs, un démocrate et un républicain. « Je ne veux pas d'une résolution qui me lie les mains », a déclaré M. Bush en réponse au texte que lui ont soumis Joseph Biden, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, et Richard Lugar, chef de file des républicains au sein de cette commission.

Quant à la démarche défendue

par la France au Conseil de sécurité, le président américain a écarté d'un revers de main ces « mêmes vieux trucs » qui, face à Saddam Hussein, « ne marcheront pas ».

Il n'est pas impossible, pourtant, que la solution française devienne pour les Etats-Unis une planche de salut. M. Powell a plusieurs fois rappelé que la formule des deux résolutions devait être prise en considération, même s'il la critiquait et la combattait. Dans un entretien diffusé mardi matin sur France-Inter, Condoleezza Rice, conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, a écarté cette solution qui, selon elle, « donnerait un encouragement à Saddam Hussein »

Washington et Londres se sont entendus sur un projet de résolution unique autorisant l'emploi de la force si l'Irak ne se plie pas aux exigences qui y sont formulées. Ce projet s'oppose directement à la proposition française. Cependant, si l'exécutif américain considère qu'il ne peut pas sortir maintenant de la voie qu'il a choisie, celle de l'ONU, il pourrait reconsidérer la



M. Blix « est un agent du Conseil de sécurité, et il fera ce que le Conseil de sécurité lui dira de faire » COLIN POWELL

position française. Un compromis pourrait être recherché sous la forme d'une résolution n'entraînant pas par elle-même l'usage de la force, mais posant à Saddam Hussein des conditions draconiennes, beaucoup plus contraignantes que celles que les Français envisagent pour le moment...

Sur le front intérieur, M. Bush devait tenter de parvenir, mercredi, à un accord avec les dirigeants républicains et démocrates du Congrès. Le vote de la Chambre des représentants ne fait pas de doute. La situation est plus trouble au Sénat, où la politique du président vis-à-vis de l'Irak est largement approuvée mais où les démocrates et même, à un moindre degré, les républicains sont divisés. Le risque est que le débat traîne en longueur. Thomas Daschle, chef de la majorité démocrate, cherche à convaincre la Maison Blanche de transiger sur le texte de la résolution, afin que celle-ci puisse être votée dans la semaine du 7 octobre.



HOGAN



A Blackpool, Tony Blair a tenté de séduire sans céder à un Parti travailliste en colère

Deux grands dossiers gouvernementaux inquiètent les militants et les élus : l'Irak et la réforme des services publics. Ils l'ont fait savoir à la conférence annuelle du Labour

BLACKPOOL

de notre envoyé spécial Habile politicien, Tony Blair est aussi un orateur talentueux. Il n'a pas son pareil pour retourner un auditoire. Il sait manier l'humour et l'émotion, prodiguer les apaisements et les promesses, flirter avec la démagogie, dire à une salle tout ce qu'elle a envie d'entendre, et taire ce qui la fâcherait, sans céder un pouce sur ses propres convictions. Cet art du tribun, le premier ministre britannique, au mieux de sa forme, l'a déployé, mardi 1er octobre, devant plusieurs milliers de travaillistes réunis pour leur conférence annuelle à Blackpool, dans le nord-ouest de l'Angleterre, et qui, la veille, avaient, par leur vote, exprimé leur grogne sur les deux grands dossiers gouvernementaux du moment : l'Irak

Il a suffi à Tony Blair d'une allusion sportive, en prologue à son discours, pour déclencher les rires et détendre l'atmosphère. Une allusion à la Ryder Cup, la compétition bisannuelle de golf qui a vu dimanche, près de Birmingham, la victoire de l'Europe sur les Etats-Unis. « George W. Bush et moi dans des camps opposés! », a-t-il lancé. Le chef du Labour revenait de loin. La veille avait été l'une de ses plus rudes journées en tant que chef de parti depuis son arrivée au pouvoir, en iuin 1997. La colère, l'inquiétude et la frustration des mili-

et la réforme des services publics.



ministre britannique à la conférence de Blackpool, mardi 1er octobre. Il a consacré l'essentiel de son propos à son principal souci de politique intérieure : l'appel au secteur privé pour moderniser les services publics.

tants et des élus travaillistes, qui s'avivaient depuis plusieurs semaines à propos de l'Irak, avaient éclaté, lundi, dans la salle de conférence. Pendant trois heures et demie de débat, des congressistes avaient défilé à la tribune pour exprimer leur hostilité à tout soutien britannique inconditionnel aux Etats-Unis.

La direction du parti, pour éviter un affront, avait dû retirer au dernier moment un texte appuyant le gouvernement. Une résolution présentée par les pacifistes, et excluant toute action militaire,

quelles que soient les circonstances, avait, quoique défaite, recueilli 40 % des suffrages.

UN BRIN DE POPULISME Pour calmer cette fronde, Tony

Blair a répondu en invoquant deux causes chères à son auditoire, les Nations unies et la Palestine: « Certains disent que le problème, c'est l'Irak. D'autres disent que c'est le processus de paix au Proche-Orient. Ce sont les deux. Certains ont peur que l'on agisse seul. Va pour le chemin des Nations unies. Ce qui se passe au Proche-Orient est affreux et injuste. Les Palestiniens vivent dans des conditions de plus en plus abjectes, humiliés et sans espoir. Des civils israéliens sont brutalement assassinés. Les résolutions de l'ONU doivent s'appliquer ici aussi bien qu'en Irak. Mais elles ne concernent pas seulement Israël, elles concernent toutes les parties. » Tony Blair a fixé une nouvelle échéance à la région : « Avant la fin de l'année, nous devons avoir relancé les négociations sur un statut final. »

Sans trop s'appesantir sur le dossier irakien, le chef du Labour a

fois la fermeté face à Bagdad : « Si, après avoir trouvé la volonté collective d'identifier le danger [Saddam Hussein], nous perdons notre volonté collective d'y remédier, nous détruirons non pas l'autorité de l'Amérique ou de la Grande-Bretagne, mais celle des Nations unies elles-mêmes. Parfois, et en particulier face à un dictateur, la seule chance de la paix est d'être prêt à la guerre. » Tony Blair a consacré à l'Irak et

néanmoins prêché une nouvelle

au Proche-Orient à peine plus d'une page de son discours sur vingt-deux, et voué l'essentiel de son propos à son principal souci de politique intérieure : l'appel au secteur privé pour moderniser les services publics. Parlant sous un immense panneau rouge qui proclamait le mot d'ordre omniprésent du Congrès : « Les écoles et les hôpitaux d'abord », le premier ministre a tenté de rassurer les délégués - et notamment les syndicalistes - qui lui avaient infligé la veille sa seconde défaite lors d'un congrès depuis 1997 (il s'agissait alors des retraites) en lui demandant, par 67 % des voix, d'engager un audit pour toute nouvelle injection de capital privé dans les services publics.

Tony Blair n'a pas la moindre intention de se soumettre à cette demande. Il entend, au contraire, intensifier l'implication du secteur privé dans la réforme des grands services publics – santé, éducation, transports -, car, fait-il valoir, l'Etat ne peut demander au contribuable de prendre en charge le financement de tous ces programmes. Un brin populiste, le chef du Labour a lancé : « Je vais vous dire pourquoi j'ai cette réforme tant à cœur. C'est parce que ce sont les gens les plus pauvres qui recourent aux services publics les plus dégradés. Je dis aux syndicats: travaillez avec nous pour améliorer les services et nous travaillerons avec vous pour mettre fin au travail au rabais.

Jean-Pierre Langellier

Espoir de dialogue entre Pékin et les Tibétains en exil

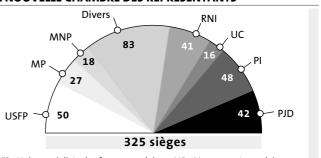
NEW DELHI. Le gouvernement tibétain en exil a appelé ses partisans, mardi 1er octobre à Dharamsala (Inde), à suspendre les protestations contre la Chine dans l'espoir de renouer un dialogue avec les autorités chinoises après la récente visite d'une délégation tibétaine à Pékin et à Lhassa.

Dans un communiqué adressé à la diaspora, le premier ministre en exil, Samdhong Rinpoche, a en particulier recommandé aux Tibétains de ne pas manifester contre le président chinois Jiang Zemin lors de sa prochaine visite aux Etats-Unis, prévue en octobre. Il a précisé que les protestations reprendraient après juin 2003 si la Chine n'avait pas à son tour fait de geste favorable au dialogue d'ici là. Début septembre, une délégation de représentants du dalaï lama avait été reçue par les autorités chinoises, pour le premier contact formel depuis 1993. M. Rinpoche a affirmé que les responsables chinois sont « disposés à discuter pour résoudre la question tibétaine ». – (AFP.)

Maroc : les résultats définitifs du scrutin législatif du 27 septembre

RABAT. La principale formation du gouvernement sortant, l'Union socialiste des forces populaires (USFP) du premier ministre Abderrahmane Youssoufi, reste le premier parti du Maroc, selon les résultats définitifs de l'élection législative publiés mardi 1er octobre, quatre jours après la tenue du scrutin. Elle obtient 50 sièges à la Chambre basse du Parlement, qui en compte 325, talonnée par l'Istiqlal, autre for-

LA NOUVELLE CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS



 ${\sf USFP:} \ {\sf Union\ socialiste\ des\ forces\ populaires\ ;\ MP:} \ {\sf Mouvement\ populaire}$ (berbériste): RNI: Rassemblement national des indépendants UC : Union constitutionnelle ; PI : Parti de l'Istiqlal ; PJD : Parti de la justice et du développement (islamistes); MNP: Mouvement national populaire (berbériste) ; Divers : des formations disposant de 2 à 12 sièges chacune. Elles vont de l'extrême gauche à l'extrême droite.

mation majeure de la coalition gouvernementale sortante, avec 48 sièges. Les islamistes du Parti de la justice et du développement (PJD) arrivent en troisième position, avec 42 députés (ils n'en avaient que 14 dans l'ancienne Chambre des représentants), coiffant d'un siège le Rassemblement des indépendants, une formation centriste. Il appartiendra au roi Mohammed VI de désigner un nouveau premier ministre, chargé de former le futur gouvernement. – (AFP, Reuters.)

En Allemagne, le fils d'un banquier retrouvé mort après avoir été enlevé

FRANCFORT de notre correspondant

Satisfaction palestinienne, rejet israélien

Les Palestiniens se sont félicités, mardi 1er octobre, de l'appel du premier

ministre britannique à la reprise des négociations sur un État palestinien

avant la fin de l'année et à l'application par Israël des résolutions des Nations

unies. « Ceci est une déclaration très importante de M. Blair. Nous lui deman-

dons de pousser Israël à retourner, sans délai, à la table des négociations », a

déclaré Nabil Abou Roudeina, conseiller de Yasser Arafat. « Nous lui deman-

dons de faire pression sur Israël pour qu'il applique immédiatement la résolu-

tion du Conseil de sécurité 1435 et qu'il retire ses chars de tous les territoires

palestiniens occupés », a-t-il poursuivi. Israël a rejeté les propos de M. Blair.

Shimon Pérès, chef de la diplomatie, les a liés à des considérations de politi-

que intérieure britannique et le ministre sans portefeuille, Dan Meridor, a

estimé que « la comparaison [entre Irak et Israël] était superflue ». – (AFP.)

La photo d'une petite tête blonde et souriante, barrée de ce gros titre : « Assassiné ». La première page du quotidien populaire Bild traduit l'émotion suscitée en Allemagne par ce terrible fait divers. Le corps de Jakob von Metzler, un garçon de onze ans enlevé vendredi, a été retrouvé mardi 1er octobre, dans un plan d'eau des environs de Francfort-sur-le-Main. Le cadavre était enveloppé de chiffons et enfoui dans un sac : il a fallu plusieurs heures pour l'identifier.

Les circonstances du dècès restent encore mal connues, mais la jeune victime, fils d'un des banquiers en vue de la place francfortoise, est sans doute morte étranglée dès vendredi, quelques heures après avoir été kidnappée en rentrant de l'école. A la veille des vacances d'automne, le rapt avait eu lieu en milieu de journée, près d'un arrêt de bus, sur une avenue très fréquentée.

Depuis lundi soir 30 septembre, les enquêteurs et la famille de la victime s'attendaient au pire : afin d'accélérer les recherches, ils

avaient décidé de dévoiler la nouvelle de l'enlèvement après plus de trois jours de secret absolu. Car l'affaire semblait prendre un cours inhabituel.

UNE DES CONNAISSANCES DE LA FAMILLE

Contre toute attente, le ravisseur n'avait pas relâché Jakob, malgré le versement, dans la nuit de dimanche à lundi, du million d'euros réclamé en rançon. Ses exigences, détaillées dans un courrier déposé dans l'allée menant au domicile du jeune garçon, avaient pourtant été respectées à la lettre. Lundi en fin d'après-midi, la police, préoccupée par l'enchaînement des événements, a donc décidé de passer à l'action. Elle a alors appréhendé dans son appartement l'homme qui était venu récupérer la rançon : il s'apprêtait à prendre la fuite avec une partie de la somme versée par la famille von Metzler. C'est lui qui. après plusieurs heures d'interrogatoire, a indiqué où il avait caché le corps de Jakob.

Trois autres personnes, dont l'amie du suspect, ont été placées en garde à vue avant d'être relâchées mardi : le meurtrier présumé aurait agi seul. La consternation est d'autant plus vive que le suspect numéro un semble avoir fait partie des connaissances de la famille von Metzler.

Cette proximité lui aurait permis d'abuser de la confiance du petit Jakob, et l'aurait, selon les enquêteurs, poussé au meurtre pour ne pas être dénoncé. Etudiant en droit, cet homme de 27 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, habitait non loin de Sachsenhausen, le quartier huppé de Francfort où se situe la luxueuse propriété des von Metzler. Inculpé d'enlèvement et de meurtre, Magnus G. aurait donné des cours de soutien scolaire aux trois héritiers d'une des familles de banquiers les plus réputées de Francfort. Le père de Jakob, Friedrich von Metzler, dirige la banque d'affaires familiale créée au XVII^e siècle. Personnalité discrète et courtoise, cet amateur d'art se plaît à jouer les mécènes, entre autres dans le domaine social. C'est aussi l'un des plus farouches promoteurs de la capitale financière allemande. Il fut à la tête de l'exploitant de la Bourse allemande.

Philippe Ricard

Démission de deux ministres après la catastrophe du « Joola »

DAKAR. Le ministre sénégalais de l'équipement et des transports, Youssouph Sakho, et celui des forces armées, Youba Sambou, ont démissionné, mardi 1er octobre, après le naufrage du Joola, qui, le 26 septembre, a fait un millier de morts. La nature même du bateau, l'état de ses moteurs, sa surcharge évidente, en passagers et sans doute en fret, le déclenchement tardif de l'alerte, la lenteur des secours sont autant de facteurs qui ont conduit à la tragédie. Selon le ministre de l'intérieur, Mamadou Niang, les résultats de cette enquête devraient être publiés mercredi. Selon des chiffres officiels, le bateau, qui reliait la Casamance à Dakar, avait à son bord 1 034 personnes, dont 982 passagers et 52 membres d'équipage. Ces chiffres ne prennent cependant pas en compte les passagers montés à bord sans billet, pas plus, sans doute, que de nombreux jeunes enfants. Une trentaine de Français figureraient parmi les victimes. – (AFP.)

■ TURQUIE : les députés ont décidée, mardi 1er octobre, d'interrompre les travaux du Parlement jusqu'aux élections du 3 novembre, portant un coup aux efforts de ceux qui tentaient de faire reporter le scrutin. Plusieurs partis qui risquent de perdre tous leurs sièges au Parlement souhaitaient que celui-ci reste en session pour voter sur un report des élections. Seuls le Parti de la justice et du développement (AKP, islamiste) et le Parti républicain du peuple (CHP, centre gauche) seraient assurés, d'après de récents sondages, de franchir le seuil de 10 % des suffrages nécessaires pour être représenté au Parlement. – (AFP).

Au procès d'Ira Einhorn, la défense veut dévoiler deux facettes de sa personnalité

L'ancien gourou de la contre-culture et du New Age, extradé aux Etats-Unis en 1991, est accusé du meurtre de son amie, Helen Maddux

PHILADELPHIE (Pennsylvanie)

de notre envoyé spécial « Ira Einhorn possède une étrange philosophie. Dans un des poèmes retrouvés dans son journal, il se décrit frappant une femme et conclut par ces mots: "Dans une telle violence, on peut trouver la liberté." » Dès les premières minutes de plaidoirie, le procureur Joel Rosen a mis l'accent sur la personnalité « malsaine » de l'accusé. Après une semaine de sélection du jury, le procès d'Ira Einhorn, 62 ans, ancien gourou de la contre-culture et du New Age, en fuite pendant plus de deux décennies en Europe après avoir été accusé du meurtre de son amie, Helen (Holly) Maddux, a véritablement commencé.

Lundi et mardi, l'accusation et la défense ont dévoilé leurs stratégies et décrit deux Ira Einhorn totalement différents. Pour Joel Rosen, l'enchaînement des faits est implacable. « Il s'agit d'une affaire de vio-

lence domestique. Le crime d'un amoureux bafoué », a-t-il affirmé aux jurés, six femmes et six hommes. Ira Einhorn rencontre Holly Maddux, une jeune et très jolie Texane venue faire ses études à Philadelphie, en octobre 1972. «Le sosie de Grace Kelly, en jeans et en T-shirt », selon son ancienne amie Genie O'Brien. C'est le coup de foudre. Deux semaines plus tard, elle vient habiter chez lui. Un peu moins de cinq années passent, Holly se lasse. Le 9 septembre 1977, elle lui annonce par téléphone, de l'Etat de New York, qu'elle le quitte. Il devient fou de rage, menace de jeter ses affaires par la fenêtre. Pour le calmer, elle revient le 10 septembre à Philadelphie et est vue vivante pour la dernière fois le 11 septembre au cinéma par un couple d'amis. Buffy Hall, une des sœurs de la victime, premier témoin de l'accusation, affirme qu'elle avait décidé de rompre avec Ira Einhorn et le lui avait dit. « Il l'aimait, il voulait l'épouser... Il ne lui aurait jamais fait de mal », réplique quelques minutes plus tard, à la sortie de l'audience, Stephen Einhorn, le frère cadet de l'accusé.

« PAS DE TRACE DE SANG »

Le 28 mars 1979, munie d'un mandat après la plainte d'un voisin au sujet d'odeurs intolérables, la police entre dans l'appartement d'Ira Einhorn. Elle découvre dans un grand coffre métallique rangé dans un placard à côté de son lit le corps en partie momifié d'Holly Maddux emballé dans des sacs en plastique et des journaux datés d'août et septembre 1977. Elle a reçu plusieurs coups violents sur le crâne. « Je me suis tourné vers Einhorn et lui ai dis : "Je crois que nous avons retrouvé Holly" », se souvient l'inspecteur Michael Chitwood, aujourd'hui chef de la police de Portland, dans le Maine. Il a haussé les épaules et répondu : "Vous avez trouvé ce que vous avez trouvé." »

Au tribunal aussi, Ira Einhorn semble imperturbable même quand circulent les photographies du cadavre. Il manifeste une confiance étonnante, sourit, prend des notes, et ne semble pas mécontent d'être le centre d'intérêt. Sûr d'un charisme qui lui permettait en 1970, lors de la première Journée de la Terre, de tenir le micro plusieurs heures devant une foule de 70 000 personnes, Ira Einhorn a décidé de témoigner et de répondre directement aux questions de l'accusation.

William Cannon, l'un de ses deux avocats commis d'office, a mis en garde les jurés : « La fuite n'est pas une preuve de culpabilité... En janvier 1981, Ira Einhorn était effrayé par la perspective d'une injustice, le genre d'injustice commise quand le bureau du procureur manipule les preuves. » L'ami de Jerry Rubin et Abbie Hoffman, les légendes du

mouvement hippie, a toujours affirmé être victime d'un complot de la CIA parce qu'il en savait trop sur leurs recherches sur des armes secrètes de contrôle mental.

William Cannon a promis de « mettre à mal l'enchaînement des faits selon l'accusation... Holly a été séduite par la grande intelligence de mon client. Le croyez-vous stupide au point de conserver son corps dans un placard? » « Cette affaire se résume à trois questions : Qui a tué Holly? Quand a-t-elle été assassinée ? Qui a mis son corps dans le coffre? », affirme-t-il. Selon l'avocat, au moins trois témoins, dont un ancien policier de Philadelphie, pensent avoir vu Holly Maddux en vie des mois après la date de son assassinat supposé. Il ajoute que des éléments matériels tendent à prouver qu'elle n'a pas été tuée dans l'appartement d'Einhorn. « Il y aurait eu du sang. Les enquêteurs n'en ont pas trouvé la moindre trace. »

Annika Flodin Einhorn, la femme de l'accusé d'origine suédoise, qui vit dans le petit village de Champagne-Mouton, en Charente, où son mari a été arrêté en juin 1997 par la police française avant d'être extradé quatre ans plus tard, a accepté lundi de répondre aux questions de CNN. « l'ai vécu quatorze ans avec Ira Einhorn et je ne l'ai jamais vu se comporter violemment... Une fois, ne supportant plus cette vie de personne traquée, je lui ai même demandé de partir. Cela l'a rendu triste... pas agressif. » Elle ne s'est pas rendue aux Etats-Unis pour témoigner car elle n'a pas obtenu de sauf-conduit et pourrait être poursuivie pour avoir aidé un fugitif. Les 12 jurés et 4 remplaçants n'ont pas pu entendre sa véritable plaidoirie. Ils sont séquestrés dans un hôtel, privés de journaux et de télévision, pour ne pas être influencés.

Eric Leser

Sur eux-mêmes, leurs parcours

antérieurs, les rebelles se font dis-

crets. Certains reconnaissent avoir

passé les deux dernières années en

exil (mais sans préciser le pays

hôte); d'autres affirment n'avoir

jamais quitté la Côte d'Ivoire. Enfin,

quelques-uns disent que, s'ils ont

abandonné Abidjan et sont montés

vers le nord du pays, au lendemain

du putsch manqué du 19 septem-

bre, c'était « pour éviter un carnage

Pendant ce temps, un peu à

l'écart, un jeune rebelle s'enflam-

me. «Je veux la victoire!», cla-

me-t-il. Le soldat qui l'accompagne

est moins exigeant. « Comment fai-

re pour aller en France? », deman-

de-t-il. C'est là qu'habite une partie

de sa famille. Il préférerait la rejoin-

■ Un « état-major tactique » de

l'armée française est arrivé, mardi

1er octobre, en Côte d'Ivoire. Com-

posé de 70 officiers de la 11e briga-

de parachutiste de Toulouse, il est

dirigé par le général Beth. Il porte

les effectifs des forces françaises

« prépositionnées » à un millier

Jean-Pierre Tuquoi

dre plutôt qu'avoir à se battre.

de civils ».

d'hommes

Les rebelles se donnent un nom : Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire

Depuis leur conquête, dimanche, d'une sous-préfecture du centre, les insurgés sont bloqués dans leur progression par l'armée française

de notre envoyé spécial Sakassou est tombée entre les mains des militaires rebelles. La sous-préfecture, située à une qua-

REPORTAGE

L'objectif final, c'est de « renverser le régime de Laurent Gbagbo », affirme un sergent

rantaine de kilomètres au sudouest de Bouaké, la seconde ville de Côte d'Ivoire, a été prise, dimanche après-midi 29 septembre. Apparemment, les affrontements n'ont pas été très violents, même si les rebelles reconnaissent qu'ils ont dû s'y reprendre à deux fois avant d'expulser les militaires loyalistes. « On n'a pas eu de perte dans nos rangs, ni de blessés », assure un sous-officier mutin. La seule victime à déplorer est civile : une fillette tuée par l'explosion d'une grenade lancée, selon des habitants, par les soldats de l'armée régulière en fuite. Six civils auraient été blessés.

La sous-préfecture est la dernière agglomération prise par les rebelles près de Bouaké, le long d'une des routes qui mène à Tiébissou et, de là, à Yamoussoukro, la capitale politique ivoirienne. Ce mardi 1^{er} octobre, la sous-préfecture a retrouvé son calme. Dans le centre-ville, non loin d'une mosquée, plusieurs centaines d'habitants entourent une poignée de rebelles descendus de Bouaké à bord de véhicules tout-terrain, récupérés dans les entreprises et chargés de mortiers et de lanceroquettes. Tous les hommes sont en uniforme, armés de kalachnikovs et, souvent, coiffés de bérets bleus. Certains sont vêtus d'un teeshirt. D'autres portent, ceint sur le front, un gri-gri en guise de protec-

La population ne paraît pas effarouchée. Les rebelles n'ont touché à rien, ni pillé quoi que ce soit. « Nous nous entendons bien avec les habitants. Ce sont nos frères. Pourquoi leur faire du mal? », dit un caporalchef qui se présente comme le nou-

UNE SITUATION BLOQUÉE



veau commandant de la place. « On a tout ce qu'il faut. L'approvisionnement en eau de Sakassou est normal. La seule chose qui manque, c'est l'essence », assure, de son côté, un civil qui fait office d'intermédiaire entre les militaires et la population.

100 km ⊢

Quelques kilomètres plus loin, une vingtaine de militaires rebelles sont installés en rase campagne. De retour d'un point d'eau, des femmes passent à proximité sans se préoccuper des hommes en uniforme. C'est la pointe extrême de l'avancée rebelle. Avant de poursuivre leur progression, les soldats attendent des ordres de chefs dont ils refusent de révéler l'identité. L'objectif final, c'est de « renverser le régime de Laurent Gbagbo », affirme un sergent, Chérif Ousmane. L'homme se présente comme le porte-parole du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), une organisation jusqu'alors inconnue mais dont les rebelles sont convaincus qu'elle va bientôt rassembler « toute la Côte d'Ivoire », même les forces loyales au président Laurent Gbagbo. Que veut le MPCI ? « On lutte pour une démocratie véritable, pour la justice et les droits de l'homme », répond le

« On est tous Ivoiriens. On ne veut pas qu'une partie de la population soit exclue de la vie politique. On veut que cesse cette xénophobie qui a fait tant de mal au pays », précise celui qui se présente comme le responsable des mutins dans la zone.

En Afrique du Sud, le fossé entre l'ANC et les syndicats se creuse

JOHANNESBURG de notre correspondante

Vêtus de tee-shirts rouges, des dizaines de milliers de manifestants ont défilé, mardi 1er octobre, dans les principales villes d'Afrique du Sud à l'appel de la centrale syndicale Cosatu, qui revendique près de 2 millions d'adhérents, et du Parti communiste sud-africain (SAPC). Objectif : dénoncer la politique de privatisation du gouvernement et le chômage croissant, qui touche 29 % de la population active.

Au premier jour de cette grève générale, qui doit se poursuivre mercredi, le bilan était controversé : selon la Cosatu, le mouvement a été suivi à 80 % dans les mines et les usines, à 15 % seulement selon le patronat sud-africain.

Mais, au-delà de son succès relatif, cette grève exacerbe la crise qui couve depuis des mois entre les trois composantes de l'alliance organique qui dirige le pays depuis 1994 : la Cosatu, le Parti communiste et le Congrès national africain (l'ANC). Après avoir lutté côte à côte pour abattre le régime d'apartheid, ces trois mouvements cohabitent au sein d'un gouvernement qui, résolument, mène une politique libérale.

D'où le caractère schizophrénique de la situation. Selon la Cosatu, le programme gouvernemental de privatisation a coûté au pays quelque 100 000 emplois, et 200 000 autres seraient menacés. Pendant ce temps, la lenteur du programme de construction de logements, l'inertie dans la redistribution des terres, l'inflation en hausse, notamment des prix des produits alimentaires, enflent la déception de tous ceux qui avaient cru que la fin de l'apartheid signifiait aussi la fin des inégalités criantes. Selon la Cosatu, la moitié de la population vit dans la pauvreté.

Mais la colère de la plus grande centrale syndicale bout sans jamais faire sauter la marmite. Ces derniers mois, ses coups de gueule contre l'ANC ont souvent été suivis de communiqués expliquant que les journalistes avaient « mal compris ». De même, au premier jour de la grève générale, la Cosatu a expliqué que le mouvement n'était pas dirigé contre le gouvernement, et surtout pas contre l'ANC, « qui reste le défenseur du peuple et des travailleurs ». Même exercice d'équilibriste au SAPC, dont le secrétaire général, Jeremy Cronin, s'est confondu en excuses publiques après avoir accusé l'ANC de dérive autoritaire.

PAS D'« ANARCHISTES »

La direction de l'ANC a jugé la grève générale « injustifiée et contreproductive » et défend le programme de privatisation. Le président Thabo Mbeki est monté au créneau, la semaine dernière, fustigeant les « gauchistes », déclarant que le parti n'avait pas pour objectif « l'instauration du socialisme ». Il a prévenu que l'ANC ne tolérerait pas d'« anarchistes dans ses rangs ». Cependant, mardi, l'ANC, tout en condamnant la grève, a autorisé ses membres appartenant aussi à la Cosatu à participer aux marches de protestation.

Aussi, la fin de l'alliance tripartite ne semble-t-elle pas arrivée. Pas question pour la Cosatu de quitter le gouvernement. Peu menacée à sa droite, l'ANC a tout à craindre d'un éclatement de cette union au profit d'une nouvelle force de gauche. Mais, souligne un conseiller du président sud-africain, l'ANC doit être vigilante: « La plus importante opposition se trouve maintenant au sein même du parti », affirme-t-il.

Fabienne Pompey

Le remplacement d'un gouverneur russe tourne à la farce électorale

La commission électorale de Krasnoïarsk est discréditée

de notre correspondante

Le gouverneur de la région de Krasnoïarsk sera Alexandre Khloponine, 36 ans, ancien directeur général du géant du nickel Norilsk Nickel. Ainsi en a décidé la Cour de la ville, mardi 1er octobre, au lendemain d'une farce qui a fait grincer les dents au Kremlin. M. Khloponine avait, certes, été élu, au second tour des élections régionales, le 22 septembre. Mais huit jours plus tard la commission électorale régionale avait annulé le scrutin, sous prétexte de fraude.

La région de Krasnoïarsk, c'est plus de quatre fois la France en superficie, avec trois millions d'habitants, au cœur de la Sibérie. Son budget est déficitaire, les arriérés de salaires s'accumulent. Pourtant, elle produit un cinquième du nickel mondial, et les deux cinquièmes du platine. Son gouverneur, Alexandre Lebed, étant mort dans un accident d'hélicoptère en avril, les électeurs ont été appelés à lui trouver un successeur en septembre.

Au second four du scrutin s'affrontaient deux candidats soutenus par des géants de l'économie russe : d'un côté, Rosprom, le groupe de l'oligarque Potanine, dont le candidat est M. Khloponine, gouverneur de la province du Taïmir, dans le grand nord, où est située la ville de Norilsk avec ses gisements de nickel; de l'autre, Roussal, le géant de l'aluminium officiellement détenu par le proche de la « Famille » Eltsinienne Roman Abramovitch et par Oleg Deripaska, dont les liens supposés avec la mafia ont empêché la présence au dernier Forum de Davos. Le candidat de Roussal (abréviation de Rousski Aluminium, qui extrait 70 % de la production nationale), est Alexandre Ouss, 47 ans, président du parlement régional.

« CRISE CARDIAQUE »

Bien que favori, M. Ouss, avec 41,81 % des voix contre 48,07 % à M. Khloponine, a dû s'incliner. Mais c'était sans compter avec la commission électorale régionale: dimanche, celle-ci annonçait l'annulation de l'élection et son report au mois de mars, en arguant de diverses fraudes (usage de fonds publics dans la campagne, tentatives d'achat de voix, pressions sur les électeurs, etc.). Le lendemain, le président de la commission, appelé à s'expliquer devant le Parlement, y

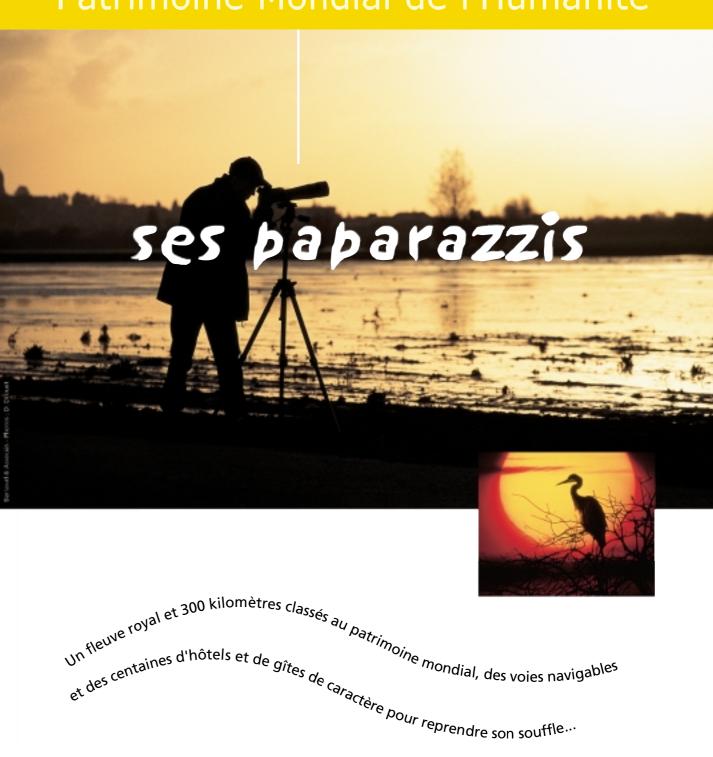
envoyait son adjoint. Lequel annoncait l'hospitalisation du président. pour cause de « crise cardiaque » un grand classique en Russie, qui permet de ne répondre à aucune convocation.

A Moscou, la nouvelle a fait scandale, tant il était clair que la commission électorale avait agi sous la pression du perdant. La commission électorale centrale a immédiatement envoyé une délégation sur place, en critiquant les méthodes de la commission locale. Tous les leaders politiques y sont allés d'un couplet sur « le discrédit des élections », la palme revenant comme d'habitude à l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski, pour lequel « le système des élections régionales ne sert plus à rien », et

« seul le président doit être élu ». Le président Vladimir Poutine a fait lui aussi allusion à la situation, en affirmant qu'« à cause des événements politiques dans certaines régions, la préparation de l'hiver pourrait s'avérer difficile ». Le message est immédiatement passé : le lendemain, la cour de Krasnoïarsk, qui avait été saisie par M. Khloponine, le confirmait au poste de gouverneur.

Marie-Pierre Subtil









LES BEAUTÉS DE L'ANJOU, DE LA TOURAINE ET DU LOIRET AU N° Vert 0 800 899 226

La France va lever l'embargo sur les viandes britanniques

Cette décision fait suite à un avis favorable de l'Agence française de sécurité sanitaire. De nouvelles mesures concernant l'étiquetage des viandes bovines devraient être annoncées

LE GOUVERNEMENT français devait annoncer, mercredi 2 octobre, la levée prochaine de l'embargo qui, depuis trois ans, vise les viandes bovines d'origine britannique considérées comme pouvant être potentiellement contaminées par le prion responsable des formes animale et humaine de la maladie de la vache folle. Assortie de certaines conditions cette décision, très attendue par Londres, devait être prise par l'Hôtel Matignon au terme du Conseil national de sécurité sanitaire. Il a réuni, mercredi, Jean-François Mattei, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées, Hervé Gaymard, ministre de l'agriculture, et Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat à la consommation.

Cette levée de l'embargo fait suite à l'avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). Le 20 septembre, elle jugeait que l'importation de ces viandes n'était plus « de nature à remettre en cause le niveau de sécurité actuellement garanti au consommateur en France » (Le Monde du 21 sep-

Le gouvernement avait alors annoncé qu'il ne prendrait sa décision qu'après une réflexion d'une dizaine de jours. Il n'a pas caché depuis un certain embarras quant à l'annonce de cette levée d'embargo et la communication à mener sur un suiet sanitaire jugé hautement sensible. En concluant pour

té les industriels de la malbouffe ».

Les consommateurs exigent la traçabilité

Les professionnels français ne craignent pas le retour de la viande bovine

britannique. Les deux principaux syndicats, la FNSEA et la Confédération

paysanne, se sont prononcés en faveur de la levée de l'embargo, en posant

des conditions, en particulier sur une traçabilité complète de la viande per-

mettant aux consommateurs d'en connaître la provenance. La Confédération paysanne a même dénoncé l'« incohérence qu'il y aurait à ne pas lever

cet embargo, alors que des viandes en provenance des pays tiers ne prati-

quant aucun dépistage de l'ESB (hors UE), alimentent dans la plus totale opaci-

L'indication de l'origine de la viande est obligatoire en grande surface et

chez les bouchers depuis le 1er janvier. Mais les exigences des professionnels

et des consommateurs portent désormais sur la restauration hors domicile

(notamment dans les cantines) et les plats cuisinés (excepté les steaks

hachés), qui ne sont pas soumis jusqu'à ce jour, à la même obligation d'éti-

la première fois, au terme d'une analyse scientifique objective, que les niveaux de risque de contamination alimentaire étaient, désormais, du même ordre de grandeur dans les deux pays, les experts français imposaient au gouvernement Raffarin de trancher. Le maintien de l'embargo, qui depuis trois ans contrevient aux dispositions communautaires, n'aurait plus résulté

DONNÉES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

C'est sur la base des différentes analyses du comité d'experts scientifiques présidé par le docteur Dominique Dormont (Commissariat à l'énergie atomique) et composé des meilleurs spécialistes français des maladies à prions que la France avait depuis 1996 - en dépit des nombreuses pressions émanant tant de Londres que de Bruxelles - toujours refusé de lever l'embargo. La position des experts français prenait en compte les données épidémiologiques de la situation du Royaume-Uni, où plus de 120 personnes ont succombé à la forme humaine de cette affection neurodégénérative.

que d'une volonté politique qui ne

pouvait plus se prévaloir d'un quel-

conque rationnel scientifique. A

l'inverse le gouvernement français

redoutait, ces derniers jours, que

l'annonce de la levée de l'embargo

n'ait immédiatement des consé-

quences négatives sur la consom-

mation des viandes bovines.

Ils avaient notamment, à plusieurs reprises, regretté que les autorités sanitaires britanniques se refusent à organiser des campagnes systématiques de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme

Présidés aujourd'hui par le professeur Marc Éloit, les experts français soulignent qu'ils disposent désormais de données plus solides qu'en 1999 pour comparer la sécurité sanitaire des viandes bovines d'origine britannique et celle des viandes consommées en France.

Pour sa part la Commission avait, en juillet dernier, demandé à la Cour de justice de l'Union européenne d'infliger au plus vite à la France une astreinte quotidienne de 158 250 euros. L'annonce par Paris de la levée prochaine de l'embargo devrait être suivie de nouvelles mesures concernant l'étiquetage des viandes bovines proposées aux consommateurs français.

Jean-Yves Nau

Valéry Giscard d'Estaing exhorte la Convention à avancer avec pragmatisme

quetage précis.

BRUXELLES

de notre bureau européen «Il ne s'agit pas de choisir entre Monnet et Metternich »: plus de six mois après son lancement, la Convention sur l'avenir de l'Europe, présidée par Valéry Giscard d'Estaing, entre dans le vif du sujet. La phase d'écoute est achevée. et les choses se décantent lentement.

Nul ne conteste plus, y compris les Britanniques, que la mission de la Convention soit de rédiger une Constitution pour l'Europe. Chacun l'a compris, qui rédige son propre projet, à l'image du français Robert Badinter, du chrétien démocrate allemand Elmar Brok ou du libéral Britannique Andrew Duff, auxquels s'ajoutent des dizaines de contributions qui arrivent sur le bureau de la Convention.

Si le débat se focalise sur la future répartition des pouvoirs en Europe, Valéry Giscard d'Estaing, lui, persiste à retarder l'examen de ces querelinstitutionnelles. Celles-ci devront être « traitées au stade final des travaux de la Convention », entendait réaffirmer l'ancien président français lors d'un discours prononcé à Bruges, mercredi 2 octobre, car, estime-t-il, il s'agit de « la clé de voûte qu'il faut poser en der-

Pour l'heure, il convient d'avancer sans bloquer. D'ici la fin du mois, le présidium de la Convention

présentera un caneva de Constitution, composée des grandes têtes de chapitres. Cette Constitution devrait être composée de deux parties, l'une décrivant la future architecture institutionnelle, la seconde détaillant les politiques que suivra l'Union. Progressivement, les para-

Il persiste à retarder l'examen de la future répartition des pouvoirs en Europe

graphes seront remplis par les Conventionnels. Ceux-ci se fonderont sur les résultats des groupes de travail mis en place pour plancher sur une dizaine de dossiers décisifs : rôle des Parlements nationaux, droits fondamentaux, gouvernance économique, action extérieure, défense, simplification des traités, personnalité juridique de l'Union, subsidiarité, justice et sécurité.

Ces dix groupes auront achevé leurs travaux à la fin de l'année. Deux d'entre eux présenteront leurs conclusions à la Convention dès la séance plénière des 3 et 4 octobre : sur la subsidiarité et la personnalité juridique de la future Union. Sous une apparence rébarbative, cette question est décisive : la fusion des différents traités européens (Euratom, Traité de Rome, acte unique, ajouts de Maastricht et d'Amsterdam qui ont créé la politique extérieure et de sécurité commune et la coopération pénale) doit ouvrir la voie à la Constitution.

La méthode choisie par M. Giscard d'Estaing vise à éviter tout blocage et sortir de la querelle qui oppose les partisans du renforcement de la Commission et d'un système à tendance fédérale, à ceux qui veulent maintenir une forte dose de coopération intergouvernementale en privilégiant le rôle du Conseil. A Bruges, le président a renvoyé les deux partis dos à dos : « Il ne s'agit pas de marquer sa préférence pour la méthode communautaire contre la coopération intergouverne-

mentale. Il ne s'agit pas de choisir entre Monnet et Metternich », estime-t-il. Il a appelé à son secours Jean Monnet, porte étendard de la méthode communautaire, mais qui connaissait les limites de son système. Le père de l'Europe, cité par M. Giscrad d'Estaing, expliquait luimême dans ses mémoires que le système inventé avec le traité de Rome « s'arrêterait aux limites où commence le pouvoir politique. Là, il faudrait à nouveau inventer ». L'Europe en est là, avec l'élargissement qui sonne « la fin du système d'aprèsguerre », estime M. Giscard d'Estaing: « Il nous faut être aussi innovateurs et pragmatiques que Monnet et sa génération l'ont été à leur épo-

Pour ne pas rester uniquement dans ces querelles d'eurocrates et

intéresser les Européens au travail rébarbatif de la Convention, M. Giscard d'Estaing a lancé quelques questions grands publics : qui incarnera l'Union rénovée – c'est-à-dire qui sera son président – et comment s'appellera-t-elle: Communauté européenne, Union européenne, Europe unie ou Etats-Unis d'Europe? « Cette question n'est pas futile, car le nom a une force symbolique, en permettant à chaque citoyen d'identifier la nature et l'ambition du projet européen », a estimé VGE, estimant qu'il « serait intéressant de connaître le sentiment des Européens en particulier des jeunes européens sur cette question, avant de faire débattre sur cette question la Conven-

Arnaud Leparmentier

Un rôle accru pour les Parlements des Etats

Les conventionnels veulent mieux intégrer les élus nationaux dans l'UE

BRUXELLES

de notre bureau européen

Parlements nationaux devraient avoir à l'avenir leur mot à dire sur l'élaboration des lois européennes pour vérifier qu'elles respectent le principe de subsidiarité. C'est la proposition faite par le groupe de travail de la Convention présidé par l'eurodéputé espagnol Mendez de Vigo qui planchait sur la subsidiarité. Ce mot barbare, inscrit dans le traité de Maastricht, signifie que l'Union n'a à légiférer que si elle est réellement en mesure d'agir plus efficacement que les Etats membres. Dans la bouche d'un Britannique ou des représentants des Länder allemands, il a un sens très clair : que Bruxelles ne se mêle pas de tout régir dans la vie des Européens.

Valéry Giscard d'Estaing a qualifié cette proposition d'« innovation majeure »: « En impliquant davantage les Parlements nationaux, ce sera une avancée de l'intégration européenne », a-t-il dit, rappelant que « dans un système de bientôt 25 Etats membres avec près de 450 millions d'habitants, l'action politique ne peut pas et ne doit pas être centralisée ».

Il y avait un risque que la Convention se transforme en un exercice destiné à couper les ailes de Bruxelles, mais le groupe de M. Mendez de Vigo aboutit à des propositions mesurées: à l'avenir, toute proposition législative présentée par la Commission devra comporter une fiche « subsidiarité », expliquant comment ce principe est respecté. Les Parlements nationaux auront un délai de six semaines pour émettre leur avis sur la loi européenne en préparation. Si un tiers de ces Parlements estime que le principe de subsidiarité est violé, la Commission devra réexaminer sa proposition. Mais les Parlements ne disposeront pas de droit de veto. Une fois que la loi européenne aura été adoptée, ils auront possibilité d'attaquer celle-ci devant la cour de justice de Luxembourg pour non-respect de la subsidiarité.

Cette possibilité n'a pas été donnée aux régions à compétences législatives européennes, comme les Länder allemands, qui ne pourront agir qu'ensemble, via le Bundesrat, la chambre fédérale des Länder. Le rapport, qui satisfait les Français, n'alourdit pas la machine communautaire. Il ne prévoit pas de créer une nouvelle institution, composée de Parlementaires européens et nationaux, comme le souhaitaient par exemple les Britanniques, pour contrôler la subsidiarité des décisions. Les Parlements nationaux s'en chargeront ex ante, la Cour de Luxembourg ex post.

UNE PERSONNALITÉ JURIDIQUE

Le deuxième groupe de travail, présidé par l'ancien président du conseil italien Giuliano Amato, a planché sur la personnalité juridique de l'Union. Jusqu'à présent, le Traité sur la communauté européenne (TCE), qui régit le marché unique depuis le traité de Rome, a la personnalité juridique, mais celui sur l'Union européenne (TUE), qui régit depuis Maastricht la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la coopération pénale, en est dépourvue. Le groupe de travail veut fusionner les traités TCE et TUE et obtenir une personnalité juridique unique pour l'Europe: l'Union pourrait alors signer des traités, agir en justice,

internationale, engager sa responsabilité en sortant du flou actuel.

Cette fusion est un préalable pour une Constitution. Elle suscite des réticences plus ou moins avouées. La France et la Grande-Bretagne veulent préserver une structure de décision spécifique pour la PESC et la coopération pénale - où le rôle de la Commission et du Parlement est quasi

Mais, affirme le groupe Amato, « le groupe de travail a conclu que ni la fusion des personnalités juridiques ni la fusion des traités n'ont en soi d'incidence sur cette structure ». Surtout, la création d'une personnalité juridique va lever des obstacles techniques et augmenter la pression pour que l'Europe ait une représentation unique dans les instances internationales, comme le Fonds monétaire international ou les Nations unies. Ce qui est en jeu, à terme, c'est le siège au Conseil de sécurité de l'ONU ou la possibilité - devenue très illusoire - de faire cavalier seul sur la scène internationale. A Bruge, M. Giscard d'Estaing est passé à la question suivante: « Qui incarnera cette personnalité juridique? », a-t-il demandé, alors qu'il plaide depuis longtemps pour la création d'un président de l'Union.

Liège, première école vétérinaire française

BRUXELLES de notre correspondant

L'université de Liège est devenue la principale école vétérinaire... de France: sur les quelque 1 900 étudiants qui peuplent aujourd'hui les amphis bondés, les deux-tiers des candidats viennent de l'hexagone. Cette proportion s'élève même à 75 % pour les trois premières années du cycle, qui se déroule sur six ans au total. Cette situation crée un chaos administratif et pédagogique et risque, selon les dirigeants de l'université wallonne, d'entraîner une formation de mauvaise qualité.

Les étudiants belges, eux, n'hésitent plus à critiquer cette présence massive. « Des étudiants se plaignent, c'est vrai, mais on ne peut parler d'un sentiment antifrançais », affirme Pierre Lekeux, le doyen de la faculté. « On n'en vient pas aux mains, mais l'ambiance est tendue », avoue une étudiante.

« RIGIDITÉ ! DOGMATISME ! »

La pléthore d'inscrits venus de France s'explique par le fait que la Belgique est, en Europe, le seul pays qui ne contingente pas l'accès aux études en sciences vétérinaires. Estimant que les subventions octroyées par les pouvoirs publics justifient un accès sans limite et soucieuse de la démocratisation de l'université, la ministre socialiste Françoise Dupuis s'est opposée jusqu'ici à l'idée d'un numerus clausus.

« Rigidité! Dogmatisme! » répliquent les dirigeants de Liège, pour lesquels l'attitude de la ministre favorise, au contraire, l'iniquité.

Parce que les étudiants inscrits dans la seule université francophone belge dispensant un cycle complet sont lésés. Parce que le coût élevé d'une formation à l'étranger ne peut être assumé que par les plus riches des étudiants français. Et même ces derniers redoutent désormais la pire des sanctions, celle de ne pouvoir exercer leur futur métier. Soucieux d'éviter l'arrivée sur le marché d'un trop grand nombre de praticiens formés en Belgique, le ministère francais de l'Agriculture leur réclame désormais, outre leur diplôme, un « mandat sanitaire », obtenu après une formation complémentaire et un examen, accessible à un nombre réduit de candidats.

«Les jeunes qui retournent en France risquent tout bonnement de devenir des infirmiers de luxe, qui ne pourront pratiquer des expertises ou intervenir dans les fermes », explique Pierre Lekeux. Les jeunes Belges redoutent, quant à eux, qu'étant donné le manque de place pour les « vétés » en France, leurs collègues tentent de rester dans le royaume ou s'emparent des quelques places qu'ils lorgnaient dans les zones rurales françaises, souvent délaissées jusqu'ici.

Las des parkings surchargés, des labos inaccessibles et du manque d'animaux à soigner (« On est cinq ou six pour castrer un chat », racontent certains), étudiants, professeurs et direction de l'université se sont fédérés pour introduire un recours judiciaire contre la ministre Françoise Dupuis. Ils estiment que la surpopulation de la faculté les pénalise. L'affaire sera examinée le mois prochain et, d'ici là, espère Pierre Lekeux, le monde politique belge aura dégagé une solution, comme l'instauration d'un quota d'étrangers admissibles ou d'une filière parallèle pour les non-Belges. A moins que d'ici là, Liège perde la reconnaissance européenne de son diplôme.

Ar. Le.

Jean-Pierre Stroobants







FRANCE

Jean-Pierre Raffarin affronte le premier MOUVE-**MENT SOCIAL** depuis sa nomination à Matignon. Les syndicats d'EDF-GDF organisent, jeudi 3 octobre, une journée d'action et une manifestation nationale, à

Paris, pour la **DÉFENSE DU STATUT** de l'entreprise publique. Ils devaient être rejoints par des délégations de France Télécom, de La Poste et de la SNCF. Les syndicats s'inquiètent des menaces qui

selon eux pèsent sur le service public. A Matignon, et surtout à l'Elysée, le souvenir des GRÈVES DE 1995 est dans toutes les têtes. L'entourage de M. Raffarin assure que le gouvernement saura éviter la contagion sociale en traitant les problèmes entreprise par entreprise. Les acteurs du mouvement de 1995 – **SYNDICA**-LISTES, INTELLECTUELS ET POLITIQUES - se mobilisent contre la « marchandisation du secteur public ».

Le gouvernement face à la mobilisation dans le secteur public

Les syndicats d'EDF-GDF organisent, jeudi 3 octobre, une journée d'action et de mobilisation. Ces manifestations, auxquelles devaient se joindre des délégations d'autres entreprises publiques, constituent un test pour Jean-Pierre Raffarin qui entend éviter la contagion sociale

CERTAINS en rêvent, d'autres en font des cauchemars. L'ombre du mouvement social de l'automne 1995 plane sur la manifestation du 3 octobre, qui devrait rassembler, jeudi à Paris, de Nation à Richelieu-Drouot, plusieurs dizaines de milliers de personnes pour la défense du service public. Initialement limité aux électriciens et aux gaziers, le cortège accueillera aussi des salariés d'Air France, de la RATP, des cheminots, des postiers, des agents des finances, des militants de SUD. La CGT, majoritaire à EDF-GDF, s'attend à une mobilisation « excep-

Cette manifestation unitaire est la première de ce qui pourrait être une longue série dans le secteur public. Les syndicats d'enseignants appellent, en effet, à une journée de grève, le 17 octobre, et les cheminots sont invités à se mobiliser le 26 novembre. Quant aux sept fédérations syndicales de fonctionnaires, elles ont adressé une mise en garde au gouvernement. « En l'ab-

Les enjeux des grandes entreprises

- EDF-GDF : les deux entreprises énergétiques doivent régler le problème du financement de leurs retraites avant d'envisager une ouverture minoritaire de leur capital.
- SNCF : la compagnie, qui a doublé ses pertes cette année, est sommée par le gouvernement de réduire le nombre de conflits sociaux et de se pencher sur la question du service minimum en cas de grève.
- La Poste : le nouveau président, Jean-Paul Bailly, doit préparer le service public postal à l'ouverture totale à la concurrence, prévue par Bruxelles entre 2006 et 2009. • France Télécom : le successeur
- de Michel Bon, Thierry Breton, devra trouver des solutions pour réduire l'endettement (70 milliards d'euros) sans ouvrir davantage le capital, contrôlé par l'Etat à 53 %.

sence de mesures significatives allant dans le sens de l'attente des personnels et des besoins du service public, il porterait la responsabilité de con*flits majeurs »*, préviennent-elles.

Pour le gouvernement, confronté aux tensions internationales et à la dégradation de la conjoncture et de l'emploi, c'est bien d'une première épreuve de force qu'il s'agit. Le secteur public a toujours été socialement sensible en France. Il pourrait l'être d'autant plus que le ministre des affaires sociales, François Fillon, vient d'annoncer, dans un entretien aux Echos du 2 octobre, que la « négociation globale » sur la réforme des retraites du secteur privé et de la fonction publique s'ouvrirait « avant la fin février 2003 ». Or c'est cette question qui avait mis le feu aux poudres il y a sept ans.

Officiellement, Jean-Pierre Raffarin assure ne pas entretenir de psychose sur l'automne 1995. « Ai-je l'air d'un psychosé? », a-t-il lancé sur France 2, le 26 septembre. « Raffarin, c'est l'anti-Juppé. Il a médité toutes les leçons de l'échec de son prédécesseur », dit un de ses ministres. A l'Elysée, on n'est pas en reste. « Dans l'entourage de Jacques Chirac, on est encore plus marqué par ce souvenir qu'à Matignon », souligne Jacques Barrot.

Réfutant toute « similitude » avec 1995, le président du groupe UMP de l'Assemblée invite à « ne pas faire dire » à la manifestation de jeudi « plus que ce qu'elle signifie ». Les élus de l'aile la plus libérale de la majorité se retiennent de critiquer la prudence du gouvernement, mais prennent date. « Le souvenir de 1995 est prégnant, pour l'instant il n'est pas paralysant », juge Hervé Novelli, député (UMP) d'Indre-et-Loire. Son collègue du Morbihan, François Goulard, évoque « l'impatience de l'électorat s'il y avait une absence de réforme ».

Le gouvernement cherche à déminer le terrain social. Si le ministre délégué au budget, Alain Lambert, a jugé «indispensable» l'ouverture du capital des derniers grands groupes publics, ses collègues ont évité de jeter de l'huile sur le feu. La ministre déléguée à l'industrie, Nicole Fontaine, recevra les syndicats d'EDF et de GDF, jeudi 3 octobre, à Bercy, dans le cadre des entretiens prévus sur ce dossier avec son ministre de tutelle, Francis Mer. Elle a tenu à préciser, dans le Journal du Dimanche du 29 septembre, que le président d'EDF, François Roussely, sur lequel circulent des rumeurs de départ, « avait toute la confiance du gouverne-

Matignon se rassure en pointant la diversité des entreprises publiques. « Qu'y a-t-il de commun entre la SNCF, confrontée au ralentissement de la croissance, la RATP, qui vient de perdre un PDG charismatique, ou encore France Télécom? », s'interroge un collaborateur du premier ministre, esquissant en creux une stratégie possible : traiter ces sociétés au cas par cas pour éviter que l'ensemble du secteur ne s'em-

C'est aussi la crainte de certaines

confédérations, qui ne veulent pas assister à la renaissance des coordinations à l'approche des prud'homales. Marc Blondel (FO) a indiqué, dès le 30 septembre, qu'il n'était pas favorable à « une manifestation massive », le 3 octobre, et

La manifestation du 3 octobre pourrait être la première d'une longue série

qu'il souhaitait circonscrire le défilé aux problèmes d'EDF-GDF. Dans un entretien publié, mercredi 2 octobre, par La Voix du Nord, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, espère que la manifestation des électriciens et des gaziers fera « réfléchir le gouvernement sur le sens de son action ». Mais, la veille, sur RTL, il avait précisé qu'il ne voyait pas là « un troisième tour social... »

Le principe de cette manifestation unitaire avait été arrêté au printemps. Les syndicats d'EDF-GDF entendaient alors pointer les carences du dialogue social dans ces deux entreprises en pleine mutation. Ce mot d'ordre originel a vieilli. Même si les apparences seront sauves : le carré de tête du cortège, dans lequel sont attendus Bernard Thibault, Michel Jalmain, le numéro deux de la CFDT, et Marc Blondel, défilera sous une banderole aux couleurs des électriciens, des gaziers et des usagers, avec un slogan « Statut, service public, retraite : nos droits sont les

Mais les tentatives de récupérations politiques sont légion. Alain Bocquet, président du groupe PCF de l'Assemblée, voit dans la journée du 3 octobre « un bon carburant » pour le PCF. Olivier Besancenot, porte-parole de la LCR, pense qu'elle « sera un premier avertissement pour la droite, un premier encouragement pour tous ceux qui (...) veulent poser un choix de civilisa-

Pour le gouvernement, toutefois, l'incertitude la plus forte concerne l'attitude des salariés des entreprises publiques. Les contradictions entre la libéralisation du secteur de l'énergie et le service public, les incertitudes sur le projet industriel et social d'EDF et de GDF, les difficultés de la SNCF ou la déconfiture de France Télécom, dont les salariés, actionnaires à 80 %, ont des raisons de se sentir floués, peuvent peser lourd dans la balance. En appelant à une mobilisation de grande ampleur, les centrales syndicales espèrent aussi canaliser leurs troupes. Mais elles savent, surtout depuis les grèves de 1986 et de 1995, qu'elles peuvent à tout moment être débordées par leur

Claire Guélaud et Jean-Baptiste de Montvalon

Les anciens du mouvement de 1995 réactivent leurs réseaux

ELLE trotte dans les têtes, court les réunions... Cette « manif » du jeudi 3 octobre est devenue, en l'espace de quelques semaines, le point de ralliement de la gauche sociale et politique. Côté social, des réseaux se sont réactivés. Nombreux sont les acteurs de 1995 qui se retrouvent désormais dans un collectif « service public : la solidarité face au marché », sorte de passerelle informelle entre plusieurs fédérations CGT – notamment celle de l'énergie, qui y est la plus engagée –, la FGTE-CFDT et les SUD, auxquels se sont joints Attac, la Confédération paysanne et les mouvements de chômeurs. La Fondation Copernic y joue un rôle moteur : elle a parrainé un appel « pour le service public » lancé en avril par Olivier Frachon (CGT énergie), à l'origine de ce collectif. Parallèlement, des intellectuels oubliés,

après s'être beaucoup dépensés sur le front de l'hiver 1995, font leur réapparition. Le sociologue Pierre Cours-Salies ou le politologue Michel Vakaloulis, ont repris du service. Colloques et réunions se multiplient. Mercredi 2 octobre, c'est autour de la centrale enseignante FSU d'organiser des rencontres sur le service public. « C'est le premier rendez-vous de la rentrée. Il peut donner un climat autre que le climat glauque qui règne actuellement. On n'en est pas au "Tous ensemble" de 1995, mais on sent bien que si un secteur partait, il aurait de fortes chances d'être suivi », commente Annick Coupé, du Groupe des Dix.

Mais la grande nouveauté, depuis 1995, c'est que la dénonciation de la « marchandisation du secteur public » est sortie du strict champ syndical pour devenir l'un des thèmes phares du mouvement antimondialisation. La campagne menée par cette mouvance contre l'AGCS (Accord général sur le commerce des services), qui prévoit d'ici 2005 d'ouvrir plus largement à la concurrence les secteurs de la santé, la culture, l'éducation, les transports, l'environnement, les services postaux, à servi de détonateur. Qu'il s'agisse des collectifs locaux d'Attac ou de ceux des « Amis du "Monde diplomatique" », on ne compte plus les réunions itinérantes organisées autour de la question des services publics. Et c'est en cohérence qu'Attac a apporté son soutien au défilé du 3 octobre.

Côté gauche politique, cette question est

redevenue un marqueur fort. C'est l'un des thèmes sur lesquels la gauche « antilibérale » entend se distinguer de ce qu'elle appelle les « sociaux-libéraux ». A Argelès, les socialistes Henri Emmannuelli et Jean-Luc Mélenchon ont ainsi invité leurs troupes à participer au défilé du 3 octobre. Mardi, le Mouvement des jeunes socialistes leur emboîtait le pas. Dans la soirée, le bureau national du PS se déclarait « solidaire » des électriciens en dénonçant « l'offensive libérale du gouvernement ». Les Verts ont également apporté leur soutien.

La secrétaire nationale du PCF, Marie George Buffet, a annoncé sa présence. « On sent une volonté de tout privatiser, d'ouvrir tout ce qui est intérêt général au marché », dénonce-t-elle. La LCR pousse aussi les feux. Olivier Besancenot sera du défilé. « C'est le même adversaire qu'en 1995, mais en pire », renchérit Alain Krivine. Pour ces formations, la manifestation du 3 octobre doit préfigurer un mouvement de type 1995, et il faut absolument être sur la

Caroline Monnot

Denis Cohen, secrétaire général de la Fédération nationale mines-énergie de la CGT

« Les attentes qui ont mené à l'éviction de Jospin demeurent »

L'ENTRETIEN que nous publions a été relu et amendé par M. Cohen.

D'autres services publics vont se joindre à la journée d'action des salariés des industries électriques et gazières (IEG), jeudi. Cela risque-t-il de brouiller votre message spécifique ?

Nous nous attendons à une mobilisation sans précédent des électriciens et des gaziers. Que d'autres manifestent avec nous pour le service public ne nous gêne pas, mais nous ne sommes ni dans une journée d'action coordonnée, ni dans un « troisième tour social ».

MM. Chirac et Raffarin ont donné des garanties aux salariés des IEG, notamment sur le régime spécial de retraite. Est-ce de nature à calmer le jeu?

Ce gouvernement recherche la concertation, car il craint un nouvel « automne 1995 ». Les attentes sociales qui ont mené à l'éviction de Jospin demeurent. La question de la retraite est essentielle. Nous souhaitons préserver notre régime spécifique, dont je rappelle qu'il concerne aussi bien des salariés du public que du privé, l'étendre à tous les opérateurs du secteur, et le maintenir pour les générations futures. Pour autant, cela ne répond pas à l'ensemble de nos revendications. Il reste un énorme chantier social et industriel pour renforcer le service public dans un contexte de concurrence.

L'ouverture du capital d'EDF et de GDF, prônée par la droite, est-elle un « casus belli » pour les salariés ?

Nous y sommes naturellement opposés. Mais la question n'est



pas à l'ordre du jour. Quand nous aurons traité toutes les questions sociales et industrielles qui se posent, il sera temps de réfléchir au statut des entreprises. Les Français ont fait le choix du service public à la française, c'est-à-dire un statut pour les salariés et l'égalité de traitement pour les usagers. Ce choix est actuellement assuré par une entreprise publique intégrée, qui est pour nous un optimum économique. Assurer ce choix dans le cadre de la libéralisation nécessite un travail gigantesque qui n'a pas été fait. On en est encore à chercher des solutions pour assurer la retraite des salariés, et on nous dit qu'il faut aller en Bourse! Vous connaissez beaucoup de Français qui seraient prêts à laisser les centrales nucléaires tomber sous la coupe de fonds de pension américains?

Les Français souhaitent-ils pour autant que le service public ne soit assuré que par des entreprises publiques à 100 % ?

Non, bien sûr. Sur le million de

questionnaires envoyés par EDF l'an dernier, on a vu ce que souhaitent les Français: une meilleure qualité de service, le respect de l'environnement, l'égalité de traitement et une électricité moins chère. C'est sur ces bases qu'il faut travailler. Réaffirmer le choix du nucléaire, notamment, est essentiel: il faut élargir le statut des IEG aux salariés du nucléaire et lancer la construction d'un réacteur EPR.

Une fusion EDF-GDF, que vous souhaitez, aurait-elle des chances d'obtenir le feu vert de la Commission européenne?

Pourquoi ne pas lui demander? J'ai vu Bruxelles refuser des fusions, mais jamais exiger d'une entreprise qu'elle se scinde. EDF et Gaz de France sont des entreprises siamoises, elles ont deux têtes, mais un corps commun. Les séparer, c'est risquer de conduire l'une des deux à la mort. 80 000 salariés travaillent pour EDF-GDF Services. Demandez aux élus locaux, v compris de droite, ce qu'ils pensent de la séparation d'EDF-GDF pour le service public de proximité. Le plus fou, c'est qu'on voit EDF affirmer qu'il a besoin d'un opérateur gazier, et Gaz de France déclarer qu'il cherche à s'allier avec un électricien!

Le dossier de privatisation de Gaz de France apparaît pourtant très avancé.

Pierre Gadonneix [le PDG de Gaz de France] vient de dire pour la quatrième fois qu'il voulait ouvrir le capital de GDF. Il l'avait déjà dit sous Jospin. Ce sera son quatrième carton rouge! En ouvrant le capital de Gaz de France, on ouvre de facto celui d'EDF. La vraie question est : que restera-t-il de GDF après la transposition des directives européennes?

EDF a décrété l'austérité pour éviter des pertes. Craignez-vous des conséquences sociales?

La masse salariale, à EDF, c'est 16 % des coûts. Arrêter d'emm... les salariés au boulot, ca ne coûte rien! La campagne qui est faite sur la situation financière d'EDF n'est pas juste. Ce qui plombe ses comptes, ce sont avant tout les obligations d'achat indues que les gouvernements successifs font peser sur l'entreprise, pour la cogénération ou l'énergie éolienne.

Les investissements en Amérique du Sud doivent-ils être remis en cause?

Moi, je manifeste en France quand une entreprise étrangère en difficulté se retire après avoir gagné beaucoup d'argent, comme Marks & Spencer. Je ne voudrais pas que demain, les salariés argentins manifestent contre EDF pour les mêmes raisons.

Le gouvernement vient de réaffirmer son soutien à M. Roussely, cela vous rassure?

Les hommes et les femmes de l'entreprise ont besoin de calme, de temps, de stabilité. M. Roussely a un mandat qui court jusqu'en 2004, on n'a pas besoin de changer de président en cours de route.

Et vous-même, vous êtes là jusqu'à quand?

Après quatorze ans à la tête de la fédération, je ne serai pas candidat à ma succession, lors de notre congrès, en mai 2003.

> Propos recueillis par Pascal Galinier

Les agents de l'Etat s'inquiètent des projets de décentralisation

LES AGENTS de l'Etat veulent aussi faire entendre leur voix. Lundi 30 septembre, le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, Jean-Paul Delevoye, a débuté une série de rencontres bilatérales avec les syndicats de fonctionnaires. Le même jour, les sept fédérations syndicales (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, UNSA) se sont réunies, à l'initiative de la CGT, pour tenter de mettre au point un communiqué commun à l'attention du gouvernement, faisant part de leurs vives préoccupations sur trois grands sujets : les salaires, l'emploi, et la décentralisation.

Certes, après avoir laissé planer le doute, Jean-Pierre Raffarin a décidé de mettre en œuvre les décisions unilatérales du gouvernement Jospin d'augmenter de 0,7 % le traitement des fonctionnaires au décembre. Les syndicats n'avaient pas caché que le non respect de cet engagement serait un « casus belli ». Si le gouvernement a évité un conflit, pour eux, le compte n'y est toujours pas : la revalorisation de décembre n'assurera pas le maintien du pouvoir d'achat sur l'année 2002, estiment-ils, appelant le gouvernement à engager rapidement des négociations salariales, sans attendre la fin du premier semestre 2003, comme l'a laissé entendre M. Delevove.

Alors que va s'engager le débat parlementaire sur le projet de loi de finances pour 2003, les syndicats veulent aussi mettre en garde le gouvernement contre les risques de dysfonctionnement des services que pourraient engendrer les réductions de postes prévues. Réductions qui sont en réalité, selon eux,

supérieures à celles affichées dans le budget. Au-delà des suppressions annoncées, les syndicats s'in-

positif emplois-jeunes. Enfin, les organisations syndicales s'inquiètent vivement de ne pas être associées au chantier de la décentralisation. Ils déplorent l'absence de réflexion sur l'évolution du périmètre d'intervention de l'Etat, le rôle et les missions des services publics et le devenir des personnels. Certains s'étonnent d'ailleurs que le ministre de la fonction publique ne fasse pas partie du comité de pilotage des Assises des libertés locales, chargées, dans chaque région d'ouvrir le débat sur la décentralisation.

AGIR DÈS MAINTENANT

Si l'ensemble des fédérations de fonctionnaires partagent ces préoccupations, toutes ne sont pas prêtes à interpeller le gouvernement dès aujourd'hui. La CGC, qui devait rencontrer M. Delevove mercredi 2 octobre, restait, mardi, réservée à l'idée d'adresser un communiqué au gouvernement avant que celuici n'ait « abattu ses cartes ». Les six autres fédérations, cependant, semblaient, elles, résolues à agir dès maintenant. Le communiqué qu'elles pourraient adresser, dès aujourd'hui, au gouvernement se veut un signal d'alerte. Si les fédérations n'ont encore décidé d'aucune mobilisation, elles sont convenues de se revoir afin d'examiner les réponses apportées par le gouvernement et de décider, le cas échéant, d'actions

Laetitia Van Eeckhout

Les citoyens sollicitent de plus en plus l'intervention du médiateur de la République

Les demandes ont augmenté de 8 % en 2001

LE DERNIER RAPPORT du médiateur de la République, Bernard Stasi, rendu public mercredi 2 octobre, souligne une fois de plus les dysfonctionnements du service public et leurs effets pénalisants pour les usagers. Chargé d'aider les citoyens à résoudre à l'amiable les conflits qu'ils peuvent connaître avec l'administration, le médiateur et ses délégués sur le territoire ont été saisis, en 2001, de 58 591 affaires, soit une augmentation de 8,3 % par rapport à 2001.

Cette progression résulte pour partie du renforcement du réseau de délégués. 123 en 2000, ils sont aujourd'hui 232 à tenir des permanences, soit dans les préfectures départementales, soit dans des structures de proximité de quartiers en difficulté.

Un geste pour des étudiants à l'étranger

Illustration de l'utilité du médiateur de la République, Bernard Stasi a obtenu que les étudiants de 3° cycle menant des recherches à l'étranger puissent désormais, s'ils remplissent les conditions, cotiser volontairement à l'assurancevieillesse auprès de la Caisse de Sécurité sociale des Français de l'étranger (CFE).

M. Stasi avait été saisi du cas d'un étudiant préparant une thèse dans une université écossaise, qui lui versait une allocation. Affilié à la CFE pour l'assurance-maladie, il avait aussi demandé à cotiser volontairement au régime de retraite de la Sécurité sociale afin que cette période de travail de plusieurs années lui ouvre des droits à pension. La Caisse des Français de l'étranger le lui avait refusé en raison de son statut d'étudiant. Le médiateur a constaté que celui-ci effectuait un véritable travail et que le montant de son allocation était plus élevé que celui d'une simple bourse d'études, ce qui permettait de penser qu'elle contenait une part de rémunération pouvant être soumise à cotisation.

La progression des affaires reçues reflète aussi les difficultés des citoyens face à la complexité des dispositifs législatifs et réglementaires. Si les sollicitations ne nécessitent pas toutes une médiation, elles conduisent souvent les délégués à jouer un rôle d'écoute ou d'orientation vers les interlocuteurs compétents.

Sur l'ensemble des réclamations reçues en 2001, 49 % étaient du domaine de compétence du médiateur. Et 28 % d'entre elles ont justifié une intervention, parce qu'elles révélaient effectivement un « dysfonctionnement » de l'administration (erreur manifeste, retard abusif, refus d'information...) ou qu'el-

LE MONDE diplomatique

NUMÉRO D'OCTOBRE 2002

En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

les pointaient une situation « inéquitable » née de l'application d'un texte législatif ou réglementaire aux conséquences « insupportables et manifestement disproportionnées »

Telle était la situation d'un salarié, appelé « M. D. », qui, après une période de chômage indemnisée par les Assedic, a repris une activité dans un commerce de restauration rapide l'obligeant à changer de régime d'affiliation et à s'inscrire à la chambre des métiers en qualité d'artisan. A peine un an plus tard, l'entreprise artisanale ayant périclité, M. D. a été réadmis à l'assurance-chômage des salariés, mais, lorsqu'il a présenté une incapacité de travail justifiant sa mise en invalidité, ni le régime général de la Sécurité sociale des salariés ni le régime des artisans (la Cancava) ne s'estimaient compétents pour prendre en charge sa pension d'invalidité. A la date de la constatation de son invalidité, M. D. relevait encore du régime des non-salariés.

RÔLE PRÉVENTIF

Il a fallu l'intervention du médiateur pour que la Cancava finisse par accepter de prendre à sa charge la pension d'invalidité. Reste que M. D. perçoit une invalidité plus faible que celle à laquelle il aurait pu prétendre s'il avait relevé, durant toute sa carrière professionnelle, du régime général. Celle versée par la Cancava est, elle, calculée en ne tenant compte que des revenus professionnels perçus durant la courte affiliation au régime artisanal.

Illustrant les difficultés des demandeurs d'emploi indemnisés qui reprennent une activité les contraignant à changer de régime d'affiliation, cette affaire a conduit le médiateur de la République à proposer une réforme des textes régissant le calcul des pensions d'invalidité. Celle-ci vise à une prise en charge des pensions par les différents régimes auxquels l'assuré a successivement cotisé, au prorata de ses durées respectives d'affilia-

Le médiateur exerce aussi un rôle préventif. Il peut ainsi proposer des réformes de textes de loi dont l'application lui paraît engendrer des situations inéquitables ou suggérer des mesures susceptibles de remédier à un dysfonctionnement récurrent d'un service public.

Parmi les onze propositions formulées en 2001, l'une vise à réduire le montant de la redevance audiovisuelle pour les sourds et malentendants. Une proposition qui va dans le sens d'une meilleure insertion des handicapés – l'une des trois priorités de Jacques Chirac pour son quinquennat.

Laetitia Van Eeckhout

Jean-Pierre Raffarin et ses ministres ont effectué une rentrée sans heurts devant les députés

Lors de la première séance de questions, mardi 1^{er} octobre, le groupe UDF s'est posé en soutien critique du gouvernement ; le PS s'est refusé à toute attaque frontale

« UNE QUESTION comme ça, synthétique, boum, boum, boum, c'était bon. Une comme ça par séance, et ce sera bien. » Le député (UDF) du Loir-et-Cher, Maurice Leroy, s'est félicité, mardi 1er octobre, et ses collègues centristes avec lui, de l'entame de la session parlementaire 2002-2003. A peine un quart d'heure s'était-il écoulé, dans la première séance de questions au gouvernement, que le président du groupe UDF, Hervé Morin (Eure), campait, au travers d'une question sur le projet de budget 2003, la stratégie de poil à gratter dans laquelle entendent se situer, au Parlement, les partisans de François Bayrou.

«La volonté n'était pas de marquer le terrain ni de frapper fort », a tempéré M. Leroy à sa sortie de l'Hémicycle, affirmant, comme l'avait fait quelques heures plus tôt François Sauvadet, porte-parole du groupe, que son parti se situait « dans la majorité ». « Nous ne sommes pas là pour mettre des peaux de banane, mais nous ne serons pas des cireurs de pompes », a néan-moins prévenu M. Leroy, ajoutant: «Si nous avions voulu être vachards, nous aurions dit que l'hypothèse de croissance [sur laquelle se fonde le projet de budget] n'est pas réaliste. La question posée était une vraie question : que fera-t-on si la prévision [2,5 %] ne se confirme pas, surtout lorsque l'on voit que le gouvernement allemand révise ses prévisions de croissance à 1,4 % et annonce un plan d'économies de 15 milliards d'euros? »

Face à cette première petite pique de l'UDF – applaudie sur les bancs de gauche –, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, après avoir convenu que l'hypothèse de croissance retenue par le gouvernement était « ambitieuse », a réaffirmé sa confiance dans la solidité de la consommation des ménages pour la soutenir : « Grâce à l'allégement des impôts et à la prime pour l'emploi, nous allons injecter plus de 4,5 milliards d'euros [qui] vont participer à cette dynamique de croissance. »

Dans une séance qui, de l'avis général, s'est tenue de manière



Jean-Pierre Raffarin, entouré de Roselyne Bachelot, Nicolas Sarkozy et Nicole Fontaine, mardi 1^{er} octobre, à l'Assemblée. Lors de la première séance de questions au gouvernement, le premier ministre a réaffirmé sa confiance dans la solidité de la consommation des ménages.

« convenue », le gouvernement, porté par les 365 députés de l'UMP – dont le poids est évident dès qu'ils applaudissent – n'aura guère été malmené.

« QUEL CON! »

Hormis quelques petits chahuts, aucune attaque frontale n'est venue des rangs de la gauche. Du PS, par exemple, manifestement plus préoccupé par ses divergences internes. Le premier secrétaire, François Hollande (Corrèze), a admis qu'il aurait été difficile d'élever le ton en envoyant au front d'anciens ministres : « C'était prendre le risque que l'on nous dise :

"Qu'avez-vous fait lorsque vous étiez au gouvernement?" »

Les avis des députés ont convergé sur les prestations des différents ministres appelés à s'exprimer. La plupart ont trouvé que le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, avait été « bon », et que Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie, moins expérimentée, avait connu quelques difficultés. Interrogé sur les chiffres de la délinquance, M. Sarkozy a affirmé qu' « aucune liberté publique ne [serait] remise en cause » par la future loi sur la sécurité, suscitant une longue salve d'applaudissements

La sécurité des piscines privées renforcée

Rentrée parlementaire, mardi 1° octobre, au Sénat. Etait inscrit à l'ordre du jour prioritaire de cette première séance au Palais du Luxembourg l'examen de la proposition de loi, cosignée par 112 sénateurs, portant sur la sécurité des piscines privées. Au nom de la commission des affaires économiques et du plan, le rapporteur, Charles Revet (RI), a souligné la « gravité » de ce problème, rappelant qu'en moyenne, au cours des trois dernières années, 22 enfants de moins de cinq ans ont trouvé la mort à la suite d'accidents de baignade dans des piscines privées. Au banc du gouvernement, le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, Gilles de Robien, a assuré que cette proposition de loi « rencontre l'attente des Français et la préoccupation du gouvernement » en matière de sécurité. Il a précisé que le premier ministre lui-même, avec lequel il s'en était encore entretenu une heure et demie plus tôt, était « extrêmement attentif à ce texte », déposé le 23 août 2001 par un certain... Jean-Pierre Raffarin, alors sénateur de la Vienne. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

Les opinions ont été plus partagées sur la prestation de Jean-Louis Debré, président (UMP) de l'Assemblée. « Mauvais », a jugé M. Hollande, critiquant la gestion du temps de parole accordé aux ministres. Le premier secrétaire du PS a notamment relevé les multiples appels à conclure qui ont interrompu la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, Marie-Thérèse Boisseau, dans sa réponse sur l'autisme. M. Hollande a assuré avoir entendu celle-ci lancer, au moment de se rasseoir: « Quel con! » « Debré a eu le courage de manier la règle, y compris à l'égard des ministres, a apprécié M. Leroy. Les temps de parole ont été respectés. Quand on est au perchoir, on doit préserver les droits de la

Si l'après-midi de mardi a constitué, pour le gouvernement, une simple mise en jambe, un sujet plus lourd était au programme de la séance de mercredi : l'examen du projet de loi de révision des 35 heures. Le PS, qui entendait dénoncer un texte de « démolition », a prévenu qu'il ne ferait pas de « flibuste » en multipliant les amendements. L'UDF a indiqué qu'elle voterait le projet de loi.

Philippe Le Cœur

Un député PS critique la dérive des dépenses présidentielles, l'Elysée répond

LA PHRASE a réveillé, mardi après-midi, un Hémicycle qui s'apprêtait à examiner le projet de loi portant règlement définitif du budget de l'année 2001. « Pourquoi la présidence de la République sous-estime-t-elle systématiquement le montant de sa dotation budgétaire ? », a questionné le député (PS) René Dosière, à la tribune de l'Assemblée nationale. Les élus de l'UMP ont levé les yeux. Selon le rapport de la Cour des comptes portant sur l'exécution de la loi de finances 2001, la « dépense réelle » de l'Elysée a atteint « 17,2 millions d'euros », soit « 81 % de plus » que les 9,5 millions d'euros qu'avait votés le Parlement. L'an dernier, six députés du PS avaient déjà pointé une hausse de de 406,1 % du budget présidentiel depuis 1995 (Le Monde du 9 novembre 2001).

M. Dosière a mené sa petite enquête. Entre 1960 et 1994, a-t-il conclu, la dépense réelle de l'Elysée « coïncide » avec le crédit voté en loi de finances initiale. Depuis 1995, les dépassements ont été « absorbés », année après année, par des décrets signés par le premier ministre (y compris sous Lionel Jospin) et imputés, dans le budget, sur les « dépenses accidentelles ». Les crédits alloués à la prési-

dence sont « réputés toujours totalement consommés », a expliqué M. Dosière, ajoutant que « le surplus n'est pas reversé au budget général et demeure la propriété du président ».

POUR REMBOURSER LA MAIRIE DE PARIS

L'Elysée a répondu dès avant l'intervention du député, sous la forme d'un communiqué. La présidence y explique qu'avec le budget 2003, la réforme des comptes engagée en 1995, « dans un objectif de transparence et de sincérité », sera achevée. Avant cette date, la maison présidentielle vivait aux frais des ministères, ne payant ni électricité, ni téléphone, ni personnel. Une foule d'appelés y effectuait son service militaire : serveurs, chauffeurs, coupeurs de dépêches. Avec la fin de la conscription, il a fallu embaucher. C'est l'ensemble de ces frais que l'Elysée assure avoir progressivement intégré dans ses comptes depuis sept ans.

Pour la première fois en 2003, ajoute le communiqué, il n'y aura pas de décret de dépenses accidentelles (DDA) – qui servait, chaque année, à mesurer la hauteur des dépenses supplémentaires à intégrer. En

2002, le DDA avait encore servi à rembourser à la mairie de Paris les salaires des fonctionnaires venus travailler à l'Elysée depuis l'élection de M. Chirac, comme sa secrétaire particulière, Marianne Hibon, qui vient de prendre sa retraite.

Passant de 24 434 165 euros en 2002 à 30 356 665 en 2003, le budget de l'Elysée augmente de 24 % : ces 5 922 500 euros supplémentaires servent notamment, selon la présidence, à intégrer les frais de fonctionnement autrefois pris en charge par le ministère de la culture (3,765 millions d'euros), à assurer le fonctionnement du conseil de sécurité intérieure (2,157 millions d'euros) et à remplacer le standard téléphonique de l'Elysée, mis en place en 1984. Il faut aussi faire passer en numérique le « système audio » qui datait de 1965... au temps de l'ORTF. Il n'empêche, M. Dosière ne s'explique pas la différence de 516 000 euros entre le montant de l'enveloppe annoncée par l'Elysée pour 2003 et le total qui figure dans le projet de budget : 30 872718 euros.

Béatrice Gurrey et Clarisse Fabre

A l'Assemblée, François Fillon s'attaque aux lois Aubry

Pour le PS, « c'est l'honneur et la réussite de Lionel Jospin » qui sont mis en cause

ANNONCÉE par Jean-Pierre Raf-A La Poste aussi, les agents doivent penser en terme de marché farin, la « bataille de l'emploi » com-Quand le patronat français impose sa refondation sociale mence avec les 35 heures, hissées au rang de symbole du clivage gau-La chasse aux futurs décideurs che-droite. Mercredi 2 octobre, François Fillon présente à l'Assem-Par Gilles Balbastre, Paul Lagneau-Ymonet et François Graner blée nationale son projet visant à réformer les lois Aubry sur la réduction du temps de travail. «Les **Egalement au sommaire :** 35 heures n'ont pas vraiment créé Parti, clans et tribus, le fragile équilibre du régime irakien ; d'emploi », juge le ministre des Comment l'armée israélienne a « préparé » l'Intifada ; Huit années affaires sociales dans un entretien qui ont laminé le Brésil ; La Pologne malade du libéralisme ; Failles de l'activisme diplomatique du Sénégal ; La rédemption de la « race ouvrière » vue par Emile Zola ; Etc. aux Echos du 2 octobre : « Officiellement, elles en ont créé 300 000, mais nous sommes incapables de mesurer ceux qui ne l'ont pas été à cause, par exemple, des délocalisations. »

Changement de cap, donc. « Nous allons faire la démonstration que les entreprises, grâce à la liberté

recouvrée (...) conquièrent des marchés et, à terme, créent des emplois », souligne M. Fillon en présentant son projet comme un « texte de rupture avec la politique du précédent gouvernement. »

« On veut défendre les salariés, pas les 35 heures. La préoccupation de cette rentrée, c'est le chômage », a déclaré, mardi, à l'Assemblée, François Hollande, premier secrétaire du PS. Pour Jean-Marc Ayrault, président du groupe à l'Assemblée, « c'est l'honneur et la réussite de Lionel Jospin » qui sont en cause. « M. Raffarin est un résigné du chômage. Il se condamne à guetter la croissance et les départs en retraite pour espérer voir les statistiques s'améliorer », a-t-il ajouté, en

qualifiant la réforme de M. Fillon de « véritable abus de confiance sociale ». Le PS a édité un argumentaire de quatre pages sur « quelques réalités à rappeler ». Une initiative jugée utile pour ressouder les rangs après la défaite électorale et les critiques internes sur les « ratés » des 35 heures.

PROMESSE ÉLECTORALE

Au-delà des lois Aubry, le PS sait qu'il va devoir défendre l'ensemble de son bilan. Dans son entretien aux *Echos*, M. Fillon confirme son intention de supprimer les emploisjeunes au profit, dès 2003, d'un contrat d'insertion dans la vie sociale, le « civis », promis par Jacques Chirac pendant la campagne. « *L'idée*

est de soutenir les jeunes qui ont des projets dans le domaine humanitaire et citoyen », indique-t-il. Il confirme aussi son intention de « suspendre » plusieurs dispositions sur la prévention des licenciements contenues dans la loi de modernisation sociale, qui allongent les délais « et conduisent les entreprises à déposer le bilan plutôt qu'à présenter des plans sociaux ». A charge, pour les partenaires sociaux, de « proposer des solutions de remplacement ». Au chapitre des retraites, M. Fillon annonce l'ouverture des négociations « avant la fin février 2003 », simultanément pour les salariés du privé et les fonctionnaires.

Isabelle Mandraud

M. Hollande : « Si nous avions été plus socialistes sur nos valeurs, nous aurions fait un meilleur score »

A Evry, le premier secrétaire du PS a répliqué aux attaques portées par MM. Emmanuelli et Mélenchon, en fustigeant leur « langage militaro-militariste ». Il s'est dit « blessé » pour le PS

ÉLEVANT à peine la voix, François Hollande a durci le ton. Le premier secrétaire du PS avait choisi le cadre d'un banquet républicain, dans la soirée du mardi 1er octobre, à Evry (Essonne), pour répliquer aux attaques d'Henri Emmanuelli et de Jean-Luc Mélenchon, lors du lancement de leur courant Nouveau Monde (Le Monde du 1er octobre). M. Emmanuelli s'en était pris au « Solferinodactyle » et M. Mélenchon, déclenchant le « feu sur les quartiers généraux », avait traité M. Hollande de « supplétif » du social-libéralisme, le comparant aux « trois petits cochons » qui « vont d'une cabane à l'autre ».

Sur les terres de Manuel Valls, député et maire d'Evry, ancien chargé de la communication de Lionel Jospin, et dans une fédération animée par Olivier Thomas, qui a suivi M. Mélenchon, M. Hollande a fait un rappel à l'ordre. Devant 300 sympathisants visiblement peu sensibilisés aux enjeux du futur congrès, à Dijon en mai 2003, il a rappelé les règles du jeu : « Tout est possible au PS dès lors qu'on reste sur les idées. J'admets les différences. Je n'admettrai jamais que des camarades puissent considérer comme adversaires d'autres camarades. Je n'ai pas d'ennemis, je n'ai pas d'adversaires, je n'ai pas de bataille à mener. Le seul combat que j'ai à engager, c'est face à la droite. »

L'après-midi, d'abord dans les couloirs de l'Assemblée nationale, puis devant le bureau national du PS, M. Hollande a appelé à la « dignité du débat public ». « Je n'accepte pas le langage militaro-militariste », a-t-il martelé, en se déclarant « blessé pour l'image du PS » dont, a-t-il insisté, « tout le monde est comptable ». Paul Quilès s'est dit « indigné » par la présence aux rencontres d'Argelès-sur-Mer (Pyré-



François Hollande, premier secrétaire du PS, et Henri Emmanuelli, le 29 iuin, lors d'un conseil national du Parti socialiste. Mardi 1er octobre, M. Hollande a répliqué au cofondateur de Nouveau Monde: « Je n'admettrai iamais que des camarades puissent considérer comme adversaires d'autres camarades. »

nées-Orientales) de militants arborant des T-shirts « Pourquoi ont-ils tué Jaurès ? ». M. Emmanuelli a assuré que cela ne visait pas la direction du PS, se défendant de « choquer » ses camarades mais leur demandant en retour de ne pas les traiter de « molletistes » ou d'« archaïques ».

Au sein de la majorité du PS, plusieurs responsables souhaitaient que M. Hollande rebondisse sur les « propos outranciers » d'Argelès pour dessiner les orientations de son nouvel axe majoritaire. Proche de Dominique Strauss-Kahn, Jean-Christophe Cambadélis a apporté son soutien à M. Hollande à condition qu'il engage une « véritable rénovation » du PS. Parmi les amis de Laurent Fabius, Claude Bartolone a souhaité que le premier secrétaire incarne un « socialisme de la réforme ».

A Evry, M. Hollande, qui veut laisser le débat entre les militants s'en-

gager, a été en deçà de ces espérances. Après avoir jugé qu'à l'élection présidentielle le PS avait « le meilleur candidat », il a lâché : « Si nous avions été plus socialistes sur nos valeurs, nos références, nous aurions fait un meilleur résultat.» Enumérant les valeurs du socialisme – « l'internationalisme », la paix, l'Europe, l'éducation, « l'égalité républicaine » -, il s'est exclamé: « Toutes ces valeurs nous rendent socialistes et profondément modernes, d'avant-garde même! Quand on me demande s'il faut être plus ou moins à gauche, je réponds : au PS, c'est simple, il faut être authentiquement, fièrement, pleinement socialis-

« UNE MAISON ROSE »

Le moment venu, a assuré M. Hollande, «je tracerai» une ligne qui permettra le «rassemblement le plus large possible». Sans attendre ce rendez-vous, M. Valls a

fait allégeance à M. Hollande, en acceptant d'« être un supplétif » pour constituer autour de lui « un grand axe capable de rassembler une majorité de socialistes, de rassembler toute la gauche comme l'ont fait, en leur temps, François Mitterrand et Lionel Jospin, pour que nous puissions retrouver notre capacité d'inno-

ver, de proposer, de changer la vie ».

S'inspirant de la métaphore de M. Mélenchon, il s'est identifié en plaisantant à « l'un des trois petits cochons, et notamment le dernier [Nouf-Nouf], celui qui construit sa maison avec du ciment, en dur. Ma maison n'est pas bleue, je la veux rose, je la veux ouverte. Elle me protège contre le grand méchant loup ». Dans la salle, des salariés de LU-Danone, qui avaient troublé naguère, à Evry, la campagne de M. Jospin, contemplaient la scène en souriant.

Michel Noblecourt

M. Douste-Blazy contesté sur sa gestion de l'UDF

L'ANCIEN PRÉSIDENT de l'UDF, devenu l'un des dirigeants de l'UMP, Philippe Douste-Blazy, est mis en cause par plusieurs députés de son ancienne formation sur sa gestion financière, indique Libération du 2 octobre. Selon un rapport d'audit établi par Charles de Courson et Nicolas Perruchot, respectivement trésorier et trésorier adjoint de l'UDF, le solde du compte en banque du parti présidé par François Bayrou s'élèverait à un peu plus de 91 000 euros, alors que les sommes accumulées par le groupe UDF pendant la dernière législature atteignaient 457 347 euros. Le différentiel de 365 878 euros s'expliquerait par les indemnités de départ versées à cinq personnes licenciées la veille du second tour des élections législatives, en juin. M. de Courson et Perruchot auraient également pointé des factures injustifiées d'achat de parfum, de fleurs et de séjours dans des hôtels et de voyages. Selon Libération, les dirigeants de l'UDF ont pris conseil en juillet auprès d'un cabinet d'avocats dans l'éventualité du dépôt d'une plainte. Mais une majorité des députés du groupe UDF s'est opposée à l'engagement de poursuites. Sollicité par Le Monde, M. Douste-Blazy a indiqué : « Je n'ai même pas à réagir à ce qui s'apparente à un minable règlement de comptes. Je n'ai fait qu'appliquer la jurisprudence, comme tous mes prédécesseurs, dont François Bayrou. Mes comptes sont parfaitement tenus. »

DÉPÊCHES

■ UMP/UDF: Francis Vercamer, élu député du Nord sous l'étiquette UMP, a décidé, mardi 1er octobre, de rejoindre finalement le groupe UDF. Le même jour, Jean-François Régère, député UDF de la Gironde, a annoncé son ralliement au groupe UMP de l'Assemblée.

■ SÉNAT: Roger Romani, ancien conseiller de Jacques Chirac, a décidé de revenir, à 68 ans, au Sénat, en remplacement de Michel Caldaguès, sénateur de Paris.

Deux cantonales partielles

CALVADOS

Falaise-sud (second tour).

I., 6 466; *V.*, 2 687; *A.*, 58,44 %; *E.*, 2 584. Roger Jardin, div. d., 1 420 (54,95 %)... *ÉLU* Denis Delasalle, PS, 1 164 (45,05 %).

[Roger Jardin (div. d.), qui avait obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés au premier tour, remporte ce canton que détenait auparavant Claude Leteurtre (UDF).

22 septembre 2002: I., 6 466; V., 2 303; A., 64,38 %; E., 2 195; Roger Jardin, div. d., 1 110 (50,57 %); Denis Delasalle, PS, 878 (40 %); Daniel Doudard, FN, 117 (5,33 %); Jacqueline Le Corre, PCF, 90 (4,10 %).]

Isigny-sur-Mer (second tour).

I., 7 760 ; V., 2 502 ; A., 67,76 % ; E., 2 408.

Louis Lelong, div. d., m. de Castilly, 1 611 (66,90 %)... ÉLU René Vallée, PS, adj. m. d'Isigny-sur-Mer, 797 (33,10 %).

[Les électeurs se sont pas plus déplacés au second tour qu'au premier. Louis Lelong (div. d.) succède à Jean-Marc Lefranc (UDF).

22 septembre 2002 : I., 7 760 ; V., 2 508 ; A., 67,68 % ; E., 2 413 & t hinsp ;; Louis Lelong, div. d., m. de Castilly, 1 436 (59,51 %) ; René Vallée, PS, adj. m. d'Isigny-sur-Mer, 650 (26,94 %) ; Francis Avenel, FN, 167 (6,92 %) ; Bernard Yver, PCF, 159 (6,59 %) ; Lionel Fabre, div., 1 (0,04 %).]

Jeudi 3 octobre

Record du jour



518^{F2}

www.Carrefour multimedia.com

Magnétoscope BLUEsky XR200

7 programmations sur 1 mois, fonction bi-vitesse pour doubler la durée des cassettes en enregistrement. Garantie 2 ans.



SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Le gouvernement veut s'attaquer au problème de l'absentéisme scolaire, qui toucherait environ 2 % DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS. Mais, contrairement à ses intentions initiales, Nicolas Sarkozy a expliqué, mardi 1^{er} octobre, qu'il renonçait à faire figurer dans le projet de loi sur la sécurité intérieure l'**AMENDE DE 2 000 EUROS** pour les parents d'élèves absentéistes. Le ministre de l'intérieur à reconnu qu'il était préférable

d'attendre les conclusions, prévues pour la fin du mois de décembre, du GROUPE INTERMINISTÉRIEL, officiellement mis en place mardi. Amina, 16 ans, en rupture scolaire depuis un an, témoigne de sa haine d'une

école qui ne l'a pas comprise : « On m'a mise en 4^e aide et soutien, j'étais dégoûtée. » Au Havre, un collège de ZEP est confronté aux absences chroniques de nombreux élèves et au « fatalisme » de certains parents.

Absentéisme : le gouvernement cherche à responsabiliser les parents

Un groupe de travail, mis en place le 1er octobre, rendra ses propositions d'ici à la fin de l'année. Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a précisé que l'amende de 2 000 euros sanctionnant les parents d'élèves régulièrement absents ne figurera pas dans le projet de loi sur la sécurité intérieure

L'AMENDE visant les parents d'élèves absentéistes ne figurera pas dans le projet de loi sur la sécurité intérieure qui doit être présenté en conseil des ministres à la mi-octobre. Nicolas Sarkozy l'a luimême annoncé, mardi 1er octobre, à l'occasion de l'installation du groupe interministériel « relatif aux manquements à l'obligation scolaire » qui doit rendre ses conclusions fin décembre. Le ministre de l'intérieur a reconnu que la mise en place d'une amende dès la mi-octobre était prématurée, préférant attendre les propositions du groupe de travail. « Il n'y a pas de tabou de la sanction », a déclaré M. Sarkozy, tout en précisant « qu'il ne faut pas opposer sanction et prévention ». Le gouvernement a donc, en

quelques jours, senti la nécessité d'aménager son calendrier. Selon le communiqué de presse diffusé le 27 septembre, la mise en place du groupe de travail sur l'absentéisme devait s'inscrire « dans la perspective de la loi sur la sécurité intérieure ». L'avant-projet de ce texte, révélé par Le Monde du 27 septembre, faisait état de la création d'un délit pour sanctionner les parents d'élèves de moins de 16 ans qui, après une mise en garde de l'inspection académique, s'absentent « sans motif légitime ni excuse valable quatre demi-journées dans le mois ». La peine d'amende envisagée s'élevait à 2 000 euros.

Cet avant-projet avait suscité de vives réactions dans les milieux éducatifs. Les syndicats d'enseignants et de personnels de direc-



tion ainsi que la FCPE (parents d'élèves du public) et l'Unapel (parents d'élèves du privé) avaient immédiatement dénoncé cet « affichage sécuritaire », déplorant que l'on cherche davantage à « stigmatiser » les familles plus qu'à mettre en place des mesures de préven-

Mardi soir, à l'occasion de l'installation du groupe de travail, les quatre ministres - outre Nicolas Sarkozv. étaient présents Christian Jacob pour la famille, Luc Ferry pour l'éducation nationale, et son ministre délégué, Xavier Darcos - ont développé un discours « de médiation et de prévention » tout en martelant leur priorité : responsabiliser les parents d'élèves absentéistes.

Alors que Xavier Darcos avait déclaré dans Le Parisien du lundi 30 septembre que l'amende donnait « un signal fort vis-à-vis de ceux qui sont complices du manquement à l'obligation scolaire », Luc Ferry expliquait, mardi, que s'il est « important que la sanction existe », elle ne constitue pas « véritablement une solution ». Pour le ministre de l'éducation nationale, il faut plutôt « se demander pourquoi les enfants ne vont pas à l'école: très souvent, ils n'ont pas trouvé au sein du collège un parcours qui leur con-

De son côté, Christian Jacob a estimé que le dispositif de suspension des allocations familiales en vigueur depuis 1959 en cas d'absentéisme répété « ne paraît pas adapté dans sa forme actuelle ». « Il peut en effet, dans des cas extrêmes, frapper à l'aveugle, en aggravant des situations sociales déjà difficiles », a-t-il déclaré. Une amende parentale prononcée par un juge de proximité et permettant une sanction au cas par cas pourrait être « préféra-

Piloté par le délégué interministériel à la famille, Luc Machard, le groupe de travail compte une trentaine de membres (représentants des ministères, de parents d'élèves, d'élus locaux, des caisses d'allocations familiales, etc.). Les syndicats enseignants et des personnels de direction ont protesté de ne pas avoir été conviés à participer aux travaux. Ils seront « auditionnés ». a précisé le ministère de la famille.

Le groupe a pour mission de faire des propositions concrètes mais aussi de mener « une analyse complète et fine du problème ». L'ampleur du phénomène de l'absentéisme est en effet difficile à cerner. M. Darcos estime que « de 100 000 à 150 000 enfants » seraient absentéistes, soit de l'ordre de 2 % de l'ensemble des collégiens et des lycéens. Pour Nicolas Sarkozy, « certains quartiers connaîtraient des taux d'absentéisme scolaire de l'ordre de 30 % ».

UNE SUCCESSION DE RUPTURES

De l'avis des professionnels, ce phénomène prend des formes très variées: absence longue conduisant au décrochage scolaire, ciblée sur certains cours, « perlée » à des moments précis de la journée pour faire un petit boulot ou s'occuper du petit frère, retards volontaires, ou encore « présents-absents », physiquement dans l'établissement mais pas dans leur classe.

Les sanctions existantes

- Prestations familiales. Le code de la Sécurité sociale (art. D552-1 et suivants) prévoit, depuis 1959, une suspension ou une suppression du versement des allocations familiales en cas d'absence injustifiée plus de quatre demi-journées par mois. En 1999, 9 000 suspensions ont été prononcées, d'une durée moyenne de deux mois.
- Sanctions pénales. Le décret du 18 février 1966 prévoit une amende maximum de 150 euros. La peine de prison de 2 mois maximum prévue initialement par le texte a été abrogée en 1993, dans le cadre de la réforme du code pénal, qui impose que toute peine de prison soit définie par une loi.

Complexes, les raisons qui motivent l'absentéisme restent mal connues. Un vaste programme interministériel de recherche ouvert il y a deux ans devrait permettre d'en savoir plus. D'ores et déjà, l'étude menée par Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherche au Cevipof (Centre d'étude de la vie politique française), montre que la « déscolarisation ne peut se réduire à des explications en termes d'inégalité socio-économique mais résulte d'un processus cumulatif de ruptures: rupture dans la filiation (familles éclatées, monoparentales...), rupture dans la scolarité (raisons de santé, difficultés linguistiques...), rupture enfin entre la culture familiale et du quartier d'une part et la culture scolaire d'autre part ».

De son côté, le sociologue Hugues Lagrange, qui a rendu cet été une étude menée dans la région de Mantes-la-Jolie (Yvelines), estime que « la déscolarisation ne découle pas seulement, ni même principalement, d'un mauvais rapport à l'école ». Elle est « dans la grande majorité des cas liée à des altérations graves du cadre de vie et spécialement des relations familiales ».

Quelles que soient les causes de l'absentéisme, M^{me} Costa-Lascoux souligne « les défauts dans la prise en charge psychologique et de la santé des jeunes » au sein des établissements scolaires. Pour elle, «l'école est le lieu où devraient être mieux détectés les jeunes qui vont mal ».

> **Martine Laronche** et Marie-Laure Phélippeau

que quartier. En revanche, je suis

« Ce n'est pas en pénalisant les familles au niveau financier que l'on fait revenir les jeunes en classe »

► Amina, 16 ans, en rupture

scolaire depuis un an. « Mon premier choc, ç'a été le redoublement de la 6°. J'étais persuadée de passer en 5°. J'avais juste eu un avertissement durant l'année. D'autres élèves, qui travaillaient moins bien que moi et qui avaient eu des blâmes, n'ont pas redoublé. C'est peut-être parce que j'étais la plus jeune que c'est tombé sur moi. Durant ma deuxième 6e, j'avais la haine des profs et j'ai commencé à rater les cours de temps en temps. Surtout les cours de maths. Je ne m'entendais pas avec le prof: il n'expliquait rien, nous distribuait du travail en classe, qu'il notait. En 5°, j'ai pas trop manqué, à part les cours de maths. Mais après, on m'a mise en 4^e aide et soutien. J'étais dégoûtée. Je me suis retrouvée avec des élèves qui parlaient à peine français. Îls n'avaient pas mon niveau. Et certains avaient deux ans de moins que moi. J'ai supplié la principale du collège de me faire faire un test pour me remettre en 4e normale. Rien n'y a fait. Elle a l'avenir des élèves dans ses mains. Je la déteste. Au bout d'un mois, je ne suis plus du tout allée en cours. C'était impossible pour moi de mettre les pieds dans ce collège. J'allais au café, dans la rue. Cette année, j'ai changé d'établissement et je suis inscrite dans un cycle d'insertion préprofessionnelle par alternance. Je voudrais m'en sortir, avoir au moins un diplôme. »

► Abdel, Îe père d'Amina.

- « J'ai quatre enfants de 6 à 16 ans. On nous a supprimé une partie des allocations familiales à cause des absences d'Amina en mars 2001. Ma femme et moi, nous nous sentons très, très seuls. Nous n'avons aucune aide, ne serait-ce que morale. Je ne sais plus quoi
- » Au collège, ma fille s'était mise sur une voie de garage. Elle était malheureuse. J'ai essayé par tous enfants. Mais ce n'est pas en nous les movens de discuter, mais rien ne marchait. Ma femme est allée

LE HAVRE

de notre envoyé spécial En première ligne dans la gestion

quotidienne de l'absentéisme des

élèves, Danièle Miel, conseillère

REPORTAGE

voir la principale, la supplier de remettre ma fille dans une 4º normale, mais ça n'a pas marché. Elle est hautaine, cette principale. J'en veux beaucoup aux gens qui ont mis ma fille dans cette 4° aide et soutien.

» Amina a fait une crise d'adolescence. Qu'est-ce que je pouvais faire? La frapper, la mettre dehors? J'ai essayé de parler avec elle. J'aurais aimé qu'elle voie une psychologue, mais personne ne nous a donné d'adresse. Même pas l'assistante sociale. On a essayé de la changer d'établissement, de la mettre en internat, mais on n'a pas voulu nous donner les dossiers d'ins-

» Je suis intérimaire et je prends des cours du soir entre 18 h 30 et 21 h 30 pour passer un bac sciences et technologies industrielles. J'essaie de montrer l'exemple à mes mettant des amendes qu'on les

► Catherine Guerrand, chef d'établissement à Marseille

« Je suis principale dans un collè-ZEP [zone d'éducation prioritaire] de Marseille depuis septembre 1997. Quand je suis arrivée, l'équipe vie scolaire composée des conseillers principaux d'éducation et des surveillants était chancelante. Il y avait de nombreuses absences. Au début, j'arrivais à faire vingt signalements par mois à l'inspection académique.

» Les deux premières années, il m'est arrivé, à quelques reprises, de demander la suspension des allocations familiales. La troisième année, nous avons mis en place, avant chaque rentrée, des réunions d'information des familles sur l'obligation scolaire et l'intérêt de la scolarisation. Tous les parents signent à cette occasion le carnet de correspondance afin d'éviter les fraudes par la suite. Nous demandons aux parents de langue étrangère de venir avec un

adulte qui peut faire la traduction. Nous expliquons bien les enjeux de l'absentéisme. Parallèlement, nous avons mis en place un contrôle des absents à chaque heure de cours. Tout cela marche: l'an dernier, je n'ai fait que deux signalements. »

▶ Elisabeth, assistante sociale dans un collège de Seine-Saint-

« L'an dernier, le récapitulatif des absences se faisait à la fin du trimestre. C'était complètement inopérant, car on alertait les parents trois mois après le début des problèmes. Depuis la rentrée, le point est fait une fois par semaine et on me transmet immédiatement les fiches. J'ai eu 6 cas en trois semaines (contre 67 l'an dernier, sur 550 élèves). A chaque fois, je téléphone aux parents, j'essaie de les faire venir au collège pour discuter, pour comprendre. Quand j'échoue, je me rapproche des autres travailleurs sociaux qui sont implantés dans chaseule au sein de l'établissement à soutenir un discours de prévention. Dans la majorité des cas, l'équipe d'encadrement me demande de me prononcer en faveur d'une suspension des allocations familiales. Ce que je refuse systématiquement. Ce n'est pas en pénalisant les familles au niveau financier que l'on fait revenir les jeunes en classe. D'autant que les parents que je rencontre sont plus désarmés que démotivés. Ils sont en recherche de solutions, d'outils pour gérer leur enfant. L'institution elle-même génère de l'absentéisme, en renvoyant par exemple un élève de cours: parfois, il n'arrive jamais en salle de permanence... Paradoxalement, l'exclusion temporaire se révèle plus efficace, parce qu'il y a un vrai suivi individuel. »

> Propos recueillis par M. L. et M.-L. P.

Au collège Jean-Moulin du Havre, un élève sur dix a été signalé à l'inspection

L'équipe pédagogique s'inquiète du « fatalisme » de certains parents mais ne croit pas à l'efficacité des mesures pénales



Venez découvrir, en exclusivité, l'alliance de la technologie et du naturel selon Robustaflex lors de la semaine suisse du 03/10 au 08/10. L'occasion de tester en avant première les dernières innovations dédiées à la relaxation, les systèmes de literie TL 500 et Prestige et de profiter de conditions exceptionnelles. Un technicien Robustaflex sera présent pour vous conseiller. Ouverture exceptionnelle le dimanche 6 octobre.

TOPPER ESPACE Tobustaffex 63, rue de la convention 75015 Paris Tel. : 01 45 77 80 40 M° Boucicault - Parking gratuit codestion

L'établissement, classé ZEP, accueille des élèves qui cumulent les difficultés sociales

principale d'éducation (CPE), s'émeut du «fatalisme » et de la « complicité » de certains parents face au comportement de leurs enfants. « Le matin, dès 8 h 15, on les appelle au téléphone pour leur signaler que leur enfant n'est pas venu en cours. Ils nous répondent : "Je sais, il dort dans sa chambre, mais qu'est-ce que vous voulez que je fasse? Il ne veut pas y aller". » Le cas n'est pas rare dans le collège Jean-Moulin, au Havre, où Danièle Miel

s'occupe, entre autres, des élèves qui décrochent du système scolaire. Classé zone d'éducation prioritaire (ZEP), cumulant les difficultés sociales, situé dans un quartier paupérisé, marqué à l'automne 2001 par une succession d'incendies volontaires de bâtiments publics, il doit faire face à l'absentéisme chronique d'une partie de ses élèves.

L'an dernier, dans l'établissement, près d'un élève sur dix a ainsi fait l'objet d'un signalement à l'inspection d'académie pour avoir manqué plus de quatre demi-journées de classe sans excuse valable. « Ce sont le plus souvent des adolescents qui ne savent pas ce qu'ils viennent faire à l'école », analyse le principal, Hervé Cavalier. En échec, ils ont progressivement abandonné tout espoir quant à leur parcours scolaire. Confrontés au chômage familial, ils ont une image dévalorisée de l'école. « Certains, parmi leurs frères et sœurs, ont obtenu un bac +2 et se retrouvent quand même au chômage. Vous imaginez l'impact que ça peut avoir sur le reste de la famille », témoigne le principal.

Dans cet établissement, où les trois quarts des élèves sont nés en France mais sont d'origine étrangère, s'ajoute la méconnaissance de l'école par les parents. Les attentes du collège restent mystérieuses pour une partie d'entre eux. « On les sent démunis et malheureux, note le principal. On voit qu'ils craignent de venir dans l'établissement, qu'ils ne comprennent pas nos règles. »

« DIALOGUER AVEC LES PARENTS »

Le travail d'information en direction des familles est donc primordial. « Ce qui compte, lorsqu'il y a absentéisme, c'est de pouvoir dialoguer très vite avec les parents. Mais on ne réussit pas à les toucher tous immédiatement et il se passe beaucoup de temps avant de les avoir présents dans notre bureau », regrette Fanny Lepoire, la seconde conseillère principale d'éducation du collège. Dans les cas où aucune discussion n'est possible intervient alors l'assistante sociale du collège. Elle seule peut se rendre au domicile de l'élève. « Les parents ont d'abord tendance à nous assimiler à des gendarmes. Mais ils finissent par comprendre notre intervention, dans la mesure où ils se sentent souvent débordés et en manque d'autorité », insiste l'assistante sociale du collège, Sylviane Picot.

Pour les cas les plus difficiles, cette phase de contacts internes à l'établissement s'accompagne de signalements à l'inspection d'académie. « Pour certains élèves, la réception d'un avertissement officiel est efficace et les pousse à revenir », note Fanny Lepoire. Pour les autres, ceux qui sont en rupture avec l'école, il reste la suspension des allocations familiales. Au collège Jean-Moulin, en 2001-2002, une quinzaine de familles ont été concernées. Avec un impact mitigé. « En général, l'élève revient assez rapidement. Mais si rien d'autre n'est fait, il redisparaît presque aussi vite », affirme le principal.

L'idée d'une aggravation des sanctions est rejetée. « Comment feront les juges qui sont déjà dépassés par tous les dossiers à traiter? », interroge Danièle Miel. « La réponse pénale est inapplicable. Dans nos quartiers, qui sont les parents capables de payer 2 000 euros ? », complète Fanny Lepoire en plaidant plutôt pour une orientation précoce des élèves démotivés. Le principal s'insurge lui aussi d'une pénalisation des parents qu'il juge « dramatique ». « Au contraire, il nous faut mieux toucher les familles, affirme-t-il. Nous ne devons pas hésiter à faire appel à des relais extérieurs au collège pour qu'ils expliquent aux parents comment ils doivent faire face à leurs enfants. »

Depuis avril 2001, une cellule de veille éducative réunit dans ce but, de manière expérimentale, les services sociaux, des associations locales, la mairie et le principal du collège. « Cela peut paraître dérisoire vu l'ampleur du problème mais c'est un point majeur », estime Ludwig Fuchs, chef du service éducatif à l'Association havraise d'action et de promotion sociale, qui intervient sur le quartier. « Cela signifie que l'éducation nationale ne considère plus que l'absentéisme est seulement un problème interne. Cela signifie que les autres acteurs sont aussi convaincus que cela relève de leur responsabilité », se félicite-t-il.

Luc Bronner

Au procès des attentats de 1995, les deux accusés nient leur participation aux faits

Les victimes et leurs familles ont pour la première fois été confrontées à Smain Ait Ali Belkacem et Boualem Bensaïd. Une cellule d'assistance psychologique a été prévue dans l'enceinte du Palais



LE FACE-À-FACE doit durer trente jours. Il est apparu singulièrement inégal, mardi 1er octobre à l'ouverture du procès devant la cour d'assises spéciale de Paris, où plus de la moitié des deux cents parties civiles sont venues se confronter aux deux responsables présumés des attentats perpétrés à Paris de juillet à octobre 1995, dans les stations de RER ou de métro Saint-Michel, Maison-Blanche et Musée-d'Orsay. Dès l'instant où Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem sont entrés dans le box, des dizaines de paires d'yeux, parfois rougis, se sont obstinément accrochées à leur silhouette massive, à leurs visages impassibles, plus ou moins enfouis sous la barbe, à leurs épaules courbées. Les regards ne se sont pas croisés, les deux hommes tenant les leurs fixés sur la cour ou abrités derrière leurs paupières bais-

Pas un mouvement, pas un cri, iuste un épais silence a accompagné

la lecture, quatre heures durant, des trois arrêts de renvoi. Pour chaque attentat, les deux huissiers ont égrené l'interminable liste des personnes décédées ou blessées, butant parfois sur un nom, écorchant un prénom. C'était le leur, ou celui d'un frère, d'une mère, d'une épouse ou d'une fille disparus. La cour semblait alors prêter sa solennité à une cérémonie du souvenir, à la fois collective et intime, chacune des victimes se murant dans sa propre mémoire douloureuse de l'été 1995.

Mardi, elles ont donné l'impression confuse que ce procès leur appartenait. Voilà sept ans qu'elles l'attendent. Leur présence massive

sur les bancs du public semblait vouloir le signifier aux sept magistrats professionnels qui composent la cour d'assises spéciale. Leurs témoignages, principalement pour l'attentat de Saint-Michel, le plus meurtrier des trois, devraient occuper plusieurs journées d'audience. Pour la première fois, une assistance psychologique, fournie par l'association Paris-Aide aux victimes, a été prévue, dans l'enceinte même du Palais, à quelques pas de la salle d'audience. Pour celles qui le désiraient, une visite préalable des lieux a été organisée. Dès le premier jour, lors de chaque suspension, leurs avocats les ont conviées à tour de rôle à rejoindre le

Al-Jazira couvre le procès

La chaîne Al-Jazira couvre le procès des attentats de 1995 à Paris : la télévision qatariote, qui dispose d'un bureau à Paris depuis 2000, a diffusé un sujet mardi 1er octobre et s'apprête à diffuser un reportage par semaine tout au long du procès. « Nous sommes une chaîne internationale et arabe et ce procès a des liens avec le monde arabe », a précisé Ayache Derradji, l'un de ses correspondants.

Al-Jazira, qui a cinq ans d'existence, s'est rendue célèbre par sa couverture du conflit afghan et la diffusion de plusieurs cassettes vidéo préenregistrées de Ben Laden. Elle est captée par au moins 35 millions de téléspectateurs dans le monde arabe, ainsi que par les Arabes et les musulmans de la

banc des parties civiles afin qu'au cours des cinq semaines d'audience chacune d'entre elles puisse faire face aux deux accusés

Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem sont apparus à la fois attentifs et las à la lecture des faits qui leur sont reprochés. Tous deux. qui purgent déjà respectivement des peines de trente et dix ans de réclusion, encourent la perpétuité assortie d'une peine de sûreté de vingtdeux ans si la cour les reconnaît coupables des crimes « d'assassinat, de tentative d'assassinats et de destruction de biens appartenant à autrui par l'effet de substance explosive ayant entraîné la mort, des mutilations ou des infirmités permanentes ou des incapacités temporaires, commis en relation avec une entreprise terroriste » ou de complicité de ces crimes. Le cas de Rachid Ramda, que la justice britannique refuse d'extrader vers la France, avait été réglé à l'ouverture des débats, la cour ayant décidé de disjoindre son procès.

Mardi, les deux accusés ont donné un apercu de leur défense. A la question de savoir s'ils reconnaissaient les faits, posée par le président Jean-Pierre Getti, tous deux ont répondu par la négative. « La logique veut que je les conteste. Il y a trop de contradictions dans la lecture des faits », a déclaré Boualem Bensaïd. « J'ai des difficultés avec les agents de police que j'expliquerai. J'ai la preuve que je n'étais pas présent », a affirmé pour sa part Smain Ait Ali Belkacem, qui a demandé à s'exprimer par le truchement d'un interprète. « Vous contestez l'intégralité des faits ? », a repris le président. « Absolument », ont répondu les deux hommes. Mercredi, ils devaient être confrontés à l'ancien responsable de la police antiterroriste, Roger Marion.

Pascale Robert-Diard

Eric Halphen retrouve son ancien procureur devant le tribunal de Lyon

Michel Barrau le poursuivait en diffamation

LES DEUX HOMMES ont longtemps bataillé dans les couloirs du palais de justice de Créteil. Mais ce mardi 1er octobre, c'est à la barre du tribunal correctionnel de Lyon que Michel Barrau, le procureur de Créteil, et Eric Halphen, ancien juge d'instruction chargé du dossier des HLM de Paris de 1994 à septembre 2001, date de son dessaisissement, se font face. Le représentant du parquet assigne l'ex-juge et son éditeur Denoël pour des propos jugés diffamatoires, publiés dans son livre Sept ans de solitude.

C'est le chapitre VIII qu'est invité à examiner la juridiction lyonnaise - saisie parce que située en dehors du ressort des deux protagonistes. Eric Halphen v met notamment en cause la « nomination exceptionnelle » de Michel Barrau, premier substitut à Bobigny, bombardé procureur à Créteil parce que réputé « à droite » et soumis aux ordres de sa hiérarchie. Il soulignait également le soin qu'aurait mis M. Barrau à « compliquer » le travail de l'instruction ou l'entente du procureur avec les avocats, allant, selon M. Halphen, jusqu'à promettre un non-lieu pour Jean Tiberi, l'ancien maire de Paris. Trois passages, donc, qui accusent le parquet d'avoir relayé la volonté de la chancellerie de freiner une procédure susceptible de mettre en cause le chef d'Etat lui-même, dont le nom ne sera jamais évoqué à l'audience.

« UN SECRET POUR PERSONNE »

Pour Michel Barrau, ces accusations visent à l' « abattre », à le jeter à la « vindicte publique ». Pour Eric Halphen, elles témoignent au contraire d'un certain « fonctionnement de la justice et de la démocratie ». A l'appui de ses accusations, l'ancien juge d'instruction fait citer Arnaud Montebourg,

alors avocat dans le dossier. Pour le député socialiste de Saône-et-Loire, « Michel Barrau a parfaitement servi les intérêts du gouvernement de l'époque en refusant les réquisitoires supplétifs que demandait le juge d'instruction ». Un ancien substitut de Créteil, Laurent Meyer, raconte, lui, que certains dossiers sensibles étaient transmis au procureur et plus jamais revus, soulignant que la défiance de Michel Barrau à l'égard du juge Halphen n'était « un secret pour personne ». Des journalistes du Canard enchaîné et du Parisien égrènent leurs articles, aux accusations plus directes mais jamais attaqués en diffamation par le procureur de Créteil. Des « bruits de couloirs », balaye Michel Barrau, rappelant la pétition signée par ses substituts, « choqués » par l'attaque du juge d'instruction.

En dépit des attaques contre M. Barrau, les avocats d'Eric Halphen éprouvent le plus grand mal à prouver les accusations. Aussi dénoncent-ils l'absence du conseiller de l'Elysée chargé de la justice, Jean-Claude Antonetti, qui n'a pas répondu aux sollicitations de la défense. Alors que le plaignant ne demande qu'un euro symbolique, Etienne Daures, le procureur adjoint de Lyon a requis une « forte amende », le retrait des passages incriminés, et la publication du jugement. Pour lui, le juge Halphen a démontré une attitude « peu digne » et « totalement déloyale ». Le représentant du ministère public a pris soin de préciser qu'il avait connu le procureur de Créteil dans le passé lors de son passage à la cour d'appel de Riom. Jugement le 31 octobre.

Sophie Landrin

Le maire de Nice veut « promouvoir ailleurs » son procureur

ÉRIC DE MONTGOLFIER, qui en a pourtant vu d'autres, notamment au moment de son affrontement avec Bernard Tapie lors de l'affaire VA-OM, n'en est « toujours pas revenu ». Dimanche 29 septembre, le procureur de la République de Nice a découvert avec stupéfaction le contenu de Nice-Matin, qui rapportait les propos tenus la veille par le maire (UMP), Jacques Peyrat, lors de la fête de l'Entente républicaine, la petite formation politique locale qu'il préside. Selon le quotidien, le maire de Nice se serait vanté d'avoir « rencontré douze et reçu six » ministres du gouvernement Raffarin. « En les rencontrant, ajoutait-il, on a déjà obtenu des choses positives : la nouvelle mairie, les urgences à Pasteur et... une promotion ailleurs, pour "quelqu'un"... qui assure la justice dans la ville de Nice. » Une allusion transparente à Eric de Montgolfier, dont le nom n'était toutefois pas cité.

Ces propos ont évidemment suscité une vive émotion au palais de justice. « Que le maire de la cinquième ville de France, par ailleurs sénateur, se vante – à tort ou à raison, peu importe – de pouvoir obtenir la tête du procureur me semble ahurissant. M. Peyrat s'est assis sur tous les principes de la République », a déclaré au Monde M. de Montgolfier. Le procureur dit ne pas comprendre « d'où vient la détestation que [lui] porte le maire de Nice. Il devrait pourtant se souvenir que j'avais classé sans suite, sous réserve d'une régularisation de la situation, une affaire de prise illégale d'intérêts concernant son fils, employé par un cabinet d'avocats en contrat avec la mairie de

L'inimitié que semble vouer M. Peyrat au procureur pourrait se nourrir d'une série d'enquêtes, récemment ouvertes par le parquet, susceptibles de

le mettre en cause. Il n'aurait ainsi pas apprécié d'être interrogé par les policiers dans le cadre d'une enquête préliminaire visant Nice Présence, une association présidée par sa femme et bénéficiaire de subventions municipales.

« TOUS LES DÉFAUTS DU MONDE »

Interrogé par Le Monde, mardi 1er octobre, M. Peyrat a contesté avoir « tenu les propos rapportés par Nice-Matin ». « Il est exact que je ne m'entends pas avec le procureur, à qui je fais grief d'avoir multiplié les déclarations insultantes à l'égard de Nice, mais je suis bien trop respectueux de la séparation des pouvoirs pour me mêler de ce qui ne me regarde pas », a assuré M. Peyrat, qui a précisé avoir « rendez-vous dans quelques jours avec le garde des sceaux, Dominique Perben, mais ce sera pour évoquer la situation de la maison d'arrêt et de la cour d'appel ». Le maire de Nice a par ailleurs assuré qu'il n'était menacé « par aucune enquête ». « J'ai tous les défauts du monde : je suis orgueilleux, fonceur, facho, mais pas malhonnête! », a-t-il affirmé. « Je serais heureux, a conclu M. Peyrat, le jour où M. de Montgolfier partira de Nice, quitte à lui donner une promotion.

Les « vraies-fausses » déclarations de M. Peyrat risquent de relancer les interrogations sur l'éventuelle éviction de M. de Montgolfier du parquet de Nice. La chancellerie semble déterminée à le remplacer rapidement, sans doute au moment de la publication - prévue avant la fin de l'année - du rapport de l'inspection des services judiciaires (IGSJ), annoncé comme très défavorable au plus célèbre procureur de France.

Fabrice Lhomme

L'ancien commissaire Lucien Aimé-Blanc raconte son combat personnel contre Jacques Mesrine



BIBLIOGRAPHIE La Vérité sur la mort de Mesrine, par Lucien Aimé-Blanc Plon, 242 pages, 15 €

MESRINE, encore Mesrine, toujours Mesrine. Vingt-trois ans après la mort de l'ex-« ennemi public nº 1 » criblé de balles par la police le 2 novembre 1979 à Paris, Jacques Mesrine continue de faire l'objet de publications et de polémiques, alors que l'instruction judiciaire se poursuit, suite à la plainte de la famille pour « assassinat ». Dernier avatar de cette fascination féconde: la parution de «La chasse à l'homme », de l'ex-commissaire divisionnaire Lucien Aimé-Blanc. patron à l'époque de l'Office central de répression du banditisme (OCRB).

Les éditions Plon n'ont pas lésiné sur la promotion en retenant comme sous-titre « La vérité sur la mort de Mesrine ». Ce livre ne répond pas plus que les autres à une question lancinante: Mesrine a-t-il été tué sans sommations? Outre son style plaisant, qui en fait une sorte de polar historique, il apporte simplement une précision : Robert Broussard, le patron de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) qui dirigeait l'intervention, ne se trouvait pas physiquement sur les lieux de la fusillade, mais dans une

voiture garée à quelques dizaines de mètres, avec Lucien Aimé-Blanc... qui n'en sait donc pas davantage sur les circonstances de la mort de Mesrine.

S'estimant diffamé, Robert Broussard a annoncé son intention, mardi 1^{er} octobre, de porter plainte. Pourtant, à de nombreuses reprises dans le livre, tout en reconnaissant la fameuse « guerre des polices » qui empoisonnait la traque, Lucien Aimé-Blanc prend la défense de Robert Broussard, justifie son travail et assure même qu'une enquête sur la mort de Mesrine, à l'époque, aurait à coup sûr disculpé le patron de la BRI.

RÉPULSION ET FASCINATION

Moins médiatisé que la BRI, l'OCRB fut un des nombreux corps de police chargés de mettre fin aux agissements de Jacques Mesrine. L'Office est entré dans la traque à la suite de l'enlèvement de l'industriel sarthois Henri Lelièvre en juin 1979. Son auteur, Jacques Mesrine, roule alors dans la farine Lucien Aimé-Blanc, qui n'est pourtant pas le dernier policier venu. Il fut notamment le chef de la brigade des stupéfiants de Marseille lors du démantèle-

ment de la « French connection ». Les épisodes les plus passionnants du récit de Lucien Aimé-Blanc, qui reconnaît sa réputation douteuse de l'époque - celle d'être « un flic tordu, mais un bon flic » -

concernent les dessous de son travail: manipulation d'indicateurs, protection d'un cambriolage, pressions sur la justice, chantages, etc. Ses rapports avec Jacques Tillier, journaliste d'extrême droite travaillant à Minute, avec lequel il organise des coups dignes de barbouzes, sont particulièrement savoureux et parlent d'une autre ère policière, où les mœurs étaient plus libres et les procédures

contournables. Les acteurs de la traque de Mesrine ont vu en lui ce qu'ils voulaient : un bandit racé, un assassin mégalomane, un idéaliste anarchisant, un provocateur plein de panache. Quel que soit leur degré de répulsion ou de fascination - si souvent liés -. ces acteurs s'efforcent toujours d'annaraître comme des alter ego du bandit, de se hisser à la hauteur de ce personnage devenu mythe.

Lucien Aimé-Blanc n'échappe pas à la règle. Expliquant avec délectation ses méthodes marginales (« on ne fait pas de bonne police sans basse police »), il se met en scène dans une sorte de combat personnel avec Mesrine. Page 90: « Maintenant, c'est une affaire entre lui et moi. Il m'a mis deux coups dans les gencives, mais la partie n'est pas terminée. (...) c'est la guerre! » Et soudain le lecteur entend la musique des films noirs de Melville...

Piotr Smolar

Un coup de filet contre des cueilleurs de pommes se solde par un fiasco

Les vingt-neuf personnes interpellées le 24 septembre par les gendarmes de l'Isère ont toutes été libérées après une série d'erreurs de procédure

GRENOBLE (Isère)

de notre correspondante

Le vaste coup de filet, le 24 septembre, dans six exploitations arboricoles de la région de Roussillon (Isère) s'est soldé, mardi 1er octobre, par la remise en liberté de six travailleurs clandestins placés au centre de rétention administrative de Satolas. Quelques jours plus tôt, huit autres personnes avaient déjà été remises en liberté, réduisant ainsi à néant une opération présentée comme exemplaire.

En pleine saison de cueillette des pommes, les gendarmes, qui avaient appris que certains saisonniers étaient en situation irrégulière, saisissent le 24 septembre 80 photocopies de titres de séjour contrefaits et interpellent 29 personnes. Parmi elles, six arboriculteurs et deux directeurs de foyers d'hébergement qui n'auraient pas été très regardants sur l'authenticité des titres de séjour. Tous ont été remis en liberté mais pourraient faire l'objet de poursuites.

Sur les vingt ramasseurs arrêtés, seize sont en situation irrégulière, la plupart en possession de fausses pièces d'identité, et font l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière. Parmi eux, deux Irakiens, deux Palestiniens, quatre Algériens.

Commence alors une course contre la montre. Alors que l'avocat de permanence se démène pour boucler les recours en annulation devant le tribunal administratif, le juge des libertés et de la détention de Lyon porte un premier coup à la procédure, en refusant plusieurs prolongations de rétention, pour des erreurs de forme : non-respect du délai de recours à un avocat, défaut d'inscription de l'heure à laquelle le procureur a été prévenu, absence d'information sur leurs droits en début de garde à vue. Huit personnes sont remises en liberté et deux autres, de nationalité brésilienne, assignées à résidence. Dans la confusion, une neuvième est libérée par erreur.

« SÉQUESTRATION LÉGALE »

L'audience du tribunal administratif se tient alors, selon M° Florent Girault, « dans un désordre extrême ». L'avocat a mobilisé une dizaine de ses confrères, dont le bâtonnier, pour « dénoncer des conditions qui ne permettent pas d'exercer les droits à la défense dans des conditions de respect à l'égard des person-

nes ». La préfecture, notamment, aurait communiqué les pièces des dossiers « au dernier moment ». Le juge administratif a cependant rejeté les demandes de renvoi et confirmé chacun des arrêtés préfectoraux. « Y compris celui pris à l'encontre des Palestiniens, alors que dans leur cas, il n'y pas de pays de destination possible », s'indigne Me Girault, qui parle de « séquestration légale »

Dans un communiqué publié le 30 septembre, les Verts Isère qualifient l'opération « de rafle comme dans les pires moments de notre histoire », « le durcissement de la politique du gouvernement » trouvant là « une nouvelle et très grave ilustration ». Entre-temps, les intéressés ont chacun déposé une demande d'asile politique. La préfecture a alors signé une seconde série de prolongations de rétention. Nouveau revers: mardi 1er octobre, le juge les a trouvées insuffisamment motivées et les a rejetées en bloc. Huit jours après leur interpellation, tous les clandestins cueilleurs de pommes sont repartis dans la

Nicole Cabret

M. Mattei défend « le devoir impérieux » de santé publique

Le ministre de la santé prépare une loi de programmation quinquennale

COMME ON LE DIT d'une équipe sportive, Jean-François Mattei a joué à domicile. Même si c'est en tant que ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées qu'il s'exprimait, mardi 1er octobre, devant l'Académie de médecine pour y défendre « le devoir impérieux de santé publique en France et en Europe », le profes-seur Mattei n'a pas oublié de rappeler qu'il était membre de cette assemblée depuis plusieurs années. Si le médecin a évoqué les transformations que le système de santé a subies au cours du demisiècle écoulé, le ministre a insisté sur la priorité qu'il entend donner à la santé publique. Il souhaite mettre en œuvre cette politique à travers une loi quinquennale de programmation. Il entend associer l'Académie de médecine à l'élaboration de ce projet.

M. Mattei a affirmé que « notre système de santé ne repose plus sur des règles de fonctionnement adaptées aux caractéristiques des problèmes que nous devons prendre en charge ». Dénonçant les conceptions erronées du passé, le ministre a défini la santé publique comme « la nécessité de comprendre et

de résoudre les problèmes de santé à l'échelle de la population. La santé publique est, de ce point de vue, un devoir impérieux, j'en fais un objectif premier de mon action ».

Pour cela, M. Mattei souhaite corriger trois déséquilibres. Tout d'abord, celui entre « une approche soignante qui est de plus en plus technique et la dimension humaine des soins qui reste la base de l'attente des personnes qui souffrent ». Ensuite, celui de la répartition des responsabilités et des compétences dans le système de santé, notamment entre l'Etat et les régions, qui sont difficiles à percevoir par la population.

« LES PIRES RÉSULTATS »

Troisième déséquilibre que M. Mattei veut rectifier: « Sur les 150 milliards d'euros [par an] que nous consacrons aux soins, il y en a 3 pour la prévention. » Un choix « qui a des traductions très concrètes en termes de mortalité prématurée, de morbidité précoce », a insisté le ministre en soulignant que « la France a ici les pires résultats européens ».

Pour y répondre, M. Mattei a précisé qu'il préparait une loi quinquennale de programmation en santé publique. Cette loi aura deux grands objectifs : « D'une part, prévenir la mortalité et la morbidité évitables et réduire les inégalités ; d'autre part, préserver la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance. »

Ce dispositif reposera sur six principes: « une programmation pluriannuelle, sur cinq ans, pour déterminer les objectifs prioritaires de santé à atteindre, et des outils de suivi et d'évaluation », la détermination des objectifs en amont de l'allocation des ressources, la mobilisation des connaissances disponibles, l'organisation des débats et des consultations indispensables « en respectant la légitimité démocratique des élus et le rôle des représentants de l'Etat », la coordination des stratégies et des compétences, et l'implication des professionnels.

Défendant l'importance des actions de prévention, le ministre de la santé a déclaré souhaiter que « les interventions préventives soient aussi bien évaluées que le sont les médicaments » et que les Français aient facilement accès à celles ayant fait la preuve de leur efficacité. D'où l'importance, pour M. Mattei, de la formation initiale des médecins et de la formation des spécialistes de santé publique. A ces fins, le ministre désire créer une « grande école de santé publique » en « fédérant les compétences existantes ».

Dans la dernière partie de son intervention, M. Mattei a précisé le champ de la santé publique, y incluant les phénomènes de violence et leurs conséquences sanitaires. Enfin, estimant que le paritarisme patronat-syndicat avait vécu, M. Mattei a plaidé pour une « nouvelle architecture de notre système d'assurance-maladie », rejetant symétriquement l'« étatisation à la britannique, avec ses files d'attente, et la privatisation américaine qui laisse 40 millions de citoyens sur le côté ».

Paul Benkimoun

DEPECHES

■ JUSTICE: un jeune homme de vingt ans a comparu, mardi 1^{et} octobre, devant le tribunal de police de Bordeaux pour « racolage actif » d'une prostituée, une première judiciaire. Le procureur a requis 150 euros d'amende, en rappelant que l'article R625-8 du Code pénal, habituellement utilisé à l'encontre des prostituées, pouvait aussi s'appliquer aux clients. Le jugement a été mis en délibéré au 15 octobre.

■ L'ancien maire de Cannes, Michel Mouillot, a été condamné, mardi 1^{er} octobre, à 10 000 euros d'amende pour détournement de fonds publics par le tribunal correctionnel de Grasse. M. Mouillot, auquel le tribunal a également interdit d'exercer toute fonction élective pendant deux ans, était poursuivi pour s'être indûment fait escorter par des policiers municipaux jusqu'à sa villa après les cérémonies du 14 juillet 1996.

■ La cour d'assisses des Yvelines a condamné, mardi 1^{er} octobre, une

■ La cour d'assises des Yvelines a condamné, mardi 1^{er} octobre, une jeune homme de 35 ans, à six ans de prison pour avoir brutalisé, en mars 2000, une fillette de 9 mois, lui occasionnant des séquelles neurologiques. Incommodé par les pleurs du bébé confié à sa belle-mère, il l'avait secoué pour le faire taire.

■ Une automobiliste de 25 ans a été mise en examen, mardi 1^{er} octobre, à Strasbourg, pour « homicide involontaire » après avoir mortellement fauché, la veille, un bébé d'un an dans sa poussette, sur un passage piétons. Un placement en détention a été requis à l'encontre de la jeune femme.

■ ROUTE: au cours d'une visite au Mondial de l'automobile, mardi 1^{er} octobre, le ministre des transports Gilles de Robien a souhaité une généralisation des limitateurs de vitesse « sur tous les modèles de véhicules » et celle d'un signal en cas de non-utilisation de la ceinture de sécurité.

■ POLLUTION: une alerte à la pollution au dioxyde d'azote a été lancée pour mercredi 2 octobre en Ile-de-France, où les automobilistes ont été invités à ne pas utiliser leur voiture. Un pic de pollution au dioxyde de soufre (SO₂) a été par ailleurs enregistré, mardi 1er octobre. dans l'agglomération du Hayre.

■ ÉDUCATION: le tribunal administratif de Versailles a rejeté, mardi 1^{er}octobre, la demande d'un collectif de parents de Mantes-la-Jolie (Yvelines) réclamant l'annulation de l'oral du bac de français, estimant que leurs enfants avaient été déstabilisés par « *la désinvolture* » de l'examinateur (*Le Monde* du 19 septembre).

■ MER: le trois-mâts Belem, dernier survivant français des grands voiliers marchands, a été percuté, lundi 30 septembre, par un chalutier, au nord-ouest de l'Ile de Groix (Morbihan). Le navire-école de la Marine, qui a subi un enfoncement de la coque, est rentré au port de Lorient. Aucun de ses passagers n'a été blessé.

■ NUCLÉAIRE: un technicien intervenant pour un prestataire de service d'EDF a été « *légèrement contaminé* », mardi 1^{er} octobre, sur l'unité de production n° 2 de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle), selon un porte-parole d'EDF. Les premières analyses ont révélé une contamination interne de l'ordre de 1 % de la limite sanitaire annuelle autorisée.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Mondher Sfar

À LA SUITE DE notre article intitulé « Un pamphlet antisémite circule dans les milieux propalestiniens radicaux » (Le Monde du 13 juin), nous avons reçu de Mondher Sfar, responsable du Collectif de la communauté tunisienne en Europe et à l'origine de la publication de l'ouvrage en question, la mise au point suivante:

Votre article croit pouvoir affirmer que le livret serait dirigé contre les juifs et que les éditeurs dudit manifeste, dont moi-même cité nommément, seraient passés insensiblement de l'antisionisme à l'antisémitisme. Je tiens à déclarer solennellement que je n'ai jamais été animé par un quelconque sentiment antijuif et ne peux que regretter le procès d'intention que vous me faites, moyennant une lecture tendancieuse et déformée de mes écrits.

Je tiens à réaffirmer également que la dénonciation des thèses des courants extrémistes juifs et racistes ne procède d'aucune haine ou méfiance à l'égard des juifs dans leur globalité, comme il est évident que la dénonciation de l'extrémisme islamiste ou chrétien ne peut être interprétée comme révélateur d'une haine pour les musulmans ou les chrétiens.



Comment être agriculteur dans la périphérie des grandes villes?

Le réseau Terres en ville regroupe associations, élus et exploitants agricoles de neuf zones périurbaines régionales. Ceux-ci se diversifient pour s'adapter à leur environnement citadin et préserver leur espace. Un séminaire vient de se réunir à Lille

LILLE

de notre correspondant régional Des tracteurs bloquant les accès à l'hôtel de la communauté urbaine de Lille : l'image, ici, semblait incongrue. C'était à la fin 2001, à l'occasion de l'examen du projet de schéma directeur de l'agglomération, et les agriculteurs protestaient, avec de solides arguments, contre le grignotage de leurs terres par l'urbanisation et les zones industrielles.

Au moment où ses habitants se préoccupent de plus en plus de nature et d'environnement, la métropole lilloise découvrait qu'elle abrite en son sein une agriculture dynamique et entreprenante. Ce petit choc culturel a provoqué la mise en place d'un « nouveau partenariat » entre citadins et ruraux concrétisé, récemment, par la tenue d'un « séminaire de réflexion » où les deux parties ont pu confronter leur point de vue à la lumière de l'expérience d'autres régions

Les Lillois ne sont pas les seuls à affronter ce problème. Selon le dernier recensement agricole de 2000, un tiers des superficies agricoles françaises se trouvent en

zone périurbaine. Même en Ile-de-France, l'urbanisation ne couvre que 76 % du territoire de la capitale et de sa « couronne périurbaine ». Chaque territoire a sa spécificité, mais « ce débat avec la ville est très similaire à celui que mène l'agriculture avec la société française tout entière », souligne Bernard Poirier, coprésident du réseau Terres en ville et vice-président de la communauté urbaine de Rennes. Terres en ville, créé en juin 2000, rassemble des représentants des chambres d'agriculture, des élus communautaires et des associations de neuf agglomérations qui se sont donné pour but de favoriser la concertation. Si, au niveau local, le dialogue est souvent difficile, c'est que, jusqu'à présent, « la politique agricole se définit surtout au niveau des Etats et de l'Europe, estime-t-il. Les collectivités locales n'y sont pas suffisamment associées ». Terres en ville entend donc surmonter ce handicap.

« Une reconnaissance réciproque de ce que la ville et la campagne peuvent s'apporter l'une à l'autre » est nécessaire en préalable, estiment les responsables de Terres en ville. Sur ce point, les exploitants agricoles ne sont plus à convaincre. « Les agriculteurs concernés sont souvent nés dans les territoires périurbains, ils s'y sentent bien et préfèrent subir la pression foncière plutôt qu'aller s'installer ailleurs », souligne Xavier Guyomar, ingénieur du génie rural auprès de la Bergerie nationale de Rambouillet.

UN BESOIN DE PÉDAGOGIE

Ces agriculteurs périurbains profitent des mêmes avantages que les citadins pour l'éducation de leurs enfants ou pour leurs loisirs et ne sont pas prêts à y renoncer. Souvent mieux formés que la plupart de leurs collègues établis dans des régions moins peuplées, ils ont su également, quand cela est possible, profiter très tôt des débouchés et des services que leur offre la ville.

La prise de conscience est plus difficile du côté des citadins. La grande faiblesse des agriculteurs, face à la progression urbaine, est qu'ils ne font pas le poids face à l'industrie et aux services en matière d'emplois. « Partout, c'est plutôt la notion d'espace qui est prédominante », souligne Bernard Poirier.

Mais, le plus souvent, l'espace représente précisément, pour les décideurs économiques, une opportunité de créer de nouvelles « zones d'activité » génératrices d'emplois et d'expansion urbaine. Le citoyen moyen, pour sa part, y voit surtout de l'air pur et de la verdure, avec ou sans agriculteurs. L'action pédagogique est, à ce niveau, indispensable. « Il faut, lance M. Guyomar, rendre lisible la logique et la présence agricole, du paysage à l'assiette. »

Les agriculteurs y sont prêts: dans la métropole lilloise, une vingtaine d'entre eux proposent déjà des visites de leur exploitation. L'hébergement – chambres d'hôtes, gîtes ruraux et autres campings à la ferme – proposé par une quinzaine d'autres est aussi une excellente occasion d'échanges mutuels. La fréquentation régulière des citadins aidera aussi les agriculteurs à comprendre les exigences de ces derniers en matière de protection de l'environnement.

« Si nous avons émis un avis défavorable sur le projet de schéma directeur, c'est pour marquer de façon forte ce qui nous oppose. Mais nous sommes ouverts au dialogue », a lancé, lors du séminaire de Lille, le président de la chambre d'agriculture, Bernard Pruvot, aux élus et aux techniciens. La principale revendication des agriculteurs porte sur « la sécurité des sols ». Seule l'assurance d'en disposer pendant au moins vingt-cinq ans leur permet, disent-ils, d'investir. Ceux de la métropole lilloise y sont d'autant plus sensibles que 80 % d'entre eux ne sont pas propriétaires.

AIDE À LA COMMERCIALISATION

Pierre Mauroy - qui envisage l'adhésion de la communauté urbaine qu'il préside au réseau Terres en ville – a reconnu pendant cette même réunion l'importance pour les agriculteurs d'une « planification qui dure dans le temps », sans cacher que la ville continuera de gagner sur la campagne, en dépit de sa volonté affichée de limiter au maximum son expansion, notamment par une reconquête des friches industrielles (Le Monde du 10 janvier). Il s'est aussi déclaré prêt à aider à la commercialisation des produits, notamment pour les maraîchers. « Au plan économique, si vous avez

des idées, on peut vous aider », a-t-il lancé.

Reste à mettre en pratique ces belles résolutions. Il faut « prendre le temps de se comprendre autour de petites opérations », conseille Pascal Tocquer, venu présenter l'exemple de Lorient. Agriculteurs et techniciens lillois de la communauté urbaine en ont fait l'expérience avec la mise en place du parc urbain de la Deule. Un cas d'école, dans la mesure où les deux parties y trouvent leur compte : stabilité foncière en échange de contraintes environnementales pour les agriculteurs; assurance d'une présence, gage de sécurité et d'entretien du paysage pour les techniciens.

Tous se disent ravis de la qualité du dialogue engagé à cette occasion. « Nous avons pu développer la concertation autour d'une table, entre interlocuteurs concernés, s'est félicité un éleveur qui exploite 146 hectares au cœur de ce parc. C'était beaucoup plus facile qu'avec la communauté urbaine, qui, pour nous, est un peu un "machin", comme de Gaulle le disait de l'ONU. »

Jean-Paul Dufour

Dans le Nord, le rude combat contre la pression urbaine

LILL

de notre correspondant régional Leurs parents avaient repris, en 1963, l'exploitation « détenue par la famille depuis 350 à 400 ans » à Marquette, dans la banlieue no de quest de Lille. La pression urbaine

ouest de Lille. La pression urbaine se faisait déjà sentir à l'époque. En 1981, ils furent expropriés de 17 hectares, mais purent en acquérir 14 autres, sur les communes de Prémesques et Lambersart, à 3 kilomètres de là. Vingt-deux ans plus tard, leurs deux fils, Pierre-Marie et Jean Lamblin, qui se sont associés pour exploiter 40 hectares sur les deux sites, risquent de perdre, à leur tour, 16 hectares à Marquette et 4 à Lambersart. « Au total, cela représente 50 % de la surface de notre exploitation! », s'indigne Pierre-Marie.

Une métropole restée très rurale

Une étude, menée en commun par l'agence de développement de la Communauté urbaine et la chambre d'agriculture du Nord, montre que les agriculteurs de l'arrondissement de Lille ont dû céder 4 000 hectares entre 1988 et 2000. Cela a entraîné la disparition de 44 % des exploitations et de 53 % des emplois agricoles. La tendance s'accélère : la perte annuelle de surface cultivée est passée de 209 hectares entre 1979 et 1988 à 354 actuellement, tandis que les projections de l'Insee à l'horizon 2030 prévoient une poursuite de la croissance de l'agglomération, qui compte déjà 1,2 million d'habitants. Ces chiffres dissimulent pourtant une réalité étonnante : en dépit de la densité de sa population (1 344 habitants au kilomètre carré), la métropole lilloise reste la plus agricole de France. On y recense 1 455 exploitations, qui emploient près de 5 400 personnes sur 45 240 hectares, soit 50 % du territoire. L'étude révèle aussi un rajeunissement des exploitants et une élévation très sensible de leur niveau de formation. - (Corresp. rég.)

C'est peu dire que les frères Lamblin se sont adaptés à leur environnement urbanisé. « Notre grandpère, disent-ils, faisait déjà des tournées sur Lille en 1920. » Comme nombre de leurs collègues, ils perpétuent cette vieille tradition en l'améliorant. Jean a appris la fabrication du fromage, son épouse Anne-Claude, associée dans l'exploitation depuis 2001, confectionne des gaufres traditionnelles et de la pâtisserie.

Ces produits transformés issus du lait de leurs 30 vaches, ainsi que les œufs de leurs 500 poules sont vendus sur place, à Marquette et à Prémesques. « Aujourd'hui, explique Jean, la vente directe représen-

te 55 % à 60 % de notre chiffre d'affaires. » Non loin de là, 21 exploitants, répartis sur 13 exploitations, ont préféré se doter d'un magasin de vente commun.

D'autres se sont lancés dans l'hébergement et la restauration. C'est le cas de Dominique et de Nelly Pollet, qui exploitent 43 hectares en polyculture et élèvent 35 vaches laitières à Sainghin-en-Mélantois. Après avoir perdu son emploi en 1996, Nelly a choisi de travailler à la ferme, et l'accueil de touristes est apparu très vite comme un excellent moyen de mettre en valeur leur superbe corps de ferme traditionnel, à deux pas du campus universitaire de Villeneuve-d'Ascq.

Un an de démarches et de travaux ont été nécessaires pour construire, en 1996, quatre chambres d'hôtes dans une ancienne étable. Le taux de remplissage des chambres atteint 85 % à 90 % de juin à septembre (55 % à 60 % sur l'année) et la ferme accueille de plus en plus souvent des mariages et des fêtes familiales.

TRAVAIL DE FORÇAT

Les maraîchers éprouvent plus de difficultés à résister. La moitié, environ, des exploitations de l'arrondissement de Lille se consacrent exclusivement à la culture des légumes de toutes sortes sur de petites superficies de 5 à 20 hectares, concentrées surtout dans les Weppes, à l'est de la métropole lilloise. Jean-Marie Mille cultive 15 hectares coincés entre la sortie d'Ennetières-en-Weppes et l'autoroute. Des pommes de terre, un peu de betteraves et, surtout, des salades. Un travail de forçat: « 8 000 laitues à planter chaque semaine, du 15 mars au 15 août. seul, à la main. La récolte se fait tous les matins à partir de 6 heures, pour une livraison à Match [la grande surface voisine] entre 11 h 30 et 14 h 30. » Il est formel : « Les jeunes ne veulent plus faire notre boulot, c'est trop dur. »

Ces agriculteurs, les moins aidés de la corporation, subissent de plein fouet la concurrence de leurs collègues belges installés à quelques kilomètres de là. Puissamment organisés, ces derniers maîtrisent mieux que les Français la vente de leurs produits. « Ils disposent aussi d'une main-d'œuvre moins chère, sur l'origine de laquelle les autorités locales sont peu regardantes », souffle un collègue de M. Mille. L'espoir des Français réside dans le lancement prochain d'un label « légumes des Weppes ». Ils souhaitent aussi la création sur place d'unités de transformation et de conditionnement, en réponse à une demande croissante, notamment dans la grande distribution.



J.-P. D

HORIZONS

LA CHUTE DE LA MAISON

ES malversations bancaires sont toujours commises par des gens honnêtes. » Cette boutade, écrite en 1859 par James S. Gibbons, dans son livre Les Banques de New York et la

panique de 1857, pourrait servir aujourd'hui de devise aux grandes maisons de Wall Street, ébranlées par les scandales à répétition, et à la première d'entre elles, la plus puissante, la plus crainte et autrefois la plus respectée, Merrill Lynch.

De son siège de verre et d'acier au bord de la rivière Hudson, face à ce qui fut le World Trade Center, la plus grande société de Bourse du monde a porté des années durant aux gouvernements et aux entreprises de la planète la bonne parole du capitalisme, des privatisations, des OPA. Ses études faisaient trembler les ministres des finances, les gouverneurs de banques centrales et les PDG. Au moment du triomphe de la nouvelle économie, à la fin des années 1990, les banquiers de Merrill Lynch pouvaient, non sans raison, se prendre pour les « maîtres du monde », selon l'expression de Tom Wolfe dans Le Bûcher des vanités. « Les limousines, les chauffeurs, les grands dîners, les avions privés, les "on se voit au tournoi de tennis de Boca Raton" (Floride), "rendezvous au Louvre...", étaient devenus la norme », se souvient avec nostalgie un concur-

A peine deux ans plus tard, cet univers s'est effondré. Merrill Lynch lutte pour sa survie. Les profits se sont effondrés de 85 % en 2001. Certains se demandent tout simplement si la banque peut encore être rentable. En un an, elle a réduit ses effectifs de 72 000 à 57 000 personnes. L'action a perdu 55 % de sa valeur depuis janvier 2001. Les rumeurs d'OPA se succèdent. Fait sans précédent, le PDG David Komanski s'est livré, au printemps, lors de l'assemblée générale, à une séance publique d'autocritique. Il a présenté des excuses « aux clients, aux actionnaires et aux employés... Nous avons failli dans le respect des standards élevés qui sont notre tradition ». Ce « trader » sanguin, né dans le Bronx et formé sur le tas, quittera son poste à la fin de l'année. « Demander pardon était nécessaire, mais c'est trop peu, et surtout trop tardif », estime Sarah Litzki, une avocate spécialiste de la défense des action-

Le précédent de la faillite de Drexel Burnham Lambert, en 1989, est dans toutes les mémoires. « Merrill Lynch est une maison solide, d'une tout autre dimension », proteste-t-on dans les étages du World Financial Center. De fait, pendant onze années consécutives, l'établissement a été le premier courtier en actions et en obligations du monde – une place qu'il vient juste de perdre –, et sa trésorerie approche encore les 15 milliards de dollars. Pour des générations



Il y a deux ans, la première banque de courtage du monde faisait trembler ministres et PDG. Aujourd'hui, empêtrée dans les scandales et les procès, elle cherche à éviter la faillite

Stanley O'Neal (au premier plan) succédera en décembre au PDG de Merrill Lynch, David Komanski (au troisième plan).

ron à la recherche de « complices solvables » pour récupérer un peu d'argent.

John Olson, ancien analyste de Merrill Lynch, se considère lui aussi comme une victime des relations particulières de son ex-employeur et du groupe texan. Jusqu'en 1998, M. Olson, dans toutes ses études, portait un jugement circonspect sur Enron et donnait un avis « neutre » sur l'action. Le président du groupe pétrolier, furieux, s'en était plaint à plusieurs reprises aux dirigeants de la banque, tant et si bien qu'en août 1998, à la suite d'« une réorganisation interne », M. Olson fut prié de quitter Merrill Lynch.

L'analyste qui lui succède, Donato Eassey, recommande, lui, *d'« accumuler »* les titres Enron. Le 15 janvier 1999, Schuyler Tilney, le responsable de Houston, se réjouit, dans un courrier électronique, de voir *« se dissiper l'animosité »* entre les deux entreprises, tandis que Merrill Lynch multiplie les affaires avec le groupe énergétique. *« Il n'y a pas le moindre doute sur la raison pour laquelle je suis parti »*, affirme M. Olson. Quelques jours seulement avant la faillite d'Enron, le 2 décembre 2001, Merrill recommandait encore la valeur à l'achat.

OHN Olson n'est pas un cas isolé. Tous les analystes de Merrill Lynch ont fait l'objet de l'attention d'Eliot Spitzer, le procureur de l'Etat de New York. Sa croisade pour assainir Wall Street a longtemps été jugée avec condescendance. Il y a six mois, elle a pris une autre dimension. Il a découvert l'existence de courriers électroniques montrant que les opinions personnelles des analystes sur les entreprises étaient parfois très différentes des recommandations publiées. Henry Blodget, spécialiste de la nouvelle économie, par exemple, traitait la société AtHome de « piece of crap » (« merde ») dans des messages internes, et, dans le même temps, recommandait chaudement aux investisseurs d'en acheter les actions. Dans un rap-port interne, le même Henry Blodget détaillait comment lui et son équipe, au mépris de toutes les règles, avaient été partie prenante de cinquante-deux transactions commerciales entre décembre 1999 et novembre 2000. En récompense, l'analyste avait vu sa rémunération annuelle passer de 3 millions à 13 millions de dollars.

Convaincu, Eliot Spitzer a décidé de faire un exemple. Pour se sauver, Merrill Lynch est allé chercher Rudolph Giuliani. L'exmaire de la ville de New York, héros du 11 septembre 2001, lui-même ancien procureur, a négocié un accord avec son collègue. Merrill Lynch a évité un procès en acceptant de payer une amende record de 100 millions

MERRILL LYNCH

d'Américains, Merrill Lynch rime avec Wall Street. Sa réussite s'est construite sur les centaines de bureaux, disséminés dans tous le pays, d'où, depuis quatre-vingt-sept ans, des vagues de commerciaux partent vendre aux dentistes, commerçants et cadres les titres cotés à New York. La Réserve fédérale, l'administration et même les juges ont conscience du cataclysme que constitueraient sa disparition et sa vente par appartements. Mais les métiers d'argent sont construits sur la confiance. Quand elle disparaît...

Merrill Lynch est assiégé. Il ne se passe plus une semaine sans qu'un nouveau procès lui soit intenté. A tort ou à raison, l'établissement est devenu le symbole de la bulle financière, de la spéculation et des arnaques... Il est la cible non seulement du procureur de l'Etat de New York, de commissions d'enquête parlementaires, du département de la justice et de la SEC (Securities Exchange Commission), mais aussi d'une multitude de clients, fonds de pension, riches particuliers, entreprises... Dans une atmosphère lourde de règlements de comptes internes, la banque tente de gommer les traces les plus compromettantes de son passé. Il y a deux semaines, un vice-président, Thomas W. Davis, et Schuyler Tilney, un banquier du bureau de Houston (Texas), ont été remerciés. Officiellement, pour avoir refusé de témoigner devant la sous-commission d'enquête permanente du Sénat sur leur rôle dans certains montages douteux

Le plus dur reste à venir avec la mise en accusation, annoncée comme imminente, d'Andrew Fastow, l'ancien directeur financier d'Enron, et le début du grand déballage sur la plus importante faillite de l'histoire américaine. M. Fastow a orchestré, via un système complexe de fonds et de filiales, la dissimulation de milliards de dollars de pertes et de dettes. Il ne l'a pas fait seul. Le plus important de ces « partenariats », baptisé LjM2, était financé par Merrill Lynch. Près d'une centaine de cadres de la banque ont même investi, à titre personnel, 17,6 millions de dollars dans LjM2. « Enron n'aurait pas pu réaliser de fraudes à une aussi grande échelle sans la complicité d'une institution

fonds garantit une rémunération hors norme – de plus de 30 % par an! L'idée même de conflit d'intérêts ne semble pourtant pas avoir effleuré les banquiers. Non seulement ils apportent à LjM2 quelque 265 millions de dollars, via les portefeuilles de leurs clients (fonds de pensions, grandes fortunes, fondations), mais la firme ajoute 5 millions pour son compte. Ce n'est qu'un début

Le 21 décembre 1999, James Brown, spécialiste des montages financiers complexes

Henry Blodget, analyste, traitait la société AtHome de « piece of crap » (« merde ») dans des messages internes, et recommandait aux investisseurs d'en acheter les actions

financière majeure, tonne le sénateur démocrate Carl Levin, président de la sous-commission d'enquête permanente. Merrill Lynch a aidé Enron à falsifier ses comptes. »

Quand, en 1999, Andrew Fastow demande à Merrill Lynch de travailler avec lui et de rameuter capitaux et investisseurs, aucune question embarrassante ne lui est posée. Pourtant, le fonds LjM2, qu'il dirige directement, est d'un genre très particulier : il a en effet pour vocation de reprendre des actifs du groupe texan Enron, société dont le même Andrew Fastow est le directeur financier. A ce titre, c'est lui qui établit le prix des activités cédées par Enron et acquises par LjM2. On n'est jamais si bien servi... Le

de la société de courtage, annote la couverture d'un épais dossier de ces mots : « Risque pour notre réputation/complicité de manipulation du compte de résultats d'Enron. » Merrill Lynch accepte pourtant d'acquérir, auprès du groupe texan, trois barges produisant de l'électricité au large du Nigeria pour 28 millions de dollars. Sur cette vente, Enron dégage en apparence un profit de 12 millions de dollars. A en croire les documents révélés par le Sénat, la cession est fictive et s'apparente plutôt à un prêt, puisqu'elle n'est que temporaire : Enron s'engage en effet oralement à trouver un repreneur dans les six mois pour lesdites barges, et promet à Merrill un rendement très lucratif de 22,5 %. En juin 2000, la banque s'inquiète de ne toujours pas voir venir l'acheteur promis. Andrew Fastow en trouve un... LjM2! « Pour sortir la maison de cette opération douteuse, Enron a utilisé le partenariat dans lequel Merrill et ses cadres ont investi et pour lequel nous avons levé l'essentiel des capitaux », résume un courrier électronique interne dont le contenu a été révélé au Sénat

L'affaire n'est pas terminée. Au même moment, LjM2 a de gros besoins en capitaux, et sollicite un prêt de 10 millions de dollars. Le comité de crédit du courtier refuse. C'est alors qu'interviennent Schuyler Tilney, responsable à Houston des activités de banque d'affaires, son adjoint Robert Furst, et Benjamin Sulliwan, qui dirigeait l'équipe chargée de convaincre des investisseurs d'entrer dans LjM2. « Andrew Fastow occupe une position très influente pour nous apporter de nouvelles affaires », écrivent-ils à Thomas Davis, directeur des marchés et de la banque d'investissement, en lui demandant de « profiter de notre dynamique du succès avec Enron ». Le prêt est finalement accordé. Thomas Davis était particulièrement réceptif: il avait investi à titre personnel dans LjM2. Quant à M. Tilney, sa femme Elizabeth était directeur de la communication marketing d'Enron et le couple était très proche de la famille du directeur financier, M. Fastow...

Certains investisseurs, piégés dans LjM2, ont décidé de poursuivre la banque en justice. « Le meilleur actif du fonds aujourd'hui est la possibilité de traîner Merrill Lynch devant un juge », explique, désabusé, l'un d'entre eux. Une idée qui pourrait séduire beaucoup d'actionnaires et de salariés d'En-

de dollars et de modifier radicalement son organisation. Les analystes sont dorénavant « protégés » de l'influence des autres activités de la banque. L'affaire est pourtant loin d'être terminée... Des dizaines de procédures judiciaires collectives ont été engagées par des clients mécontents. « Potentiellement, tous ceux qui ont suivi les recommandations de M. Blodget et ont perdu de l'argent peuvent demander des réparations », estime l'analyste David Trone, de Prudential Financial. Il évalue le risque pour Merrill Lynch à 2 milliards de dollars... Et il y en a beaucoup d'autres.

Face à cette avalanche, Merrill Lynch peutelle se sauver? Le seul à y croire ou presque est son futur patron, Stanley O'Neal. Il deviendra, en décembre, le premier PDG noir d'une firme de cette importance à Wall Street. L'argent trop facilement gagné ne fait pas partie de sa culture. Né au début des années 1950 dans l'Alabama, dans une petite ville appelée Wedowee, il a connu la ségrégation et la misère. Sa famille vivait sur une petite ferme. Lui et ses trois frères aidaient à récolter le coton. Quand il a eu 12 ans, son père a trouvé un travail chez General Motors, en Georgie. GM a offert à Stanley la possibilité d'aller au collège six mois par an et de travailler à la chaîne le reste du temps. Elève brillant, il est entré quelques années plus tard à la Harvard Business School.

Sa prise de pouvoir chez Merrill Lynch n'a pas été du goût de tout le monde. Près de la moitié des membres du comité exécutif ont déjà été remplacés. Il a entrepris un « grand ménage ». Mais pour le terminer, il faut que les tribunaux lui en laissent le temps.

Eric Leser

Parti socialiste: l'union et la clarification

par Dominique Strauss-Kahn



Schröder a gagné. Après la victoire des sociaux-démocrates suédois, le reflux rose est endi-

gué. Deux des trois plus grands pays de l'Union européenne restent gouvernés par la gauche. Et ceux qui, en guise d'explication de la défaite des socialistes français - qui étaient déjà les « plus à gauche » en Europe –, se contentaient d'un slogan - « Etre plus à gauche» - mesurent que nous sommes confrontés à un défi d'une tout

La situation n'appelle pas des réflexes paresseux ; elle exige une réflexion rigoureuse et audacieuse. Pour la première fois depuis 1958, la gauche est dans l'opposition et aucune élection nationale n'est prévue avant cinq ans. Nous avons donc du temps pour conduire cette réflexion à son terme.

Or, en même temps, il y a urgence. Urgence pour l'Europe qui souffre à la fois de cacophonie alors que la situation internationale se dégrade et d'aphonie alors que la situation économique se détériore. Urgence pour la France qui semble vouloir faire comme si de rien n'était, comme si le 21 avril n'avait pas eu lieu. Comme si nous n'avions pas connu l'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle.

Le gouvernement ne semble pas prendre la mesure de ce bouleversement. Il manque de programme crédible. Nous ne le croyons pas capable de construire la France.

La gauche plurielle, dans toutes ses composantes, se délite et ne se remet toujours pas du traumatisme de la défaite. Le « pôle de radicalité », longtemps impuissant, s'organise jusque dans les rangs du Parti socialiste, espérant rassembler sans et contre lui. Dans cette période troublée, il faut avoir le courage de formuler ses analyses et ses propositions; il faut avoir l'humilité d'en débattre avec tous ; il faut avoir la force d'accepter le jugement des militants. Dans ce moment particulier, il ne s'agit pas de choisir un leader. Il s'agit d'élaborer un projet de société pour la gauche à l'heure de la mondialisation. Il faut donc récuser les divisions artificielles entre les hommes ou les femmes aussi bien que les regroupements factices entre les idées. Il est temps de construire une majorité de projet au sein du PS en tranchant l'enjeu réel du congrès de mai 2003 : revendiquer un réformisme novateur ou accepter un surplomb révolutionnaire culpabilisateur.

Notre ambition est simple: ni aventure isolée au détriment de l'intérêt général ni bricolage tactique au détriment de la lisibilité politique. Formulée autrement : le rassemblement autant qu'il est possible, la clarification autant qu'il est

En veut-on un exemple ? La clarification sur la nature du socialisme d'abord. La controverse entre réforme et radicalité doit être tranchée. Les radicaux poursuivent le rêve de construire le socialisme dans un seul pays, se veulent uniques détenteurs de la « pureté » et n'en finissent pas d'instruire le procès en trahison de la gauche au pouvoir. Rien, au fond, n'a vraiment changé dans leurs critiques depuis le début du XX^e siècle.

Les réformistes savent que c'est pas à pas, mesure après mesure, avancée après avancée, que l'on défend réellement les intérêts du peuple face aux évolutions du monde. La carte d'identité des socialistes - la « déclaration de principes » qui est le préambule de ses statuts - lité est à l'offensive. Le PS doit donc reprendre l'initiative et ouvrir une nouvelle perspective : celle du parti de la gauche. Peu importe que son horizon soit lointain, ses formes inconnues et sa réussite incertaine : lancons le débat!

Autre exemple encore : la clarification sur les objectifs et les instruments de la gauche. Une question se trouve au cœur de notre engagement commun : la réduction des inégalités. Mais que voulons-nous? Ni l'égalitarisme des revenus ni la simple et formelle égalité des chances à l'école, mais une réelle égalité des opportunités pour chacun, tout

Le « pôle de radicalité », longtemps impuissant, s'organise jusque dans les rangs du PS, espérant rassembler sans et contre lui

reste ambiguë. Nous proposons qu'elle soit revisitée et clarifiée.

Un autre exemple? La clarification sur la stratégie du PS. Depuis le milieu des années 1990, les tenants de la radicalité tentent de constituer un « pôle » rassemblant, contre le PS, l'extrême gauche et le Parti communiste, les Verts et les antimondialisation. La gauche plurielle a été la construction politique qui a permis de déjouer cette stratégie. Aujourd'hui, le pôle de radicaau long de sa vie. Pour ce faire, nous ne pouvons nous contenter d'un socialisme qui vienne, après coup, réparer les dégâts du capitalisme par la seule redistribution, aussi nécessaire soit-elle. Nous devons être plus volontaires et porter le fer au cœur du système pour faire en sorte qu'en amont, dans l'appareil productif, les inégalités se créent moins facilement. Nous appelons cela le socialisme de la production.

Pour les socialistes, la grande

conquête du XX^e siècle a été la Sécurité sociale. Celle du XXI^e pourrait être une sécurité professionnelle étroitement liée à la formation continue.

La clarification sur la mondialisation et l'Europe : dans l'économie-monde d'aujourd'hui, nous ne pouvons nous limiter à être des commentateurs qui, selon les tempéraments, déplorent ou célèbrent la mondialisation. Nous ne pouvons pas nous résigner à une posture de résistance dont le seul succès espéré serait de repousser à plus tard des évolutions dont nous ne voudrions pas mais que nous finirions par nous voir imposer. Nous devons avoir une plus haute ambition et inventer des instruments de régulation efficaces, notamment dans les instances commerciales et financières internationales, et imposer la prise en compte de critères sociaux et environnementaux.

Nous devons aussi inventer de nouveaux outils pour que les Français influencent et orientent le mouvement de mondialisation en y prenant toute leur part. Pour atteindre ces objectifs, l'engagement européen demeure central. Il constitue la colonne vertébrale de toute action réformatrice conséquente. Il passe par un projet commun avec tous les partis socialistes ou sociauxdémocrates européens.

La clarification sur la crise de la représentation: la politique traverse une crise profonde qu'il ne faut surtout pas sous-estimer. Elle ne sera pas surmontée en s'accrochant à des schémas anciens. Nous devons, là aussi, faire du neuf et construire une nouvelle République. C'est vrai des nécessaires réformes institutionnelles, mais il faut aller au-delà. Contre le « toutnation », une République plus décentralisée - dans le respect de l'égalité entre les territoires. Contre

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN, ancien ministre de l'économie et des finances, est député (PS) du Val-d'Oise.

le « tout-politique », une République donnant un espace à la démocratie sociale. Contre l'universalisme théorique, une République respectueuse des identités de chacun et, surtout, luttant contre les inégalités réelles.

Sur tous ces sujets, un clivage traverse la gauche et souvent les socialistes. Ceux qui ont soutenu Lionel Jospin ont naturellement vocation à partager une même ambition politique sur ces questions. Vérifionsle. Et si tel est notre constat commun, rassemblons-nous.

Mais nous ne pouvons nous dispenser de l'effort de clarification. Il est la condition absolue pour que les Français veuillent redonner le pouvoir à la gauche. Les militants, les sympathisants et les électeurs de gauche nous regardent : ils seraient, à juste raison, sévères contre des divisions mesquines. Ils veulent retrouver la politique, dans ce qu'elle a de plus noble. Ecoutons-les.

Une nouvelle maison pour tous les réformistes

Suite de la première page

Mais l'examen des raisons de nos défaites nécessite toute notre attention.

Ces raisons sont nombreuses et, pour une bonne part, liées à chaque contexte national. Toutefois, il y a un fil conducteur : notre incapacité commune à répondre de façon appropriée aux angoisses et à l'absence de sécurité qui se sont répandues ces dernières années dans nos sociétés.

Au pouvoir, nous avons su assainir les économies, modifier les systèmes de protection sociale (pas toujours de façon adaptée aux nouveaux risques), guider le processus d'intégration européenne et bien plus encore. Mais nous n'avons pas réussi à répondre à cette crainte du futur qui s'est diffusée sur notre continent. Une peur liée à la transformation des identités sociales et au dépassement du rôle central de l'Etat-nation, des processus que nous-mêmes avons contribué à développer. Mais des processus dont les perceptions sociales nous ont largement pris au dépourvu.

Notre réponse aux angoisses sociétales a été faible, parce que telle était notre capacité de comprendre et d'interpréter le changement. A ces craintes, la droite européenne n'a pas fourni de véritable réponse, mais l'illusion de soins d'urgence. Contrairement aux années 1980, lorsque les conservatismes européen et américain ont su se brancher sur l'internationalisation libérale des marchés occidentaux, la droite que nous avons aujourd'hui en face de nous n'offre aucun dessein stratégique. Ses recettes sont vieilles (ordre), régressives (renationalisation des politiques) et paternalistes (garanties sociales charitables). Il reste qu'elles ont su profiter d'un consensus largement fondé sur l'attente d'une meilleure défense contre les embûches du changement.

Mais dans la victoire européenne des conservateurs, il y a plus. Elle recueille les fruits d'une opération mise en route dans la seconde moitié des années 1990, lorsque les chances électorales de la gauche européenne avaient atteint leur maximum et que l'avenir des conservateurs ne pouvait qu'apparaître sombre. Cette opération, voulue surtout par Helmut Kohl, visait à ouvrir les frontières traditionnelles, intellectuelles et culturelles du Parti populaire européen (PPE). Le but? Rassembler tout ce qui s'opposait, dans chaque pays européen, à l'hégémonie politique de la gauche.

C'est cette opération qui a permis, c'est bien connu, l'entrée dans le PPE de partis étrangers à la tradition démocrate-chrétienne (comme Forza Italia) mais à fort consensus électoral. Et qui a ouvert la voie des alliances avec des forces ouvertement national-populistes sur lesquelles s'appuient bon nombre des nouveaux gouvernements conservateurs européens.

Le sens de cette ouverture est donc allé bien plus loin que les calculs de parti. Elle a coïncidé avec la sortie du populisme européen du petit coin où nous l'avions reléguée, lui permettant de retrouver l'espace nécessaire pour s'affirmer sur le plan électoral.

Mais nous ne pouvons pas nous contenter de défendre ce qui existe - d'ailleurs, cela n'a jamais suffi à ceux qui se disaient socialistes. Pour réussir à entamer le consensus dont iouit la droite conservatrice, nous devons emprunter certains passages obligés. Inéluctablement, il nous faudra décliner sur un mode supranational la nouvelle dimension du réformisme. Vague cosmopolitisme? Non, mais la dimension nationale de l'élaboration des politiques est désormais dépassée. Les partis réformistes ont payé très cher l'affaiblissement de l'Etat-nation.

Il y a plus : la nouvelle dimension supranationale requiert que la politique prenne une importance encore plus grande que par le passé. Et sur cette nouvelle scène, la solution alternative à un affaiblissement de la politique - et donc du réformisme, qui a beaucoup plus besoin de la politique – ne pourra

Inéluctablement, il nous faudra décliner sur un mode supranational la nouvelle dimension du réformisme. Vague cosmopolitisme? Non, mais la dimension nationale de l'élaboration des politiques est désormais dépassée

Le socialisme européen se trouve aujourd'hui devant un choix analogue. Nous ne sommes peut-être pas aussi affranchis, mais nous devons être aussi prévoyants. Rien ne nous dit que notre condition de minorité, dans une grande partie de nos pays comme au Parlement européen, ne se prolongera pas longtemps. L'inefficacité très probable des politiques conservatrices n'est pas en soi une garantie que le balancier du consensus nous redeviendra favorable. Cela dépendra. comme au cours des années 1990, de notre capacité de traduire en programmes efficaces le changement et les besoins de la société.

Mais il serait tout à fait velléitaire de penser que cette capacité peut se réaliser à l'intérieur de nos frontières traditionnelles. Ces frontières nous ont permis de réaliser des objectifs extraordinaires – civiliser le capitalisme, entre autres. L'organisation sociale dans laquelle nous nous trouvons est désormais profondément influencée par notre culture politique. Et nous pouvons dire que nous avons contribué, dans une mesure fondamentale, à dessiner la civilisation européenne telle qu'elle apparaît aujourd'hui.

qu'être la réduction des droits et une aggravation ultérieure de cette crise de légitimité où la globalisation a déjà conduit les gouvernements nationaux.

De même, il est indispensable de dépasser la représentation traditionnelle du réformisme socialiste comme projection de la dimension politique et institutionnelle du monde du travail salarié. Tandis que la représentation syndicale conserve sa force, cette correspondance entre représentation sociale et représentation politique, qui a constitué pendant de nombreuses années notre principale raison d'être, a désormais disparu.

Les causes de cette fracture sont nombreuses. La principale réside peut-être dans l'individualisation du travail et dans la transformation des identités sociales qui s'ensuit. Un réformisme capable de peser sur la nouvelle société des individus doit savoir trouver une nouvelle synthèse entre liberté et sécurité.

Un grand passé n'est pas en soi la garantie d'un futur radieux. Nous devons mettre explicitement à l'ordre du jour la construction d'une nouvelle maison des réformismes européens. Une maison où puis-

sent trouver leur citoyenneté toutes les cultures politiques qui s'opposent à la nouvelle droite européenne et partagent avec nous l'objectif de gouverner la société européenne sous le signe de l'égalité des droits, des valeurs de la personne, des libertés.

Nous avons besoin d'une famille politique supranationale élargie qui réunisse tous les réformistes européens, pas d'une installation provisoire, mais d'une véritable construction qui offre à toutes les cultures politiques du réformisme un lieu de rencontre pour mettre au point des propositions programmatiques suffisamment fortes et convaincantes. Un endroit où les socialistes se retrouveraient avec les chrétiens-démocrates dont le séjour au PPE est de plus en plus difficile, avec les courants les plus avisés du libéralisme européen et avec la culture des défenseurs de l'environnement. Le nom de la nouvelle famille a vraiment peu d'importance.

Il y a un risque: que ces idéaux soient réduits à l'impuissance si nous ne sommes pas capables de sortir de notre coin. En ce sens, l'identité peut se révéler être un piège, si elle nous empêche de saisir la force des réformismes différents du réformisme socialiste et la possibilité que la droite soit battue à travers notre rassemblement avec eux. Ce qui risque de devenir un frein à notre efficacité, sinon une menace sur notre futur, ce serait la volonté de défendre l'orthodoxie socialdémocrate traditionnelle dans les formes et les contenus de notre travail commun. Il faut que le PSE ouvre rapidement ses frontières aux réformismes non socialistes, prenant ainsi l'initiative d'un processus qui devra trouver - il v parviendra certainement - des interlocuteurs convaincus dans les autres familles politiques européennes.

Quel sera l'aboutissement de ce processus? Il est trop tôt pour le dire. Mais il devra certainement passer par certaines étapes qualifiantes: faire converger notre travail au Parlement européen, suggérer un candidat commun pour la présidence de la prochaine Commission européenne, etc. Une chose est certaine: c'est ce processus qui pourra nous sortir de l'enlisement, nous redonner un poids politique. Et nous éviter que le socialisme européen ne se retrouve prisonnier de ses propres conquêtes.

Massimo D'Alema et Giuliano Amato

★ La dernière livraison de la revue Italianieuropei, bimestrale del riformismo italiano publie une version développée de ce texte.

Handicapés:

des paroles aux actes par Marcel Royez



quelques mois, jamais on n'aura autant parlé des personnes handicapées, de la nécessité d'améliorer

leur situation, de favoriser leur autonomie, de faciliter leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, de permettre leur accès à la cité, aux transports en commun... Nul ne s'en plaindra.

Tous ceux qui connaissent un peu les difficultés rencontrées par les personnes qui vivent avec un handicap, à commencer par elles, savent combien il est urgent d'adapter notre dispositif législatif et réglementaire pour répondre à leurs besoins et à leur aspiration à vivre en citoyens à part entière et non en citoyens à part.

L'erreur, face à l'ampleur de la réforme nécessaire, serait de perdre de vue l'impératif de simplification et d'harmonisation et d'ajouter de nouveaux textes et structures censés protéger les personnes handicapées. D'ajouter à la complexité, l'incohérence, la confusion, l'opacité et l'injustice du maquis actuel des règles et des institutions dans lequel ces personnes et leurs familles doivent se fraver un difficile chemin. De persister à ne répondre aux attentes de cette population qu'à coups de mesures spécifiques - souvent non reliées au dispositif de droit commun - et de structures nouvelles s'ajoutant à toutes les commissions, comités, conseils, sites : véritable « usine à gaz » dont l'efficacité est inversement proportionnelle à la sinuosité de la tuvauterie!

Notre dispositif en faveur des personnes atteintes d'un handicap doit faire l'objet d'une refondation globale et d'une meilleure articulation avec notre système social: une véritable révolution culturelle à contre courant de la culture administrative dominante qui consiste à faire du neuf sans remettre en cause l'ancien. L'autonomie des personnes handicapées passe le plus souvent, comme pour la plupart de nos concitoyens, par un emploi, ce qui nécessite aussi qu'elles aient accès au système éducatif et à une véritable formation qualifiante. Un travailleur handicapé demeure deux fois plus longtemps au chômage qu'un travailleur valide. Le taux d'emploi des travailleurs handicapés dans les entreprises stagne autour de 4 % pour une obligation de 6 %; la fonction publique ne fait guère mieux! Plus grave, 38 % des entreprises assujetties à cette obligation n'emploient aucun travailleur handicapé, signe d'une véritable discrimination. Des mesures s'imposent

MARCEL ROYEZ est secrétaire général de la FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés).

pour faciliter l'accès à l'emploi et pour convaincre d'abord, contraindre ensuite plus fortement les entreprises réticentes.

L'autonomie à laquelle aspirent les personnes handicapées dans leur grande majorité implique aussi la reconnaissance d'un droit à une véritable compensation du handicap, au titre de la solidarité nationale. Si pour faire échec à la désormais célèbre jurisprudence Perruche, le législateur a bien prévu cette intervention de la solidarité nationale, aucune déclinaison nouvelle ne lui a encore été donnée. Le projet de budget pour 2003 ne donne pas davantage d'éclaircissements sur ce point. même s'il prévoit la création de 4 000 places supplémentaires de centres d'aide par le travail, 30 nouveaux sites pour la vie autonome, 400 postes d'auxiliaires de vie en plus et 500 nouveaux postes d'auxiliaires de vie scolaire, ce qui n'est pas rien, mais ne constitue pas la réponse suffisante pour beaucoup des personnes concernées et leurs familles.

A côté de ces mesures institutionnelles, il faut aussi des aides directes à la personne ou à la famille pour faire face aux conséquences du handicap. L'allocation aux adultes handicapés ou la pension minimum d'invalidité sont aujourd'hui à peine supérieures à la moitié du smic. L'allocation compensatrice ne permet de rémunérer une tierce personne que trois heures par jour? Cette indigence des ressources allouées aux personnes handicapées appelle un effort immédiat pour revaloriser substantiellement ces allocations dès le 1er janvier 2003. Ne s'agit-il pas là, très concrètement, de la dignité de ces personnes?

La Tunisie, paradis de la démocratie dans le monde arabe ?

« Les Cahiers de l'Orient » dressent un portrait idyllique du régime du président Ben Ali et fustigent « les vociférations des associations des droits de l'homme » et de la « gauche caviar »

SOUVENT pris à partie par la presse française pour son autoritarisme, le régime tunisien a trouvé un nouvel avocat, la revue Les Cahiers de l'Orient. Son audience est réduite, son magistère incertain, mais, à l'heure où, pour cause de rigueur budgétaire, une autre publication, Maghreb-Machrek, a mis la clé sous la porte, elle a le mérite d'exister.

Dans leur dernière livraison, Les Cahiers prennent fait et cause en faveur du président Ben Ali. « La revue d'étude et de réflexion sur le monde arabe » qu'elle veut être s'est transformée en un manuel de propagande. Cette posture militante, le directeur des Cahiers, Antoine Sfeir, la revendique dans son éditorial. Ce qu'il veut, c'est mettre un terme aux « vociférations des associations de droits de l'homme », faire taire les « donneurs de leçons », clouer le bec à la « gauche caviar » qui, depuis les bords de la Seine, s'en prend à la « démo-



cratie présidentielle » en place en Tunisie. Et que les belles âmes qui critiquent le pouvoir jettent un coup d'œil à côté : « En Algérie, on continue à s'entre-tuer»; au Maroc, « une veille garde frileuse » freine les réformes ; la Mauritanie ne mérite pas que l'on s'y attarde,

« elle fait partie des pays les moins avancés ». Quant aux Etats du Proche-Orient, ils ne sauraient servir de modèle. L'émirat de Dubaï, par exemple, n'est qu'un gigantesque « bar à prostituées », tandis qu'en Arabie saoudite « la violation des libertés publiques et individuelles est quasiment quotidienne ».

« STABILITÉ POLITIQUE »

Dans ce tableau apocalyptique des pays musulmans, la Tunisie fait figure de paradis. Elle « caracole en tête de cette région avec plus de 2 500 dollars de revenus par tête d'habitant. Le taux d'inflation est inférieur à 3 % et celui de la croissance s'est maintenu, durant toutes ces dernières années, au-dessus de 5 %. Les femmes constituent aujourd'hui plus de la moitié de la population estudiantine. (...) » « Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, concède Antoine Sfeir, mais combien de pays arabes peuvent-ils afficher un

tel bilan? » Tout à son entreprise de glorification, le directeur des Cahiers n'hésite pas à revenir sur la réforme de la Constitution votée au printemps par les députés tunisiens puis approuvée par l'électorat. Elle visait à doter le pays d'une « stabilité politique » en permettant au président Ben Ali, au pouvoir depuis quatorze ans, de solliciter un quatrième mandat.

A ceux qui ont critiqué une réforme entérinée sans débat par un Parlement transformé en chambre d'enregistrement, Les Cahiers opposent une autre lecture : « Les débats ont été houleux. La réforme n'a été obtenue qu'après de longues discussions où les représentants de la nation ont défendu pied à pied leurs positions respectives. »

Une « majorité de Tunisiens » souhaite d'ailleurs que le président Ben Ali reste au pouvoir. « Il suffit pour cela de se rendre dans l'arrière-pays et non pas à Tunis et

dans les grandes villes, jure M. Sfeir. L'opposition au régime ou du moins les critiques les plus virulentes proviennent de cette classe moyenne qui a sans doute le plus bénéficié des facilités du régime. »

Cette ingratitude, l'un des auteurs sollicités par la revue ne l'a cependant pas perçue parmi ses interlocuteurs tunisiens, « des gens à la solide éducation : médecins, professeurs, infirmiers, commerçants ». « Ils me parlent de leur président, écrit Colette Juillard-Beaudan, une universitaire française, mais alors que j'attendais une vision critique de son action, ils m'apprennent qu'ils ont tous voté massivement pour lui. Et ce sont les femmes qui le soutiennent de façon inconditionnelle. » Voilà qui donne un crédit incontestable aux résultats officiels du référendum (99 % en faveur d'un quatrième mandat pour le président Ben Ali).

Jean-Pierre Tuquoi

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Energie

- Les syndicats d'EDF et GDF appellent à une manifestation nationale « pour la défense du service public » jeudi 3 octobre. ftp://ftp.netaktiv.com/pub /fnme/2241.pdf
- Selon un sondage CSA, EDF est le service public dont les Français ont la meilleure opinion (14,7/20). www.csa-fr.com/fra/dataset /data2002/opi20020717b.htm
- La Sofres a réalisé une étude pour déterminer ce que devaient être les missions de service public d'EDF. www.sofres.com/etudes/pol /090102 edf r.htm
- En juin 2001, EDF a publié un « Livre bleu » sur ce sujet. www.edf.fr/bitbucket/pdf /livrebleu_.PDF
- Le Commissariat général du Plan a étudié les changements sur le marché et dans l'entreprise qui ont suivi l'introduction de la concurrence dans l'industrie électrique pour plusieurs pays européens.

www.plan.gouv.fr/organisation/see at/Publications/rapportglachant.pdf

- La Documentation française propose un dossier rassemblant liens et rapports complets sur la régulation des services publics, avec un chapitre spécifique sur l'énergie. www.ladocumentationfrancaise.fr /dossier_polpublic/regulation_sp /energie.shtml
- C'est la Commission de régulation de l'énergie (CRE) qui est chargée de cette mission en France.
- L'Association internationale des techniciens, experts et chercheurs (Aitec) anime depuis 1995 un groupe de travail sur le thème « Marchés et démocratie ». Ses contributions sont disponibles en ligne. www.globenet.org/aitec /chantiers/sp/gtsp.htm

vincent.truffy@lemonde.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Le drame du « Joola » vu par la presse sénégalaise

Douleur, indignation, accusations, face à des informations officielles imprécises et tardives

« IL Y AVAIT 1 034 personnes à bord du Joola, jeudi 26 septembre, à 23 heures, juste au moment où le bateau se trouvait à l'épicentre de la tempête. Et, à la date du 30 septembre, le nombre de rescapés est de 64 personnes », relate Le Soleil pour exprimer l'ampleur de la tragédie. Le quotidien sénégalais poursuit : « Îl est certes inévitable, comme le disait, il y a 2 000 ans, Jésus, que des catastrophes surviennent dans ce monde, mais, ajoutaitil, "Malheur à ceux par qui elles surviennent". Oui, même les catastro-phes "inévitables" sont le résultat d'une succession de fautes, de négligences, d'oublis, de décisions précipitées ou de mauvais calculs. »

« Des rescapés réfutent la tempête », réplique **Sud Quotidien**, qui a recueilli les témoignages « de jeunes qui ont pu sortir du bateau. Selon ces rescapés, il y avait du vent et il pleuvait au moment du drame, mais pas une tempête ». Omar Diop confirme: « S'il y avait une tempête, on n'aurait pas eu la possibilité de nager jusqu'à 30 mètres du bateau et revenir pour sauver d'éventuels rescapés. » D'autres interrogent : « Avant que le bateau ne se renverse, nous avons rencontré des navires de pêche dans la même zone. Pourquoi ces navires moins importants n'ont-ils pas chaviré eux aussi? » La surcharge du navire, les défaillances techniques et humaines et le laxisme des autorités sont dénoncés. Sud Quotidien est amer : « Décidément, le naufrage tragique du Joola, avec ses 970 morts ou disparus dans les flots de l'Atlantique, ne nous vaudra pas seulement que des larmes. »

« Faut-il accuser ?, s'interroge **Le Soleil.** *Il faut surtout rechercher*

les causes de ce qui est arrivé. Et la décision du président Abdoulave Wade de faire la lumière sur cette affaire est sage. » Néanmoins, « le chef de l'Etat n'est pas satisfait du rapport présenté par le ministre de l'équipement et des transports et celui des forces armées », précise Sud Quotidien.

En Casamance, d'où est parti le bateau qui assurait la liaison entre cette région du sud du pays – en rébellion ouverte depuis des années – et Dakar, le Collectif des cadres casamançais estime que « l'inexactitude des informations qui sont diffusées sur les causes réelles du naufrage, la désinvolture et la banalisation de cet événement tragique montrent un manque de considération vis-à-vis des populations sénégalaises en général et casamançaises en particulier. C'est la raison pour laquelle les cadres casamançais, tout en appréciant la réaction rapide et responsable du président de la République, exigent la démission du gouvernement ».

Mais Sud Quotidien reste prudent face à « cette dénonciation sans base objective et d'inspiration suspecte. Si, à chaque fois qu'une région est touchée, les cadres de ce terroir demandent la démission du gouvernement ou d'un ministre, la gestion du pays en pâtirait assurément ». L'agitation se répercute aussi à Dakar, où l'Amicale des étudiants de la Casamance a organisé une marche silencieuse pour rendre hommage aux victimes, qui « a malheureusement trouvé les forces de police sur son passage », déplore Le Soleil. « C'est à coups de crosse et de grenades lacrymogè-

COMME LE « TITANIC »

nes que les policiers ont dispersé la marche. Comment peut-on ainsi charger sur des étudiants désarmés qui marchent dans le silence? », s'indigne Sud Ouotidien. C'est au large de la Gambie,

petit pays enclavé dans le Sénégal, que le Joola a sombré, et « le deuil des Sénégalais est profondément partagé par le gouvernement et le peuple gambiens », écrit The Point. Son confrère The Independent détaille « le secours apporté par les autorités gambiennes, qui ont mobilisé tous leurs movens pour participer aux opérations de sauvetage ». The Observer n'a pas assez de mots pour exprimer sa douleur, comparant le désastre à la « tragédie du Titanic » : « C'est la plus grande catastrophe maritime qu'ait jamais connue la région sénégambienne. Le nombre de vies innocentes qui ont disparu dans ce naufrage dépasse toute imagina-

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ RTL

Alain Duhamel

C'est un facteur nouveau dont George W. Bush devra tenir compte: l'opinion publique américaine est en train d'évoluer à propos de l'Irak. Les citoyens des Etats-Unis considèrent certes toujours Saddam Hussein comme l'ennemi juré de leur pays. Cependant, ils sont moins massivement favorables qu'il y a un mois au recours à la force. Plus: s'il s'agit d'une action unilatérale des Etats-Unis, malgré les Nations unies et sans leurs alliés, alors ils se partagent en deux blocs de taille équivalente. L'opinion américaine fait ainsi mouvement vers l'opinion européenne, plus que jamais hostile à une action unilatérale des Etats-Unis. On sait que la Maison Blanche continue d'être d'un autre avis. Si celui-ci l'emportait néanmoins, les effets dans l'opinion européenne et, a fortiori, musulmane, seraient ravageurs.

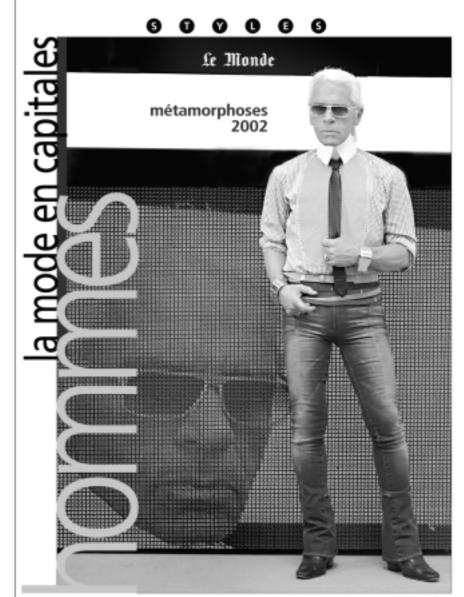
■ FRANCE-INTER

Bernard Guetta

Gerhard Schröder dîne à l'Elysée. Dix jours après les élections allemandes, Jacques Chirac et lui pourront ainsi cadrer les quatre années de collaboration qu'ils ont devant eux. Pour la relance du moteur franco-allemand, de la locomotive de l'Union, c'est un rendez-vous capital. Mais c'est pourtant sur l'Irak que l'on attend les deux hommes, car c'est sur ce dossier que l'Europe joue, pour l'heure, sa crédibilité. La France se trouve bien seule en Europe - pas dans le monde, mais en Europe - à demander qu'on juge Saddam aux actes et ne décide qu'ensuite, et collectivement, de la conduite à tenir. Sans le reste de l'Europe, sans un réveil européen, la France ne pourra que se battre pour l'honneur. Il lui faut aujourd'hui le soutien de l'Allemagne. En s'associant à la démarche française, non seulement Gerhard Schröder sortirait de l'isolement où il s'est mis mais il contribuerait aussi, avec la France, à faire de l'Europe l'acteur qu'elle doit être.

Le Monde

www.lemonde.fr



SUPPLÉMENT GRATUIT DE 22 PAGES Demain dans Le Monde

AU COURRIER DES LECTEURS

Ivoiriens et étrangers

A Bouaké, les troupes françaises ont fini d'évacuer les ressortissants français et certains étrangers. Tant mieux pour ceux qui répondent à la définition. Les autres, Ivoiriens ou citoyens d'un pays limitrophe, n'auront qu'à se débrouiller. Tant pis pour eux si, à l'occasion de combats de rue, ou de violences interethniques, ils sont massacrés. (...)

Mais quel sera le sentiment de ces Français et autres étrangers qui auront laissé derrière eux des amis africains qu'ils ne retrouveront peut-être plus, coupables seulement de n'avoir pas possédé le bon passeport ? (...)

La Côte d'Ivoire revendique d'être une démocratie. Si imparfaite qu'elle puisse être, nous avons le devoir de l'aider à défendre ce patrimoine qui nous est commun. Dans une démocratie, les différends se règlent par la négociation et les urnes. (...) Si le pouvoir en place en Côte d'Ivoire a commis des fautes, notamment contre les droits de l'homme, ce sera aux urnes de le sanctionner.

En attendant, les populations civiles devront être protégées, quelle que soit leur nationalité. C'est un devoir de solidarité humaine que nous devons accomplir si nous ne voulons pas devenir, une fois encore, les complices objectifs de massacres qui se préparent.

Chatou (Yvelines)

Choisir un médicament

L'on peut réellement s'étonner d'entendre et de lire que l'enseignement de la thérapeutique en faculté de médecine concernerait exclusivement (ou presque) les noms de spécialités des médicaments. Cela est rigoureusement faux et doit être corrigé.

De très longue date, à la faculté comme à l'hôpital, les professeurs de thérapeutique (et beaucoup d'autres collègues) enseignent les noms scientifiques des médicaments, intitulés « dénominations communes internationales » (DCI). Et s'ils font référence également aux noms de spécialités, c'est en deuxième ordre, en toute indépendance d'esprit et dans le seul souci d'une formation pragmatique et concrète permettant aux étudiants de savoir prescrire les médicaments selon leur bon usage. (...)

Réunis au sein de l'Association pédagogique nationale pour l'enseignement de la thérapeutique (Apnet), les enseignants français de thérapeutique ont mis leur point d'honneur, depuis de nombreuses années, à enseigner ainsi les noms chimiques des médicaments.

Une preuve convaincante en est la dizaine d'ouvrages de thérapeutique publiés depuis vingt ans par l'Apnet, qui expriment les médicaments en priorité en DCI, les noms de spécialités ne leur étant associés que pour faciliter l'application concrète des stratégies thérapeutiques proposées.

Le débat sur les génériques est suffisamment complexe pour que l'on n'y rajoute pas de contre-

Professeur Patrice Queneau

Saint-Etienne (Loire)

Le Monde ÉDITORIAL

Bush, l'Irak et l'ONU

politique aux Nations unies sur l'Irak. Ce n'est pas une péripétie juridico-diplomatique. C'est une affaire dans laquelle et Washington et l'ONU jouent une part de leur crédibilité. On connaît les faits. L'ONU et Bagdad se sont entendus, mardi 1er octobre à Vienne, sur les modalités du retour des inspecteurs du désarmement en Irak. Mais Washington ne veut pas qu'ils partent sans une nouvelle résolution : celle-ci devrait définir le mandat des inspecteurs de manière encore plus exigeante que les précédentes résolutions; elle devrait prévoir le recours à la force par l'un des membres du Conseil de sécurité s'il juge que l'Irak ne joue pas le

La Grande-Bretagne colle à cette ligne. Les trois autres membres du Conseil - la Chine, la France et la Russie – ne sont pas d'accord. Paris suggère une formule qui paraît relever du bon sens : d'abord le départ des inspecteurs, qui permettra de tester les intentions de Saddam Hussein ; puis, en cas d'obstruction de la part des autorités irakiennes, retour devant le Conseil pour décider d'un éventuel recours à la force.

Le débat est ouvert. Il va se poursuivre dans les jours qui viennent. Mais la position de Washington serait plus forte si George W. Bush n'avait usé dans cette affaire de propos qui fleurent bon l'hypocrisie. Le président, qu'on ne savait pas aussi préoccupé de l'avenir de l'ONU, a jugé qu'elle jouait là son va-tout. « Les Nations unies doivent agir, disait-il fin septembre; le temps est venu pour l'or-

L'ADMINISTRATION Bush ganisation de décider si elle va est empêtrée dans une bataille être une force au service du bien et de la paix ou si elle a l'avenir d'un forum de discussions stériles. » Le 12 septembre, s'adressant à l'Assemblée générale, il avait déjà prévenu : « Cette affaire [l'Irak] montrera si les Nations unies ont encore un sens. »

« Cette affaire », et pas les autres... Autrement dit, le fait que les Etats-Unis n'aient jamais levé le petit doigt pour faire appliquer nombre de résolutions du Conseil, à ce jour restées lettre morte, serait sans importance. Seule compterait, pour juger l'ONU, l'application des résolutions sur l'Irak. Le représentant palestinien à l'ONU a eu beau jeu de rappeler que pour seize résolutions sur l'Irak non ou mal appliquées, on en trouve vingt-huit quotidiennement violées sur le conflit israélo-palestinien - de celles qui dénoncent l'occupation de territoires par la force à celles qui interdisent leur colonisation. George W. Bush n'a jamais eu un mot pour condamner l'extension en cours des implantations israéliennes en Cisjordanie. Le Proche-Orient n'est qu'un exemple. Il y en a d'autres. Ils fondent ce sentiment largement partagé en Afrique, en Asie et dans le monde arabe d'une politique onusienne du « deux poids, deux mesures » selon que l'intérêt national d'une grande puissance (il peut aussi s'agir de la Chine ou de la Russie) est en jeu ou non.

Et il y a beau temps que cette politique, fréquemment pratiquée par les Etats-Unis, a ruiné la crédibilité de l'ONU comme celle de Washington. M. Bush parle dans le vide quand il utilise de tels arguments.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel

Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora Directeur général adjoint : René Gabriel Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolichon Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale : Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société); Jean-Louis Andréani (Régions); Laurent Mauduit (Entreprises);
Jacques Buob (Aujourd'hui); Franck Nouchi (Culture); Josyane Savigneau (Le Monde des Livres); Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

CINÉMA. Dans notre article sur le film de Doug Liman, La Mémoire dans la peau (Le Monde du 25 septembre), nous avons écrit par erreur que le héros, joué par Matt Damon, rencontre une jeune fille qui accepte de le mener à Paris pour la somme de 200 000 dollars. Un lecteur nous signale que la somme citée dans le film est de 20 000 dollars.

DÉCRYPTHON. L'article consacré à la comparaison de 550 000 protéines grâce à des ordinateurs disséminés sur la Toile (Le Monde du 20 septembre) omettait de préciser que la société Genomining a pris part à cette opération, en tant que partenaire scientifique, aux côtés de l'Association française contre la myopathie (AFM) et d'IBM.

ALAN GREENSPAN. La légende du graphique qui accompagnait la chronique d'Eric Le Boucher, dans Le Monde daté 29-30 septembre, retraçait l'évolution de l'indice Dow Jones depuis la nomination d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, en août 1987 – et non depuis sa « domination », comme une coquille nous l'a fait écrire. Un lecteur parisien, Guy Abeille, qui nous a signalé cette erreur, estime qu'elle « ajoute l'éclatement de rire à celui de la bulle ».

Se Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE







Le Monde

75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26 dans le pays.

La commission parlementaire

Calculs sur le coût d'une guerre avec l'Irak

QUE SE PASSERAIT-IL économiquement et financièrement si les Etats-Unis se mettaient à dos les pays du monde musulman? La première puissance économique mondiale peut-elle se permettre de risquer de perdre des financements étrangers au moment même où son économie est dans une situation de grande fragilité ? Dans les conditions géopolitiques actuelles et dans le cadre d'un raisonnement poussé à l'extrême, certains experts économiques ont posé cette question : qu'arriverait-il aujourd'hui si les Etats-Unis se retrouvaient coupés des pétrodollars pour financer leur déficit et privés de ce qu'ils importent, notamment le pétrole, en provenance des pays musulmans?

Les économies sont actuellement de plus en plus imbriquées ; les capitaux circulent librement et très rapidement d'une place financière à une autre. Après le 11 septembre 2001, les sociétés américaines ayant une activité internationale avaient vu leurs affaires marquer un coup d'arrêt immédiat dans les pays du Moyen et du Proche-Orient. Et les rumeurs de retrait des capitaux arabes des Etats-Unis reviennent régulièrement depuis le début de l'année, planant comme une épée de Damoclès sur les marchés financiers et l'équilibre des comptes américains.

En janvier, un responsable de la Banque nationale d'Abou Dhabi, Terence Allen, avait déclaré qu'environ 3 milliards de dollars d'investissements à l'étranger avaient été rapatriés dans les Emirats depuis le 11 septembre 2001. Au mois de mai, le quotidien américain Wall Street Journal expliquait que l'une des forces de soutien du franc suisse, qui ne cessait de prendre de la valeur, provenait des investisseurs du Proche-Orient. Ceux-ci auraient réorganisé à cette époque leurs portefeuilles en vendant leurs actifs en dollars pour acheter du franc suisse : ils s'inquiétaient de ce que leurs investissements aux Etats-

Saynètes par glen baxter

Unis pourraient être gelés en cas d'escalade de la guerre contre le terrorisme.

A la mi-août, le quotidien britannique Financial Times avançait, quant à lui, le chiffre de 200 milliards de dollars d'investissements saoudiens qui auraient fui les Etats-Unis. Mais ce chiffre, d'une ampleur considérable, a été pris avec circonspection et un grand scepticisme par les milieux d'affaires.

Si les estimations divergent, le mouvement est néanmoins réel. L'Agence monétaire saoudienne (SAMA), qui compile ces données, a chiffré les dépôts bancaires dans le royaume à 78 milliards de dollars, contre 73,3 milliards en 2001 ; elle explique partiellement cette hausse par le rapatriement de capitaux saoudiens à l'étranger après les attentats du 11 septembre 2001.

« EFFETS CATASTROPHIQUES »

Dans un raisonnement poussé à l'extrême, Patrick Artus, l'économiste vedette de CDC Ixis et directeur de la recherche de cet établissement financier, a analysé les conséquences pour les Etats-Unis d'une rupture totale des échanges avec les pays musulmans.

Dans une étude intitulée « Et si les Etats-Unis se fâchaient avec le monde musulman? », il commence par chiffrer le poids de cette « économie musulmane » en Amérique. Il a réuni vingt-deux pays très éclectiques, qui vont de l'Afrique à l'Asie, en passant par les Etats du Golfe. Il part du principe qu'il pourrait exister une solidarité entre des pays aussi différents, par exemple, que le Nigeria et le Kazakhstan. Il ne prend pas en compte l'implantation et les pressions que pourraient exercer les Etats-Unis sur certaines capitales pour qu'elles refusent de participer à toute sorte de boycottage. Ainsi pris dans leur ensemble, ces vingt-deux pays représentent un produit intérieur brut (PIB) de 1 300 milliards de dollars, soit 12 % de celui des Etats-Unis. Partenaires commerciaux non négligeables, ces pays musulmans représentent environ 10 % du déficit commercial total des Etats-Unis (soit entre 40 et 50 milliards de dollars par an en 2000 et 2001), indique l'étude. Le monde musulman absorbe 5 % des exportations amé-

ricaines (35 milliards de dollars en 2001), tandis qu'il représente 7 % des importations des Etats-Unis (une somme de 80 milliards de dollars), dont la moitié est constituée de pétrole.

« L'interruption des relations commerciales, hormis le pétrole, entre les Etats-Unis et le monde musulman réduirait les importations et les exportations des Etats-Unis de 40 milliards de dollars, soit 0,4 % du PIB américain », souligne M. Artus. Et « l'arrêt des exportations de pétrole du monde musulman vers les Etats-Unis priverait ces derniers d'un quart de leurs besoins de brut ».

Les actifs financiers nets du monde musulman vis-à-vis des Etats-Unis peuvent être évalués à 450 milliards de dollars, a calculé M. Artus, ce qui correspond à 40 % des investissements nets de portefeuille reçus par les Etats-Unis. Un retrait de ces capitaux priverait les Etats-Unis de l'équivalent d'une année de déficit courant extérieur américain. Conclusion: les pays musulmans restent des partenaires significatifs des Etats-Unis. « Une rupture complète des relations économiques et financières entre les Etats-Unis et les pays du monde musulman aurait des effets catastrophiques sur les Etats-Unis. Ces pays leur apportent 25 % du pétrole qu'ils consomment et 40 % des investissements en portefeuille qu'ils reçoivent », écrit Patrick Artus.

En Suisse, place favorite des gérants de fortune, les gestionnaires de fonds spéculent aussi sur les conséquences éventuelles d'une détérioration de la situation, voire d'une guerre. Michel Santi, analyste chez SL Portfolio Management, un gérant de fortune partenaire de la banque suisse UBS, observe : « Les conseillers économiques auprès de la Maison Blanche ont d'ores et déjà chiffré les coûts d'un conflit potentiel avec l'Irak, ceux-ci étant entre deux et quatre fois plus élevés que le précédent épisode de la guerre du Golfe, en 1990-1991. Pour mémoire, la guerre du Golfe avait coûté environ 57 milliards de dollars, et ces analystes mandatés par le président Bush s'attendent que les coûts d'une nouvelle guerre atteignent 100 à 200 milliards de dollars, soit 1 à 2 % du PIB américain. »

M. Santi estime que l'impact sur la devise américaine pourrait bien être différent de la première guerre du Golfe, où le billet vert avait connu une période d'appréciation alors qu'il était en pleine tendance baissière depuis la fin des années 1980. C'est que le financement de la guerre par l'ensemble des alliés avait eu pour conséquence une balance des paiements américaine légèrement excédentaire en 1992, du fait des contributions des Européens, des Japonais et des Saoudiens ; et en 1993 ladite balance n'avait enregistré qu'un petit déficit - ce qui n'avait pas été le cas avant et ne le sera pas après cette période.

« Si une guerre devait survenir prochainement, les Etats-Unis devront en supporter seuls les coûts gigantesques, estime M. Santi, avec des implications nettement moins favorables cette fois-ci pour le billet vert. » Les alliés des Etats-Unis, et notamment l'Arabie saoudite, le Japon et le Koweït, avaient à l'époque supporté 53,7 milliards de dollars du coût de la guerre du Golfe.

Cécile Prudhomme

Lutte contre la corruption au Nicaragua

LA CRISE politique que traverse le Nicaragua, l'un des Etats les plus pauvres du continent américain, est à la fois une bonne nouvelle pour la démocratie dans ce pays et une source d'inquiétude pour les débordements de la rue qui pourraient advenir si les protagonistes du conflit ne s'entendent pas pour appeler leurs partisans au calme.

Depuis sa destitution de la présidence du Parlement, le 19 septembre, et la mise en place d'une procédure destinée à lui retirer son immunité parlementaire, l'ancien président Arnoldo Aleman (1997-2001) accuse le président Enrique Bolanos, élu comme lui sous les couleurs du Parti libéral constitutionnaliste (PLC), de diriger le pays avec les sandinistes.

Son exclusion et celle de ses proches - qui s'opposaient à toute commission d'enquête parlementaire sur les malversations et détournements d'argent effectués pendant son mandat - de la direction du Parlement résultent en effet d'une alliance entre quelques libéraux de son parti, le PLC, avec les élus sandinistes.

Depuis, il se défend de toute action illicite, crie au complot, au coup d'Etat, lance ses sympathisants dans les rues et dénonce « la justice aux mains des sandinistes » tout en organisant la fuite à l'étranger de sa femme et de ses enfants. Interpellant ses adversaires politiques, du président Enrique Bolanos au dirigeant sandiniste Daniel Ortega, il multiplie les menaces tout en assurant qu'ils seraient « les responsables du chaos » qui s'installera

constituée la semaine dernière devrait se prononcer dans les prochains jours et selon toute probabilité ouvrir la voie à une procédure judiciaire contre celui qui a marqué la vie politique du Nicaragua depuis une décennie.

"BIENVENUE PARMI NOUS JEUNE HOMME

C'EST ICI QUE VOUS TRAVAILLEZ "ABOYA FORBES

Les députés libéraux qui, lassés des frasques d'Arnoldo Aleman, se sont alliés aux sandinistes pour en finir avec lui estiment que le patrimoine de l'ex-président, qui fut maire de Managua (1990-1996) avant d'être élu à la présidence en 1997, est passé de 50 000 dollars en 1989 à 250 millions de dollars en 2001.

Personnage polémique, Arnoldo Aleman ne s'embarrasse pas de principes éthiques. Au cours des dernières années, le pays a vécu au rythme des révélations des affaires de corruption et de détournement de fonds. Plusieurs de ses anciens collaborateurs et membres de sa famille pendant son mandat il en a employé quatorze -, sont déjà en prison dans le cadre de diverses affai-

DÉTOURNEMENTS

Au népotisme, qu'il a porté à un rare niveau, Arnoldo Aleman a ajouté la plus grande confusion entre ses dépenses privées et les comptes publics. Selon un principe qui l'a rendu célèbre - « ce qui n'est pas interdit est autorisé » -, il est parti deux semaines en voyages de noces, fin 1999, avec une carte de crédit du gouvernement; entre août et novembre de la même année il a acheté, dans les mêmes conditions, pour plus de 45 000 dollars de bijoux, et autres biens.

Selon l'un des députés libéraux, Leonel Terrer, qui s'est allié aux san-

dinistes afin que l'ancien chef de l'Etat rende des comptes et qui représentait son pays à Bruxelles avant de démissionner en 1999 pour protester contre la corruption endémique de son gouvernement, le total des détournements opérés sous la présidence d'Arnoldo Aleman serait proche de 650 millions de dollars, soit le quart de la richesse nationale du pays (PIB) en 2000.

En août, le président Bolanos, qui fut le vice-président d'Arnoldo Aleman, a présenté lui-même « les preuves irréfutables » qui démontrent l'implication directe de l'ancien président dans le blanchiment de quelque 100 millions de dollars. Une somme considérable pour un pays où le revenu par tête des cinq millions d'habitants est inférieur à 450 dollars par an.

Enrique Bolanos, âgé de soixantequatorze ans, qui a pris ses fonctions en janvier, n'a rien du politicien habile et populaire qu'est Arnoldo Aleman. Discret, voire terne, un peu comme la caricature de l'entrepreneur qu'il a toujours été et qui est venu à la politique malgré lui, cet ancien élève des jésuites n'a jamais caché son intention d'en finir avec la corruption dans son pays et de procéder à d'indispensables réformes, qu'Arnoldo Aleman, contrôlant le PLC et la direction du Parlement, a systématiquement bloquées, depuis huit mois.

Son attitude de fermeté face au président sortant confirme sa volonté d'aborder une nouvelle page de l'histoire du Nicaragua. Il ouvre la voie à un changement dans le pays, avec le soutien explicite de Washington, et se dit certain que son action « servira d'exemple à toute l'Améri-

que centrale ». Très récemment, le département d'Etat est intervenu auprès du FMI pour appuyer l'octroi d'un paquet de plusieurs millions de dollars d'aide, alors que le Parlement nicaraguayen n'a toujours pas adopté les mesures budgétaires et fiscales demandées. Un accord avec le FMI faciliterait évidemment la tâche du président Bolanos et renforcerait par là même la crédibilité des Etats-Unis dans la région et

dans toute l'Amérique latine. Signe de l'appui dont bénéficie le président Bolanos, le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (OEA) a encouragé le gouvernement de Managua dans sa volonté de traduire en justice l'ancien président pour blanchiment d'argent, fraude, corruption et enrichissement illicite. « La lutte contre la corruption est fondamentale pour l'exercice de la démocratie, la consolidation des institutions et le renforcement de l'Etat de droit », explique l'instance de l'OEA dans la résolution adoptée.

Ce qui devient remarquable dans cette situation inédite, c'est qu'Enrique Bolanos, riche propriétaire terrien qui a vécu la révolution sandiniste (1979-1989) et sa réforme agraire comme des cauchemars, est aujourd'hui soutenu par l'opposition sandiniste et par son dirigeant, Daniel Ortega, qu'il a combattu sans réserve l'année dernière avec le soutien des Etats-Unis au cours de la campagne électorale. Paradoxalement, de cette manière Washington, en appuyant Enrique Bolanos, renforce politiquement son ennemi historique, Daniel Ortega.

Alain Abellard

ENTREPRISES

EMPLOI

Alcatel, Hewlett-Packard, Bayercropscience, Infogrames, Aventis... La liste est longue des entreprises qui ont annoncé des PLANS DE RESTRUCTURATION depuis la rentrée. Les secteurs concernés ne sont pas

Internet. Les industries de toute taille, de tout type, dans toutes les régions sont touchées. L'emploi, qui avait été épargné au début de la crise, est de nou-

seulement ceux qui furent entraînés dans la bulle veau considéré comme une VARIABLE D'AJUSTE-**MENT** par les entreprises. Si actuellement près de 85 % des licenciements sont prononcés en dehors des plans sociaux, les entreprises semblent résolues

ou contraintes à y recourir de nouveau, malgré le renforcement du dispositif par la loi de modernisation sociale. Cette loi protègerait MAL les salariés et n'incite pas à la recherche d'un accord avec les syndicats.

Les plans sociaux se multiplient depuis la rentrée

Avec le prolongement de la crise, les annonces de restructuration s'accumulent. Après avoir longtemps contourné les procédures de licenciement collectif, les entreprises sont acculées à mettre en œuvre des plans sociaux même si elles jugent la loi de modernisation sociale trop contraignante

DEPUIS la rentrée, les restructurations s'accélèrent. Après les 9 000 suppressions d'emplois supplémentaires chez Alcatel (29 000 dans le monde), coup sur coup, Hewlett-Packard, Bayercropscience, Infogrames et Aventis ont annoncé des plans sociaux de grande

Les secteurs concernés ne sont pas seulement ceux qui furent entraînés dans la bulle Internet. Les entreprises de toute taille, dans toutes les régions, sont touchées. Au-delà des multinationales qui ont lancé des plans mondiaux, de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) souffrent de la conjoncture et réduisent massivement leurs effectifs, sans attendre une réforme des procédures de la loi de modernisation sociale promise par le gouvernement Raffarin.

Encore en début d'année, nombre de sociétés expliquaient que l'emploi ne serait plus la variable d'ajustement prioritaire pour diminuer rapidement les coûts. Elles annonçaient avoir tiré les enseignements des années 1990. Il n'en est rien. Les prévisions de croissance revues à la baisse pour 2002 et 2003, la baisse des carnets de commandes, la difficulté de se financer et la déprime boursière continue ont eu raison des bonnes intentions.

« La recrudescence des restructurations est essentiellement due à la détérioration économique et à la mauvai-

se santé financière des entreprises », constate Alain Schweitzer du cabinet Secafi qui aide les comités d'entreprise dans les procédures de restructuration. Selon lui, leur niveau d'endettement élevé ne leur permet pas de « traverser un trou d'air pour une durée indéterminée ». Conséquence? «Les entreprises gèrent l'adaptation à la crise au coup par coup, sans stratégie industrielle pensée et réfléchie », ajoute-t-il. Les pre-mières victimes de ce coup de frein sont les intérimaires, comme à l'usine Renault de Sandouville (Seine-Maritime) où 900 emplois vont être supprimés à la mi-octobre, ainsi qu'à Renault Trucks à Vénissieux

« CONTOURNEMENT DE LA LOI »

Le recours massif aux plans sociaux doit être lu comme un signal d'urgence. Jusqu'à présent, beaucoup d'entreprises cherchaient à éviter les procédures de licenciement collectif et réduisaient les effectifs discrètement. Selon des chiffres communément admis, 85 % des licenciements sont prononcés hors plans sociaux. «La tentation était forte de procéder avec le carnet de chèques pour des départs limités et étalés dans le temps. Ce n'est pas possible pour des restructurations massives », précise Gilles Bélier, avocat spécialiste du droit social.

« Ñotre législation n'est pas adaptée à la succession des plans de réor-



ganisation, analyse Claude-Emmanuel Triomphe, délégué général de l'université européenne du travail. Nous avons fait semblant de croire que nous allions freiner le mouvement. En a découlé un plus grand contournement de la loi alors que, parallèlement, on se souciait moins du sort effectif des salariés. » Cet

observateur prône une meilleure gestion prévisionnelle de l'emploi. « On concentre en France toutes les discussions sur l'emploi pendant les plans sociaux. Ce n'est pas quand la maison brûle qu'on peut se soucier de la trajectoire d'une personne. »

Qu'ils agissent pour le compte des entreprises ou au côté des repré-

sentants des salariés, les experts s'accordent à penser que la nouvelle loi, adoptée en période de croissance, « est morte avant d'être née »: « On attendait un droit en construction, on assiste à une déconstruction », relève Anne-Sophie Beauvois, du cabinet Sextant. « La loi de modernisation sociale est vraiment difficile à appliquer », commente Me Joël Grangé, avocat chez Gide, Loyrette, Nouel. Ce spécialiste du droit social n'est pas optimiste. « Je ne serais pas surpris qu'il n'y ait pas plus de dépôts de bilan dans les six prochains mois car des entreprises n'auront pas osé restructurer. » Pour M. Schweitzer en revanche: « Si compliquée soit-elle, la loi n'empêche pas les licenciements. Les partenaires sociaux acceptent d'accélérer les procédures s'il s'agit d'éviter le dépôt de bilan. »

PROTESTATIONS

Dans la pratique, la situation semble moins figée. Des entreprises ont mis en place des procédures plus souples de négociations avec les syndicats, via des accords de méthode, pour anticiper les conséquences sociales des restructurations économiques. En prévision des périodes de crise, d'autres ont étudié des plans prévisionnels de gestion de l'emploi ou de mobilité au sein des grands groupes. Dans les deux cas, la gestion des plans de restructuration dépend en réalité de la nature et de la qualité du dialogue social. Ailleurs, dans les situations d'urgence « on peut craindre une application bestiale des procédures », note Me Bélier qui craint « le retour d'un cycle dramatique rendant d'autant plus difficiles les reclassements dans des bassins d'emploi en plein

Ces vagues de restructurations préfigurent-elles une multiplication des conflits avant les prochaines élections prud'homales de décembre? Mardi 1er octobre, les salariés de la centrale thermique de la SNET à Carling (Moselle), ont séquestré pendant vingt-quatre heures cinq cadres de l'entreprise, dont le directeur, pour demander le report d'un plan de suppression d'emplois concernant 222 des 550 salariés du site. Le même jour, des salariés de Mitsubishi Electric à Etrelles (Ille-et-Vilaine) sont venus protester à Paris contre la fermeture programmée de leur usine. Ceux d'Aventis à Romainville (Seine-Saint-Denis) ont prévu de manifester mercredi alors que l'entreprise, selon les syndicats, envisage de réduire de 45 % ses effectifs dans la recherche. De leur côté, les syndicats d'Alcatel ont lancé un appel à la grève pour jeudi sur tous les sites du groupe en France et, pour la première fois, en Europe.

> **Laure Belot** et Michel Delberghe

Toutes les régions sont touchées

 Alcatel à Lannion (Côtes-d'Armor) devrait supprimer 600 emplois (sur 1 400) d'ici à la fin de l'année.

– SNT (services par téléphone) va supprimer 230 emplois à Rennes. Mitsubishi doit fermer son usine de téléphones portables à Etrelles (644 emplois menacés).

 Solectron-France (composants électroniques) licencie 197 des 497 salariés à Pont-de-Buis (Finistère).

 Doux va fermer son abattoir de volailles à Briec (Finistère, 300 salariés). 400 emplois sont menacés à Guiscriff (Morbihan). – Les Pêcheries de Fécamp (Seine-Maritime) ne gardent que 170 salariés sur 380.

- 500 emplois sont menacés chez Matra-Auto de Romorantin

(Loir-et-Cher).

Sud-Ouest Outre l'usine AZF à Toulouse (450 emplois), la SNPE voisine et sa filiale Tolochimie suppriment

402 des 557 postes. - Dans le groupe textile Rouleau-Guichard, 350 des 700 emplois devraient disparaître. – A Perpignan, L'Européenne d'impression, en liquidation, va

licencier ses 119 salariés. – La Sogerma (aéronautique) de Mérignac (Gironde) a annoncé la

suppression de 322 postes.

- Chez Gemplus (cartes à puce) à

Gémenos, 600 des 2 200 emplois seront supprimés.

Centre-Est

– La société Chaussures Labelle ferme son site de Saint-Amand-Montrond (Cher, 116 personnes) et supprime 91 des 221 emplois de son siège dans l'Eure. - Arrow (abattoirs), à Lapalisse (Allier), a annoncé la suppression de ses 166 emplois.

- Chez BayerCropscience, la CGT redoute 530 suppressions d'emplois à Lyon (1 000 prévues en France).

- Un plan social a été annoncé chez Daewoo pour les 229 salariés de l'usine de Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle).

Nord

 Sollac Atlantique (Arcelor) ferme son usine de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais, 420 personnes). – Metaleurop à Noyelles-Godault (Pas-de-Calais) abandonne la production de zinc (380 emplois). Solectron (télécommunications) à Longuenesse (Pas-de-Calais, 438 salariés) fermera à la fin de

l'année. - La Brasserie Terken (Roubaix), reprise par le groupe Covinor, ne garde que 120 des 300 salariés. Cadbury a annoncé la fermeture

de l'usine de confiserie de Wattignies (142 salariés). - A Amiens, Whirlpool délocalise

et supprime 360 des 860 postes. - (AFP.)

Bernard Brunhes, consultant

« Dans les faits, notre code du travail protège mal les salariés »

Les chefs d'entreprise français se plaignent des délais légaux en cas de licenciement économique. L'étude que vous avez menée en en Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, au Royaume-Uni et en Suède confirme-t-elle I'« exception française »?

Ce qui caractérise la France, c'est moins la durée du processus que l'accent mis sur la procédure. La loi insiste non sur la recherche d'un accord entre les parties mais sur la procédure à suivre. Elle privilégie les contrôles et l'intervention des pouvoirs publics. Or une directive européenne indique que lorsqu'un employeur envisage d'effectuer des licenciements collectifs, il doit consulter les représentants du personnel en vue d'aboutir à un accord. En France, rien n'incite à aboutir à un accord. L'employeur doit certes demander l'avis du comité d'entreprise mais n'est pas obligé d'en tenir compte.

En France, un plan social est souvent conflictuel. Votre étude montre que ce n'est pas partout le cas en Europe.

Les traditions sont différentes. En Suède, lorsqu'une restructuration est annoncée, on rassemble les personnes intéréssées : la direction, les syndicalistes mais aussi les collectivités locales et le service public de l'emploi. On recherche – souvent avec succès - un accord. Les délais sont souvent longs, environ neuf mois, mais je dirai que c'est pour la bonne cause.

Les syndicats sont-ils plus influents quand ils contestent un plan social ou quand ils en négocient le contenu?

Il n'y a pas d'ambiguïté. On sauve davantage d'emplois quand les syndicats négocient que quand ils se contentent de s'opposer, sauf quand les responsables politiques prennent le relais.

En n'incitant pas à rechercher des accords, la loi française ne favorise donc pas l'emploi?

Effectivement. Et c'est dommage. Il faut revoir notre code du travail qui, dans les faits, protège très mal les salariés français. Le problème dépasse largement le cadre de la loi de modernisation sociale, qui ne fait qu'aggraver la situation. Contrairement à certains pays comme la Suède et l'Allemagne, l'employeur français qui veut licencier finit toujours par y arriver, sauf si les politiques s'en mêlent, mais la procédure est plus bureaucratique qu'ailleurs.

Est-ce que le contenu des plans sociaux diffère d'un pays à l'autre ?

En France, comme en Allemagne, il y a des contraintes en matière de reclassement interne, ce qui rend souvent les plans sociaux plus efficaces. La France est atypique parce que la loi veut aussi favoriser les reclassements externes. Mais il y a une différence entre la loi et la pratique. En Suède, les reclassements et les mesures de reconversion ne sont pas une obligation mais sont fréquents car toute la communauté se mobilise. En France, le reclassement est d'abord la responsabilité de l'entreprise qui licencie.

> Propos recueillis par Frédéric Lemaître

Les salariés lorrains en plein « traumatisme social »

Depuis deux ou trois ans, les fermetures de sites ou les suppressions de postes de succèdent

de notre correspondant « Est-ce qu'on va fermer ? » Lundi 30 septembre, une cinquantaine des 560 salariés de Daewoo Orion

■ REPORTAGE

«Il y en a ras-le-bol, il faut qu'on sache où on va»

ont bloqué les accès de leur usine de tubes cathodiques de Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle). Leur objectif: obtenir de la direction des précisions quant à leur avenir. C'est que Daewoo, installé en Lorraine dans l'ex-bassin moments très délicats.

Le site de Fameck (Moselle), qui assemble des téléviseurs, a déjà supprimé cette année 90 de ses 260 postes. Daewoo Electronics France a annoncé, le 9 septembre, la fermeture de l'unité de Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle) dont les 229 salariés produisent des fours à micro-ondes. Et le site de Mont-Saint-Martin, criblé de dettes, doit 3.2 millions d'euros à l'Urssaf qui a saisi la justice, après des mois de mansuétude. Le tribunal de commerce de Briey (Meurthe-et-Moselle) a hérité du dossier.

La direction de Daewoo Orion doit d'ailleurs présenter le 17 octobre aux juges consulaires un plan de restructuration censé permettre à l'usine de poursuivre son activité et de régler ses créanciers. « Notre projet ne prévoit aucune suppres-

sidérurgique du Pays-haut, vit des sion d'emplois, nous souhaitons seu-chausseur Bata à Mousey (Mosellement réaliser des économies en nous réorganisant et en renégociant avec nos fournisseurs », explique Arnaud Blondel, responsable des ressources humaines et principal interlocuteur français des salariés.

Malgré ces déclarations, les syndicats ne cachent pas leurs inquiétudes. « En cas de rejet du plan par le tribunal, on craint la liquidation », explique Ammar Bouchama, délégué CFDT. « Il v en a ras-lebol, il faut qu'on sache où on va », répètent les salariés. Leur situation est d'autant plus pénible que les rumeurs de fermeture circulent depuis au moins 1999.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

De l'autre côté de la Lorraine, un autre bassin subit depuis près de deux ans déconvenue sur déconvenue. Après la déconfiture du

et la perte de plus de 500 emplois, le secteur de Sarrebourg a enregistré le 18 septembre la liquidation judiciaire de l'entreprise Chaufette, spécialisée dans l'habillement de sièges automobiles. Le plan social qui concerne les 114 salariés est encore en cours de négociation. « Nous vivons un véritable traumatisme social, commente Anatole Heidelberger, secrétaire général de l'union locale CFDT de Sarrebourg - Château-Salins. Nous pensions que notre secteur rural et nos entreprises moyennes étaient à l'abri des plans sociaux. Mais nous avions trop de sociétés en difficulté et nous n'avons pas osé nous l'avouer. » Et de conclure, pessimiste: « Et la situation n'est pas près de s'arranger. »

Stéphane Getto

Le Monde www.lemonde.fr Dès le 5 octobre, retrouvez avec le Monde The New Hork Times le meilleur du New York-Times. Le Monde La sélection en V.O. du New York Times, chaque samedi avec le Monde, daté dimanche Jundi.

En 2002, la France est restée la première destination touristique mondiale

L'Hexagone n'est qu'au troisième rang en termes de recettes touristiques, loin derrière les Etats-Unis. Les séjours sont plus courts et les Français privilégient l'hébergement non marchand

LÉON BERTRAND, secrétaire d'Etat au tourisme, devait présenter, mercredi 2 octobre, en conseil des ministres, un bilan provisoire de l'activité touristique pour la saison estivale 2002. En dépit d'un contexte international difficile, la France est parvenue à conserver son rang de première destination mondiale. Elle a accueilli plus de 76,5 millions de touristes étrangers, qui ont dépensé plus de 34 milliards d'euros, générant un solde bénéficiaire de 15 milliards d'euros dans les échanges extérieurs, le premier poste de la balance des paiements, et 7 % du PIB.

Bien qu'inférieur à l'été 2001, qui avait été exceptionnel, les résultats pour la saison 2002 restent positifs. Le caractère dominant de cet été a été l'augmentation du nombre des déplacements des Français en France, entraînant de fait un tassement de leurs déplacements à l'étranger (-2%) et une durée moyenne de séjours toujours en baisse avec une augmentation de l'hébergement non marchand (amis et familles), qui représente 57 % des nuitées, contre 42,7 % dans l'hébergement marchand.

Selon les régions et les périodes

observées, le secrétariat d'Etat au tourisme relève quelques disparités : si la Bretagne et les pays de Loire ont connu une meilleure fréquentation qu'en 2001, celle-ci ne paraît pas avoir retrouvé le niveau atteint avant la marée noire provoquée par le naufrage de l'Erika, au mois de décembre 1999. Sur l'ensemble du littoral ainsi qu'en milieu rural, la fréquentation touristique est restée stable, alors qu'elle a connu une hausse en milieu urbain et un léger tassement dans les zones de montagne. Le secrétariat insiste dans sa communication sur la situation des Antilles, dont la baisse de fréquentation avoisine les 20 % et devrait nécessiter une « réaction des pouvoirs publics ».

Les conditions météorologiques - mauvaises sur l'ensemble du territoire au mois de juillet – ont elles aussi contribué à tempérer les résultats, plutôt bons, du début de saison. En revanche, le mois d'août devrait permettre à quelques régions de regagner une partie du terrain perdu.

Avec quelques réserves, les clientèles étrangères, notamment celles venant des pays d'Europe du Nord, sont restées fidèles à la destination France. Le bilan du secrétariat fait apparaître également un retour important des touristes allemands, italiens et espagnols. Américains et Japonais ont, en revanche, délaissé quelque peu la France et plus particulièrement l'Île-de-France et la Côte d'Azur. Cette légère désaffection est attribuée à

Pour les sept premiers mois de 2002, l'activité des agences de voyages affiche un recul de 3,7 %

la situation économique du Japon et des Etats-Unis.

Cette tendance, soulignée par le secrétariat d'Etat au tourisme, correspond en tout point à celle qu'avait déjà identifiée à la fin septembre, au Salon Top Resa à Deauville, l'ensemble des professionnels de la filière tourisme. Cette baisse de l'industrie du voyage trouve d'ailleurs sa traduction dans les chiffres: entre 1996 et

2000, la vente de voyages a connu une progression ininterrompue, de 5,7 % à 11,7 % selon les années, indiquent les chiffres du baromètre du Centre d'observation économique de la chambre de commerce de Paris. En 2001, la progression était encore de 6,9 % jusqu'au mois d'août, avant d'être ramenée brutalement au niveau de l'année 2000 après les attentats du 11 septembre. Pour les sept premiers mois de 2002, l'activité des agences de voyages affiche un recul de 3,7 % par rapport à 2001, bien que ces dernières enregistrent une légère reprise au mois de juillet.

Dans sa communication, Léon Bertrand devait souligner le « caractère encore fragile du secteur » et fournir « plusieurs pistes de réflexion », comme l'accroissement des moyens de promotion de la France à l'étranger, car, si l'Hexagone reste la première destination touristique mondiale (avec 30 milliards de dollars de recettes), il n'est qu'au troisième rang en termes de recettes touristiques, derrière les Etats-Unis (72,3 milliards de dollars) et l'Espagne (32,9 milliards de dollars).

François Bostnavaron

Les ports de la Côte ouest des Etats-Unis en grève

LES 29 PORTS de la Côte ouest des Etats-Unis, dont San Francisco (photo), étaient toujours bloqués, mardi 1^{er} octobre, après trois jours de grève. Les discussions entre compagnies maritimes et dockers sont au point mort malgré un appel au dialogue lancé par le président George W. Bush. Le syndicat des dockers, International Longshore and Warehaouse Union (ILWU), qui



avait accepté le principe d'une rencontre avec un médiateur fédéral, a refusé dans l'immédiat d'engager des négociations sous son égide, retardant d'autant la résolution de cette crise.

Les dockers sont sans convention collective depuis l'expiration de la précédente le 1^{er} juillet, en raison du blocage des négociations, mais la principale pomme de discorde porte sur l'automatisation du processus de suivi des conteneurs de transport, actuellement effectué manuellement par les dockers. L'Association maritime du Pacifique (PMA), qui regroupe 79 compagnies maritimes, veut éliminer la plupart de ces postes en installant de nouveaux systèmes automatisés. Les mois d'automne sont les plus chargés dans les ports américains, les magasins constituant leurs stocks en prévision des fêtes de fin d'année dont l'impact est énorme sur l'économie nationale. La PMA, basée à San Francisco, estime qu'une interruption de travail dans l'ensemble des ports de la Côte ouest représente pour l'économie américaine un coût quotidien de

Le marché automobile français

se stabilise en septembre

APRÈS quatre mois de baisse, le mar-

ché automobile français s'est stabilisé en septembre. Les immatriculations ont

légèrement progressé, de 0,2 %, par rap-

Les syndicats de France Télécom mettent Thierry Breton en observation

LE CONSEIL d'administration de France Télécom, convoqué mercredi 2 octobre au siège de l'opérateur à Paris, a avalisé la nomination de son nouveau PDG, Thierry Breton. Dès 8 heures du matin, les membres du conseil se sont réunis en conclave. Parmi eux, l'ex-PDG de Thomson Multimedia (TMM), M. Breton nommé administrateur de France Télécom par décret du ministère de l'économie et des finances paru au Journal officiel le même jour. Sa nomination en tant que PDG a été soumis au vote.

Sans surprise, M. Breton a été élu en remplacement de Michel Bon qui avait annoncé sa démission le 12 septembre. Mais les principaux syndicats avaient appelé à un rassemblement devant le siège de France Télécom, à l'occasion de ce conseil d'administration. Les représentants de la CFDT et de FO se sont abstenus lors du vote du nouveau PDG et, selon Jean-Claude Desrayaud, élu CFDT membre du conseil d'administration, ont demandé à M. Breton « un véritable projet d'entreprise préservant l'intégrité de l'opérateur ». CGT et Sud n'ont pas pris part au vote « en l'absence de projet d'entreprise ». Au total, M. Breton a recueilli 14 voix sur 21. Les représentants du personnel s'inquiètent de l'impact sur l'emploi que pourrait avoir tout plan de sauvetage de France Télécom. De son côté, la CGT avait déposé un préavis de grève nationale pour le mercredi 2 octobre.

Après trois semaines d'incertitude, les investisseurs ont salué l'arrivée de M. Breton par une hausse de l'action France Télécom de plus de 10 % lundi et de 8 % mardi à l'ouverture des marchés. Mais ils attendent maintenant le plan de sauvetage de M. Breton, qui hérite d'une dette colossale de 70 milliards d'euros.

Quatre nouveaux administrateurs ont également été nommés par décret en tant que représentants de l'Etat. Jean-Pierre Jouyet, directeur du Trésor, remplace Bruno Bézard, une nomination qui illustre pour le gouvernement « son engagement aux côtés de l'opérateur français » qui traverse une passe financière difficile. Trois





au colloque Radio Classique-« Le Monde ». Quelques heures auparavant, il avait obtenu de Bercy un communiqué démentant « les informations selon lesquelles M. Breton aurait accepté la présidence de France Télécom ». Au cours de son intervention, il avait expliqué : « Le succès du développement international, ce ne sont pas seulement des jeux financiers. »

autres nominations suppléent à la démisssion des administrateurs qui avaient choisi d'accompagner le départ de M. Bon. Bertrand Schneiter, inspecteur général des finances, prend la place de Michael Lickierman, président du conseil

Henri Serres, directeur central de la sécurité du système d'information au secrétariat général de la défense nationale, celle de Roger Fauroux, président d'honneur de Saint-Gobain; et Jean-Luc Tavernier, directeur de la prévision au de surveillance de GrandVision; ministère de l'économie, celle de

Jacques Rigaud, ancien PDG d'Ediradio (RTL).

La veille, mardi 1er octobre, Thomson Multimedia avait également convoqué un conseil d'administration pour sceller la succession de M. Breton. Sans surprise, Charles Dehelly a été nommé directeur général du groupe d'électronique grand public, avec une responsabilité opérationnelle (Le Monde du 2 octobre). Une nomination approuvée à l'unanimité. Pour le poste de président du conseil d'administration, deux noms étaient en lice, celui de Christian Blanc d'une part, et celui de Frank Dangeard d'autre part. Finalement le choix s'est porté sur une solution de continuité au sein du groupe avec la désignation de Frank Dangeard.

Le nouveau patron de France Télécom, qui restera membre du conseil d'administration de Thomson Multimedia, a tout fait pour que son départ ne déstabilise pas l'entreprise. Il restera en poste jusqu'au 8 octobre, date de la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui entérinera cette séparation des rôles entre directeur général et président du conseil d'administration. Une redéfinition des missions qui tient compte, selon Thomson Multimedia, du respect des nouvelles règles de gouvernement d'entreprise.

Laurence Girard

Les assureurs français résistent à la crise boursière

Les compagnies ne doivent pas miser que sur les hausses de tarifs

ALORS que la tourmente boursière affecte particulièrement les assureurs, la Commission de contrôle des assurances (CCA) s'est voulue rassurante sur leur état de santé. « D'après nos simulations, la baisse de la Bourse ne compromet pas la solvabilité de l'assurance française », même aux niveaux les plus bas atteints récemment, a estimé mardi 1er octobre Jacques Delmas-Marsalet, président de cette instance de contrôle, à l'occasion de la présentation du rapport annuel d'activité de la CCA.

Il avance deux explications à la bonne résistance des assureurs. La première tient aux importants excédents de marge de solvabilité dont ils disposaient fin 2001 par rapport à la

réglementation : 2,6 fois pour l'assurance-vie dans son ensemble et 5,3 pour l'assurance-dommages. Cet excédent doit rester à ce jour « substantiel » et constitue un matelas permettant d'absorber des chocs.

L'EXEMPLE DES BANQUES

La seconde raison tient à la part relativement faible, par rapport à d'autres pays, des actions dans les placements: 13,4 % (hors contrats en unité de compte) pour l'assurancevie et 32 % pour l'assurance-dommages, ces pourcentages incluant en outre les parts de sicav ou de fonds diversifiés, qui ne comprennent pas que des actions.

A cela s'ajoute la prépondérance

La vente de Fortis France à Swiss Life bloquée

Le ministère de l'économie et des finances s'est opposé, mardi 1er octobre, à la vente de Fortis France à Swiss Life (France). Cette décision a été prise après consultation des autorités de tutelle « agissant dans l'intérêt des assurés », a précisé Bercy. Leur avis, rendu le 24 septembre, était négatif, dans un contexte de dégradation du marché. Il serait dû aussi aux difficultés que connaît le groupe helvétique Swiss Life actuellement.

Cette opération, qui concerne 700 personnes en France, avait pourtant reçu au printemps l'aval de Bruxelles. « En conséquence, Fortis France ainsi que sa filiale Fortis Assurances, qui concentre ses activités dans le secteur de l'assurance via différents réseaux de distribution, demeureront au sein de Fortis », a indiqué le groupe financier belgo-néerlandais.

des placements dans l'immobilier et sur le marché obligataire. Ils représentent 83 % du portefeuille des assureurs-vie et 60 % des assureurs-dom-

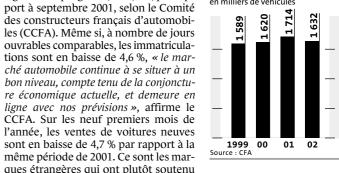
Concernant les tarifs, le président de la CCA estime que les hausses entamées en 2001 et poursuivies en 2002, tout particulièrement en responsabilité civile professionnelle et en grands risques industriels, ont été d'autant plus importantes qu'elles comportaient un « élément de rattrapage de la sous-tarification passée ». Cependant, si des marges de progrès supplémentaires existent, elles ne peuvent « reposer seulement sur les hausses de prix », affirme-t-il, appelant sur ce point les assureurs à suivre l'exemple des banques en matière d'amélioration de la productivité de leurs réseaux.

« La restauration de l'équilibre technique des différentes branches ne peut reposer seulement sur des hausses de tarifs, même si elles sont appelées à se poursuivre et même si, correctement modulées, elles sont de nature à encourager les efforts de prévention permettant de réduire l'exposition au risque », a prévenu M. Delmas-Marsalet.

Dominique Gallois (avec Reuters)

UN HAUT NIVEAU

Ventes de voitures particulières en France, de janvier à septembre



ques étrangères qui ont plutôt soutenu le marché. Ford progresse de 11,1 %, BMW de 26,6 % et Fiat de 6 %, qui enregistre sa première progression depuis huit mois. Les marques japonaises ont bondi de 32,2 %. En revanche, la part de marché des français a reculé de presque trois points, à 60,1 %. Les ventes de Renault baissent de 4,5 % et celles de PSA Peugeot-Citroën de 4,3 %.

Francis Mer juge excessive la correction des marchés

LES TURBULENCES sur les marchés boursiers représentent « naturellement » un risque pour la reprise, a déclaré mardi 1er octobre à New York le ministre français de l'économie et des finances, Francis Mer. Selon lui, la crise de confiance des marchés mondiaux est due au « manque de transparence comptable » de certaines entreprises. Mais « la correction est excessive », a-t-il jugé. Il a annoncé que le projet de loi sur la privatisation d'Air France était « prêt à être présenté dans les prochaines semaines » et que le projet de loi de sécurité financière de la place de Paris sera présenté au Parlement au début de l'année 2003. « Nous allons créer une seule autorité des marchés financiers, qui aura les pouvoirs nécessaires pour prendre des mesures en vue de maintenir la transparence et l'intégrité du marché. Elle aura un fort pouvoir de sanction », a-t-il annoncé lors d'un colloque organisé par Paris Europlace.

INDUSTRIE

■ PÉTROLE: les cours du brut ont franchi, mardi, la barre des 31 dollars le baril, à la suite de l'annonce d'une contraction de 5 % des réserves américaines dans la semaine. Les prix du pétrole sont à leur plus haut niveau depuis dix-neuf mois.

■ SEMI-CONDUCTEURS : les ventes mondiales de semi-conducteurs ont augmenté en août de 14 % par rapport à la même période de 2001, indique la Semiconductor Industry Association (SIA). Cette embellie dans un secteur en pleine tourmente laisse penser que le marché est en passe de se redresser, selon l'organisation professionnelle.

■ AUTOMOBILE : les ventes de véhicules neufs ont progressé de 2,9 % en septembre aux Etats-Unis par rapport au même mois de 2001. Pour les neuf premiers mois de 2002, les ventes de véhicules ont augmenté de 1 %, à 12,89 millions d'unités.

■ BAYER : le groupe allemand de chimie-pharmacie va céder une série d'activités dans les produits phytosanitaires à l'israélien Makhteshim-Agan Industries pour un montant de 155 millions d'euros, a annoncé le groupe allemand mercredi.

■ DELL : le constructeur et distributeur informatique américain a révisé à la hausse mardi sa prévision de chiffre d'affaires au troisième trimestre, qui pourrait augmenter de 22 % par rapport au troisième trimestre 2001, ce qui en ferait un trimestre record pour Dell.

■ VODAFONE : l'opérateur téléphonique britannique, qui a repris en août la totalité du contrôle du portail Internet Vizzavi, a annoncé mardi la suppression de 90 emplois, soit le huitième des effectifs de la société, et le retrait progressif du nom de la marque sur son réseau

■ DEUTSCHE TELEKOM : l'actuel patron de T-Mobile, la filiale de téléphonie mobile de Deutsche Telekom, Kai-Uwe Ricke, devrait être prochainement nommé à la tête du groupe allemand de télécommunications, affirme mercredi le quotidien Die Welt.

■ CRÉDIT SUISSE : le groupe de services financiers a annoncé mercredi l'injection de 2 milliards de francs suisses (1,37 milliard d'euros) dans sa filiale assurances, la compagnie Winterthur.

Le rachat de BFM par RMC Info donne naissance au troisième groupe privé de radios d'information

Le nouveau propriétaire prévoit de supprimer 77 emplois sur 120

C'ÉTAIT en novembre 2000, à l'antenne de BFM. Alain Weill venait de reprendre RMC et était interrogé par un journaliste sur les futurs projets de la société Nextradio, qu'il venait de constituer pour racheter l'ancienne radio du Sud. « Nextradio va essayer aussi de construire un groupe radiophonique, confiait M. Weill. Si RMC marche bien, on aura envie, aussi, d'avoir d'autres stations de radio. »

Deux ans après, le personnel de BFM va pouvoir vérifier les propos de M. Weill. Mardi 1er octobre, le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) a retenu l'offre de Nextradio pour l'achat de la station. Celle-ci a déposé son bilan le 31 juillet, plusieurs de ses actionnaires, représentant 40 % du capital (Dassault Multimédia, le fonds d'investissement Apax Partners et la Compagnie financière de Rothschild) ayant décidé de se retirer, lassés d'investir « à fonds perdus ».

La décision du tribunal était attendue. Lors de l'audition des projets de reprise, jeudi 26 septembre, Denys Didelon, ancien directeur de l'antenne de BFM, qui présentait la seconde offre, avait reconnu que des partenaires financiers lui faisaient encore défaut pour présenter un dossier complet (Le Monde du 28 septembre).

Le prix de reprise proposé par Nextradio s'élève à 3,3 millions d'euros qui serviront à payer partiellement le passif de la station, estimé selon un proche du dossier à 7 millions d'euros.

Nextradio exploitera BFM en location-gérance pour une période probatoire de deux ans, à l'issue de laquelle le Conseil supérieur de l'audiovisuel lui attribuera « définitivement » ses fréquences. M. Weill pourrait prendre la présidence de BFM mais n'en sera pas le patron opérationnel. Jean-Luc Mano a annoncé qu'il quittait son poste de PDG mais réfléchit à la possibilité de poursuivre une émission sur RMC Info ou BFM.

« STATIONS MAL EN POINT »

En novembre 2001 déjà, BFM et RMC Info avaient engagé des discussions en vue d'un rapprochement. La transaction avait avorté, les actionnaires des deux parties ne parvenant pas à s'accorder sur la participation de chacun dans la société commune qui aurait regroupé les deux stations.

En mettant la main sur une seconde station, M. Weill poursuit son rêve: Nextradio devient le troisième groupe privé de radios d'information et peut rêver d'aller chatouiller le duo des stations généralistes privées Europe 1 - RTL. Le nouveau groupe reste toutefois loin derrière le groupe Lagardère (Europe 1, Europe 2, RFM) et RTL Groupe (RTL, RTL 2, Fun Radio).

Si, à RTL, on assure être « plus préoccupés par NRJ et la mesure d'audience des 12-15 ans que par RMC », à Europe 1, on affirme que « le plus dur commence pour M. Weill, avec deux stations mal en point ». Depuis sa reprise par Nextradio, RMC Info a certes vu son audience cumulée passer de 2,3 % (1,1 million d'auditeurs en moyenne) à 3,2 % (1,5 million). Mais ces derniers chiffres ont été calculés par Médiamétrie pendant la Coupe du monde de football, dont RMC avait l'exclusivité. Surtout, la station n'est toujours pas à l'équilibre financier. BFM est encore plus mal lotie. La station, qui ne possède que 17 fréquences dans le pays, n'atteint pas 1 % d'audience cumulée sur l'ensemble du territoire - même si elle a une audience cumulée de 2,8 % sur l'Ile-de-Fran-

M. Weill aura pour tâche de sauver une station qui n'a jamais été bénéficiaire depuis son lancement en 1992. Pour ce faire, il a élaboré un plan de redressement guidé par le souci de « réduire les charges ». L'objectif annoncé est d'atteindre

l'équilibre financier « d'ici un an et demi à deux ans ».

Première étape de ce plan: la mise en œuvre d'un plan social. Sur la centaine de salariés de BFM, seuls 43 seront conservés. Les autres, 77 personnes, équivalant à 67 tempsplein, devront quitter l'entreprise d'ici à fin octobre. Pour protester contre ce projet, les salariés observaient une grève mercredi 2 octobre. Mardi soir, lors d'une première rencontre avec les salariés de BFM, M. Weill a été accueilli par des banderoles portées par les « 77 qui restent sur le carreau ».

Les salariés de BFM s'installeront, courant novembre, dans l'immeuble de RMC, situé dans le XV^e arrondissement de Paris, près du boulevard périphérique. Les deux stations auront une structure administrative et technique commune. Quelques participations croisées pourront aussi être effectuées, d'une part entre BFM et RMC, d'autre part entre BFM et le quotidien financier *L'Age-fi*, propriété de Financière Pinault, qui a pris 12,5 % du capital de la nouvelle BFM.

M. Weill souhaite revenir au format d'origine de la station. Après l'épisode Jean-Luc Mano, qui avait lancé la station sur le terrain du « tout-info », au prix d'une grille dispendieuse, le nouveau patron annonce un recentrage sur le « tout éco ». « Il v a une niche pour une radio économique en France », assène-t-il. Surtout, cette spécialisation devrait permettre à Nextradio de relancer les activités publicitaires de BFM (en baisse de 70 % en 2001)... et d'en faire profiter RMC Info. « Avec BFM, RMC va corriger une partie de ses faiblesses » publicitaires, observe le fondateur de BFM, Jacques Abergel, qui quitte le groupe.

José Barroso

News Corp reprend Telepiù pour 920 millions d'euros

Canal+ tire un trait sur son aventure italienne

UN AN après avoir engagé des conversations, News Corp et Vivendi Universal ont enfin trouvé un accord sur Telepiù. Négociant jusqu'au dernier moment une baisse du prix, Rupert Murdoch, président de News Corporation, a annoncé, mardi 1er octobre, à New York, le rachat au groupe Canal+ (Vivendi Universal) de la chaîne italienne Telepiù, pour 920 millions d'euros, bien loin des 1,5 milliard d'euros envisagés au printemps.

Le prix se décompose en la reprise de 450 millions de dettes, dont 360 sous forme d'Eurobonds, et un versement au comptant de 470 millions à la date de la conclusion définitive de l'accord. Le prix total inclut « les divers droits de retransmission de certains matchs de football italiens, payés précédemment par Telepiù », précisent les deux groupes dans un communiqué.

Dans la négociation, Rupert Murdoch a également obtenu que Vivendi Universal paie au moment de la signature définitive la totalité des dettes aux fournisseurs de Telepiù, soit 200 millions d'euros. De plus, le groupe français s'est engagé à laisser dans la chaîne 230 millions d'euros sous forme de créances et comptes courants. Il a également accepté de réviser à la baisse les contrats des chaînes Universal diffusées par le bouquet satellite italien, ce qui représentera un manque à gagner de 20 millions d'euros environ. Enfin, l'accord prévoit « la fin de tout contentieux entre les parties », notamment la plainte de Canal+ contre NDS, une filiale de News Corp (Le Monde du 27 sep-

Fidèle à sa réputation d'homme d'affaires pugnace, Rupert Murdoch semble donc avoir fait une excellente affaire. Au total, le rachat par Murdoch devrait se traduire par la seule reprise des dettes de Telepiù.

Vivendi Universal avait-il le choix? La seule annonce d'un possible retard dans la cession lui a fait perdre plus de 10 %, lundi, en Bourse. Le groupe souligne que cette vente lui permet d'éteindre un foyer de pertes : en 2001, Telepiù affichait 350 millions d'euros de pertes. Aussi cette vente, selon Vivendi, devrait se traduire par une réduction de 700 millions d'euros de son endettement.

MURDOCH TRÈS CONFIANT

Cette cession, négociée dos au mur, laisse très amers de nombreux salariés de Canal+. Beaucoup ont le sentiment d'assister à une braderie. Après des années d'errements, Telepiù était en train de venir à bout du problème du piratage. Après une montée en puissance cet été, la chaîne a gagné 150 000 nouveaux abonnés en septembre. D'après des proches de la direction de Canal+, la chaîne italienne aurait pu afficher un bénéfice d'exploitation en 2003 à condition de gagner encore 300 000 abonnés en 2002.

Rupert Murdoch se montre d'ailleurs très confiant. Selon ses prévisions, Sky Italia, qui naîtra de la fusion entre Telepiù et l'autre bouquet satellitaire italien, Stream, appartenant à News Corp et Télécom Italia, devrait être à l'équilibre dès 2004 et bénéficiaire en 2005. Telecom Italia a annoncé son intention de participer à hauteur de 19,9 % à Sky Italia. La vente de Telepiù et la fusion avec Stream restent cependant conditionnées à l'accord des autorités de la concurrence de Bruxelles.

Martine Orange et Pascale Santi

Alain Weill, un « flibustier » issu des rangs du groupe NRJ

LONGTEMPS, il est resté dans l'ombre de son patron à NRJ, Jean-Paul Baudecroux, auprès duquel il a passé une quinzaine d'années. Alain Weill, 41 ans, passait tradition-

PORTRAIT

Il ne jure que par les radios thématiques, sur le modèle des Etats-Unis

nellement pour un discret gestionnaire, quand M. Baudecroux était, lui, présenté comme un inspirateur génial et provocateur. Pourtant, le succès du groupe NRJ doit aussi beaucoup à ce père de famille présentant bien, qui a toujours su séduire les analystes financiers. Le vaste réseau NRJ, constitué à coups de rachats de stations locales, c'est lui. Le développement de Chérie FM, le rachat de Nostalgie, l'introduction en Bourse de NRJ Group, c'est toujours lui.

Après des études d'économie - licence de sciences éco puis Institut supérieur des affaires -, le jeune Alain Weill se rapproche du secteur qui le passionne : les médias. A l'issue d'un stage de fin d'études à Europe 1 – qu'il écoutait, dit-il, nuit et jour dans son enfance -, il crée à 24 ans sa première entreprise, une société de conseil audiovisuel. Repéré par M. Baudecroux, il devient quelques mois plus tard directeur du réseau de NRJ. L'homme a de l'ambition. Quand Nathalie Briant, flamboyante et ambitieuse comme lui, arrive comme directrice juridique, il sent que « le costume est tron petit pour deux », raconte M. Baudecroux. Il quitte alors NRJ, pour rejoindre la chaîne de restaurants Oh! Poivrier (groupe Sodexho), comme directeur général.

Mais l'amour de la radio est trop fort. Un an plus tard, le voici à RTL, comme directeur du réseau du groupe puis PDG de la station musicale M40 (devenue depuis RTL2). Là encore, cela ne lui suffit pas. « Il a un côté un peu Napoléon, préten-



Tél.: 01 45 77 80 40 - M° Boucicault - Parking gratuit

tieux, sûr de lui », se rappelle un journaliste qui l'a connu à RTL. En 1992, Alain Weill revient à NRJ comme directeur général, après le décès accidentel de Nathalie Briant. Il y restera huit ans.

ADEPTE DES « COUPS »

Début 2000, NRJ postule au rachat de RMC, que le groupe Sud Communication entend céder. Mais le Conseil supérieur de l'audiovisuel estime que, avec cette acquisition, le groupe aurait eu une position dominante (avec plus de 150 millions d'auditeurs potentiels). NRJ fait machine arrière, mais pas Alain Weill. Ce dernier démissionne pour racheter RMC, avec l'aide du fonds d'investissement Alpha (Axa et GAN, entre autres), et la transformer en RMC Info.

Beaucoup reconnaissent son « esprit vif, malin », ses larges capacités de travail et son savoir-faire. Pour avoir chapeauté les régies publicitaires des radios qu'il a dirigées, M. Weill connaît tout de l'économie radiophonique. Quant au contenu, convaincu que le format généraliste est « mort », il ne jure que par les radios thématiques, sur le modèle des Etats-Unis, qu'il cite souvent en exemple.

Ses méthodes ne font pas l'unanimité. L'homme est adepte des « coups ». Récemment, il a arraché l'exclusivité des droits radio de la Coupe du monde 2002, au nez et à la barbe des grands réseaux concurrents, qui refusaient l'idée même que l'on puisse faire payer de tels



droits. « Cela a fait débat même à RMC », confie un journaliste sportif de la station qui « excuse » son patron : « C'est un gestionnaire, il ne raisonne pas en journaliste. » « C'est un flibustier », estime pour sa part le patron d'une grande radio concurrente, partagé entre le mépris et le respect.

Sur le plan social, l'homme a à gérer son passé. Récemment, les syndicats CFDT-radiotélé et FO ont porté plainte contre RMC Info pour « délit de marchandage de maind'œuvre »: la station a voulu externaliser les pigistes en les privant de certains droits sur leurs salaires. Alain Weill, qui a dû renoncer à ce tour de passe-passe, traîne aussi avec lui les dizaines de départs qui ont accompagné les rachats de Nostalgie et de RMC, présentés à chaque fois comme « nécessaires pour relancer la station ».

J. B.

DÉPÊCHES

■ RADIO: le projet en Hongrie de radio multilingue proposé par la station anglaise BBC et Radio France Internationale a obtenu le feu vert de l'instance de régulation de l'audiovisuel hongrois. La station, qui proposera de l'information en continu ainsi que des émissions culturelles et de société, émettra sur la fréquence 92,1 FM de Budapest.

■ PRESSE: le nouveau projet du quotidien France-Soir – qui fait la part belle à l'actualité vue à travers la télévision – a été présenté aux élus du comité d'établissement mardi 1er octobre. Son application reste suspendue à la décision du conseil d'administration, prévu mercre-

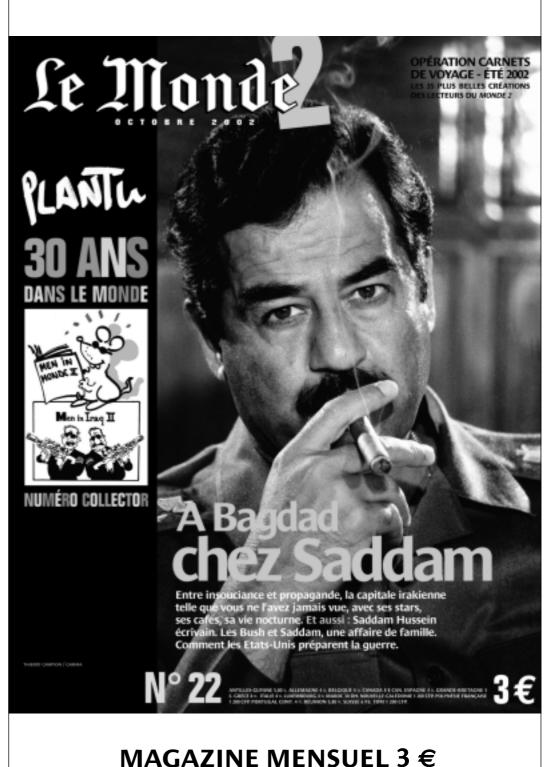
di, de Presse Alliance, éditeur de *France-Soir*.

Le quotidien régional *La Dépêche du Midi* a annoncé, à l'occasion d'un comité d'entreprise, mardi, un plan d'économies considéré par les syndicats comme « un plan social déguisé ». La direction a annoncé « un blocage de toute embauche à durée indéterminée sauf pour les personnels qui génèrent directement du chiffre d'affaires, les commerciaux et la régie publicitaire », a indiqué le directeur général, Bernard Maf-

fre. Ce dernier envisage une vingtaine de départs volontaires, sur un total de 950 salariés (220 journalistes).

■ La banque allemande Deutsche Bank a annoncé, mardi, qu'elle vendrait aux enchères, le 8 octobre, les 40 % de l'éditeur allemand de presse Axel Springer qu'elle a reçus en garantie d'un prêt de 720 millions d'euros accordé à Kirch. Il s'agit, selon certains observateurs, de faire monter la pression sur le groupe de presse suisse Ringier, qui négocie avec Springer mais semble traîner des pieds. La vente aux enchères serait annulée en cas d'accord entre les deux groupes.

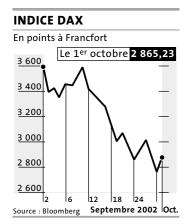
■ TÉLÉVISION: la chaîne de télévision payante française Canal+risque d'être interdite de diffusion en Norvège, faute de dispositions suffisantes pour protéger les téléspectateurs contre la pornographie, illégale dans le royaume scandinave, affirme le journal électronique Nettavisen.



Séance de rattrapage sur les marchés d'actions

APRÈS avoir achevé la veille leur pire trimestre en quinze ans, les marchés d'actions européens et américains se sont redressés, mardi 1 er octobre, au cours d'une séance de rattrapage. Ils ne se sont pas laissé décourager par la baisse de l'ISM (ex-NAPM), l'indice national d'activité manufacturière aux Etats-Unis, à 49,5 points en septembre, contre 50,5 points en août, pour la première fois en dessous de 50 points depuis huit mois. En fin de séance, les grands indices boursiers européens et américains s'inscrivaient tous en hausse: + 4,57 %, à 7 938,79 points, pour le Dow Jones; + 4%, à 847,91 points, pour le Standard & Poor's 500; + 3,55 %, à 1 213,72 points, pour l'indice composite du Nasdaq.

Ce mouvement de hausse n'est toutefois pas perçu comme étant



durable par les stratèges des banques américaines JP Morgan Chase et Merrill Lynch. Les premiers ont réduit leur objectif à un an pour l'indice Standard & Poor's 500 à 800 points, et les seconds l'ont abaissé à 860 points. Carlos Asilis, le principal stratège de JP Morgan Chase, a déclaré que « la conjoncture économique aux Etats-Unis reste faible, avec peu de signes d'une reprise durable ».

En Europe, l'indice de référence DAX de la Bourse de Francfort a terminé mardi en hausse de 3,47 %, à 2 865,23 points. La Bourse de Londres a fini en hausse de 2,03 %, à 3 797,4 points. A Paris, l'indice CAC 40 a terminé en hausse de 1,84 %, mardi, à 2 828,56 points, après avoir connu une chute de 5,87 % lundi.

Au Japon, une dépêche de l'agence de presse locale Jiji, selon laquelle le réformateur Takeshi Kimura. connu pour être partisan d'une ligne dure sur les banques, sera nommé à la nouvelle commission gouvernementale appelée à se pencher sur le sort du secteur bancaire, a complètement renversé l'orientation de la Bourse, mercredi. L'indice Nikkei, qui s'était apprécié de 1,44 % dans la matinée dans le sillage de Wall Street, s'est retourné pour finir en recul de 1,23 %, à 9 049,33 points, son niveau de clôture le plus faible depuis août 1983.

Cécile Prudhomme

A Wall Street, les stock-options devraient rester dans le flou comptable

A PARTIR de 2003, les entreprises cotées à Wall Street, américaines ou étrangères, devraient être obligées de comptabiliser les charges de stock-options dans leur résultats. Mais, la réforme ne s'appliquant qu'aux nouveaux plans de stock-options, les investisseurs dou-

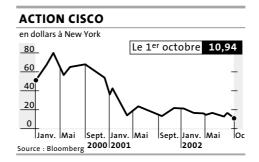
tent que l'objectif de transparence soit atteint.

L'EFFET ENDON

A la suite des affaires Enron, WorldCom et Andersen, le rôle des stock-options a été pointé du doigt par les autorités financières américaines - de la Réserve fédérale au gendarme des marchés, la Securities and Exchange Commission (SEC). Les entreprises cotées à Wall Street ont pris l'habitude de ne pas comptabiliser comme une charge leurs engagements sur les stock-options, alors qu'elles le faisaient dans leurs déclarations fiscales pour bénéficier d'allègements d'impôts. Les stock-options, généralement attribuées aux cadres dirigeants et à fort potentiel, sont un droit d'acheter, après quelques années, une action à un cours déterminé à l'avance. Ce droit permet de réaliser un gain en plus-value si l'action a progressé. Il pèse néanmoins sur la société, car il entraîne une augmentation du nombre d'actions - diluant le bénéfice entre de plus nombreux actionnaires - et qu'il constitue un outil aléatoire de rémunération vis-à-vis de certains salariés.

Une réforme des normes comptables, en cours d'approbation, prévoit cependant que les charges de stock-options soient prises en compte à partir de 2003. Codifiée par la norme comptable FASB 123, le calcul des coût des stock-options pour l'entreprise tient compte de la durée d'exercice des options, de la plus-value latente qu'elles recèlent, de la volatilité enregistrée sur le cours de l'action ou encore du niveau

CHRONIQUE DES MARCHÉS



des taux d'intérêt qui sert à actualiser la valeur de l'option.

DES PROFITS PARFOIS DIVISÉS PAR TROIS

En fait, l'impact n'est pas difficile à évaluer. Depuis 1995, les sociétés cotées à Wall Street doivent publier, dans une note jointe à leurs comptes, un résultat net pro forma intégrant la charge des stock-options. Noyée dans la masse des documents comptables, ces notes ont été négligées par le marché. Elles sont « complexes et soporifiques à regarder et à lire », explique Muriel Faure, présidente de la société de gestion IT Asset Management, qui a décortiqué certaines d'entre elles. Le résultat ne manque cependant pas d'intérêt. Si l'équipementier de réseaux Cisco avait comptabilisé ses charges de stock-options en 2001, sa perte annuelle aurait été de 2,7 milliards de dollars (presque le même montant en euros) et non de 1,01 milliard. Moins spectaculaire, l'impact n'en est pas moins significatif sur les entreprises européennes cotées à Wall Street. Alcatel aurait ainsi dû afficher 5,44 milliards d'euros de pertes

PER

Pays

INDE

JAPON

MALAISIE

TAÏWAN

THAILANDE

AFRIQUE DU SUD

COTE D'IVOIRE

ASIE-OCÉANIE

CORÉE DU SUD

en 2001, aggravant sa perte nette, déjà de 4,93 milliards. L'éditeur de logiciels Business Objects aurait vu son résultat fondre des deux tiers, de 44,9 millions de dollars à 13,5 millions. Dans le cas du fabriquant de semi-conducteurs franco-italien ST Microelectronics, le bénéfice net aurait été divisé par deux, tombant de 257 millions de dollars à 130 millions de dollars. Peu consommateur de stock-options, le groupe Thomson Multimedia aurait vu son résultat net légèrement raboté, de 191 millions d'euros à 189 millions. Selon les analystes d'IT Asset Management, le groupe de téléphonie mobile Vodafone aurait aussi creusé de plus de 3 milliards de livres (4, 78 milliards d'euros) sa perte historique de 2001, à 19,9 milliards de livres. L'éditeur allemand de logiciels SAP aurait dû afficher un bénéfice réduit à 490,2 millions d'euros et non de 581,1 millions.

UN IMPACT LIMITÉ

All ordinaries **2951,80** 2/10 0,38 **3443,89** 14/2

652,13 1/10 0,88

All ordinaries 4002,75 2/10 0,17 5277,35 17/5

Bombay SE 30 350,89 1/10 -0,84 415,77 5/4

725,72 2/10 0,05

Straits Time 1354,36 2/10 -0,08 1848,98 5/3

Thaï SE **335,30** 2/10 0,48 **430,67** 14/6

All share **9553,05** 2/10 0,29 **9991,25** 11/9

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue. n/d : valeur non disponible.

Hang Seng **9114,30** 2/10 0,46 **12020.45** 17/5

-0,45

-0,07

9049,33 2/10 -1,23 12081,42 27/5

893,23 2/10 -1,12 **1144,02** 27/5

144,58 27/9

231,61 27/9

KL composite **648,35** 2/10 0,52

Weighted 4162,77 1/10 -0,69

BRVM **67,07** 30/9 0,00

Shangaï B

Shenzen B

Composite

Nikkei 225

Topix index

NOUVELLE-ZÉLANDE All ordinar.

«La comptabilisation des stock-options ne devrait pas être rétroactive, ce qui limitera l'impact de cette réforme », explique cependant M^{me} Faure, pour qui « l'objectif d'une transparence accrue risque de ne pas être atteint » et « l'impact boursier sera faible, voire neutre ». Ainsi, selon IT Asset Management, le bénéfice par action d'Oracle serait amputé de seulement 2 % en 2003, et celui de Microsoft de 4 %. Cependant, d'autres éditeurs de logiciels, encore plus consommateurs de stock-options, pourraient être amenés à limiter leurs attributions. En effet, à politique de distribution inchangée, leur bénéfice par action serait réduit de 13 % en 2003 dans le cas de Peoplesoft, de 17 % pour BEA Systems et de 34 % chez Siebel.

172.33 31/12

267,75 31/12

943,53 22/4

816,94 23/4

786,14 18/6

6484.93 22/4

77,45 31/12

PROCTER AND GAMBLE

Adrien de Tricornot

2909,50 6/8 15,40

121,08 23/1 **29,20**

182,42 23/1 **15,90**

9014.58 25/9 12.80

880,57 4/9 27,60

630,65 25/9 **14,00**

4082,93 30/9 22,60

9327,00 25/9 9,30

...16,12..

..9,14

3968,86 25/9

333,54 31/12

8969,25 6/9

710,96 26/7

301,17 28/12

66,51 16/9

PER

22.30

LES BOURSES DANS LE MONDE 2/10, 9h49

		cour	'S		2002	2002	
UNION E	UROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	2923,19	2/10	2,02	5467,31 19/3	2719,48 30/9	15,60
Euro	Neu Markt Price IX	388,72	2/10	1,50	1212,43 4/1	370,89 24/9	
AUTRICHE	Austria traded	1073,40	2/10	1,46	1368,18 2/5	1046,63 24/9	12,80
BELGIQUE	Bel 20	1954,76	2/10	2,91	2906,75 24/4	1830,11 <i>30/9</i>	10,80
DANEMARK	Horsens Bnex	194,79	2/10	3,11	280,92 26/3	188,86 30/9	12,20
ESPAGNE	lbex 35	5538,20	2/10	3,16	8608,50 4/1	5293,50 25/9	14,60
FINLANDE	Hex General	5426,64	2/10	3,21	9224,38 4/1	4711,08 24/7	14,60
FRANCE	CAC 40	2939,17	2/10	3,91	4720,04 4/1	2666,04 24/9	15,60
	Mid CAC	1318,66	1/10	-0,75	2176,89 2/4	1303,85 25/9	14,80
	SBF 120	2062,10	2/10	3,59	3263,90 28/3	1894,39 24/9	15,70
	SBF 250	1904,54	1/10	1,20	3081,89 28/3	1842,21 25/9	15,10
In	ndice second marché	1783,44	1/10	-1,21	2567,01 15/5	1783,43 1/10	11,60
Ind	ice nouveau marché	480,68	2/10	3,79	1175,41 7/1	437,32 25/9	
GRÈCE	ASE General	1832,97	2/10	0,00	2655,07 3/1	1800,86 30/9	13,40
IRLANDE	Irish Overall	3925,19	2/10	1,61	6085,02 18/1	3712,91 27/9	9,60
ITALIE	Milan Mib 30	22183,00	2/10	2,16	33548,00 17/4	21045,00 24/9	16,30
LUXEMBOUR	Lux Index	714,37	1/10	-0,72	1169,47 14/1	708,71 25/9	12,90
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	316,83	2/10	3,86	531,45 18/4	282,79 24/9	12,90
PORTUGAL	PSI 20	5192,36	2/10	1,13	7998,50 4/1	4937,16 30/9	12,40

EUROPE	Mercredi 2	octobre 9h49	
---------------	------------	--------------	--

SECTEURS EURO STOXX		
	Indice	% var.
EURO STOXX 50		
AUTOMOBILE		
BANQUES		
PRODUIT DE BASE		
CHIMIE		
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
CONSTRUCTION		
CONSOMMATION CYCLIQUE		
PHARMACIE		
ÉNERGIE		
SERVICES FINANCIERS		
ALIMENTATION ET BOISSON		
BIENS D'ÉQUIPEMENT		
ASSURANCES		
MÉDIAS		
BIENS DE CONSOMMATION		
COMMERCE ET DISTRIBUTION		
HAUTE TECHNOLOGIE		
SERVICES COLLECTIFS		
LES 50 VALEURS DE L'EURO ST	охх	
Code	Cours	% var
pays	cours	/préc.
ABN AMRO HOLDINGNL	12.65	6.30
AEGON NVNLNL		
AIR LIQUIDEFRFR.	131.00	5.73
ALCATEL AFR	2,52	6,78
ALLIANZ NALAL	91,44	1,60
AVENTISFRFR	58,60	4,83
AXAFR	10,79	6,62
BASF AGALAL	37,09	1,62
BAYERALAL		
BAYR.HYP.U.VERBKALAL		
BBVAES		
BNP PARIBASFRFR	35,40	5,42
Deet!		

DANONE			
DEUTSCHE BANK AG			
DEUTSCHE TELEKOM	AL	9,18	2,4
E.ON	AL	50,59	0,7
ENDESA	ES	9,38	3,5
ENEL	IT	4,91	1,8
ENI SPA	IT	14,32	2,0
FORTIS	BE	15,55	5,5
FRANCE TELECOM	FR	8,12	6,1
GENERALI ASS	IT	15,42	3,4
ING GROEP CVA	NL	15,50	4,7
KONINKLIJKE AHOLD	NL	13,17	5,3
L'OREAL	FR	76,15	2,2
LVMH	FR	37,14	3,8
MUENCHENER RUECKV .	AL	116,40	3,1
NOKIA OYJ			
PINAULT PRINTEMPS	FR	62,05	1,8
REPSOL YPF	ES	12,21	2,8
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	15,80	6,0
ROYAL DUTCH PETROL	NL	44,24	3,7
RWE	AL	31,78	2,5
SAINT GOBAIN			
SANOFI-SYNTHELABO	FR	62,10	4,4
SANPAOLO IMI	IT	6,37	6,1
SIEMENS	AL	36,16	3,8
SOCIETE GENERALE A	FR	47,25	6,7
SUEZ	FR	17,32	5,4
TELECOM ITALIA	IT	7,30	1,6
TELEFONICA	ES	7,76	4,1
TIM	IT	4,12	2,2
TOTAL FINA ELF	FR	144,40	3,6
UNICREDITO ITALIAN	IT	3,78	1,8
UNILEVER CVA	NL	62,35	1,4
VIVENDI UNIVERSAL			
VOLKSWAGEN	AL	39,23	4,6
ZONE EURO : FR (France),	Δ1 (Δ	llemagne) ES	(Fens
gne), IT (Italie), PT (Portuga	al). IR	(Irlande). LU (Li	1xen
bourg), NL (Pays-Bas), AT (Autric	he), FI (Finland	le), B
(Polgique) CP (Crèce)		, ,	

HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE

MARCHÉ DES CHANGES 2/10, 9h49

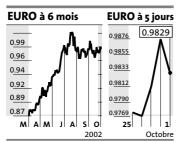
....3,76

..42,73.. ..36,69.

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,81397	0,98325	1,56470	0,67283
TOKYO (¥)	122,85500		120,80500	192,22000	82,66854
PARIS (€)	1,01700	0,82775		1,59125	0,68420
LONDRES (£)	0,63910	0,52024	0,62835		0,42993
ZURICH (FR. S.)	1,48625	1,20965	1,46120	2,32595	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4250.	7,4260
COURONNE NORVÉG	7,3051.	7,3101
COURONNE SUÉDOISE	9,0570.	9,0630
COURONNE TCHÉQUE	30,1321.	30,6300
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8038.	1,8068
DOLLAR CANADIEN	1,5535.	1,5560
DOLLAR HONGKONG	7,6660.	7,6670
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0651.	2,0681
FORINT HONGROIS	243,3027	244,0897
LEU ROUMAIN	.32586,0000.	.32652,0000
ROUBLE	31,1822.	31,1984



1 495	1111100	cour	'S	70 1411	2002		2002	1 2.11
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	3919,20	2/10	3,21	5362,29	4/1	3609,89 24/9	14,00
FTSE tec	hMark 100 index	644,84	2/10	0,04	1569,61	4/1	628,40 25/9	-
SUÈDE	OMX	468,39	2/10	3,33	878,88	4/1	423,98 23/9	18,90
EUROPE								
HONGRIE	Bux	7088,75	1/10	-0,19	9019,42	7/5	6546,35 26/7	9,70
ISLANDE	ICEX 15	1293,26	1/10	-0,67	1413,85	21/3	1141,82 28/12	
POLOGNE	WSE Wig 20	1039,20	1/10	-0,54	1486,22	28/1	1026,65 26/7	
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	443,80	2/10	0,59	479,39	10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	334,06	30/9	1,13	425,42	20/5	256,75 28/12	
SUISSE	Swiss market	4847,90	2/10	2,74	6740,60	17/5	4372,60 24/7	17,30
TURQUIE	National 100	9037,25	2/10	-0,22	15071,83	8/1	8514,03 3/7	15,40
AMÉRIQUE	S							
ARGENTINE	Merval	393,96	1/10	-0,31	471,33	6/2	267,73 14/6	20,10
BRÉSIL	Bovespa	8997,53	1/10	4,35	14495,28	18/3	8352,29 <i>30/9</i>	7,80
CANADA	TSE 300	6218,61	1/10	0,62	7992,70	7/3	5992,14 24/7	17,70
CHILI	Ipsa	79,71	2/10	1,68	109,73	28/12	78,09 1/10	14,40
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	7938,79	1/10	4,57	10673,09	19/3	7460,77 30/9	17,40
N	lasdaq composite	1213,72	1/10	3,55	2098,87	9/1	1160,06 30/9	35,70
	Nasdaq 100	870,63	1/10	4,58	1710,22	9/1	824,21 1/10	34,20
	Wilshire 5000	8044,62	1/10	3,49	10983,40	19/3	7396,62 24/7	
Stand	ards & Poors 500	847,91	1/10	4,00	1176,96	7/1	775,67 24/7	17,10
MEXIQUE	IPC	5926,66	1/10	3,46	7611,12	11//	5500,75 5/8	11,30

FRANCFORT T

1/10 : 139 million	s d'euros échangés				
Valeur	Cours de clôture (€)	% var			
Meilleures perfo					
	0,04 .				
BIODATA INF TECH	ł0,04 .	33,33			
ELECTRONICS LINE	4,39 .	29,12			
TFG AG & CO KGA	A0,87 .	20,83			
ARNDT	0,30 .	20,00			
IM INTERNATIONA	.L0,61 .	17,31			
	CTR0,82 .				
Plus mauvaises p					
	IC0,01.	85,71			
	A AG0,01.				
	0,04.				
	0,02.				
	ART0,10.				
	iY0,83.				
	2,10.				
JACK WITTE I KOD		27,55			
LONDR	EC				
LONDK	LJ				
. (10 2010					
1/10 : 2610 millions d'euros échangés					

	Cours de ciotare (2)	/0 Vai
Meilleures perforn		
TELEWEST COMM	0,01 .	66,67
MMO2	0,44 .	10,62
MISYS PLC	1,64 .	10,07
PILKINGTON PLC	0,60	8,68
CABLE WIRELESS UK	1,25	8,23
ICI	2,21	8,21
BARCLAYS	3,98.	7,00
Plus mauvaises pe		
SIX CONTINENTS	5,31.	10,46
HMV GROUP	1,22	8,99
RANK GROUP PLC	2,44 .	8,61
MYTRAVEL GROUP	0,75 .	7,98
BALFOUR BEATTY	1,29 .	7,19
PSION	0,33 .	6,38
AMEC PLC		
	,,,,	-,-

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 2/10

EURO NOTIO. 12/2

EURIBOR 3M. 12/2

12/2

EURO ST. 50

DOW JONES

		j.le j.	3 mois	10 ans	30 ans
FRANCE		3,30	3,28	4,41	4,90
ROYAUME-UN	ı	3,42	3,92	4,57	4,48
ITALIE		3,30	3,28	4,53	5,06
ALLEMAGNE		3,30	3,28	4,27	4,91
JAPON		0,05	0,07	1,05	1,79
ÉTATS-UNIS		1,94	1,76	3,67	4,92
SUISSE		0,70	0,73	2,71	3,30
MARCHÉS A	TERME		/10, 9	Dernier	Contrats ouverts
PARIS			F	pila	
CAC 40 TER.	10/2	2923	L,50 2	947,00	434923

BUND 10 ANS 12/2 112,24 112,01 716850

820,50

92,88

1257

96.98 475301

854.50 547404

2270,00

ТОКУО

2/10 : 772 millions d'eur Valeur Cou	rs de clôture (¥)	% va
Meilleures performance	es	
OYE KOGYO	72,00	26,3
KURODA PRECISION	129,00	16,2
CANON SYSTEM&SUPP	649,00	13,8
NIP STEEL TRADING		
TRINITY INDUSTRIAL	297,00	11,2
TOHO ACETYLENE	94,00	10,5
SKYMARK AIRLINES	107000,00	10,3
Plus mauvaises perfor	mances	
HAZAMA CORP	24,00	25,0
ARAI-GUMI	31,00	20,5
DESIGNEXCHANGE	125000,00	19,3
JAPAN BRIDGE	34,00	19,0
TENSHO ELECTRIC IN	150,00	15,7
DAIEI INC	147,00	15,5
RYOHIN KEIKAKU	2000,00	13,4
PARIS		

PARIS PARIS

1/10 : 144 millions d'euros é	changés	
Valeur Cours de Meilleures performances	clôture (€)	% va
FRANCE TELECOM	7,65	10,2
ERICSSON B	0,39	8,3
ALTRAN TECHNOLOGIE	5,64	8,2
INFOGRAMES ENTERT	2,00	8,1
VIVENDI ENVIRONNEM	21,75	7,1
WAVECOM	35,00	6,8
GEMPLUS INTL	0,48	6,6
Plus mauvaises performan	ces	
EASY ETF ASPI EURO	50,59	24,9
EQUANT	2,34	10,0
CLUB MEDITERRANEE	19,84	9,7
OBERTHUR CARD SYST	1,30	9,0
SR TELEPERFORMANCE	14,20	8,9
CAP GEMINI	14,92	7,9
NEXANS	10,80	7,3

TAUX COURANTS

5,40 %
4,26 %
60,40 %
8,05 %
5,99 %
7,99 %
ros)
16,47 %
21,96 %
13,10 %
17,47 %
ıros)
8,48 %
11,31 %
5,65 %
7,53 %
6,19 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

NEW YORK

Séance du 1/10		
NYSE		
1711 millions de titres éc	:hangés	
Valeur Cour 3 M	s de clôture (\$)	% va
3 M	116,28	5,7
AM INTL GRP		
ALCOA		
AOL TIME WARNER		
AMERICAN EXPRESS	32,72	4,9
AT & T		
BANK OF AMERICA	66,15	3,6
BOEING CO		
BRISTOL MYERS SQUI	24,45	2,7
CATERPILLAR	38,67	3,9
CITIGROUP	31,00	4,5
COCA-COLA	50,06	4,3
COLGATE PALMOLIVE	54,80	1,5
DOW CHEMICAL		
DUPONT DE NEMOURS	39,63	9,8
EASTMAN KODAK		
EXXON MOBIL	33,92	6,3
FORD MOTOR	9,90	1,0
GENERAL ELECTRIC		
GENERAL MOTORS	40,64	4,4
GILLETTE CO	30,07	1,5
HEWLETT PACKARD		
HOME DEPOT INC		
HONEYWELL INTL		
IBM		
INTL PAPER		
JOHNSON & JOHNSON		
J.P.MORGAN CHASE		
LUCENT TECHNOLOGIE		
MC DONALD'S CORP		
MERCK AND CO		
MOTOROLA		
NORTEL NETWORKS		
PEPSICO		
PFIZER INC		
PHILIP MORRIS COS		

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	.10400,00	0,48
OR FIN LINGOT	.10550,00	0,38
ONCE D'OR EN DOLLAR	321,75	0,60
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	59,90	0,17
PIÈCE 20 FR. SUISSE	60,30	0,00
PIÈCE UNION LAT. 20	60,00	0,33
PIÈCE 10 US\$	205,00	2,50
PIÈCE 20 US\$	385,00	1,32
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	388,25	0,19
DENIDÉEC		

DENRÉES

MERCREDI 2 OCTOBRE 9h49

MERCREDI 2 OCTOBRE 9h49	Cours	% var.
BLE (\$ CHICAGO)	397,00	0,13
ACAO (\$ NEW YORK)		
CAFE (£ LONDRES)	649,00	1,25
OLZA (€ PARIS)	256,75	0,10
MAÏS (\$ CHICAGO)	256,00	1,79
ORGE (£ LONDRES)	59,80	0,33
US D'ORANGE (\$ NEW YORK)	0,94	2,53
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	194,10	1,62
SOJA TOURT. (\$ CHICAGO)	170,90	0,75

SBC COMMUNICATIONS TEXAS INSTRUMENTS.....

TEXAS INSTINCTION		
UNITED TECHNOLOGIE	59,06.	4,5
VERIZON COMM	29,59.	7,8
WAL-MART STORES		
WALT DISNEY COMPAN	l15,70.	3,7
NASDAO		
1711 millions de titres	áchangás	
	ours de clôture (\$)	% va
ALTERA CORP	9 64	11 1
AMAZON.COM		
AMGEN INC		
APPLIED MATERIALS		
BED BATH & BEYOND		
CISCO SYSTEMS		
COMCAST A SPECIAL		
CONCORD EFS		
DELL COMPUTER		
EBAY		
FLEXTRONICS INTL		
GEMSTAR TV GUIDE		
GENZYME		
INTEL CORP		
INTUIT		
JDS UNIPHASE		
LINEAR TECHNOLOGY	21.83.	5.3
MAXIM INTEGR PROD.		
MICROSOFT	46,23.	5,69
ORACLE CORP	8,54.	8,6
PAYCHEX		
PEOPLESOFT INC	12,47.	0,80
QUALCOMM INC	29,77.	7,7
SIEBEL SYSTEMS	5,99.	4,1
STARBUCKS CORP	21,48.	4,0
SUN MICROSYSTEMS	2,76.	6,6
VERITAS SOFTWARE	14,85.	1,2
WORLDCOM	0,10.	0,0
XILINX INC	16.83	6.2

MÉTAUX

YAHOO INC

Cours	% var.
.1287,75	0,25
.1305,00	0,08
.1446,50	0,22
1473,50	0,24
4115,00	0,17
4170,00	0,36
.6440,00	0,12
.6400,00	0,39
404,00	0,00
419,00	0,48
768,00	0,26
	Cours 1287,75 1305,00 1446,50 1473,50 4173,00 4170,00 4170,00 404,00 404,00 419,00 743,50 768,00

..9,70.....1,36

PÉTROLE

ARGENT À TERME (\$)

MERCREDI 2 OCTOBRE 9h49	Cours	% var
BRENT (LONDRES)	28,98	0,28
WTI (NEW YORK)	30,80	1,32
LIGHT SWEET CRUDE		

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANC Mercredi 2 octobre							
Mercredi 2 octobre Valeur	Dernier	Cours	% var.	% var.	Plus	Plus	Divid. Cod
ACCOR	cours	préc. 28 99	/préc. 3 31	31/12 -26.64	haut 49 00	bas 28 54	net sicovar
AFFINE							
AGF							
AIR FRANCE GPE NOM							
AIR LIQUIDE	128,50	123,90	3,71.	8,15	160,00	111,60	3,201200
ALCATEL A	.)2,52 .	2,36	6,78	86,87	21,62	2,05	0,16 1300
ALCATEL O							
ALSTOM							
ALTRAN TECHNO. #							
ARBEL# AREVA CIP							
ASF							
ATOS ORIGIN							
AVENTIS							
AXA							
BACOU DALLOZ							
BAIL INVESTIS.CA							
BEGHIN SAY	.)37,00	37,00	n/d.	9,31	45,90	36,00	1,70 445
BIC							
BNP PARIBAS							
BOLLORE							
BOLLORE INV							
BONGRAIN Bouygues							
BOUYGUES OFFS							
BULL#							
BURELLE (LY)							
BUSINESS OBJECTS							
CANAL +							
CAP GEMINI	.)15,90	14,92	6,57	80,39	90,70	14,61	0,401253
CARBONE-LORRAINE							
CARREFOUR							
CASINO GUICH.ADP							
CASINO GUICHARD							
CASTORAMA DUB.(LI)							
CEGID (LY) CEREOL							
CFF.RECYCLING							
CHARGEURS							
CHRISTIAN DIOR							
CIC -ACTIONS A							
CIMENTS FRANCAIS	46,52	47,70	2,47 .	3,08	53,50	46,02	1,40 1209
CLARINS							
CLUB MEDITERRANEE							
CNP ASSURANCES							
COFACE SVN CA							
COFLEXIP							
COLASCONTINENTREPR							
CREDIT AGRICOLE							
CRED.FON.FRANCE							
CREDIT LYONNAIS							
CS COM.ET SYSTEMES							
DANONE	124,90	122,90	1,63.	8,83	150,40	109,40	2,06 1206
DASSAULT-AVIATION							
DASSAULT SYSTEMES							
DEV.R.N-P.CAL LI #							
DEVEAUX(LY)#							
DIDOT-BOTTIN DMC (DOLLFUS MI)							
DYNACTION							
EIFFAGE							
ELECT.MADAGASCAR							
ELIOR SVN SCA							
ENTENIAL(EX CDE)							
ERAMET							
ESSILOR INTL							
ESSO	88,00	89,60	1,79 .	9,72	96,80	78,00	3,25 1206
EULER ET HERMES							
EULER ET HERMESEURAZEO	41,30	41,19	0,27	32,18	60,80	38,70	
EULER ET HERMES)41,30)0,43.	41,19 0,41	0,27 4,88	32,18 51,13	60,80 1,21	38,70 0,40.	n/d 1258

Valeur		Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. Code net sicovam
F.F.P. (NY)	•	91.50	88 00	3.98	-5 71	132.50	83 50	2.20 6478
FIMALAC								
FINAXA								
FONC.LYON.#								
FRANCE TELECOM)	8,13	7,65	6,27	81,89	48,16	6,75	1,00 13330
FROMAGERIES BEL		n/d	112,00	n/d	12,05	120,00	91,80	2,22 12185
GALERIES LAFAYETTE) .	111,00	110,00	0,91	27,40	168,90 .	106,80	0,90 12124
GAUMONT #								
GECINA								
GENERALE DE SANTE								
GEOPHYSIQUE								
GFI INFORMATIQUE								
GRANDVISION CA#								
GROUPE GASCOGNE								
GROUPE PARTOUCHE #								
GUYENNE GASCOGNE								
HAVASIMERYS								
IMMEUBLES DE FCE								
IMMOBANQUE NOM								
INFOGRAMES ENTER								
INGENICO								
JC DECAUX								
KAUFMAN ET BROAD								
KLEPIERRE								
LAFARGE								
LAGARDERE								
LEBON (CIE)								
LEGRAND ORD								
LEGRAND ADP								
LEGRIS INDUST								
LIBERTY SURF								
LOCINDUS								
L'OREAL								
LOUVRE #								
LUCIA								
LVMH MOET HEN)	37,10	35,75	3,78	18,81	61,60	35,10	0,53 12101
MARIONNAUD PARFUM.)	39,50	39,30	0,51	27,38	57,60	36,21.	n/d 6494
MATUSSIERE FOREST		5,51	5,34	3,18	38,02	9,85	5,00	0,22 6057
MAUREL ET PROM		17,00	17,48	2,75	9,67	24,99	15,10	0,91 5107
METALEUROP								
MICHELIN								
MONTUPET SA								
NATEXIS BQ POP								
NEOPOST								
NEXANS								
NORBERT DENTRES								
NORD-EST								
NRJ GROUP								
OBERTHUR CARD SYS								
ORANGE								
OXYG.EXT-ORIENT					,		,	•
PECHINEY ACT ORD A								
PECHINEY B PRIV								
PENAUILLE POLY.#								
PERNOD-RICARD								
PEUGEOT PINAULT-PRINT.RED								
PLASTIC OMN.(LY)								
PSB INDUSTRIES LY								
PUBLICIS GR. SA #								
REMY COINTREAU								
RENAULT								
REXEL								
RHODIA								
ROUGIER #								
ROYAL CANIN								
RUE IMPERIALE (LY)								
SADE (NY)								
SAGEM S.A								
SAINT-GOBAIN								
SALVEPAR (NY)								
SANOFI SYNTHELABO SCHNEIDER ELECTRIC			42 42	1 70				
SCHNEIDER ELECTRIC	₽	43,18						
SCHNEIDER ELECTRIC SCOR SVN)	43,18 7,70	7,55	1,99	78,25	46,80	6,50	0,30 13030
SCHNEIDER ELECTRIC))	43,18 7,70 84,80	7,55 83,55	1,99 1,50	78,25 35,35	46,80 . 96,05	6,50 61,00	0,30 13030 2,00 12170

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
SELECTIBAIL(EXSEL)	15.33	16.15	5.08	3.70	18.50.	15.33	1.48	12599
SIDEL								
SILIC								
SIMCO	82,80	82,70	0,12	6,83	90,00.	76,10	2,80	12180
SKIS ROSSIGNOL	8,99	8,88	1,24	37,91	15,90.	8,40	0,28	12041
SOCIETE GENERALE	47,00	44,28	6,14	25,21	81,40.	40,10	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE	19,90	19,50	2,05	58,55	49,70.	18,25	0,56	12122
SOMFY (EX DAMART)	104,80	104,90	0,10	56,51	107,50.	66,04	3,80	12049
SOPHIA	29,40	29,58	0,61	2,58	32,98.	28,50	1,52	12077
SOPRA GROUP CA#	11,96	11,30	5,84	69,14	59,20.	10,60	0,80.	5080
SPIR COMMUNIC. #	74,00	74,00	n/d	5,12	91,00.	66,80	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE	15,00	14,20	5,63	36,17	29,68.	12,96	0,18.	5180
STERIA GROUPE #								
SUCR.PITHIVIERS	n/d	382,50	n/d	0,70	445,00	360,00	13,00.	3331
SUEZ	17,33	16,43	5,48	49,02	34,90.	14,50	0,71	12052
TAITTINGER								
TECHNIP-COFLEXIP								
TF1	22,32	21,51	3,77	21,38	36,88.	19,57	0,65.	5490
THALES	27,45	26,75	2,62	29,16	46,20.	26,05	0,70	12132
THOMSON MULTIMEDIA								
TOTAL FINA ELF	144,00	139,30	3,37	10,22	179,40	121,20	3,80	12027
TRANSICIEL #								
UBI SOFT ENTERTAIN								
UNIBAIL (CA)								
UNILOG								
VALEO								
VALLOUREC								
VINCI								
VIVARTE								
VIVENDI ENVIRON								
VIVENDI UNIVERSAL								
WANADOO								
WENDEL INVEST								
WORMS & CIE NOM								
ZODIAC								

VALEURS INTER		AIEC 7	ONE ELIDO			
ALTADIS				24,63	17,55	0,28 1297!
AMADEUS PRIV. A	4,20	4,01	4,74 36,07	8,44	3,92	0,051282
ARCELOR		10,03	3,69n/d	16,69	9,86	n/d 5786
B.A.S.F. #		35,26	4,9312,50	49,90	33,00	1,0312807
BAYER #)19,30	18,73	3,0445,02	40,52	17,73	0,71 12806
DEUTSCHE BANK #		45,61	7,85 38,00	82,60	45,22	1,0312804
DEXIA	9,40	9,00	4,4441,97	18,95	8,71	0,3612822
EADS(EX-AERO.MAT.)		10,60	3,7719,35	18,45	10,30	0,385730
EQUANT N.V	2,49	2,34	6,4181,50	14,95	2,26	n/d 1270:
EURONEXT N.V)19,00	18,84	0,85 10,58	25,00	17,78	0,26 577
GEMPLUS INTL) 0,50	0,48	4,17 82,39	80,8	0,37	n/d 5768
NOKIA A)14,43	13,77	4, 79 49,72	30,32	10,55	0,27 5838
ROYAL DUTCH #)43,60	42,25	3,20 23,03	63,15	39,38	0,54 13950
ROYAL PHILIPS 0.20		14,88	7,19 51,78	36,07	12,51	0,271395
SIEMENS #)36,00	32,87	9,52 51,41	79,75	32,69	0,741280
STMICROELECTRONICS .						
TELEFONICA #)7,73	7,31	5,75 46,98	15,32	7,31	0,28 12811
UNILEVER NV #)62,55	60,00	4,25 5,08	72,40	48,85	0,801395

VALEURS IN IE	KNATION	IALES F	10KS ZONE	EURO		
ERICSSON #	0,44	0,39.	12,82 89,86 .	4,79	0,36	0,04 12905
GENERAL ELECT. #	26,38	25,13.	4,9742,82	47,80	23,51	0,16 12943
HSBC HOLDINGS	10,51	10,23.	2,74 21,09	14,10	10,13	0,21 12976
I.B.M #	62,25	60,65 .	2,64 55,47	141,90	58,25	0,13 12964
KINGFISHER SICO	3,40	3,31.	2,72 29,89 .	5,27	2,51	0,12 22046
MERCK AND CO #		46,29.	2,94 29,71	73,20	38,00	0,31 12909
NESTLE SA NOM. #)221,90	216,50 .	2,49 7,15	272,90	186,50	2,84 13911
PHILIP MORRIS #		40,00.	3,03 21,50	62,25	38,00	0,5612928
SCHLUMBERGER #		38,99.	5,67 35,52	70,95	36,10	0,19 12936
SONY CORP. #		41,61.	-0,24 19,55	65,45	41,00	0,09 12903
Cause on aurea VALEUR	. INITEDNIATION	ALEC ZONE	TUDO -4 UODE 70N	F FUDO	-41-41	•

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.

• : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

GUY COUACH......

DEDIALYS TELECOM

OBLITYS INSTIT.C

NOUVEAU MARCHÉ

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures perfo	rmances	
ITESOFT	1,15	43,75
FIMATEX #	1,50	36,36
	N2,99	
IB GROUP	1,40	26,13
GL TRADE #	26,60	20,91
BOURSE DIRECT #	0,78	20,00
HIMALAYA #	0,27	17,39
CYBERSEARCH	1,22	16,19
CYBERDECK #	0,47	14,63
BCI NAVIGATION.	2,05	14,53
ALTI #	2,50	12,11
SILICOMP #	3,00	11,11
PROLOGUE SOFTV	VARE#0,88	10,00
	0,44	10,00
Plus mauvaises	performances	
SOI TEC BS 00	0,70	56,25
GENESYS BS00	0,02	50,00
	2,55	
SODITECH ING	0,89	17,59
CAST #	0,71	17,44
BAC MAJESTIC	0,19	17,39
D.A.B BANK #	2,48	16.78

REPONSE #	
GENUITY A-REGS 144	0,1313,33
CMT MEDICAL TECH.#	5,5011,43
ALTAMIR & CIE #	46,8010,00
CYBER PRES.PUBLIS#	9,94
INTERCALL REDUCT	9,75
HIGH CO.#	9,74
Plus forts volumes d'éch	ange
ABEL GUILLEMOT #	6.000.00
ALTAMIR & CIE #	
AVENIR TELECOM #	
CEREP #	
CMT MEDICAL TECH.#	
DEVOTEAM #	
FIMATEX #	
GENESYS #	5.24
GENSET	
GL TRADE #	26.6020.91
HIGH CO.#	13.909.74
HIGHWAVE OPTICAL	
IPSOS #	
LINEDATA SERVICES#	
MEDIDEP #	
NICOX #	
PROLOGUE SOFTWARE#	
SOI TEC SILICON #	
VALTECH	
WAVECOM #	
	,,

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS



République : renouer le lien démocratique

Les clés de l'info

CA AM MASTER ACT.

CA AM MASTER DUO

Numéro d'octobre - 16 pages - 2,10 € (Publicité)

25,61 27/9 -**37,82** CIC OBLI C T.D **11,13** 27/9 -**21,56** CIC OBLI LONG T.C

141,36 1/10 -**90,12**

16,33 1/10 **5,55**

www.lgfrance.com

Fonds communs de placements STRATEGIE CAC 3564,72 30/9 -40,16

120,35 30/9 **-41,15**

6004,96 30/9 -36,55

STRATEG.IND.EUROPE

STRATEGIE IND.USA

SECOND MARCHÉ

1/10 : 22,18 millions d'euros échangés				
Valeur	Cours de clôture (€)	% var.		
Meilleures perfor	mances			
IMMOB.HOTEL. #	1,27	104,84		
LEON BRUXELLES	0,05	25,00		
	17,00			
	33,50			
	/#78,00			
	9,80			
	11,00.			
	#0,63.			
	14,00.			
	S19,00.			
	3,30.			
	16,49.			
	3,82.			
	10,50.	5,00		
Plus mauvaises p				
	60,00			
	1,60.			
	2,40.			
	4,01.			
	0,09 .			
	4,01.			
TEAM PARTNERS GI	RP#0,41.	18,00		

TEISSEIRE-FRANCE	21,86	14,1:
FAROS NOM	2,37	13,82
ASSYSTEM #	12,50	10,65
BASTIDE CONF.MED.#	24,30	10,00
M.B.ELECTRONIQUE	76,50	10,00
GROUPE JAJ		10,00
Plus forts volumes d'écha	nge	
ALTEN (SVN) #	3,82	6,11
APRIL S.A.#(LY)	14,96	1,08
BENETEAU #	36,99	0,56
C.A. PARIS IDF	88,50	1,12
C.A. SOMME CCI	75,00	0,13
EUROPEENNE CASINOS	66,50	0,00
GIFI		
GRAND MARNIER	7560,00	0,15
GROUPE BOURBON	70,10	0,64
HERMES INTL	131,00	3,39
M6-METR.TV ACT.DIV	22,49	2,23
MANITOU #	50,50	6,48
ONET #	132,70	7,85
RALLYE	35,05	6,78
ROBERTET #	71,20	0,28
RODRIGUEZ GROUP #	45,72	1,68
RUBIS #	26,96	0,60
STALLERGENES	24,00	4,00
STEDIM #	60,00	33,33
TRIGANO	22,50	0,54
_		

24,40 1/10 -**47,89**

104,14 1/10 4,95

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 2/10 à 9h

Valeur	Cours	date	% var.
	en euro	valeur	31/12
AGIPI	www.agipi.com 01 40 08 93 00		
AGIPI ACTIONS	17,24	1/10	-35,43
AGIPI AMBITION	20,38	1/10	-19,82
BNP PARIBA		BNPPAI (0,34 €,	
BNP ASSOC.PREMIERE	10009,66	1/10	2,31
BNP EURIBOR ASSOC.	53242,02	1/10	2,48
BNP MONE C.TERME	2566,02	1/10	2,31
BNP MONE EURIBOR	19015,57	1/10	2,44

BNP MONE PLACEM.C 2808,49 1/10 -79,57 BNP MONE TRESORE. 11469,73 1/10 -85,36

Fonds communs de placements

ronus communs de placements				
BNP MONE ASSOCIAT.	1876,02	1/10	2,12	
Banque popu www.bpam.f		lanage 58 19		
FRUCTI CAPI	118,00	1/10	5,10	
FRUCTI EURO PEA	149,94	30/9	-38,70	
FRUCTI FCE ACTS.C	95,03	1/10	-36,49	
FRUCTIDOR	38,68	1/10	1,28	
FRUCTIFRANCE C	49,06	1/10	-40,33	
PLANINTER	282,09	30/9	-33,78	
Fonds communs de p	placements			
FRUCTI EURO 50	55,84	30/9	-43,26	
FRUCTI PROFIL 3	176,82	30/9	-5,12	
FRUCTI PROFIL 6	176,75	30/9	-14,35	

FRUCTI PROFIL 9	159,38	30/9	-26,34
FRUCTI VAL. EURO.	67,65	30/9	-30,96
CAISSE D'EPARC	NF 08	icav en 3 6 68 (0,34 €	09 00
ECU.EXPANSIONPLUSC	43,23	29/9	1,98
ECUR.1,2,3FUTURD	31,83	1/10	-37,20
ECUR.ACT.EUROP.C	11,98	1/10	-31,54
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	38,36	1/10	-38,61
ECUR.CAPITAL.C	46,80	1/10	5,58
ECUR.DYNAMIQUE + D	27,67	1/10	-34,07
ECUR.ENERGIE D	30,99	1/10	-28,20

ECUR.EXPANSION C 15203,08 1/10 2,49

ECUR.INVEST.D/PEA	33,06	1/10 -36,75
ECUR.MONETAIRE C	228,72	1/10 1,83
ECUR.MONETAIRE D	187,57	1/10 0,26
ECUR.OBLIG.INTER.C	179,89	1/10 1,85
ECUR.TECHNOLOGIESC	20,02	1/10 -47,25
ECUR.TECHONOLGIESD	19,95	1/10 -48,14
ECUR.TRIMESTR.D	278,88	1/10 1,79
EPARCOURT-SICAV D	28,44	1/10 -0,38
GEOPTIM C	2474,33	1/10 5,43
Fonds communs de pl	acements	
ECUR.EQUILIBRE C	34,46	1/10 -8,21
ECUR.VITALITE C	31,16	1/10 -22,86
ECUREUIL PRUDENCEC	35,07	1/10 1,30
ECUREUIL PRUDENCED	34,22	1/10 1,06
NECTRA 2 C	962,07	1/10 -5,15
NECTRA 2 D	962,07	1/10 - 5,15
NECTRA 5 C	850,12	1/10 -15,49
NECTRA 5 D	850,12	1/10 -15,49
NECTRA 8 C	730,01	1/10 -26,48
NECTRA 8 D	730,01	1/10 -26,48
CDC IX		

NECTRA 5 D	850,12	1/10 -	15,49
NECTRA 8 C	730,01	1/10 -	26,48
NECTRA 8 D	730,01	1/10 -	26,48
CDC IX	IS at		
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	121.07	29/9 -	33.21
NORD SUD DEVELOP.C	535.91		
NORD SUD DEVELOP.D	394,37	29/9	-, -
CRÉDIT AGR	ICOLE 08	3 6 68 5 (0,34 €/	
ATOUT CROISSANCE	264,39	1/10 -	22,72
ATOUT EUROPE	340,34	1/10 -	33,92
ATOUT FCE ASIE	51,71	1/10 -	33,05
ATOLIT EPANCE C	121 47	1/10 -	28 21

CREDIT AGRI		(0,34€	/min)
	EMENI		
ATOUT CROISSANCE	264,39		-22,72
ATOUT EUROPE	340,34	1/10	-33,92
ATOUT FCE ASIE	51,71	1/10	-33,05
ATOUT FRANCE C	121,47	1/10	-38,31
ATOUT FRANCE D	108,02	1/10	-38,31
ATOUT FRANCE EUR.	107,71		-39,48
ATOUT FRANCE MONDE	28,92		-35,66
ATOUT MONDE	34,07		-35,78
ATOUT SELECTION	63,51		-39,41
CA AM ACT. FRA. C	206,71	•	-38,64
CA AM ACT. FRA. D	167,50		-39,51
CA AM ACTIONS ASIE	14.16		-20,04
CA AM ACTIONS USA	27,18		-34,26
CA AM CONVERT.EURO	383,92		-12,99
CA AM CONVENTIBORO CA AM INDICIA EURO	61,01	•	-46,03
CA AM INDICIA FRA.	211,87		-43,28
CA AM OBLIG.INTER.	205,03	1/10	
CAPITOP EUROBLIG C	107,65		6,14
CAPITOP EUROBLIG D	85,42	1/10	
CAPITOP MONDOBLIG	49,63	1/10	9,99
Fonds communs de pla	cements		
ATOUT VALEUR	47,74	30/9	-38,93
44 444 44T DECTO		/-	'

86,91 1/10 -6,68

CA AM ACT.FONC.EUR

OPTALIS EXPANSIONC	9,68	30/9	-34,9
OPTALIS EXPANSIOND	9,29	30/9	-35,9
OPTALIS SERENITE C	17,35	30/9	-3,3
OPTALIS SERENITE D	15,09		
PACTE SOLIDAR.LOG.	80,00	1/10	3,9
PACTE VERT TIERS-M	85,21	1/10	3,9
alk			_
CREDIT LYONNAIS A	SSET MANA	GEME	(T
www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITE	237,42	1/10	5,3
MONELION JOUR C	501,98		
MONELION JOUR D	422,75	30/9	1,9
SICAV 5000	99,97	1/10	-37,8
SLIVAFRANCE	160,23	1/10	-41,8
SLIVARENTE	39,09	1/10	-1,0
SLIVINTER	100,79	1/10	-35,2
TRILION	732,55	30/9	-2,0
Fonds communs de pl	acements		
ACTILION DYNAMI.C	128,01		-29,5
ACTILION DYNAMI.D	117,95		-31,1
ACTILION EQUIL.C	147,27		-15,4
ACTILION EQUIL.D	134,68		-17,3
ACTILION PEA DYNAM	45,85		-30,9
ACTILION PEA EQUI.	129,33		-22,0
ACTILION PRUDENCEC	172,03		-0,7
ACTILION PRUDENCED	158,00		-2,1
LION ACTION EURO	57,66		-36,2
LION PEA EURO	58,55		-36,0
LION TRESOR	249,95	30/9	6,2
CIC			
	www	.cic-ar	n.com
CIC CONVERTIBLES	4.75	1/10	-12.4

CIC ELITE EUROPE CIC EPARG.DYNAM.C CIC EPARG.DYNAM.D

CIC EUROLEADERS

CIC FINUNION

CIC FRANCE C CIC FRANCE D

CIC MONDE PEA

80,35 1/10 -37,85 2109,24 1/10 1,68 1576,35 1/10 -3,65

227,01 1/10 -41,07 183,94 1/10 3,55 21,49 1/10 -36,21 21,23 1/10 -37,02

15,75 1/10 -**42,29**

CA AM MASTER DUO	11,13	27/9	-21,56	CIC OBLI LONG T.C	16,33	1/10	5,55
CA AM MASTER OBL.	30,70	27/9	-0,48	CIC OBLI LONG T.D	15,31	1/10	0,19
CA AM MASTER PEA	7,73	27/9	-37,81	CIC OBLI M T.C	37,39	1/10	3,98
CAPITOP MONETAIREC	196,24	3/10	1,78	CIC OBLI M T.D	26,85	1/10	0,60
CAPITOP MONETAIRED	186,04	3/10	1,78	CIC OBLI MONDE	135,00	1/10	
CAPITOP REVENUS	175,42	1/10	0,00	CIC ORIENT	124,94	1/10	-20,22
OPTALIS DYNAMIQUEC	13,62	30/9	-26,81	Fonds communs de pl	acements	•	•
OPTALIS DYNAMIQUED	12,59	30/9	-27,85	CIC AMERIQUELATINE	91,51	1/10	0,00
OPTALIS EQUILIBREC			-15,62	CIC DOLLAR CASH	1439,03		0,00
OPTALIS EQUILIBRED	14,24	30/9	-16,82	CIC ECOCIC	318,03	1/10	0,00
OPTALIS EXPANSIONC	9,68	30/9	-34,90	CIC EURO OPPORT.	15,80	1/10	-47,58
OPTALIS EXPANSIOND	9,29	30/9	-35,97	CIC FRANCEVALOR C			-39,61
OPTALIS SERENITE C	17,35	30/9	-3,34	CIC FRANCEVALOR D	22,15	1/10	-39,61
OPTALIS SERENITE D	15,09			CIC GLOBAL C	190,39		-21,78
PACTE SOLIDAR.LOG.	80,00	1/10	3,93	CIC GLOBAL D	190,39	1/10	-21,78
PACTE VERT TIERS-M	85,21	1/10	3,93	CIC HIGH YIELD	369,94	27/9	-8,78
			_ ′	CIC JAPON	6,23		-18,77
<u> </u>			_	CIC MARCHES EMERG.	79,15	27/9	-27,43
CREDIT LYONNAIS A www.clamdirect.com	SSET MANA	GEME	<u>VT</u>	CIC NOUVEAU MARCHE	2,55	1/10	-52,90
www.ciamdirect.com				CIC OR ET MAT	131,16	1/10	0,00
EURCO SOLIDARITE	237,42	1/10	5,32	CIC PEA SERENITE	175,02	1/10	2,23
MONELION JOUR C	501,98	30/9	1,93	CIC PIERRE	32,44	1/10	0,00
MONELION JOUR D	422,75	30/9	1,93	CIC PROF.DYNAMIQUE	17,13	30/9	-25,68
SICAV 5000	99,97	1/10	-37,82	CIC PROF.EQUILIB.D	14,52	30/9	-21,50
SLIVAFRANCE	160,23	1/10	-41,87	CIC PROF.TEMPERE C	134,16	30/9	-0,81
SLIVARENTE	39,09	1/10	-1,03	CIC TAUX VARIABLE	202,74	27/9	2,62
SLIVINTER	100,79	1/10	-35,27	CIC TECHNO.COM	29,45		-62,40
TRILION	732,55		-2,03	CIC USA			-36,40
Fonds communs de pl	acements			CIC VAL.NOUVELLES	176,84	1/10	-36,31
ACTILION DYNAMI.C	128,01						
ACTILION DYNAMI.D	117,95			Crédit & Mutuel			
ACTILION EQUIL.C	147,27			FINANCE			
ACTILION EQUIL.D	134,68						
ACTILION PEA DYNAM	45,85			CM EUR.TECHNOLOG.			-57,65
ACTILION PEA EQUI.	129,33			CM EURO PEA C			-37,56
ACTILION PRUDENCEC	172,03			CM FRANCE ACTIONSC			-38,44
ACTILION PRUDENCED	158,00			CM MID-ACT.FRA			-25,63
LION ACTION EURO			-36,22	CM MONDE ACTIONS C	201,92		
LION PEA EURO			-36,00	CM OBLIG.CT C	171,47		
LION TRESOR	249,95	30/9	6,28	CM OBLIG.LONG T.	111,69		,
CIC				CM OBLIG.MOYEN T.C	362,40		
CIC	www	.cic-ar	n.com	CM OBLIG.QUATRE	169,04		
				CM OPTION DYNAM.C	21,59		-29,32
CIC CONVERTIBLES			-12,40	CM OPTION EQUIL.C	47,32		-11,46
CIC COURT TERME C	34,86	1/10					
CIC COURT TERME D			-1,43	CM OPTION MODER.	19,24	1/10	-0,72
CIC FLITE FUROPE	80.35	1/10	-37 85				

LA POSTE	1	/ Info Poste : 92 68 50 10
www.lapostefinance.f		(0,34 €/min)
ADDILYS C	109,83	1/10 2,14
ADDILYS D	106,57	1/10 -0,09
AMPLITUDE AMERIQ.C	17,33	1/10 -32,74
AMPLITUDE AMERIQ.D	16,56	1/10 -33,64
AMPLITUDE EUROPE C	20,83	1/10 -35,59
AMPLITUDE EUROPE D	19,58	1/10 -36,79
AMPLITUDE FRANCE C	52,89	1/10 -34,84
AMPLITUDE FRANCE D	52,05	1/10 -35,87
AMPLITUDE MONDE C	153,78	1/10 -31,36
AMPLITUDE MONDE D	136,55	1/10 -32,05
AMPLITUDE PACIFI.C	12,80	1/10 -14,02
AMPLITUDE PACIFI.D	12,06	1/10 -15,22
ELANCIEL EUROD PEA	58,24	1/10 -39,67
ELANCIEL FR.D PEA	24,19	1/10 -38,56
EM.EUROPOSTE D PEA	18,27	1/10 -39,08
ETHICIEL C	75,03	1/10 -26,38
GEOBILYS C	129,63	1/10 6,22
GEOBILYS D	116,99	1/10 5,14
INTENSYS C	21,25	1/10 2,21
INTENSYS D	17,52	1/10 - 0,79
Kaleis Dynam.FCE C	58,40	1/10 -25,88
KALEIS DYNAM.FCE D	57,76	1/10 -25,89
KALEIS DYNAMISME C	170,87	1/10 -22,08
KALEIS DYNAMISME D	165,10	1/10 -22,08
KALEIS EQUILIBRE C	181,94	1/10 -10,43
KALEIS EQUILIBRE D	175,07	1/10 -10,44
KALEIS SERENITE C	184,16	1/10 - 4,21
KALEIS SERENITE D	176,85	1/10 - 4,21
KALEIS TONUS C	45,40	1/10 -33,61
KALEIS TONUS D	44,85	1/10 -33,61
LIBERT.ET SOLIDAR.	96,53	1/10 -4,70
OBLITYS C	119,55	1/10 4,59
OBLITYS D	115,86	1/10 2,99
PLENITUDE D	30,82	1/10 -26,36
POSTE GESTION C	2689,43	1/10 2,30
POSTE GESTION D	2285,79	1/10 -1,91
POSTE PREM. C	7301,51	1/10 2,26
POSTE PREM.1AN C	43738,53	1/10 2,46
POSTE PREM.2-3ANSC	9661,57	1/10 4,38
PRIMIEL EURO C	42,59	1/10 -20,53
PRIMIEL EURO D	41,86	1/10 -20,54
REVENUS TRIMESTR.D SOLSTICE D	792,87	1/10 0,27
THESORA C	364,00	1/10 0,23
THESORA C	197,26 162,54	1/10 3,77 1/10 2,43
TRESORYS C	48875,09	1/10 2,45 1/10 2,49
Fonds communs de p		1/10 2,49
DEDIALYS FINANCE	52,60	1/10 -34,58
DEDIALYS MULTI SEC	43,56	1/10 -34,38 1/10 -30,17
DEDIALYS SANTE	71,49	1/10 -30,17 1/10 -21,81
DEDIALYS TECHNO.	14,67	1/10 -21,81
DEDIALIS ILCINO.	17,07	1,10 -30,47

POSTE EURO CREDIT	105,04	1/10	0,00
POSTE EUROPE C	98,75	1/10	6,08
POSTE EUROPE D	93,48	1/10	5,29
POSTE PREM.8ANS C	214,70	1/10	7,51
POSTE PREM.8ANS D	193,56	1/10	7,52
REMUNYS PLUS	105,35	1/10	1,84
Société Généra	le Asset N	tanage	ment
5.6		ww.sg	
			,
KOST MANAGOMENT			
CADENCE 1 D	157,98	1/10	0,83
CADENCE 2 D	156,16	1/10	1,05
CADENCE 3 D	154,39	1/10	1,00
CONVERTIS C	192,66		-15,62
INTEROBLIG C	61,63	1/10	3,84
INTERSELECTION F.D	49,75	*.	-33,54
SELECT.DEFENSIF C	185,08	1/10	
SELECT.DYNAMIQUE C	178,26	1/10	-25,31
SELECT.EQUILIBRE 2	142,70	1/10	-15,12
SELECT.PEA 1	148,44	1/10	-27,57
SELECT.PEA DYNAM.	94,88	1/10	-33,08
SG FRANCE OPPORT.C	270,59		-36,08
SG FRANCE OPPORT.D	253,36		-36,08
SOGEFAVOR			
	56,84		-43,18
SOGENFRANCE C	260,92		-43,97
SOGENFRANCE D	234,02		-44,23
SOGEOBLIG C	120,41	1/10	6,16
SOGEPARGNE D	46,36	1/10	4,41
SOGEPEA EUROPE	135,02	1/10	-39,47
SOGINTER C	30,81	1/10	-41,75
Fonds communs de pla		,	,
SOGESTION C	37,45	30/9	-21,86
SOGINDEX FRANCE	328,33		-37,05
SOGINDEXTRANCE	320,33	30/3	-51,05
TO A			
Fonds communs de pla			
AMERICANSMALLERCIE	40,92	30/9	0,00
F&C GLOBAL EQUITY	10,42	30/9	0,00
F&CEUROPEANEQUITY	10,71	30/9	0,00
F&CEUROPEANHIGHYI.	11,52	30/9	0,00
STERLINGDISTRIBUT.	5,92	30/9	0,00
			•
•••••			
•••••			
•••••			
			•••••

CARNET

DISPARITIONS

Jacques Borel

L'écrivain de la quête autobiographique

L'ÉCRIVAIN Jacques Borel est mort, mercredi 25 septembre, à l'âge de 76 ans, à l'hôpital de Villejuif (Val-de-Marne), d'un œdème au poumon. Né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) le 17 décembre 1925, il avait élaboré son œuvre à partir de son autobiographie.

Son premier roman, L'Adoration, obtient le prix Goncourt en 1965. Jacques Borel, jusque-là inconnu, est un professeur d'anglais de 40 ans. Ce roman raconte la vie d'un enfant orphelin de père, qui - fils d'une bonne à tout faire, passionnément dévouée à ce fils unique et adoré - devient, sans appui ni compromission, un écrivain majeur de notre temps. Dans un entretien publié dans « Le Monde des livres » du 20 avril 2001, Jacques Borel répète inlassablement que son œuvre est entièrement autobiographique: « Que peut faire d'autre un écrivain? », insiste-t-il. «Je n'ai pas connu mon père », est la première phrase de L'Adoration. Jacques Borel n'a que quatre mois quand son père meurt. Sa grand-mère l'élève à Saint-Gaudens, ville des Pyrénées devenue «Mazerme» dans ses livres. A 10 ans, il rejoint sa mère à Paris. Elle est employée dans l'hôtel que tient son frère. Les « Lohénec », ainsi désignés dans un roman étonnant de liberté, de gouaille et de sensibilité, L'Aveu différé (1997), tiennent un hôtel de passe. L'adolescent fait ses études au lycée Henri-IV, puis à la Sorbonne, où il obtient un diplôme d'études supérieures d'anglais, avec une thèse sur le poète Gerard Manley

DESCENTE DANS LA MÉMOIRE

Professeur d'anglais, Jacques Borel enseigne en France, en Angleterre, et, en 1967, parcourt les Etats-Unis avec sa famille, donne des conférences dans plusieurs universités américaines. Lecteur aux éditions Gallimard de 1969 à 1974, il dirige, en 1979, la collection « Le Commerce des idées » chez Balland. Attaché culturel à l'ambassade de France en Belgique en 1984, il prend sa retraite en 1986, et peut se consacrer entièrement à son œuvre littéraire. Marié en 1948, Jacques Borel aura cinq enfants. En 1958, sa mère, figure centrale et récurrente de son œuvre, entre à l'hôpital psychiatrique de Lannemezan (« Ligenère », dans un livre

■ JACQUES MARCHANDISE-Mendès France, alors président FRANQUET, ancien président du conseil. Devenu maître des d'Hachette, est mort, lundi 30 seprequêtes au Conseil d'Etat en 1954, il entre en 1955 chez tembre, à son domicile de Neuillysur-Seine, à l'âge de 84 ans. Né le Pechiney, où il occupe diverses 6 juillet 1918 à Paris, Jacques Marfonctions de direction, devenant chandise-Franquet est diplômé en 1971 directeur délégué de d'études supérieures de droit et Pechiney-Ugine-Kuhlmann. En de l'Ecole libre des sciences politijuin 1975, Jacques Marchandiseques. Pendant la guerre, il s'enga-Franquet devient vice-président, ge dans la Résistance; avocat stapuis, à partir de juin 1976, présigiaire, il refuse de prêter serment dent-directeur général du groupe Hachette, menant une politique au régime de Vichy. Sous-préfet, directeur du cabinet du commisd'assainissement qui se traduit saire de la République de la par d'importantes cessions, dans région de Laon (Aisne) de 1944 à la presse (France Soir et plusieurs 1946, il entre au Conseil d'Etat en publications) et dans l'audiovisuel 1946. De 1948 à 1954, il est mem-(Sonolor). Après la prise de conbre des cabinets ministériels d'Antrôle de Hachette par Matra et dré Maroselli, Pierre Pflimlin et son président, Jean-Luc Lagardè-Louis Jacquinot, avant d'être, de re, en janvier 1981, Jacques Mariuin 1954 à iuin 1955, conseiller chandise-Franquet quitte le groujuridique au cabinet de Pierre pe en août 1981.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 28 septembre est publié :

• Fonction publique : un décret portant nomination des membres du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat.

Au Journal officiel du dimanche

29 septembre sont publiées : ● CSA: plusieurs décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel portant reconduction d'autorisations d'exploiter des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence pour Paris et la région Ile de France.

Au Journal officiel daté lundi 30 septembre-mardi 1er octobre est

• Mission temporaire : un décret chargeant Henri de Richemont, sénateur (RPR) de la Charente. d'une mission temporaire auprès du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

NOMINATIONS

Nicolas Normand a été nommé ambassadeur au Mali, en remplacement de Christian Connan, qui occupait ce poste depuis 1998. Laurent Cayrel, préfet, a été nommé directeur des stages à l'Ecole nationale d'administration, en rem-

placement de Christian Dors, pré-

fet, devenu secrétaire général char-

gé des affaires régionales de la pré-

fecture de la région Ile-de-France.

AU CARNET DU « MONDE »

<u>Naissances</u>

Louis et Paul LAUER. ont la joie d'annoncer la naissance de

Caroline.

le 20 septembre 2002.

35, avenue René-Coty, 75014 Paris.

Crac'h. Châteaudun

Pour le plus grand bonheur de Papinou et Maminou, ses arrière-grands-parents,

Youenn

est né le 30 septembre 2002,

chez

magnifique, La Dépossession - Jour-

nal de Ligenère, superbe envers et

suite lucide et douloureuse de

L'Adoration). Elle y meurt en 1976.

si une vibrante contribution à la lit-

térature. Traducteur de l'œuvre

poétique de James Joyce, il dirigera

l'édition des Œuvres complètes de

Verlaine pour La Pléiade. Un de ses

romans, Le Déferlement, est un

hommage à un ami, Pierre Morhan-

ge (1901-1972), l'un des grands poè-

tes de l'après-guerre. Jacques

Borel a lui-même écrit une œuvre

poétique et un essai, Poésie et Nos-

talgie (1979). Il a aussi consacré un

ouvrage à Marcel Proust (1972). La

plupart de ses ouvrages sont

publiés chez Gallimard; ses poè-

mes et ses essais, principalement

aux éditions du Temps qu'il fait et

Deux essais, Journal de la mémoi-

re (1994) et Propos sur l'autobiogra-

phie (1994), illustrent la recherche

majeure de Jacques Borel : le rap-

port entre la mémoire individuelle

et le roman. Cette quête n'est pas

sans risque: «L'écrivain demeure

un marginal. Réfugié, il l'est dans

son propre pays, puisqu'il ne parle

pas la même langue, la langue com-

mune, la langue usée de l'habitu-

de. » En 2000, lors de la parution

de La Mort de Maximilien Lepage,

Jacques Borel affirmait en sou-

riant: « Je viens de publier mon pre-

mier roman! » Mais son œuvre res-

te une superbe descente dans la

mémoire, une tentative poétique

d'introspection, loin de toute réha-

bilitation: « De quoi laverait-elle,

l'écriture? Au contraire, elle accuse

et désigne; tout en elle, jusqu'au

fard et au travestissement, avoue

Hugo Marsan

encore.»

du Champ Vallon.

L'œuvre de Jacques Borel est aus-

Solène et Erwan BERTIN.

- Miren Arambourou-Mélèse partage avec

Lucien

la joie d'annoncer la naissance de son troisième petit-enfant,

Aïnoa, Carolina, Marlène,

Téva, le 28 septembre 2002.

Au foyer de :

Mathieu et Aleja Milliès-Lacroix.

<u>Décès</u>

Rajzla BESERMAN,

ancienne résistante, ancienne combattante FTP-MOI, déportée à Auschwitz-Birkenau, chevalier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance,

est morte le 30 septembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

L'inhumation aura lieu le 3 octobre Rendez-vous à 15 h 15, à l'entrée du cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

233, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.

M^{me} Roberte BIGIAOUI, née CABRIT,

Georges BIGIAOUI,

est décédée le 30 septembre 2002, à l'âge

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 octobre, à 15 h 30, au cimetière parisien de Bagneux (Hauts-de-Seine).

- Suzanne Costa-Fausser, sa fille,

Nicolas, Elsa et Marie Fausser, ses petits-enfants,

Christian Fausser, son gendre, M. et M^{me} Maurice Roux

et Mme Pierre Caradec,

Leurs enfants et petits-enfants,

Les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise COSTA, née JAUFFRET,

□ M. □ Mme Prénom : ...

IMPORTANT : merci de joindre un relevé

tion. Il y en a un dans votre chéquier.

d'identité bancaire ou postal, à votre autorisa-

survenu le lundi 30 septembre 2002, à l'âge de soixante-douze ans, à Montblanc (Hérault)

- Mme Moïse Dwek, née Lily Chammah, son épouse,

M. et Mme Charles Dwek,

M. et M^{me} Oswald Franco, M. et M^{me} Yasha Dwek,

M. et Mme Joseph Metta,

M. et M^{me} Alain Hirschfeld, ses enfants,

Ses petits-enfants,

Le Dr Joseph Dwek,

Mme Iris Douek, sa belle-sœur,

Ses neveux et nièces,

ont le regret d'annoncer la disparition de

M. Moïse DWEK, ingénieur de l'Ecole des travaux publics, licencié en droit,

survenu le 29 septembre 2002, dans sa

quatre-vingt-quatorzième anné

L'inhumation aura lieu ce mercredi 2 octobre, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Les familles Elmaleh, David, Benisty, Bouzaglou, Wizman, Culo, M^{me} Perla Elmaleh,

Et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Gaston Israël ELMALEH,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième

L'enterrement aura lieu le 2 octobre 2002, à Jérusalem.

> « Les plus grandes joies et les plus grandes peines ne durent que huit jours .»

Ni fleurs ni couronnes

3, allée des Bosquets, 94800 Villejuif.

- Port-Blanc. Rennes.

Annie Fleischl,

son épouse, Anne Fleischl,

sa fille, Yves Fleischl, son fils, et Camille son épouse,

Julien, Jean, Sophie, ses petits-enfants,

Ainsi que Taos font part du décès de

Antoine FLEISCHL,

survenu le 30 septembre 2002, à Port-Blanc (Côtes-d'Armor), où il a été inhumé ce mercredi 2 octobre

Né en Hongrie en 1919, Antoine fut combattant volontaire des Forces

Ses parents

Séréna, Kahn et Léopold FLEISCHL

disparurent à Auschwitz

8, chemin de la Marine,

Port-Blanc. 22710 Penvenan.

- La famille de

Me Laurence GRÉGOIRE, avocate au barreau de Paris

a la douleur de faire part de son décès. survenu le 28 septembre 2002, dans sa quarante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, Paris-15e

L'inhumation aura lieu à Trémereuc (Côtes-d'Armor), à 16 heures.

- Mme Hauet-Mercier, son épouse,

Ses enfants, petits-enfants,

Et son arrière-petit-enfant, ont la douleur de faire part du décès de M. Daniel

HAUET-MERCIER, ingénieur général, ex-directeur des opérations scientifiques de l'Unesco. engagé dans la Résistance à quatorze ans et demi,

survenu à Paris le 24 septembre 2002, à l'âge de soixante-treize ans.

Selon sa volonté, son corps a été incinéré dans l'intimité familiale, au crématorium du Père-Lachaise, le 30 septembre.

- La Société française de physique a le regret de faire part du décès le 22 septembre 2002 de

M. Pierre JACQUINOT,

ancien président.

La SFP présente ses condoléances à sa famille.

(Le Monde du 27 septembre.)

- C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de

Catherine LASNE, née MURYS,

décédée le 27 septembre 2002.

Elle avait rejoint le journal Le Monde en 1968, et, tout au long de sa carrière, elle s'est distinguée par son courage, son humilité et sa gentillesse.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Que ceux qui, comme nous, l'ont aimée et à qui elle manque aient une pensée pour elle.

La messe sera célébrée le jeudi 3 octobre, en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à Champigny-sur-Marne.

- Thonon-les-Bains.

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui son

Maurice NOVARINA, architecte.

membre de l'Institut. commandeur de la Légion d'honneur. commandeur des Arts et Lettres, architecte en chef des Bâtiments civils et

des Palais nationaux, ingénieur de l'Ecole des travaux publics. membre de l'Académie d'architecture,

dans sa quatre-vingt-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 5 octobre 2002, à 15 heures, en l'église Notre-Dame du Léman, paroisse de Vongy, à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

Mme Manon Novarina,

son épouse, M. et Mme Valère Novarina, M. et Mme Patrice Novarina,

ses enfants, Virgile et Marie-Sol,

Romain, Raphaël et David, ses petits-enfants,

Octave, son arrière-petit-fils, Mme Marie Bacharach-Novarina

M. et Mme Henri Novarina. Le docteur Jean Novarina, sa sœur et ses frères,

tous dans l'affliction.

onnez-vous Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

OUI, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70** € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

Code postal : Localité : Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN N° NATIONAL D'ÉMETTEUR Autorisation de prélèvements Organisme créancier : Société Editrice du Monde N° 134031 J'autorise l'établissement teneur de TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde. Je resterai libre de suspendre provisoire-Code postal Ville ment ou d'interrompre mon abonnement à NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT tout moment. DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) Date Signature: Code postal Ville.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min) "Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518

Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA-Tél.: 800-428-30-03

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Jean-Pierre Rodier,

président-directeur général de Pechinev. Et le conseil d'administration du

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques MARCHANDISE,

ancien directeur général adjoint de la compagnie Pechiney (1970 - 1971), directeur délégué de Pechiney-Ugine-Kuhlmann (1971 - 1975), président d'honneur de l'Institut pour l'histoire de l'aluminium,

survenu le 30 septembre 2002.

L'ensemble des collaborateurs du groupe Pechiney s'associe à la douleur de sa famille

(Lire ci-contre.)

- Françoise Pavy, Paul et Geneviève Pavy, Michel et Brigitte Pavy, Leurs sept enfants,

Et leurs douze petits-enfants

ont la tristesse de faire part du décès de Aline PAVY, née NICOLAS,

le 25 septembre 2002, dans sa quatrevingt-quinzième année.

8, square Clignancourt, 75018 Paris.

- Louise et Yves,

sa belle-fille

ses enfants, Renelle,

Toute sa famille et ses amis, ont l'immense douleur d'annoncer

le décès de

Charles SETTON, survenu dimanche 29 septembre 2002,

à 2 h 30 du matin.

Pa, on t'aime.

8, allée des Eglantines, 91190 Saint-Aubin.

M. Jean Valdeyron,

Ses enfants, Et ses petits-enfants,

M. Georges Valdeyron, Les familles Rives, Peyronel, Monod,

Parents et alliés, ont la très grande tristesse de faire part

du décès de Lise VALDEYRON,

née RIVES-PEYRONEL, survenu le 30 septembre 2002.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 2 octobre, à 11 heures, aux Escoussols, Cuxac - Cabardès (Aude), dans l'intimité familiale.

« Je mettrai mon esprit en vous et vous vivrez, dit l'Eternel». Ezéchiel 37.

Remerciements

- Mme Arroum,

sa maman, Bella,

son frère, Sabiha, Leïla et Nadia,

ses sœurs, profondément remercient Etablissemen cquemard, 1'Ul tous ses amis par leur présence, pensée et prières qu'ils ont partagées lors de la

Yahia ARROUM,

directeur des ressources humaines chez Jacquemard SA

45, rue Partonneaux, 10101 Romilly-sur-Seine.

Besoin d'aide en informatique ? Appelez Aldisa au 01-56-79-70-70.

Formations sur site à Paris ou à

domicile.

Dépannage, maintenance.

Installation, réseaux.

Cours

Avis de recherche Recherche d'héritier

Salma ou Zelma Chadirchi (ou dite Tjadirchi) (N. B.: ceci n'est peut-être pas la bonne orthographe des noms), née aux environs du mois de septembre 1984 et maintenant se trouvant en mauvaise santé.

Fille de Hadiir Al Chadirchi, docteur à Paris, et de sa femme, Lubna Hikmat Chadirchi, demeurant 47, Old Park Road, Palmers Green, Londres.

Toute personne sachant où elle se trouve est priée de contacter : Anthony Pepe Tracing Services,

301 Green Lanes, Palmers Green, London N13 4XE Grande-Bretagne Fax: 0044-20-8882-8164.

E-mail: anthonypepe@hotmail.com

AUJOURD'HUI ÉCHECS

Du 4 au 19 octobre, le champion du monde d'échecs, LE RUSSE VLADIMIR KRAMNIK, disputera un match en huit parties contre le mieux classé des logiciels, Deep Fritz, développé par la société allemande un champion du monde en exercice et une machine remonte au fameux match qui avait opposé, en 1997 à New York, le Russe Garry Kasparov au SUPERORDINA-

ChessBase. La dernière confrontation sérieuse entre **TEUR D'IBM DEEP BLUE.** Celui-ci l'avait emporté essentiellement, selon les spécialistes, en raison du stress auquel son adversaire humain avait été soumis. Les machines, qui ont aujourd'hui un niveau de

grand maître, tirent leur force avant tout de leur **ÉNORME PUISSANCE DE CALCUL.** Leurs programmeurs ont néanmoins multiplié les astuces pour leur éviter de travailler sur des coups stupides.

Duel au sommet homme-machine à Bahreïn

Cinq ans après la victoire de Deep Blue, l'ordinateur mis au point par IBM, sur le champion du monde d'échecs Garry Kasparov, son successeur, Vladimir Kramnik, affronte Deep Fritz. Pour l'emporter, il devra ne pas céder au stress et jouer sur les « myopies » du logiciel

UN VIDE de cinq ans. Depuis la défaite, en mai 1997 à New York, du champion du monde d'échecs de l'époque, le Russe Garry Kasparov, face au superordinateur d'IBM, Deep Blue, aucun match important n'avait de nouveau confronté l'homme à la machine. Comme si la messe était dite, comme si la preuve de la supériorité des puces sur les neurones, dans cette discipline si emblématique que sont les échecs, avait été définitivement établie. Avec lucidité, le grand maître français Joël Lautier avait en 1997 déploré la victoire de Deep Blue en déclarant qu'elle ne donnait pas « une image exacte du jeu. Les gens vont penser que la machine est plus forte, ce qui est loin d'être le cas ».

UNE MÉFORME MANIFESTE

Il a donc fallu cinq ans pour que la cicatrice du match de New York se referme. Ayant réalisé un fantastique coup publicitaire, IBM s'est empressé de démanteler Deep Blue, qui n'existe donc plus. A partir du vendredi 4 octobre, l'actuel champion du monde, le Russe Vladimir Kramnik, vingt-sept ans, affrontera celui qui occupe la place de numéro un au classement que publie périodiquement l'Association suédoise d'échecs informatiques : le logiciel Deep Fritz, développé par la société allemande

Dotée d'une bourse de 1 million de dollars (1,06 million d'euros), la rencontre se disputera en huit parties à Manama, la capitale de l'Etat de Bahreïn. Elle aurait dû avoir lieu en 2001 mais avait été reportée en raisons des attentats du 11 septembre et de leurs répercussions. Deux autres confrontations homme-



sur les bords de la mer Noire, Vladimir Kramnik est un pur produit de l'école soviétique, qui a dominé les échecs depuis la seconde guerre mondiale, hormis la brève parenthèse du règne de l'Américain Bobby Fischer entre 1972 et 1975. Vladimir Kramnik est devenu champion du monde en novembre 2000, après avoir battu son compatriote Garry Kasparov, qui détenait la couronne mondiale depuis 1985.

Né en 1975 à Tuapse,

machine sont prévues au cours des prochains mois, comme si ces matches étaient subitement devenus les derniers événements à la mode. En décembre, Garry Kasparov, toujours numéro un au classement par points malgré la perte en 2000 de sa couronne mondiale, jouera à Jérusalem un match en six parties contre le programme israélien Deep Junior, et, en janvier 2003, son compatriote Evgueni Bareïev, septième mondial, disputera à Maastricht (Pays-Bas) quatre parties contre le logiciel Hiarcs 8.

Au milieu de cette floraison subite, les spécialistes considèrent, pour de multiples raisons, le match de Bahreïn comme le plus intéressant : l'affrontement y sera le plus long; Deep Fritz est le dernier rejeton de la longue lignée des Fritz - onze années de développement -, dont l'un fut le premier logiciel à battre un champion du monde – Garry Kasparov, en 1994 - en rythme semi-rapide ; enfin, Vladimir Kramnik dispose d'un style et d'une personnalité qui le rendent plus coriace que son prédécesseur face à une machine.

En effet, de l'avis général, la défaite de l'«aigle de Bakou» face à Deep Blue était avant tout à mettre sur le compte d'une méforme manifeste et d'un effondrement psychologique. Dans la deuxième partie du match, Garry Kasparov, en grande difficulté, ne sut entrevoir une combinaison menant à la nullité par échec perpétuel, persuadé que Deep Blue ne pouvait lui avoir laissé une porte de sortie : il avaitaccordé foi à la prétendue infaillibilité du logiciel, montrant bien par là qu'il avait perdu la guerre psychologique. Enfin, dans la sixième, ultime et décisive partie, le champion humain, fébrile et stressé, tomba dans un piège d'ouverture répertorié et connu de tout grand maître qui se respecte.

Vladimir Kramnik, que certains se plaisent à décrire comme un géant - il mesure près de 2 mètres solide et placide, s'annonce moins susceptible de céder à la pression. D'autre part, son style, très positionnel et très pur, est fondé sur l'accumulation d'avantages microscopiques, que les logiciels ont souvent du mal à estimer, parce que leur concrétisation en avantage matériel intervient en général tard dans la partie, au-delà de ce que le programme peut calculer. Ce pari sur l'avenir et sur une certaine myopie des calculateurs est connu par les informaticiens sous d'« effet d'horizon ».

« Dans les années 1980, on parlait beaucoup de cet effet, rappelle l'in-génieur français Marc-François Baudot, co-créateur du logiciel Virtual Chess, parce qu'on voyait souvent l'ordinateur gagner du matériel sans s'apercevoir qu'il allait perdre quelques coups plus tard. Ce phénomène existe toujours aujourd'hui, mais l'horizon est repoussé beaucoup plus loin. Il n'est pas rare désormais de voir certains programmes trouver en quelques secondes des mats en 15, 18, voire 20 coups, si tout ou partie de la séquence de coups menant au mat est forcée et économise du calcul. »

Pour Marc-François Baudot, qui travaille sur les logiciels d'échecs depuis des années et connaît leur mode de fonctionnement, le joueur disputant une partie contre une machine doit suivre quelques conseils simples. « Tout d'abord, explique-t-il, ne jamais se mettre en retard à la pendule : se stresser peut être très bon contre un humain mais n'apporte rien face à un programme. Il faut aussi être respectueux de la force de la machine, sans toutefois se dire qu'elle est invincible. Ensuite, au niveau du jeu, la stratégie qui consistait à ne rien faire et à attendre ne fonctionne plus, car les logiciels sont trop forts. Il faut faire quelque chose, mais sans se presser, gagner de l'espace. Enfin, il faut étudier les parties que les humains ont gagnées contre des programmes pour comprendre comment ils fonctionnent. »

« Après la défaite de Kasparov face à Deep Blue, poursuit Marc-François Baudot, on a dit que les échecs, activité noble et intelligente par excellence, ne se réduisaient en fait qu'à du calcul bête. La question que l'on doit plutôt se poser est la suivante: la résistance actuelle des machines ne rend-elle pas le jeu plus intéressant ? Est-ce que l'intelligence, précisément, ce n'est pas de chercher et de trouver la faiblesse des logiciels? » Ce sera tout l'enjeu du match de Bahreïn. Et Marc-François Baudot comme nombre de ses collègues programmeurs souhaitent la victoire de l'humain pour relancer la recherche sur les échecs électroniques, estimant que joueurs et programmes peuvent évoluer ensemble. Première réponse vendredi 4 octobre.

Pierre Barthélémy

★ Les parties du match Kramnik -Deep Fritz seront publiées et commentées dans Le Monde.

Les logiciels tentent de limiter leurs calculs au strict nécessaire

AUCUN des logiciels d'échecs commercialisés ne sait qu'il joue aux échecs. Aucun n'a véritablement appris le jeu des rois, ne s'en est construit un modèle à partir des règles, pourtant simples, de cette discipline séculaire. En d'autres mots, aucun n'a recours à ce que l'on nomme l'intelligence artificielle. « Cette approche, quoique extrêmement intéressante, a été un peu explorée, mais elle a été abandonnée parce que la voie classique du calcul donnait de meilleurs résultats », rappelle Marc-François Baudot, ingénieur en informatique et coauteur, avec Jean-Christophe Weill, du programme Virtual Chess, qui fut champion de France et du monde dans les années 1990.

On a coutume de dire: les logiciels d'échecs ne jouent pas, ils comptent, ils profitent de la formidable puissance de calcul que leur confèrent des puces de plus en plus rapides. Schématiquement, à chaque position, ils inventorient toutes les réponses possibles et mettent une note à chaque coup grâce à leur fonction d'évaluation qui attribue un certain nombre de points non seulement aux pièces, mais aussi à la structure de pions, à la mobilité des pièces et à la protection du roi.

Lorsque tout cela est effectué, on passe au coup suivant, etc. L'idéal pour les programmes consisterait à résoudre le jeu, c'est-à-dire à calculer tous les coups possibles dans toutes les positions imaginables. Heureusement pour la beauté des échecs, cette résolution - qui dirait enfin qui des Blancs ou des Noirs gagnent avant même que la partie ne commence – demeure inaccessible étant donné que le nombre de parties possibles est estimé à 10¹²⁰ (soit un 1 suivi de 120 zéros). Par conséquent, les logiciels, tout comme les humains, doivent simplifier, élaguer l'arbre des variantes.

LE TEMPS EST COMPTÉ

Mais là où les champions de chair, d'os et de neurones, bénéficiant de leur expérience et de plus d'un siècle de théorie, savent en quelques instants sélectionner les coups candidats sur lesquels ils se concentreront, les logiciels, incapables de manier des concepts tels que la recherche de l'activité ou l'harmonie entre les pièces, sont bien obligés de faire preuve d'exhaustivité et de balayer le champ du possible lorsqu'ils font face à un coup inconnu de leur

bibliothèque. Le tout est de balayer efficacement car, lors d'une partie, le temps est compté. Le principe de base consiste donc à utiliser un algorithme qui compare les branches de l'arborescence et évite d'en évaluer certaines dont il a estimé auparavant qu'elles étaient inférieures ou perdantes. Certains raffinements permettent de perfectionner l'élagage, toujours afin de gagner du temps, afin de calculer un coup supplémentaire.

Première astuce: trier les variantes le mieux possible pour que la machine commence par approfondir les coups les plus prometteurs. Si jamais le temps imparti est écoulé, au moins aura-t-on l'assurance d'avoir creusé dans la bonne direction. Le second truc employé par les informaticiens a pour nom « tables de transposition ». « L'idée est de ne pas explorer deux fois la même position, à laquelle on peut arriver par plusieurs chemins différents, par des ordres de coups différents, ce qui s'appelle transposer aux échecs, explique Marc-François Baudot. Chaque position est donc mémorisée avec en rappel le meilleur coup que la fonction d'évaluation a trouvé. » Si la machine débouche sur une

position déjà rencontrée, elle la reconnaît et sait quel coup jouer, économisant ainsi le temps d'une évaluation.

En plus de ces subtilités, les logiciels bénéficient de plusieurs renforts. Tout d'abord, les programmeurs peuvent enregistrer des centaines de milliers de coups déjà éprouvés par la théorie, voire des préparations « maison » concoctées en fonction de l'adversaire et de son style. Ensuite, il leur est aussi possible d'installer les bases de données de finales où sont répertoriées toutes les positions avec cinq pièces - ou moins - restant sur l'échiquier.

Enfin, les performances des logiciels peuvent s'améliorer grâce à la parallélisation des tâches sur plusieurs puces, méthode qui sera employée à Bahreïn puisque Deep Fritz tournera sur huit processeurs avec l'espoir, si la répartition du travail s'opère harmonieusement, de gagner encore du temps et, éventuellement, de monter à un niveau supérieur de recherche. Ce qui accroît la force du logiciel de manière non négligeable.

Vladimir Kramnik, champion du monde d'échecs

« La force de l'humain réside dans sa compréhension du jeu »

C'est la première fois que vous affrontez un programme d'échecs dans le cadre d'un match. Comment vous êtes-vous préparé?

C'est un match important pour moi et je le prends très au sérieux. I'ai ainsi suivi une préparation physique plus importante que d'habitude car, lors d'une rencontre « normale » entre humains, l'adversaire aussi a ses baisses de régime qui équilibrent les vôtres. Quant à ma préparation échiquéenne et à ma stratégie, je ne peux pas trop en parler. C'est comme un championnat du monde, il ne faut rien dévoiler. Car même si Fritz ne lit pas les journaux, derrière lui il y a tout un groupe de programmeurs et de grands maîtres d'échecs qui travaillent et je ne veux pas leur donner d'informations. D'ailleurs, eux-mêmes gardent le secret sur les joueurs qui collaborent avec eux et qui introduisent des nouveautés dans les ouvertures de Fritz...

Contrairement à Deep Blue, Fritz est un programme commercial. Vous avez donc pu et jouer contre lui et avoir accès aux parties qu'il a déjà jouées. Que pensez-vous de lui?

J'ai effectivement étudié la version commerciale de Fritz et j'ai trouvé des points forts, des points faibles, des domaines où je pourrai tirer des positions avantageuses. J'ai aussi fait un test simple: j'ai repris les parties du match Deep Blue/Kasparov et je les lui ai fait jouer. La moitié du temps, il a proposé les mêmes coups que Deep Blue et l'autre moitié il a choisi de meilleures variantes. Je pense qu'il est bien plus fort que Deep Blue. De plus, je serai confronté à une version améliorée qui tournera sur un ordinateur doté de plusieurs processeurs fonctionnant en parallèle, bien plus puissant que mon ordinateur portable. Estimez-vous que, pour affronter une machine, votre style très stratégique est plus adapté que celui de Garry Kasparov, plus

basé sur le combat ?

Dans ce genre de match, la force compte plus que le style. La défaite de Kasparov face à Deep Blue est peut-être en partie imputable à son style, mais je pense qu'elle est essentiellement due à un problème psychologique: il a craqué. C'est une expérience très étrange que de jouer contre une machine : elle n'est jamais nerveuse, jamais fatiguée, son niveau reste égal pendant toute la partie et pendant tout le match. Il faut être très bien préparé psychologiquement pour l'affronter et j'ai beaucoup travaillé sur cet aspect-là au cours des quinze derniers jours. Il faut que je reste très stable, que je pense en permanence que je joue contre un programme.

Certains joueurs préconisent de modifier son style lorsqu'on est face à un logiciel, d'adopter un style anti-ordinateur. Qu'en pensez-vous?

Dans certains domaines comme la tactique où ce n'est qu'affaire de calcul, l'ordinateur est trop fort puisqu'il évalue plusieurs millions de coups par seconde. Il faut donc éviter d'aller sur ce terrain-là. Mais je ne crois pas non plus qu'il soit correct de jouer quelque chose qui vous soit trop étranger. Il faut trouver un juste milieu. Ce qui fait la force de l'humain, c'est sa compréhension du jeu et sa stratégie à long terme, sans oublier l'intuition. C'est quelque chose de difficile à définir en mots, mais l'intuition, cette possibilité de sentir que tel coup est le meilleur, c'est ce qui fait la différence entre joueurs.

Propos recueillis par



P. B.

AUJOURD'HUI VOYAGES



Avec Rob Roy, un voyou d'Ecosse

Entre les Trossachs et le loch Lomond, un parc national permet désormais de suivre à la trace le héros de Walter Scott

BALLOCH

de notre envoyé spécial « S rioghail mo dhream », royale est ma race. Chez les MacGregor, à la lisière des terres basses et des hautes terres d'Ecosse, on ne pinaille pas plus avec le blason qu'avec le tartan, on ne se mouche pas du pied lorsqu'il s'agit d'annoncer les couleurs. Le clan des Gregor descend en droite pente des aborigènes calédoniens qui affrontèrent les Romains au mont Graupius en 84 après J. C.. Inutile de préciser qu'ici, dans les Trossachs et jusqu'au bord du loch Lomond, pas bien loin du mur en terre qu'Antonin fit ériger pour se protéger des barbares septentrionaux, on tient ferme sur les valeurs nationales.

et Carmen rigolent de la « scottish proud ». A elles trois, elles totalisent plus de cent quatre-vingt-dix ans, viennent de Southampton, dans le sud de l'Angleterre. En près de douze heures, elles ont remonté la M-One, une autoroute presque aussi mythique que certaines highways nord-américaines, en autobus, « avec deux arrêts pipi ». Vieilles dames un peu indignes, elles sont tranquillement déchirées par les copieuses rasades de caféwhisky proposées pour 2,50 livres à bord du Sir-Walter-Scott. « Pas plus de quinze verres par personne », a annoncé, bienveillant, le

Scott, fier vapeur à usage touristi-

que construit voilà cent ans à Dum-

barton, sous la pluie, Rose, Cynthia

voguer sur le loch Katrine, cadre du poème du grand précurseur romantique Walter Scott La Dame

UNE TRADITION PUR MALT

Nature (souvent embrumée), pêche (truite et saumon), chasse (plus haut dans les Highlands), et du pur malt pour ce qui est de la tradition, telle se présente cette Ecosse de l'entre-deux, toute proche de ses deux grandes métropoles, Edimbourg et Glasgow. Les collines des Trossachs et le loch Lomond sont sur la ligne de faille géologique qui, au tertiaire, a relevé les terres et creusé les lacs admirables et les glens, les vallées où se distille l'alcool ambré. Au loch Lomond, le surgissement tectoni-

que et les effets de la fonte des glaciers se voient quasiment à l'œil nu. Une enfilade d'îles suit avec la rigueur d'un major de l'armée des Indes, en route vers le mess des officiers après la tombée du soleil,

la fameuse ligne de faille. Ici est le cœur du premier parc national d'Ecosse, le Pàirc Nàiseanta Loch Laomain is nan Troisichean,

l'exception de *Quentin Durward* et *Ivanhoé*, qui se situent... en Angleterre) n'ont pas été réédités depuis longtemps. Ainsi, Rob Roy, publié pour la dernière fois en 1980 pår Gallimard-Jeunesse, est épuisé. En revanche, le film Rob Roy, de Michael Caton-Jones, avec John Hurt, Jessica Lange et Liam Neeson dans le rôle-titre, est accessible en DVD (distributeur : PFC, 1994, 29 €). Pour les guides, on a l'embarras du choix : Arthaud, Gallimard, Hachette, Petit Futé, Visa, etc. Le Guide du routard vient de publier son édition Ecosse 2002-2003.

► RENSEIGNEMENTS. Il n'y a pas d'office du tourisme d'Ecosse en France, il faut donc s'adresser à l'office du tourisme de Grande-Bretagne (tél.: 0825-83-82-81). Sur Internet : www.ecossetourisme.com et, pour le parc national: www.lochlomond-trossachs.org (également par téléphone au 0044/1389-72-26-00).

ce qui existe aux Etats-Unis d'Amérique: 1865 kilomètres carrés, 57 sites désignés pour leur valeur en termes de conservation des espaces naturels, deux parcs forestiers, des sentiers de grande randonnée et plus de 14 000 habitants dans cet ensemble qui a 350 kilomètres de frontière. A cet inventaire, il convient d'ajouter un aménagement architectural au lieu-dit Loch Lomond Shores, au nord de la banlieue ouvrière de Balloch, à une demi-heure de route de Glasgow. Drumkinnon Tower, à mi-chemin entre la tour de Babel et un bunker de brique et de verre, est le centre nerveux du parc, avec un restaurant, une salle de cinéma, un magasin de souvenirs, une cafétéria. Du septième et dernier étage, la vue embrasse la surface brillante du loch, son étrécissement, qui lui donne des allures de fjord, et le Ben Lomond, le mont Lomond, souvent perdu dans le brouillard, enneigé l'hiver.

assez proche dans la conception de

Là aussi le bateau est de rigueur, canoë pour les sportifs, ferries motorisés pour les autres. On va ainsi à la découverte des îles, dont la plus belle est peut-être Inchailloch. Dans un décor digne des chasses du comte Zaroff, entre chênes et pins d'Ecosse couverts de mousses et de lichens, errent des daims blancs habitués à la présence humaine. Un cimetière nostalgique, daté du XVIIIe siècle, propose ses tombes un rien païennes

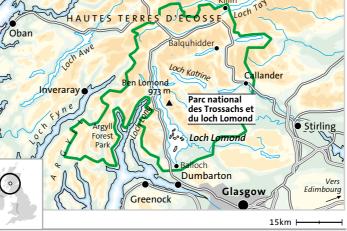
Idéale pour la pêche à la truite, la rivière Teith passe par Callander, porte d'entrée des Trossachs, à la limite des terres basses et des Highlands.

où, plutôt que des croix, les pierres mortuaires sont décorées de pictogrammes déclinant la profession du disparu : un mouton pour l'éleveur, un soc de charrue pour le laboureur. Aux beaux jours, censés durés jusqu'à fin octobre, un camping sommaire est autorisé.

HANTÉ PAR LES STUART

Quelques kilomètres plus loin, l'on retrouve les Trossachs. Ici c'est du sérieux. Un haut lieu de l'histoire écossaise, hanté par le souvenir des Stuart et de leurs partisans jacobites. Le plus célèbre héros local, celui qui fait encore vibrer les pubs alors même qu'un Parlement autonome siège désormais à Edimbourg, c'est Rob Roy. Le nom de Rob s'affiche partout : entre Callander et Stirling, du loch Katrine à Killin, aux limites du parc national, troquets et visitor centers font à Roy une réclame royale. On en oublie les aigles bruns qui tournent sur les landes désolées du Loch Tay, un endroit magique, truffé de menhirs, où chaque 12 août (le glorious 12th) est ouverte la chasse à la grouse. On perd de vue les vaches écossaises dont les mèches longues qui leur tombent sur les yeux rappellent immanquablement John Lennon et Yoko Ono (ou Chou-Chou et Yé-Yé), vautrées dans le vert bed-in des prés des Lowlands.

Rob Roy était un voyou cosmique. Un Robin des bois écossais, mi-cow-boy sans foi ni loi, mi-patriote acharné, jacobite et voleur par nécessité et liberté. Un Mesrine mâtiné de Jeanne d'Arc. Enfin, selon la légende. Né en 1671, c'est un MacGregor arrivé un peu tard. Dès le XVIe siècle, le clan n'a plus de terres et prend la triste habitude d'opérer des raids sur les terres des voisins. Le domaine de Rob Roy, ce sont les bords du loch Katrine, un lac glaciaire aux pentes escarpées, où le beau temps ne dure jamais vraiment longtemps, celui-là même où



VADE-MECUM

► ACCÈS. Deux vols quotidiens Paris-Edimbourg en deux heures par Air France (à partir de 200 € A/R) - le vol pour Glasgow (la ville la plus proche du loch Lomond) dure trois heures avec l'escale à Birmingham (0820-82-08-20). Autres vols : British Airways et, en « bas prix », Ryan Air (liaison Beauvais-Prestwick, à partir de

Assises dans le bateau Sir-Walter-

75 € A/R, www.ryanair.com). FORFAITS. British Airways propose des séjours à la carte à Edimbourg, trois jours et deux nuits dans un hôtel 3 étoiles, ainsi que le vol A/R à partir de 428 € TTC, au départ de Paris, et à partir de 446 € TTC depuis Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse et Nice, valables en semaine et en week-end jusqu'au 31 décembre 2002.

É HÉBERGEMENT. La meilleure base de départ pour visiter les Trossachs et le loch Lomond est Callander, au nord de Stirling. On y trouve des bed & breakfast à



capitaine du navire, avant de

Bandit mais patriote, Rob Roy figure sur toutes les enseignes.

partir de 15 £ (environ 23 €) par personne. Et surtout un hôtel de charme, pavillon de chasse du XVI^e siècle, le Roman Camp Country House Hotel (tél. : 01877-33-00-03, à partir de 75 £ (en chambre simple avec petit déjeuner).

► TABLE. Dans les Trossachs, celle du Roman Camp Country House Hotel offre une cuisine inventive et une bonne cave (vins français, chiliens, australiens, italiens, etc.). Pour la vue sur le lac et le mont Lomond, le restaurant du loch Lomond Shores Visitor's Complex à Balloch

(www.lochlomondshores.com). Moins onéreux, le pub Brig O'Turk Tearoom, au loch Achray, dans les Trossachs (tél./fax: 01877-

► **PROMENADES.** Highland Adventure Safaris organise des ballades en 4 × 4, des randonnées, des promenades taillées sur mesure et des parties de chasse dans le Perthshire, une région au nord des Trossachs, à la limite du parc national (tél.: 01887-82-00-71).

- L'ADRESSE. Jenners, l'équivalent édimbourgeois des Galeries Lafayette, a désormais une succursale sur les bords mêmes du loch Lomond. On y trouve tout, des confitures et du saumon fumé, des vêtements et du mobilier, des souvenirs kitsch et du pur malt.

LECTURES. La meilleure histoire de l'Ecosse disponible en français est l'ouvrage de Michel Duchain (Fayard, 1998). Les ouvrages de Sir Walter Scott (à



J'irais bien dormir dans un château!

Le site officiel du tourisme

www.En Pays de la Loire.com

AUJOURD'HUI VOYAGES

Sur le loch Katrine, cadre du poème « La Dame du lac » de Sir Walter Scott, navigue le vapeur homonyme de l'écrivain romantique écossais.

boivent à petits traits les dames de Southampton, embarquées dans la courte croisière à bord du Sir-Walter-Scott. Au bord du Katrine (qui, en bon écossais, signifie d'ailleurs « voleur de bétail ») on montre l'emplacement de la maison de Rob. Vrai? Faux? Finalement, peu

HÉROS ROMANTIQUE

Naissance en 1671, décès en 1734. A Balquhidder Glen, c'est la tombe du bandit - dont la rumeur dit qu'il arma les iacobites avec le produit de ses vols - qui sert de tête de gondole à une minuscule bourgade d'où partent des sentiers de randonnée. Une église, un salon de thé, quelques bed and breakfast et le cimetière où est enterré le corps supposé du délinquant. Vérité? Légende? Là encore on s'en fiche. Rob Roy est un bon produit d'appel pour qui aime les rebelles.



Le fait est qu'il en a fait voir des vertes et des pas mûres au duc de Montrose, partisan des Hanovre, le roulant de la somme énorme, en 1712, de 1 000 livres sterling. En pleine guerre civile, l'argent est un carburant précieux. En 1715, Rob en fait un usage qui le transforme en héros romantique quand il ral-

lie la rébellion du prince de Mar pour lequel il recrute des partisans. Pourtant, de bons auteurs suggèrent qu'il aurait augmenté sa fortune en faisant du trafic de cadavreS, peut-être même été un tantinet espion pour John, duc d'Argyll, un pur ennemi et un grand soldat. Fracas des armes, tintement des verres. Aujourd'hui, dans un sympathique bistrot proche d'Inveraray Castle, o % Rob et ses hommes finirent par se rendre à Argyll, on peut trinquer sans mélange à toutes les insurrections manquées. Julian, francophone averti, chante Flowers of Scotland, « le chant de toutes les défaites, celui que nous entonnons à Murrayfield chaque fois que l'équipe nationale de rugby ramasse une raclée ». Après tout, il

y a bien des défaites qui valent des

victoires, surtout dans l'écrin

Marc Coutty

Week-end « vitrail » à Chartres

La restauration de son portail nord et l'exposition de ses « Trésors » sont l'occasion de redécouvrir la grande cathédrale gothique de France

Dreux

Chartres

Châteaudun

Orléans

AU CHEVET de la cathédrale, dans les salons du palais de l'évêché, imposante demeure édifiée du XVe au XVIIIe siècle sur l'ancienne bâtisse en bois qui surplombe l'Eure et la ville basse, sont exposés jusqu'au 27 octobre quelquesuns des ex-voto les plus précieux de Notre-Dame de Chartres. Cette présentation jouxte les collections du Musée des beaux-arts de la ville, qui aligne lui aussi dans le même bâtiment, sous les mansardes, des pièces de toute beauté. comme ces émouvantes sainte Barbe et sainte Catherine, ou un amusant David Teniers, La Tabagie des singes. Cette exposition des Trésors

de la cathédrale retrace avec force l'histoire de la chrétienté en quelques objets rares. Aux côtés de hauberts et cottes de mailles datant des croisades, dont une armure pour un enfant de 8-10 ans, d'un ensemble de tapisseries monumentales retraçant la vie de Moïse, de tabernacles, et autels portatifs ciselés d'or, de cuivre et d'argent, le plus précieux et le plus étonnant est ce reliquaire abritant un fragment du voile de la Vierge, baptisé « la sainte chemise ». Envoyé de Constantinople à Charlemagne, il fut offert à la cathédrale par son petit-fils Charles le Chauve, en 876. C'est le châle de la princesse Irène, impératrice de Byzance, également présenté, qui aurait servi à l'emballage. Cette mousseline de taffetas blanc, barrée et brochée de fils d'or, fort bien conservée, témoigne d'un art abouti.

La visite au palais de l'évêché permet ensuite d'accéder au portail nord par les venelles moyenâgeuses qui tourbillonnent autour de l'édifice religieux. Une étape au Centre du vitrail, au numéro 5 de la rue du Cardinal-Pie, s'impose. Y sont présentées les verrières réalisées au XX^e siècle pour les cathédrales qui avaient perdu les leurs. Ce à quoi a échappé, par miracle, Notre-Dame de Chartres, dont les 176 vitraux et rosaces, bleu vif, datent pour la plupart des XIIe et XIIIe siècles, composant l'ensemble le plus important qui soit.

Tel un phare de haute mer, avec ses deux flèches visibles à des kilomètres à la ronde, la cathédrale a défié les siècles. Elle guide toujours le pèlerin comme le voyageur sur cet océan de blé du plat pays beauceron sans qu'aucune autre construction récente lui fasse ombrage. L'effet d'optique demeure parfait. La butte naturelle qui lui sert de socle reste invisible et la ville moderne de Chartres disparaît

dans l'entaille formée par la vallée de l'Eure. « C'est l'épi le plus dur qui soit jamais monté/Vers un ciel de clémence et de sérénité »; les mots de Péguy sonnent avec acuité.

De notre envoyée spéciale Florence Evin

■ Une heure en train de Paris-Montparnasse (08-92-35-35). Le forfait « Autour du portail nord » donne droit à 5 visites commentées (cathédrale, exposition des « Trésors », Centre du vitrail et quartiers historiques, jusqu'au 27 octobre, 12 € (office du tourisme, tél.: 02-37-18-26-26). Chants grégoriens à la messe de 9 h 15, le dimanche à la cathédrale. L'hôtel Le Grand Monarque, 3 étoiles, et sa brasserie Le Madrigal, sont à 5 minutes à pied de la cathédrale (chambres doubles de 99 à 140 €; forfaits « week-end tradition » pour deux, avec menu gastronomique et visites au choix, 350 €, tél : 02-37-18-15-15). Réservation de chambres d'hôtes et gîtes dans la campagne alentour, Loisirs Accueil, Eure-et-Loir, tél.: 02-37-84-01-02.

Les Beatles à Callander

C'était dans les années 1960 ou 1970, si loin dans un autre siècle que personne ne se souvient plus de la date précise. Et surtout pas le personnel du Roman Camp Country House Hotel de Callander, dans les Trossachs, un lodge du XVIe siècle dont le parc s'étale le long de la rivière Teith, là où l'on pêche la truite et le saumon. Ce jour-là, quatre garçons dans le vent vinrent pour se reposer un peu des tournées et des studios. L'arrivée de John, Paul, Ringo et George ne passa pas inaperçue des garnements du collège tout proche. Derechef, en pleine Beatlemania, ils encerclèrent l'hôtel, refusant de bouger toute une journée. Leurs enseignants les supplièrent, les pensionnaires râlèrent, rien à faire. Plus tard, une ancienne gloire d'Hollywood, devenue président du plus puissant Etat du monde, vint fréquenter le lodge. Faut-il le préciser ? La visite de Ronald Reagan ne fut pas remarquée par les schoolboys. Pas d'émeute, pas de siège du vénérable établissement où l'on allume des feux de bois dans les cheminées de la bibliothèque et où les lits ont l'épaisseur des œuvres de Sir Walter Scott.

somptueux des lacs de hautes

CÉSETTS • 01 55 42 78 42 **OUVRE LES HORIZONS ET LIMITE LES PRIX**

■ Vols directs vers Tamanrasset/Djanet/Atar ■ 8 jours dans le Hoggar à partir de 790 € et 61 autres propositions de voyages



HAUTES-ALPES

05350 MOLINES-EN-OUEYRAS Village dans Parc Naturel Régional Rando - Flore - Faune - Soleil

HOTEL LE CHAMOIS** 1/2 pension : 51,07 €

Tél: 04.92.45.83.71 - Fax: 04.92.45.80.58 www.lechamois.fr.fm

directours Voyager mieux. Dépenser moin **EXCEPTIONNEL**

GRAND WEEK END PETRA/WADI RUM

5 jours : **599 €***

Vol régulier

- + 4 nuits hôtel 5*(Crowne Plaza) + demi-pension à Petra
- petit-déjeuner à Amman + voiture privée avec chauffeur (base 2)
- non inclus : taxes d'aéroport + 73 € Possibles jours supplémentaires pour Jerash,
- Mer Morte, Aqaba, départ province. 673 € aux vacances de Février et en Mars.

*prix à partir de ; valable du 01/10 au 15/12 et en Janvier2003 www.directours.com Tél.: 01.45.62.62.62 AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

Du Sahara à la **★** Mer de Chine 230 voyages d'aventure



www.nomade-aventure.com Infos: 01 46 33 71 71

renseig. publicité : **1** 01.42.17.39.63



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS

Gîtes au jardin

À partir de $115 \in$ le week-end

En choisissant les formules "gîtes au jardin", alliez votre passion à l'accueil chaleureux et à la qualité des hébergements Gîtes de France de Normandie. Les propriétaires, amateurs éclairés, partageront avec vous leurs secrets de jardinage et leur passion.

Acqueville

Château de la Motte N° 1005 (Gîte 2 épis) En Suisse Normande, à l'entrée d'un château du 176me siècle, un gîte chaleureux entouré d'un jardin floral. Capacité: 4 personnes M. THIBAULT

Epinay sur Odon

Le Court Chemin N° 1451 (Gîte 3 épis) À deux pas de Villers-Bocage, cette jolie maison traditionnelle en pierres bénéficie d'un jardin en parfaite osmose avec les vallons et prairies environnantes. Capacité: 4 personnes Mme CHABRIER GARREAU

Réf. GW47

Réf. GW46 Service réservation Tél. : 02 31 82 71 65 - Fax : 02 31 83 57 64

GRATUIT, sur simple demande

Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002 Tél. O2 31 27 90 30 - www.calvados-tourisme.com



À TOUS PRIX

GRATUITE : LA VISITE DE 50 ENTREPRISES DES **HAUTS-DE-SEINE**, par petits

groupes, en octobre, à certaines dates. Aussi la réservation par téléphone auprès de l'organisateur, le comité départemental du tourisme (01-46-93-92-97), est-elle obligatoire. Parmi elles, des entreprises aussi différentes qu'Hispano-Suiza, le

Commissariat à l'énergie atomique (CEA), le Port autonome de Paris, la RATP, l'Observatoire de Meudon... Chaque visite dure de 1 à 2 heures et un droit d'entrée est requis pour cinq d'entre elles.

349 € : MANET À

STUTTGART, une exposition de la Staatsgalerie présentant, jusqu'au 9 février 2003, des toiles venues des Etats-Unis, du Japon

et de collections privées. Inclus dans ce forfait les vols, 2 nuits en hôtel 3 étoiles, l'entrée. Une offre de DDB France (tél.: 01-44-58-95-50 et agences de voyages). Celle de l'élégant hôtel Schlossgarten (tél.: 00-49-711-2228-246), central, comporte notamment, pour 85 €, la nuit, le petit déjeuner, l'entrée et le catalogue de l'exposition hors transport.



Le Racing Club de Lens et le Bayern Munich compagnons de galère en Ligue des champions

Football • Une nouvelle fois battus, ils voient la qualification pour la deuxième phase s'éloigner

LA SITUATION est on ne peut plus claire dans le groupe G de la Ligue des champions, au terme de la troisième journée de la première phase: avec 9 points, le Milan AC, victorieux sur la pelouse du Bayern Munich (2-1), mardi 1er octobre, a quasiment sa qualification en poche. Le Deportivo La Corogne, vainqueur du Racing Club de Lens (3-1), compte pour sa part 6 points et a son destin en mains. Quant aux Lensois et aux Munichois, dont le capital s'élève à un point, ils semblent quasiment condamnés à lutter pour la troisième place, synonyme de « repêchage » en Coupe de l'UEFA.

LES DÉBOIRES DU BAYERN

Pour les Nordistes, tout avait pourtant bien commencé: audacieux et bien en place en première période, ils avaient ouvert le score dès la 10^e minute grâce à Daniel Moreira. Les Espagnols sont revenus à leur hauteur dès le début de la seconde période, grâce à leur Néerlandais Roy Makaay, avant d'étendre peu à peu leur emprise sur le match. Les Lensois finirent par baisser la garde et encaissèrent deux buts successifs, par Joan Capdevila à la 79^e et Martin Cesar



Le défenseur camerounais Rigobert Song (de dos), à la lutte avec le Néerlandais Makaay. La défense lensoise n'est pas parvenue à conserver l'avantage acquis en début de match et a cédé dans les dernières minutes.

à la 84°. « On a craqué sur le plan mental, a commenté l'entraîneur lensois, Joël Muller. Il faut bien reconnaître que la défaite nous laisse très peu de chances de qualifica-

Ça ne va pas mieux du côté du Bayern Munich, battu pour la deuxième fois d'affilée sur son terrain, où La Corogne s'était déjà imposée lors de la première journée (3-2).

Les Allemands ont eu beau dominer les débats, ils ont été poignardés à deux reprises par un Milan AC régénéré et un Filippo Inzaghi en état de grâce. L'attaquant milanais a marqué aux 52e et 84^e minutes, sur les deux seules occasions franches de son équipe, et pointe en tête du classement des buteurs de la Ligue des champions, avec 7 réalisations.

Dans les autres poules, le FC Barcelone, vainqueur à Moscou face au Lokomotiv (3-1), et Manchester United, victorieux de l'Olympiakos Le Pirée (4-0), ont quasiment assuré leur qualification pour la suite de la compétition. La Juventus Turin, qui a a battu Newcastle (2-0) grâce à un doublé Alessandro Del Piero, a également fait un grand pas vers la deuxième phase de la Ligue des

champions. Le Bayer Leverkusen, finaliste de la dernière édition, a marqué ses premiers points devant le Maccabi Haïfa, qu'il a battu 2-0 à Nicosie (Chypre), où les Israéliens jouent leurs matches à domicile.

Les autres clubs français engagés en Ligue des champions doivent jouer ce mercredi. Auxerre reçoit l'Arsenal d'Arsène Wenger, Thierry Henry, Sylvain Wiltord et Patrick Vieira, alors que Lyon rend visite à l'Inter Milan. Enfin, jeudi 3 octobre, le premier tour retour de la Coupe de l'UEFA verra le Paris-Saint-Germain et Bordeaux tenter de concrétiser une qualification largement amorcée lors des matches aller, respectivement face aux Hongrois d'Ujpest (3-0) et aux Slovaques de Puchov (6-0). La tâche de Lorient, battu à l'aller par les Turcs de Denizlispor (2-0), s'annonce plus ardue.

Gilles van Kote

RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

Première phase, troisième journée **GROUPE E:**

Juventus Turin (Ita)-Newcastle (Ang) Feyenoord (Pbs)-Dynamo Kiev (Ukr) **Déjà joués :** Feyenoord-Juventus, 1-1 ; Dynamo Kiev-Newcastle, 2-0 ; Newcastle-Feyenoord,

0-1 : Juventus-Dynamo Kiev, 5-0. Classement: 1. Juventus Turin, 7 pts; 2. Feye-**GROUPE F:**

Maccabi Haïfa (Isr)-Leverkusen (All) Manchester United (Ang)-Le Pirée (Gre) 4-0 Déjà joués : Manchester-Maccabi Haïfa, 5-2 ; Le Pirée-Leverkusen, 6-2 ; Leverkusen-Manchester, 1-2 ; Maccabi Haïfa-Le Pirée, 3-0.

Classement : 1. Manchester, 9 pts ; 2. Maccabi Haïfa, 3 ; 3. Le Pirée, 3 ; 4. Leverkusen, 3. GROUPE G:

Deportivo La Corogne (Esp)-RC Lens (Fra) 3-1 Bayern Munich (All)-Milan AC (Ita) Déjà joués: Bayern Munich-La Corogne, 2-3; 1-1; La Corogne-Milan AC, 0-4.

Classement: 1. Milan AC, 9 pts; 2. La Corogne, 6; 3. Bayern Munich, 1; 4. RC Lens, 1. **GROUPE H:**

Galatasaray (Tur)-FC Bruges (Bel) Lokomotiv Moscou (Rus)-FC Barcelone (Esp) 1-3 Déjà joués: Lokomotiv Moscou-Galatasaray, 0-2 ; FC Barcelone-FC Bruges, 3-2 ; FC Bruges, Lokomotiv Moscou, 0-0 ; Galatasaray-FC

Classement: 1. FC Barcelone, 9 pts; 2. Galatasaray, 4; 3, FC Bruges, 2; 4, Lokomotiv Moscou, 1.

Barcelone, 0-2.

Les clubs amateurs brandissent la menace d'un schisme

Une clause du protocole d'accord entre la Fédération et la Ligue suscite leur mécontentement

TOULOUSE

de notre envoyé spécial L'assemblée générale de la Fédération française de football (FFF) qui se tiendra samedi 5 octobre à Paris sera-t-elle aussi agitée que la précédente ? Le 6 juillet, à Lyon, la composante amateur de la FFF avait refusé de voter le budget prévisionnel, en protestation contre le manque de transparence et la trop grande centralisation du pouvoir incarné par le président Claude Simonet. Peu s'en fallut, alors, pour que ce dernier soit déchu de ses fonctions et que la Fédération soit placée sous administration ministérielle.

Trois mois plus tard, le calme estil revenu à la FFF? Les amateurs ont visiblement décidé de ne pas s'opposer à l'adoption du budget de 120,2 millions d'euros qui sera à nouveau soumis au vote, samedi. Ils devraient, cependant, monter à nouveau au créneau. L'objet de leur mécontentement : le projet de protocole qui doit lier la FFF à la Ligue de football professionnel (LFP) pour les six prochaines années. Cette convention est un pacte financier placé sous le régime du donnant-donnant. D'un côté, les clubs professionnels s'engagent à augmenter la participation qu'ils octroient chaque année au football amateur, afin qu'elle atteigne la somme symbolique de 100 millions de francs (15,24 millions d'euros) à partir de 2005. En contrepartie, les amateurs cèdent certaines de leurs prérogatives aux professionnels, comme l'exploitation commerciale du logo et du nom des clubs que détiennent les associations sportives.

Après d'âpres négociations, placées sous l'égide du ministre des sports, Jean-François Lamour, les

Les clubs professionnels veulent indexer l'écot promis au football amateur sur le montant de leurs futurs droits télévisés

deux parties semblaient être tombées d'accord. N'était ce détail : il existe, dans le document, une clause d'apparence anodine qui précise que les sommes promises par le football professionnel pourraient être revues à la baisse dans l'hypothèse où les droits télévisés du championnat de France, qui sont la principale source de revenus du football professionnel, seraient eux-mêmes en diminution. « Nous allons exiger la disparition de cette clause. Les sommes promises doivent être dues. Quand vous achetez une maison à crédit, vous ne pouvez pas modifier le montant de vos versements sous prétexte que votre situation économique a changé», a déclaré au Monde William Mitrano, le président de la ligue régionale de football Midi-Pyrénées.

Ce défenseur historique de la cause du football amateur n'est pas inquiet sans raison. La renégociation des droits télévisés des championnats de Ligue 1 et de Ligue 2 a commencé et, alors que l'appel d'offres devrait être lancé courant octobre, tous les analystes prédisent une baisse sensible du contrat à venir. Les clubs professionnels veulent donc tout simplement indexer l'écot promis au football amateur sur le montant de leurs futurs droits télévisés.

Samedi, à Paris, un front commun composé des ligues régionales et des districts départementaux devrait demander à Claude Simonet la suppression de cette clause. «Les professionnels pourront toujours la faire réapparaître à l'occasion de leur assemblée générale, qui aura lieu le 15 décembre, les amateurs auront le dernier mot lors de l'AG de la FFF de janvier 2003, au cours de laquelle le protocole devra être définitivement adonté. L'assemblée fédérale est souveraine : on me l'a souvent répété à la Fédération », indique William Mitrano. « Si nous ne parvenions pas à un accord sur ce protocole, il y aurait alors un schisme au sein de la FFF», pré-

Les 15,24 millions d'euros promis par le football professionnel doivent en principe alimenter un Fonds d'aide à l'investissement (FAI) qui aidera au financement de projets locaux : construction de vestiaires et de club-houses, installation d'éclairage, dotation en ballons et en maillots, etc. La mise en place de ce fonds a longtemps été présenté comme un enjeu stratégique pour le football amateur.

William Mitrano ne voit pas les choses ainsi: « Cette somme de 15 millions d'euros peut paraître importante, mais elle est très relative. Elle ne représente que 2 % à 3 % du chiffre d'affaires du football professionnel, ce qui est bien peu quand on voit tout le travail de formation des joueurs qui est effectué dans les petits clubs et dont profitent les clubs professionnels. Ensuite, quand vous divisez ces 15 millions d'euros par 20 000, soit le nombre de clubs qu'il y a en France, cela ne fait pas grand-chose. Franchement, si on ne touche pas cette somme, cela ne nous empêchera pas de

Frédéric Potet

Le salaire d'un marin varie d'un défi à l'autre

Voile • Les Suisses d'Alinghi offrent des salaires très supérieurs à ceux des Français d'Areva

AUCKLAND

de notre envoyé spécial

Quand on aime, on ne compte pas. Une passion ne se monnaye pas... Soit. Mais tout de même. « Après les dernieres éliminatoires de la Coupe de l'America, j'ai atterri à Roissy avec mes deux sacs et des dettes. Ce n'est pas drôle. Durant les mois de mars, avril, mai et juin 2000, je n'ai pas touché un sou. Comment je fais pour me nourrir dans de telles conditions, moi?» Fatigué de se retrouver tous les deux, trois ou quatre ans dans cette même situation, Christian Karcher a décidé de chercher du travail ailleurs. L'ancien wincheur des trois derniers syndicats français tourne aujourd'hui les « moulinets » d'Alinghi, le Défi suisse du milliardaire Ernesto Bertarelli.

DES « TRANSFERTS » LUCRATIFS

A 42 ans, Christian Karcher a choisi le confort. Qui peut lui en tenir rigueur? « Nous sommes des sportifs de haut niveau, explique Thierry Chapet, un Français qui a suivi Marc Pajot lors de ses campa-gnes sur *French-Kiss* en 1987 puis sur Ville-de-Paris, Le-Défi-français et Fast-2000 et qui travaille aujourd'hui pour l'équipe helvète. Nous méritons des salaires en conséquence. » Dévoiler le détail de leurs émoluments ne pose aucun problème aux «transferts» français. « J'ai quadruplé mon salaire par rapport à la dernière Coupe, où je gagnais 14 000 francs [environ 2 100 euros] brut par mois. Je reçois également chaque semaine une allocation pour payer le loyer de mon tout petit trois pièces qui se trouve à cinq minutes à vélo de notre base. » Au total, 8 500 euros par mois...

Un tel chiffre pourrait faire rêver de nombreux équipiers du Défi Areva. « Je suis persuadé que nous sommes le syndicat qui paie le moins ses employés, reconnaît Xavier de Lesquen, son directeur général. Nos plus jeunes équipiers inexpérimentés sont rémunérés entre 2000 et 2 130 euros brut par mois. Nos salaires les plus élevés tournent autour de 5 300 euros. Quant à moi, Luc Gellusseau (le directeur technique) et Pierre Mas (le directeur sportif), ils sont compris entre 5 800 et 6 100 euros. »

Les trois marins du Défi Areva qui occupent les postes ô combien stratégiques de barreur, tacticien et navigateur, coûtent également une « misère » à leur employeur. Philippe Presti, Luc Pillot et Philippe Mourniac ont « le statut de sportif de haut niveau, ajoute Xavier de Lesquen. Ils sont mis à la disposition du Défi par le ministère français de la jeunesse et des sports. Financièrement, nous leur apportons seulement un complément de salaire, qui s'ajoute à leurs revenus payés par

Une bonne affaire pour les finances du syndicat français. Car d'autres n'ont pas hésité à investir une petite fortune pour s'offrir des

stars de la barre et de la stratégie. Après leur seconde victoire consécutive lors de la finale de la Coupe de l'America, en 2000, une grande partie des équipiers néo-zélandais - 26 pour être plus exact - sont partis principalement dans trois syndicats: les Suisses d'Alinghi et les deux Américains Oracle BMW-Racing et One World Challenge.

Ces Kiwis se sont arrachés « à prix d'or », résume Laurent Esquier, le directeur des opérations de l'équipe italienne Prada. Russel Coutts, le barreur d'Alinghi, aura monnayé son transfert pour plusieurs millions de dollars néozélandais, le chiffre de 5 est celui qui est le plus souvent cité sur les pontons du Viaduct Basin d'Auck-

Les Français sont-ils donc à plaindre? « Dans la voile française, les marins ne peuvent pas trouver d'autres projets qui leur permettent

Les régates de mercredi reportées

Les régates de la deuxième journée de la Coupe Louis-Vuitton, éliminatoires de la Coupe de l'America, qui devaient se courir mercredi . 2 octobre dans le golfe d'Hauraki, ont été reportées au jeudi 3 par le comité de course en raison du fort vent soufflant sur le plan d'eau. Pour qu'une régate puisse se courir, le règlement prévoit qu'au moment du départ, la vitesse du vent doit être comprise entre 7 et 19 nœuds (13 à 35 km/h). Mercredi, le vent soufflait entre 22 et 26 nœuds, avec des rafales atteignant 33 nœuds. Les régates devaient opposer Stars & Stripes (E-U) du Team Dennis Conner à Prada Challenge (Ita), OneWorld (E-U) à Alinghi (Sui), Oracle-BMW (E-U) à Mascalzone Latino (Ita) et le Défi Areva (Fra) à Victory Challenge (Sue).

de travailler dans un environnement comparable, conclut Xavier de Lesquen. Même si tout le monde dit que notre budget est tout petit (il atteint 25 millions d'euros), il reste énorme comparé aux autres programmes de voile en France. Je pense aussi que les équipiers des grandes courses océaniques comme The Race sont payés autant que les membres du

Et puis, même si l'argent est un élément important, il ne semble pas qu'il soit le facteur principal qui pousse un spécialiste de la Coupe de l'America à changer de syndicat. « Je ne peux pas rester toute ma vie dans une équipe qui repart de zéro à chaque nouvelle campagne, juge Christian Karcher. Mon idée n'était pas d'aller dans l'équipe qui paie le mieux, mais dans celle qui me donne les moyens de gagner la Cup. »

Frédéric Therin

DÉPÊCHES

■ DOPAGE: l'Agence mondiale antidopage (AMA) a approuvé, mardi 1er octobre à Montréal, une deuxième version du projet de code mondial antidopage. Ce code devra être être présenté lors d'une conférence internationale, en mars 2003 à Copenhague, et ratifié par le comité exécutif de l'AMA afin d'entrer en vigueur avant les Jeux olympiques d'Athènes, en 2004.

■ FOOTBALL: Rolland Courbis et Pierre Dubiton, les anciens entraîneur et responsable financier de l'Olympique de Marseille, ont été confrontés durant près de cinq heures, mardi 1er octobre, par le juge Franck Landou qui enquête sur des malversations présumées à l'occasion de transferts.

■ VOLLEY-BALL : l'équipe de France a terminé invaincue le premier tour du championnat du monde, en prenant le meilleur sur la Bulgarie (3-2), mardi 1er octobre à Buenos Aires (Argentine). Pour le deuxième tour, prévu de vendredi à dimanche, les Français rencontreront le Brésil, les Pays-Bas et la République tchèque à Santa Fe.



J'changerais bien de parcours ce week end!

Le site officiel du tourisme

www.En Pays de la Loire.com

AUJOURD'HUI

Un ciel souvent nuageux

JEUDI 3 OCTOBRE Lever du soleil à Paris : 7 h 54 Coucher du soleil à Paris : 19 h 25

Une vaste zone anticyclonique s'étend de l'Atlantique à la Grèce. Dans ce champ de pression élevé, une perturbation venue des îles Britanniques circule sur le pays. Sur de nombreuses régions, le ciel sera très nuageux et localement pluvieux. Seules les régions les plus méridionales bénéficieront de soleil

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le matin le ciel sera très nuageux avec parfois de faibles bruines. L'après-midi quelques éclaircies se développeront sur la Bretagne et le Cotentin. Les températures seront comprises entre 18 et 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. En Haute-Normandie et sur le Nord - Pas-de Calais le soleil reviendra dans l'aprèsmidi. Sur les autres régions les nuages parfois accompagnés de quelques gouttes seront présents toute la journée. Les températures atteindront 19 à 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Sur le sud de la Bourgogne et de la Franche-Comté, bel-les périodes ensoleillées. Ailleurs le ciel se couvrira le matin et quelques pluies faibles se produiront. Les températures ne dépasseront pas 18 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-**Pyrénées.** Sur le Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine le ciel sera très nuageux. Plus au sud des éclaircies se développeront. Les températures maximales seront comprises entre 20 et 24 degrés.

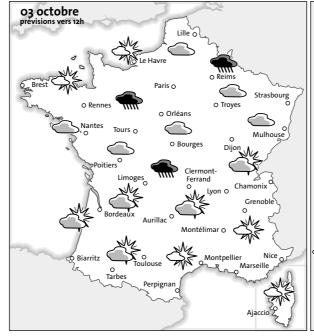
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur Rhône-Alpes les rares bancs de brouillard laisseront rapidement place au soleil. Sur l'Auvergne et le Limousin les nuages seront plus nombreux. Les températures atteindront 19 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Roussillon la matinée sera nuageuse. Sur les autres régions, les nuages élevés n'altéreront pas l'impression de beau temps. Températures : entre 20 et 24 degrés.

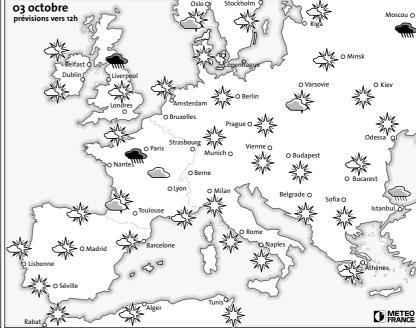
03 OCT. 2002 PRÉVISIONS

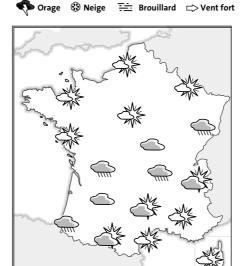
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleille

FRANCE MÉTR	OPOLE	Madrid	10/22 5
Ajaccio	10/20 S	Milan	9/23 C
Biarritz	13/22 N	Moscou	1/6 P
Bordeaux	13/22 N	Munich	3/18 5
Bourges	9/20 C	Naples	12/22 5
Brest	11/19 S	Oslo	6/13 N
Caen	14/18 5	Palma de M	14/23 P
Cherbourg	12/19 S	Prague	5/18 5
Clermont-F	6/20 N	Rome	13/23 S
Dijon	7/19 N	Séville	18/27 S
Grenoble	11/21 S	Sofia	4/17 S
Lille	11/19 P	St-Pétersb	1/6 N
Limoges	11/19 C	Stockholm	1/11 N
Lyon	7/21 N	Ténérife	22/28 5
Marseille	11/20 S	Varsovie	8/18 N
Nancy	9/19 C	Venise	12/20 5
Nantes	12/20 C	Vienne	6/18 5
Nice	13/22 S		
Paris	11/19 P	AMÉRIQUES	
Pau	9/20 N	Brasilia	21/31 S
Perpignan	13/24 S	Buenos Aires	13/21 S
Rennes	13/20 C	Caracas	27/33 C
St-Etienne	7/19 N	Chicago	13/18 P
Strasbourg	7/18 C	Lima	16/19 5
Toulouse	12/22 N	Los Angeles	13/20 S
Tours	11/21 P	Mexico	12/23 P
	•	Montréal	6/14 S
FRANCE OUTR	E-MER	New York	20/26 5
Cayenne	22/29 P	San Francisco	13/21 S
Fort-de-Fr	23/30 P	Santiago Ch.	8/20 C
Nouméa	18/23 S	Toronto	13/19 P
Papeete	22/29 P	Washingt. DC	21/30 S
Pointe-à-P	24/30 P	AFRIQUE	
St Denis Réu.	21/28 S	Alger	17/27 N
		Dakar	27/29 5
EUROPE		Kinshasa	22/31 5
Amsterdam	12/19 N	Le Caire	22/29 N
Athènes	16/23 S	Nairobi	14/26 5
Barcelone	16/23 N	Pretoria	14/20 P
Belfast	11/15 S	Rabat	18/25 5
Belgrade	5/18 S	Tunis	20/26 5
Berlin	7/18 S	Tuttis	20/203
Berne	9/19 S	ASIE-OCÉANIE	
Bruxelles	12/19 N	Bangkok	26/32 P
Bucarest	8/18 N	Beyrouth	23/26 N
Budapest	7/18 S	Bombay	27/34 \$
Copenhague.	10/16 S	Djakarta	24/34 C
Dublin	9/15 S	Dubaï	26/35 5
Francfort	7/18 N	Hanoï	24/31 5
Genève	11/18 S	Hongkong	24/28 P
Helsinki	1/8 N	Jérusalem	16/22 0
Istanbul	16/17 P	New Delhi	19/35 5
	1/11 S	Pėkin	9/22 5
Kiev	1/11 S 17/25 S	Pékin Séoul	9/22 S 12/19 P
Kiev Lisbonne Liverpool	1/11 S 17/25 S 10/16 S		9/22 S 12/19 P 26/29 P



Couvert



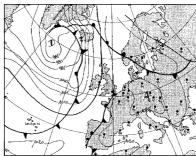


Averses

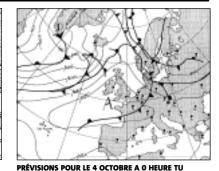
AIR FRANCE Tous les horaires des vols sur airfrance.com

Vendredi 4 octobre

Des Pyrénées aux Charentes et du Massif central aux Alpes, à la Bourgogne et au sud de l'Alsace, le ciel sera très nuageux et quelques pluies faibles se produiront. Ailleurs, le temps sera assez



SITUATION LE 2 OCTOBRE À 0 HEURE TU



Petits plaisirs d'un insouciant qui se soigne



JARDINAGE Tous les mercredis datés jeudi, le guide des plantes

AVEC la fraîcheur de la nuit, les roses de septembre-octobre sont certes souvent plus petites qu'en juin, mais leurs couleurs semblent plus denses, plus contrastées, parfois si différentes que l'on penserait pour un peu qu'une nouvelle variété est venue, seule, s'installer au jardin. Regardez Cornellia, cet hybride déjà ancien, au beau feuillage un peu gaufré, d'un vert foncé et mat, aux tiges rougeâtres allongées: il fleurit élégamment en grappes étirées et coniques riches de jolies petites roses qui associent, vues de très près, le rose carné et le chamois, et sont d'un parfum délicat qui fait pardonner une sensibilité certaine à l'oïdium et une pousse sinon capricieuse du moins exigeant quelques soins et la mi-ombre, plutôt qu'une exposition confinée. Regardez-le en septembre : ses fleurs deviennent cuivrées,

moins abondantes aussi, mais d'un parfum sans doute plus subtil tout en étant plus dense. L'humidité de la nuit, vite chassée par l'air frais, le vent et le ciel dégagé du mitan de la journée, dépose sur le pourtour de ses feuilles et de ses fleurs de jolies gouttelettes qui les ourlent aussi délicatement qu'elles alourdissent les toiles d'araignée.

Luxembourg 12/18 N Tokyo

Pour une fois, on ne se prendra donc pas la tête dans l'ouvrage de l'agressive dame qui tend son piège et attend. Septembre et octobre sont aussi les mois des grosses épeires, dont il vaut mieux se tenir à distance, et d'autres aussi mordantes. Une vilaine morsure, cet été, au poignet, à peine sensible sur le coup, suintante et irritante pendant une quinzaine, nous laisse un souvenir désagréable. Avec cette habitude de jardiner sans gants! A peine les a-t-on enfilés, sous le coup d'une bonne résolution, qu'on les retire, qu'on les pose là où l'on est et qu'on ne les retrouve souvent qu'au printemps... avec un sécateur bien rouillé, un grattoir qui ne l'est pas moins. Mettre un tablier, avec de belles poches? Jamais on n'a pu s'y résoudre. Alors on perd. Un jour, une chope pleine de café : il est si bon de se promener au jardin, en sirotant un p'tit jus, le matin, le midi ou le soir... Un autre, le téléphone sans fil de la maison en main pour continuer une conversation, inutile comme les deux tiers des conversations téléphoniques... Alors on est aux aguets pour se laisser guider par la prochaine sonnerie pour le retrouver, parfois dans la gouttière d'un appentis, parfois posé sur le muret, le couvercle de la poubelle, voire, plus cocasse, dans la poubelle!

PRÉCAUTIONS UTILES

19/24 C PRÉVISIONS POUR LE 4 OCTOBRE

Mais il y a une chose que tous les jardiniers doivent vérifier : être vacciné contre le tétanos. Jamais nous n'insisterons assez sur cette maladie effroyable, encore mortelle, toujours pénible et laissant des séquelles quand elle ne prend pas la vie. Imaginez un malade, tous ses muscles contractés, plié en arrière comme un fer à cheval, voyant la mort venir par arrêt de la respiration et

que... Non! Alors direction chez le médecin pour se faire vacciner : une simple éraflure et la maladie, présente dans la terre, les épines de rosiers et autres fers de bêche, pénètre le corps, se développe lentement et frappe avec une violence si grande que les malades sont mis en réanimation et sous curare pour atténuer leurs souffrances, une crampe qui atteindrait tous les muscles, et respiration artificielle pour tenter de les sauver.

arrêt progressif du muscle cardia-

Chacun jardine comme il l'entend... mais avec des gants et ses vaccins à jour. Et bien sûr, en prenant toutes les précautions utiles contre les bestioles dangereuses. Vipères, guêpes et frelons en France continentale; serpents venimeux, araignées qui ne le sont pas moins, scolopendres, scorpions en Guyane, Martinique, Guadeloupe. Il n'y a guère que nos amis réunionnais et corses qui sont à l'abri des araignées et serpents venimeux. A la Réunion, il y a bien une énorme et très nerveuse araignée qui tisse des toiles immen-

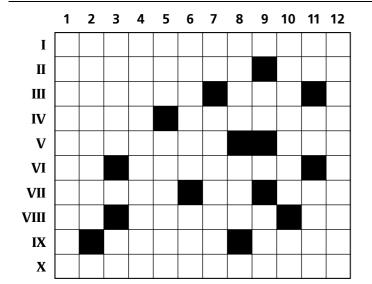
ses et fonce sur quiconque touche à sa toile, mais elle est sans danger pour l'homme. M'enfin, la première fois qu'on en voit une surgir à toute vitesse et foncer vers le bâton - courageux, mais quand même - qu'on utilise pour tapoter son immense piège, on recule et vite fait!

Certains jardiniers font les choses sérieusement, avec assiduité, planifiant : « Tiens, aujourd'hui, je traite ; demain, je tonds; après-demain, je ratisse les allées et, samedi, c'est certain, je taille les haies! » D'autres, moins ordonnés, regardant par la fenêtre, aperçoivent une tige de travers, sur le coup de 8 heures du matin, sortent et ne rentrent à la maison que vers 15 heures, la faim au ventre, assoiffés, l'eau prise au bout du tuyau d'arrosage pue vraiment trop le caoutchouc, ayant enchaîné menus travaux après menus travaux, sans y penser, sans songer au temps qui passe, sourds aux injonctions familiales - « Tu viens manger! Oui ou non? Non? Tu te débrouilleras, je ne t'attends pas! » A peine ontils mangé qu'ils ressortent et rejardinent de plus belle, jusqu'à la nuit tombée. Rentrent fourbus, pas plus pas moins que les ordonnés. Le problème des seconds est qu'ils se lancent parfois dans des travaux qui les entraînent dans des frais qu'ils n'ont pas prévus, dans des travaux qu'ils n'ont pas prévu du tout. Une idée qui leur vient, comme ça. Une pierre qui bouge beaucoup dans un muret et le voilà par terre, près à être remonté. Avouons-le, on serait plutôt de ceux-là, mais on se soigne, sans y parvenir comme on n'a jamais réussi à faire le moindre plan, plantant çà et là, déplaçant quand l'envie nous prend dans un jardin sans cesse en mouvement, parfois laissé à lui-même, juste pour voir ce que ça donne dans un coin, content du résultat, parfois découragé devant les hostas ravagés par les escargots. « C'est certain, l'an prochain, on mettra de l'anti-limaces, à temps. Oui, c'est certain. » D'un coup, on n'en est plus très sûr, de notre bonne résolution.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS PROBÈME Nº 02 - 235

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Un peu de vitesse, mais attention aux excès. - II. Gagné sur les courts, il est de tous les services. Gourmandise bretonne. - III. Protégeaient les Gaulois par en bas. Au bout de l'épreuve. - IV. Fait le ménage au passage. Rendais bien poli. - V. Fais des vagues. Sortie stomacale. - VI. Base de calcul. Fait forte impression. - VII. Reçût dans la joie. Patron en région. A mis l'euro en place. - VIII. Préposition. Gens du voyage. Reste dans l'ombre. -IX. Façonné pour assemblage. Attachante si elle est petite. - X. Mauvais souvenir.

VERTICALEMENT

1. Fait du vent et ne récolte rien. - 2. Les plus belles sont creuses. - 3. Garde au chaud sous ses carreaux. Pris sur le tas. - 4. S'ils sécurisent les voitures, ils font peur aux deux-roues. - 5. Plus grande au Nigeria qu'aux Pays-Bas. Comme une voile triangulaire. - 6. Mélangea ses pinceaux avec les impressionnistes. Donné pour être suivi. - 7. Deux points. Met à l'abri. - 8. Enfant de l'amour. Réponse référendaire. -9. Le pays du suivant. Grand oncle. - 10. Egarée. Personnel. -11. Réponse des plus petits. Parcourut le monde en ruminant. Dans la bouche du cheval. - 12. Manque d'enthousiasme.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 234

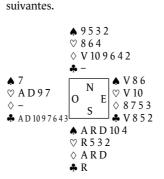
Horizontalement

I. Chevrotement. - II. Rôdeuse. Ouïr. - III. Irène. Trie. - IV. Songeries. Nu. - V. PS. Invites. - VI. Accusé. Erras. - VII. Torrent. Aîné. - VIII. Ipé. Aa. Eta. - IX. Œdipe. Par. - X. Oléagineux. Verticalement

1. Crispation. - 2. Horoscope. -3. Eden. Credo. - 4. Vengeur. Il. -5. Ruée. Serpe. - 6. Os. Rien. Ea. -7. Tétin. Ta. - 8. Rêvé. Api. - 9. Moisira. An. - 10. Eue. Trière. - 11. Ni. Néant. - 12. Trousseaux.

LA CHUTE DES DAMES Cette donne a été distribuée dans un tournoi féminin en Amérique. Le contrat a été le même et les déclarantes ont toutes chuté. Après avoir caché les mains d'Est-Ouest, prenez la place de Sud. Les enchères ont été, en général, les

BRIDGE N° 2015



Ann.: E. don. Tous vuln

Sud	Ouest	Nord	Est
2♠	3♣	passe	passe
3♡	contre	4♠	passe
passe	5 🚓	passe	passe
5 🖍	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé l'As de Trèfle pour le 5 d'Est, comment Sud auraitelle dû jouer pour gagner ce contrat de CINQ PIQUES contre toute défense (les atouts étant 3-1)?

Réponse

Au lieu de couper l'As de Trèfle, il suffit de défausser un Cœur du mort afin de conserver la rentrée du 9 de Pique si les atouts ne sont pas 2-2, mais 3-1. Après avoir laissé passer l'entame. Sud coupe avec le 10 de Pique la continuation à Trèfle, puis il tire As, Roi et Dame de Pique, As, Roi et Dame de Carreau. Il prend le 4 de Pique avec le 9 de Pique pour faire les trois Carreaux maîtres. Pourquoi les déclarantes n'ont-elles pas joué de cette façon ? D'abord il faut faire le maximum de levées. Or, si les atouts sont 2-2, les déclarantes feront douze levées. Elles craignaient, en outre, une coupe à Cœur

par Est (Ouest a contré 3 Cœurs). Comment le coup s'est-il déroulé quand le mort a coupé l'entame ? Les joueuses, en Sud, ont ensuite tiré As, Roi de Pique, et, quand Ouest n'a plus fourni, elles ont joué As, Roi, Dame de Carreau et le 2 de Cœur. Mais c'est Est qui a pris et qui a continué atout pour... deux de chute!

UNE SUPERBE RUSE Un champion italien a réussi à faire chuter ce contrat de 4 Piques. Trouver la carte jouée à la seconde levée. Mais, avant de regarder les jeux, cachez les mains d'Ouest et de Sud pour vous mettre en Est.

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur

pour la Dame du mort, comment Est a-t-il joué (après la levée du Roi de Cœur) pour tromper le déclarant et lui faire chuter ce contrat? Nord aurait-il pu ouvrir de 1 SA (16-18)?



Ann.: N. donneur.

Ouest	Nord	Est	Sud
	1♣	passe	1♠
passe	2 SA	passe	3♠
passe	4 \land	passe	passe

4 10 7 4

Note sur les enchères

Nord ne doit pas redemander « 2 Cœurs », car cette enchère (bicolore cher) montrerait au moins 5 Trèfles et 4. Cœurs. Dans le système français, Sud dirait « 3 Carreaux » pour demander à l'ouvreur s'il possède trois cartes à Pique.

Philippe Brugnon

CULTURE

FESTIVAL

Le deuxième Printemps de septembre, manifestation tournée vers les arts visuels (photographie, vidéo, spectacle nocturne), a choisi de faire allusion, très indirectement, à l'explosion de l'usine AZF. A ce festival réussi manquent encore une date appropriée et la participation du public

Toulouse, images d'une ville

« fragile »

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Sur une première photo, une barre HLM lumineuse est transformée en château de cartes bringuebalant. Sur la suivante, un énorme nuage de fumée se substitue à l'immeuble et envahit la ville. Mathieu Pernot, l'auteur de la série Implosions (2001), scrute la mise à mort d'habitations érigée en « spectacle visuel ». Mais ces photos, présentées à Toulouse un an après l'explosion de l'usine AZF, un an après l'attentat contre le World Trade Center, prennent une signification troublante. Ajoutons les photos que Luc Delahaye a prises dans le quartier du Mirail, là où un « rêve d'architecte » des années 1960 est devenu l'allégorie d'un quartier brisé. Et enfin les maisons que Todd Hido photographie la nuit, comme si les habitants, effrayés par un extérieur hostile, se repliaient dans ce cocon lumineux.

Toulouse, ville fragile? Ce n'est pas un défaut, mais le sentiment que fait naître le 2º Printemps de septembre, qui ambitionne de s'imposer en Europe sur le créneau des arts visuels – photographie, vidéo, spectacle nocturne. La première édition, inaugurée sept jours après l'explosion AZF, avait été tronquée:

lieux fermés et ambiance morose. Cette année, on peut vraiment juger le festival, la trentaine d'artistes réunis en une douzaine de lieux, en intérieur et en extérieur, pour la plupart autour de la Garonne.

La responsable de cette édition, l'Espagnole Marta Gili, tient compte de ce qu'elle appelle joliment un « excès de réalité » en concoctant un « parcours », accroché avec soin, sous le titre « Fragilités ». Un peu téléphoné ? Subtilement mené, dirons-nous. Marta Gili ne « colle » pas au discours socio-sentimental. Les œuvres dépassent largement le contexte local, suggèrent « une idée de la peur, quelque chose qui s'abîme, se casse, que l'on ne contrôle pas, se déplace, disparaît ».

Plutôt que de gommer la réalité, Marta Gili a judicieusement choisi de la transcender en retenant photographes et vidéastes, pour la plupart adeptes du style documentaire, et dont les œuvres « fragilisent » l'environnement, l'urbanisme, les lieux de mémoire, le travail, le pouvoir, le féminisme, l'actualité. Le résultat aurait pu être pesant. Il est sensible. Nombre d'images sont attractives, flirtent avec le décoratif, cherchent l'émotion (la vidéo de Mathilde Ter Heijne, dans laquelle l'artiste se libè-





re de son double « sculpté » en le « suicidant »). Nombre d'images ont aussi le mérite d'avoir été peu ou jamais montrées en France, par des artistes plutôt jeunes.

La photographe Tomoko Yoneda anesthésie avec des paysages et intérieurs colorés, contemplatifs et sereins. Lisons les légendes. Cette jolie plage estivale ? Un des lieux de débarquement en Normandie où sont morts des milliers de soldats. Cette chambre d'hôtel ? Là où Hitler, depuis la fenêtre, haranguait les foules. Au spectateur, déstabilisé, de trouver son point de jonction

entre l'Histoire et sa représentation. Sans doute le Belge Hans Op de Beeck, dont les courtes vidéos sont installées aux Jacobins, explore-t-il avec le plus de justesse cette fragilité. Il s'agit de saynètes banales : un couple prend le café pendant 8 minutes sans se parler ; des caissières figées attendent le client au supermarché; un gamin regarde le paysage par la vitre arrière de la voiture. Il y a ce couple, chargé de sacs et « encombré » par deux fillettes, qui ne cesse de marcher à pas saccadés vers la caméra, jusqu'à épuisement. Petit-fils de Jacques Tati, filmant l'homme en une chorégraphie tragi-comique, Op de Beeck isole les gestes « pour voir comment l'espace public les conditionne et les aliène. Une famille, même anéantie par le quotidien, doit avancer sans montrer de fracture ».

Reste à savoir comment ce festival trouve sa place – ou pas – dans la ville. Sans doute manque-t-il juste dans les expositions une œuvre très forte, qui imprègne Toulouse, fait débat. Marta Gili, pour enraciner son Printemps, a tenu à ce que « des artistes s'engagent. » Sa carte maîtresse est Barbara Kruger, qui, depuis trente ans, utilise mots et images pour bousculer le public sur la notion de pouvoir. Kruger a accroché en travers de la rue Gambetta, de balcon à balcon, des bâches, chacune porteuse d'un slogan : « Vivez comme nous », « Pensez comme nous », ou alors « Pleurez comme nous » et « Mourez comme nous ». Des riverains ont obtenu que les deux dernières bâches, dévoilées un

an pile après l'explosion AZF, soient retirées. « *Mélanger l'art dans la ville n'est pas une tradition de Toulouse* », commente Marta Gili.

Kruger a également reconnu qu'avec sept bâches accrochées, l'impact reste minime. Quand, en plus, ces œuvres ne sont pas le résultat d'un travail avec la population, le résultat est artificiel, ne se distingue pas d'un slogan de supermarché, donne l'impression que l'artiste

Barbara Kruger a accroché en travers de la rue Gambetta des bâches avec des slogans : « Pensez comme nous »

est invité seulement à « décorer » la ville. « Quand le protocole qui génère une œuvre n'est pas débattu, le public ne la comprend pas, et la perturbation voulue n'est pas assez forte », affirme Francis Lacloche, mécène de projets publics pour la Caisse des dépôts et consignations.

Le week-end d'ouverture des 27-28 septembre, il y avait du monde dans les expositions et autour, mais, avec de bons atouts, on pouvait attendre mieux : une grande ville étudiante, un festival gratuit et ouvert jusqu'à 1 heure du matin,

des expositions réussies, une remarquable mise en lumière des quais de la Garonne, une ambiance bon enfant, des concerts-projections ludiques à l'Ecole des beaux-arts. Mais il se trouve qu'au même moment, 20 000 spectateurs assistaient, à quelques kilomètres de là, à Ça bouge encore, festival de quartier, créé en 1991 à l'initiative des musiciens de Zebda, et lié au tissu associatif de la périphérie de Toul-

On se demande pourquoi ce rendez-vous des arts plastiques a choisi ce week-end déjà occupé pour s'installer. « Nous allons nous rencontrer pour en débattre », dit François Saint-Pierre, chargé des publics au Printemps de septembre. D'autant qu'une « fracture sociale » pointe entre les deux festivals, résumée par une banderole brandie par des acteurs locaux devant l'hôtel de ville, lors de l'inauguration du festival par le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon: « Un ministre chez Cartier, pas dans les quartiers » – le festival est dans la mouvance du groupe de luxe. Ce dernier a beau offrir un bon programme, lancer des actions envers les scolaires et les associations, il faudra plus pour gommer sa réputation de produit chic débarqué dans la Ville rose.

Michel Guerrin

PRINTEMPS DE SEPTEMBRE À TOULOUSE. Tél.: 05-62-27-14-00. Jusqu'au 13 octobre. Nocturnes 4 et 5 octobre. Expositions Yoneda et Hido, Centre de photographie de Lectoure.

se Monde vous invite...

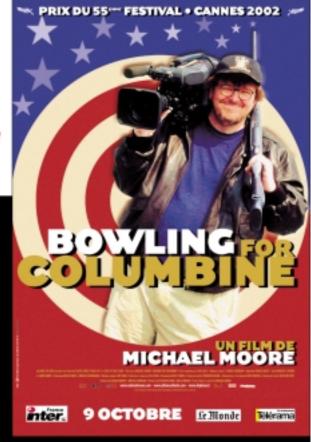
... au cinéma

pour découvrir le nouveau film de Michael Moore

"BOWLING FOR COLUMBINE"

Pour recevoir votre invitation

pour deux personnes, valable dans toutes les salles programmant le film, à toutes les séances (250 places au total)



téléphonez au 01-42-17-38-95

ce mercredi 2 octobre de 15 heures à 17 heures (125 places) et jeudi 3 octobre de 14 heures à 16 heures (125 places)

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde et à ses partenaires.

Vous disposez d'un droit d'occès, de rectification et de suppression des dannées vous concernant (art. 27 de la lai lai Informatique et libertés).

Les nuits mauve et rouge de la Ville rose

TOULOUSE de notre envoyé spécial

Le succès de ce Printemps de sep-

tembre, au-delà d'une programma-

tion réussie, doit beaucoup aux « Nuits de Toulouse », soit la mise en lumière de la ville lors des deux temps forts du festival, les 27 au 27 septembre et les 4-5 octobre. Jean Lelievre, qui dirige la société Abax Communication, qui intervient également sur le festival Visa pour l'image de Perpignan, après avoir travaillé sur celui d'Arles, en est le chef d'orchestre. « Quand ce festival se trouvait à Cahors, on allumait une bougie et ça se voyait. Toulouse est trop grande pour en faire une ville lumière, il faudrait des for-

tunes pour traduire l'impression de

foule. Plutôt que de se disperser,

nous avons centré nos efforts sur le quartier des expositions, les quais de la Garonne, l'Hôtel-Dieu, le Pont-Neuf, le pont Saint-Pierre. Mais aussi tous les sites d'expositions. » Ces sites sont remarquablement mis en lumière par Laurent

mis en lumière par Laurent Fachard, éclairagiste à Lyon. « Nous avons décidé de mettre de la couleur à outrance autour de la Garonne : du rouge, du violet, du vert, un pont en rouge, l'autre en mauve », affirme Jean Lelievre, qui en profite pour s'indigner. « Pour-

quoi ne voit-on aucune couleur dans les villes la nuit alors qu'elles existent le jour ? J'aimerais que des maires se promènent à Toulouse et se demandent pourquoi ils ne remplaceraient pas la lumière jaunasse des lampadaires par des couleurs. Lyon est la seule ville à l'avoir fait, et encore partiellement, puisque seuls les arbres du parc de Gerland sont éclairés en bleu par Laurent Fachard – ça donne un vert intéressant. En fait, les élus ne pensent qu'à une chose : éclairer les trottoirs avec cette lumière jaunasse partout utilisée, qui dure longtemps et éclaire. Toutes les villes ou presque éclairent avec ca. Sauf à Lyon, où ils recherchent des blancs bleutés. » Jean Lelievre rêve de la Ville rose éclairée la nuit entièrement en rose : « C'est la couleur qui marche parfaitement, celle qui restitue le mieux les couleurs du jour. A partir d'un moment, les objets retrouvent un à un leurs couleurs. »

PONT-NEUF ET HÔTEL-DIEU

Mais l'intervention la plus spectaculaire est la projection, entre deux arcades du Pont-Neuf, « le plus beau de la ville », d'une image « flottante », sur une surface de 35 mètres de large et de 15 mètres de haut, au-dessus de la Garonne. Lelievre rêvait d'installer un rideau d'eau tombant du pont. «Je n'ai pas trouvé une société en Europe assez gonflée pour le faire. Donc l'eau est projetée vers le haut tout en épousant l'arche. » Les cinquante photos en noir et blanc, prises au sténopé, légèrement floues, sont projetées par un canon à images situé à 250 mètres du pont. L'Hôtel-Dieu enfin, qui domine la Garonne, affirme sa présence délicate au moyen de trois cents petites lumières rouges clignotantes.

M. G.



ROCK • A 43 ans, l'ex-leader des Smiths est encore capable de remplir des salles comme l'Olympia où, le 30 septembre, il a prouvé devant un public enthousiaste qu'il n'était pas une idole déchue

Les beaux restes de Morrissey, entre autoparodie, mélancolie et préciosité

PRIVÉ de maison de disques, Morrissey est encore capable de remplir en quelques heures des salles comme le Royal Albert Hall, à Londres, ou l'Olympia, le 30 septembre, à Paris, A 43 ans, l'artiste en panne n'est pas une idole déchue. Ses chansons ont laissé trop de traces. Avec les Smiths, de 1983 à 1987, puis en solo, le chanteur de Manchester a bouleversé le rock anglais en mettant au jour, dans un mélange unique d'acuité, d'impudeur, d'ironie et de compassion, les petits secrets d'une géné-

Sur scène, Morrissey semble d'abord piétiner ces émois postadolescents à force d'outrance théâtrale, de « r » roulés comme un vieil acteur élisabéthain. Un titre des Smiths, I Want the One I Can't Have, et Suedehead, qui fut son premier single solo, ne résistent pas à cette autoparodie. Eternelle banane rockabilly, menton en galoche, mais silhouette empâtée par l'oisiveté californienne (le Mancunian s'était exilé à Los Angeles), il proclame : « Bienvenue dans la comédie musicale britannique.» Une filiation déjà assumée par les Kinks ou David Bowie, mais qui annihile ici les émotions.

Il en faudrait plus pour refroidir l'enthousiasme de spectateurs venus aussi d'Angleterre, du Portugal, des Etats-Unis. On tend des messages, des posters, des fleurs. Morrissey finit par retrouver le juste équilibre entre persiflage et sentiments à vif. Les années d'absence n'ont pas abîmé une voix et un phrasé parmi les plus singuliers du rock britannique. Au rythme d'une écriture capable de jouer des frustrations, le chanteur module entre mélancolie et préciosité, plonge dans les graves, s'étire dans les aigus, se trouble ou réplique d'un sarcasme.

NOSTALGIE IDENTITAIRE

« Ceci est une nouvelle chanson. Elle a été écrite lors de ces sept dernières années. » Refrain habile. construction malicieuse, The First of the Gang to Die paraît retrouver une forme que Morrissey avait perdue dans la seconde moitié des années 1990. « La police m'a arrêté hier alors que je pissais sur la tombe



Une voix et un phrasé parmi les plus singuliers du rock britannique.

de Jim Morrison. J'ai rencontré ces quatre-là en prison », explique-t-il en désignant des musiciens qui l'accompagnent en fait depuis près de dix ans. Capables, par intermittence, de subtilité - une version frissonnante de Late

Night, Maudlin Street -, ces seconds couteaux ont surtout tendance à alourdir le propos. On a beau connaître l'amour que porte Morrissev à certaines distorsions rock («Ah! L'Olympia! Piaf, Aznavour et, le 2 décembre 1973, le concert des New York Dolls!»), il serait étonnant qu'un avenir meilleur se dessine pour lui avec ce même groupe.

De nouveaux titres comme I Like You ou The World is Full of Crashing Bores montrent pourtant de belles dispositions, quand Irish Blood, English Heart fait craindre la tendance qu'a parfois le chanteur à glisser du narcissisme à la nostalgie identitaire. Un chefd'œuvre des Smiths en rappel (There is a Light that Never Goes Out). Une chemise et un message de dandy offerts à la foule : « Que Dieu et Oscar Wilde vous hénissent!»

Stéphane Davet

MORRISSEY EN CONCERT, le 27 octobre au Transbordeur, à Lyon ; le 28, à

Des enseignants estiment avoir été licenciés par la mairie en raison de leur projet pédagogique

Les écoles d'art de Nîmes et d'Amiens en crise

L'ÉCOLE supérieure des beauxarts de Nîmes perd son directeur, le philosophe et critique d'art René Denizot, dont la municipalité (UMP) n'a pas renouvelé le contrat de trois ans qui expire le 15 octobre. Le directeur, qui « souhaitait réaménager un projet pédagogique et poursuivre les résidences d'artistes pour faire de l'école un lieu de réflexion et de production », a appris son départ, de façon abrupte, le 1er août.

Ce changement de direction s'accompagne du non-renouvellement des contrats de quatre enseignants : Véronique Joumard (peinture), Frédéric Delpech (photographie), Jeff Ryan (culture anglo-saxonne) et Hans Birkemeyer (sculpture). De façon peu voilée, c'est la politique jugée trop « contemporaine » mise en place par M. Denizot, qui semble critiquée, tout comme, selon lui, le fait que la mairie, principal bailleur de fonds de l'école, « supporte mal des artistes non nîmois ». Le successeur de M. Denizot - nommé sans

appel à candidature – est un peintre figuratif du cru, Dominique Gutherz. Adjoint du maire Jean-Paul Fournier, Daniel-Jean Valade, chargé de la culture et de la tauromachie, récuse toute polémique esthétique et se borne à expliquer ces départs « uniquement pour des raisons administratives ».

Les professeurs remerciés ont lancé une action devant le tribunal administratif et seront reçus à la direction des arts plastiques le 8 octobre. « Je suis choqué que la mairie puisse remettre en cause totalement la pédagogie d'une école d'art et impose aux étudiants un retour en arrière », déplore Jeff

L'Ecole supérieure d'art et de design (ESAD) d'Amiens connaît aussi une rentrée mouvementée. La mairie, également principal financeur de l'établissement, n'a pas renouvelé le contrat de 17 des 28 enseignants. Cinq autres ont démission-

Le collectif des enseignants estime qu'un « tel coup de force » aura pour « conséquence de saborder un projet pédagogique original consacré au graphisme ». Bernard Beney, professeur de culture générale, déplore « le caractère autocratique du directeur de l'école », qui selon lui faisait régner « l'intimidation et l'arbitraire ». Le syndicat FO a incité les « remerciés » à rédiger un recours gracieux auprès du maire, Gilles de Robien, également ministre de l'équipement.

Pour le directeur de l'école, Alain Snyers, un groupe d'enseignants a remis en question la politique de la ville. « Celle-ci soutient depuis douze ans l'école. Pour preuve, elle construit un nouveau bâtiment et souhaite que tous les enseignants soient impliqués dans la création contemporaine. » Il souligne que « les contrats d'un an permettent une grande mobilité, aui correspond aux nouveaux métiers. Une dizaine de professeurs a fait de la surenchère dans les intérêts corporatistes pour être titularisés grâce à la loi Sapin », ajoute-t-il.

Le vice-président d'Amiens Métropole, chargé de la culture, Frédéric Thoral, constate inversement « une contradiction pédagogique et pour le moins un problème de communication entre un groupe de professeurs et le directeur ». Face à ces problèmes, une mission d'inspection du ministère de la culture est prévue en octobre, à Amiens comme à Nîmes.

Nicole Vulser

Les danseurs et les employés réclament la démission de la directrice, Maryse Delente

Après deux semaines de grève, le conflit s'enlise au Ballet du Nord

JOURS NOIRS au Ballet du Nord! Depuis le 20 septembre, quarante-cinq danseurs, techniciens, employés de l'administration et de l'école de danse sont en grève. Ils réclament la démission de la chorégraphe et directrice générale Maryse Delente et celle de l'administrateur Claude Burguière. Grève massive (la compagnie de Roubaix compte 50 permanents), grève dure, portée par plus de trois ans de rancœurs, de frustrations, de conflits larvés.

Vu la difficulté qu'ont les danseurs à agir collectivement, il faut qu'ils aient été poussés à bout pour se décider à cette action d'éclat. Les accusations portées contre Maryse Delente pleuvent : harcèlement moral, humiliations en tous genres, pressions psychologiques pour pousser les gens à la démission, conditions de travail inacceptables (journée de travail de douze heures pour les danseurs...). « On a rassemblé une cinquantaine de témoignages écrits de personnes qui ont souffert de ses abus, précise Robert Pereira, directeur technique du Ballet. Nous les avons adressés à toutes les tutelles concernées. Ce n'est pas la chorégraphe que nous remettons en cause mais la gestionnaire humaine dont on ne peut plus tolérer les agissements. Plus généralement, je crois qu'il est grand temps de réfléchir au statut du danseur aujourd'hui en France: la situation est lamentable. »

« PROBLÈME HUMAIN »

Après avoir été reçus par le maire de Roubaix, René Vandierendonck, et le président du Ballet du Nord, Renaud Tardy, les grévistes ont affrété un bus pour se rendre au ministère de la culture, mardi 24 septembre. Deux rendez-vous leur ont été accordés : l'un avec Laurent Brunner, conseiller technique auprès du ministre Jean-Jacques Aillagon; l'autre avec Catherine Girard, conseillère pour la danse auprès de Sylvie Ubac et Michel Rebut-Sarda, directeur adjoint à la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles. Devant l'impossibilité d'une résolution du conflit à l'amiable, la proposition d'une co-inspection du

ministère du travail et de celui de la culture a été proposée. Elle vient d'être entérinée par la Région, la mairie et l'association du Ballet, mais les grévistes la refusent pour l'instant, faute, précisent-ils, d'avoir été informés des conditions dans lesquelles elle doit être effectuée.

Un conseil d'administration se réunira lundi 7 octobre pour examiner la situation qui, pour l'instant, apparaît sans issue. «Il ne s'agit pas d'une question artistique ou sociale, mais d'un problème humain, s'inquiète Yvan Renar, vice-président (PC) du conseil régional, chargé de la culture. Les danseurs ne supportent plus ce qu'ils appellent l'autoritarisme de Maryse Delente, qui, de son côté, se dit harcelée et persécutée. » M. Renar espère que le conseil d'administration parviendra à « régler le problème dans l'honneur et la dignité pour tous », mais le divorce semble consommé. « Nous ne démissionnerons pas, mais nous sommes prêts à partir dignement si on nous offre de bonnes conditions, déclare Robert Pereira. C'est elle ou nous. » Maryse Delente, qui devait être reçue au ministère mercredi 2 octobre, qualifie, pour sa part, la situation de « surréaliste et complètement indécente ». Elle a dû annuler sa présentation de saison, vendredi 27 et samedi 28 septembre, « sous la pression de la Ville de Roubaix, alors que, affirme-t-elle, je peux assurer les spectacles jusqu'en

Seuls éléments positifs dans ce dossier plus qu'épineux : l'absence de déficit budgétaire de la compagnie et la hausse de la diffusion. « Quand Maryse Delente en a pris la direction, il y a une dizaine d'années, le Ballet du Nord était dans un triste état financier, artistique et administratif. Nous lui avons fait confiance et cela a bien marché », affirme Yvan Renar. Le Ballet du Nord recoit ses subventions de l'Etat, de la Région (environ 763 000 euros chacun), de la Ville de Roubaix (381 000 euros) et du Département du Nord (107 000 euros).

> Rosita Boisseau et Jean-Paul Dufour (à Lille)

> > mardi

Maxim Vengerov

8 octobre

MAIRIE DE PARIS 🦭

Le nouvel organisme remplace le Fonds de soutien du rock et des variétés

Création d'un Centre national de la chanson

faire peau neuve : il a été officiellement transformé le 1er octobre en Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV), sur le modèle du Centre national du cinéma (CNC) ou du livre (CNL), du moins quant aux objectifs affichés soutien à la production, à la création. Le Fonds de soutien et son successeur sont parties prenantes de l'exception culturelle française : les caisses sont alimentées par une subvention du ministère de la culture (environ 860 000 euros, trois fois moins que celle attribuée au Fonds de soutien du théâtre privé, supposée augmenter en 2003) et la taxe parafiscale collectée lors de la vente de billets de spectacles de variétés (3,5 % de la billetterie). En 2001, un an après l'élargisse-

ment de la taxe parafiscale aux établissements publics, le Fonds de soutien avait perçu un peu plus de 9,3 millions d'euros. En seize ans, plus de 69 millions d'euros ont été collectés, et près de 64 millions d'aides directes attribués.

Passant du statut d'association à celui d'établissement public industriel et commercial (EPIC), structure plus autonome mais soumise au contrôle de l'Etat ou des collectivités de tutelle, le CNV a aussi changé de président. Au producteur Jean-Claude Camus succède Daniel Colling, également directeur du Printemps de Bourges et du Zénith de Paris, nommé par décret après proposition du ministère de la culture et consultation des organismes professionnels.

Le CNV hérite de l'intégralité des

CRÉÉ EN 1986, le Fonds de sou- tâches du Fond de soutien, délivrant d'ouvrage, notamment aux collectitien du rock et des variétés vient de des aides automatiques ou sélectives, sous forme d'avances et de subventions (tournées, festivals, aides à la création, etc.). Le CNV, dont le directeur est Antoine Masure, devra développer des services déià offerts aux professionnels, tels l'achat d'espaces publicitaires dans la presse, des campagnes d'affichage, etc. Sera créé un centre de ressources, sorte d'observatoire statistique et technique qui manque cruellement à la filière de l'industrie musicale.

des conseils en matière de maîtrise

01 43 87 23 23

LE FIGARO

vité locales désireuses de construire des équipements, et qui n'ont pas l'expertise du spectacle. Le nouvel organisme pourrait avoir à intervenir sur d'autres fronts. Lors de son inauguration, Jean-Claude Camus a lancé un pavé dans la mare, souhairachetée en 2001 par Vivendi Univerde télévision ». En l'occurrence TF1.





Exposition L'engagement juif dans la Grande Guerre



PÉRONNE « Notre directeur et tous nos rédacteurs ayant rejoint ou devant incessamment rejoindre leur poste de mobilisation, la parution de notre revue est suspendue. » Cet encadré est publié à la fin du numéro d'août 1914 de L'Univers israélite. La brochure est exposée dans une vitrine de l'Historial de Péronne, qui organise une exposition: «Les Juifs dans la Grande Guerre ». Cette brève information est très représentative de l'état d'esprit de cette communauté religieuse dans toute l'Europe. Un million et demi de ses membres montèrent au front, à l'Est comme à l'Ouest, sans rechigner, partageant les mêmes enthousiasmes patriotiques. « Ils s'en sont donné du mal pour les patries, dans cette guerre-là, les juifs », reconnaît Pierre Drieu La Rochelle, dans sa Comédie de Charleroi – on sait que cet écrivain, ancien combattant de 14-18, sombra dans l'antisémi-

A travers cent cinquante documents, les commissaires de l'exposition Thomas Compère-Morel et Philippe Landau, conservateur au consistoire de Paris, s'attachent plus particulièrement aux communautés française et allemande. La première, forte de 180 000 âmes, souvent déjudaïsée, très attachée à la République qui l'avait émancipée, sortait de la traumatisante affaire Dreyfus. Elle endossa néanmoins l'uniforme sans faiblir et reprit les mots d'ordre nationalistes du jour. Dans les synagogues, les rabbins appellent la justice divine à venir en aide aux armées. Les feuilles antisémites qui stigmatisaient les juifs « profiteurs de guerre » ou « planqués » en furent pour leurs frais. Mieux, fin août 1914, sur 30 000 juifs immigrés - non titulaires d'un passeport français –, 8 500 personnes s'engagèrent dans l'armée française. Ils représentaient le tiers des volontaires étrangers.

A Péronne, on peut voir une photo où les aumôniers militaires des différentes religions posent pour L'Illustration : le rabbin figure aux côtés d'une brochette de religieux en uniforme, pasteurs et prêtres catholiques. Le peintre Lévy-Dhurmer immortalise d'ailleurs un de ces aumôniers juifs, Abraham Bloch, qui allait périr sur le front. On le voit présentant un crucifix à un combattant catholique agonisant. Ce tableau, symbole de l'Union sacrée, figure en bonne place à l'Historial : il allait être reproduit des centaines de fois. En France – comme en Allemagne -, les intellectuels juifs se livrent à une surenchère patriotique, du philosophe Bergson au sociologue Durkheim, qui allait d'ailleurs perdre son fils, tué au combat. Ceux qui s'élèvent contre la guerre sont rares.

Si l'antisémitisme est toujours vivace dans les rangs russes, perceptible en Allemagne, comme le révèle une enquête de 1916, il est quasiment inexistant dans les armées britannique, française et italienne. Après la paix, le souvenir de cet engagement va rester vif dans la communauté française. Pourtant, on sait que l'antisémitisme va renaître dans toute l'Europe, avec l'exacerbation des nationalismes. En France notamment. Un peu plus de vingt ans après le traité de Versailles, Vichy et le héros de Verdun allaient renier l'Union sacrée. Les juifs de la Grande Guerre en restent stupéfaits. On peut lire, à l'Historial, la lettre indignée envoyée en octobre 1940 par un ancien combattant israélite au ministre de l'intérieur Peyrouton, son ancien camarade de tranchée, au moment où les premières mesures antisémites sont promulguées par Pétain. Le pire est à

Emmanuel de Roux

Les Juifs dans la Grande Guerre, Historial de la Grande Guerre, château de Péronne, Péronne (Somme). Tél. : 03-22-83-14-18. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures, jusqu'au 31 mars. De 1,25 € à 2,50 €. Catalogue, éd. Historial, 64 p., 19 €. Les Juifs de France et la Grande Guerre, un patriotisme républicain, de Philippe Landau, éd. CNRS, 293 p., 24,39 €. Photo : tableau de Lévy-Dhurmer, 1917. © Collection Musée d'histoire contemporaine. BDIC.

THÉÂTRE • « L'Enfant Do », de Jean-Claude Grumberg, n'évite pas les lieux communs

Sous le regard d'un ours en peluche, chronique d'une famille cabossée

IL Y A, comme ça, des idées de décor qui pourraient presque vous sauver une mise en scène. Quand la lumière se fait sur le plateau du Théâtre Hébertot, le public découvre. avec des «Oh!» et des « Ah! » ébahis, un énorme ours en peluche posé sur la scène. Plus tard, le ventre et les pattes de l'ours s'ouvriront sur les lieux où se déroule cette « chronique familiale optimiste et dérisoire en forme de berceuse fin de siècle, hommage d'un auteur pessimiste aux héros qui - malgré tout - continuent à faire des enfants afin que le monde se perpétue », selon les mots de son auteur, Jean-Claude Grumberg.

Soit donc un jeune couple (Olga Grumberg et Jonathan Zaccaï), lui nanti d'une maman juive sépharade haute en couleurs, « la dernière à hacher encore l'aubergine à la main », ce qui n'est pas rien (Chantal Neuwirth, qui parvient à rendre émouvant un personnage caricatural); elle dotée d'un papa ashkénaze profil « bourru mais gentil », qui tient de grandes conversations métaphysiques avec l'ours en peluche de son petit-fils (François Berléand, tout aussi excellent).

L'AMOUR SOUS LES DISPUTES

Au début, le jeune couple vient d'avoir un bébé, qu'il a été question d'abandonner après l'avoir « enveloppé dans un célèbre journal du soir », mais c'était une blague, sans doute. L'Enfant Do conte donc, au fil des saynètes, une histoire de famille de bric et de broc, de ces familles cabossées par la vie et par l'histoire, de ces enfants tiraillés entre des parents « divorcés avant d'être mariés » et des grands-parents qui gèrent comme ils peuvent leurs névroses de rescapés. Tout le monde s'engueule, dans tous les sens, mais, dans le fond, il y a beaucoup d'amour.

Jean-Claude Grumberg a rajouté un peu de sociologie (le père du bébé est au chômage et boit pour oublier; la mère travaille dans un lycée de banlieue « difficile ») dans cette gentille chronique qui semble avoir été inspirée par les pages « vie d'aujourd'hui » de Marie-Claire ou de Cosmopolitan. Malgré quelques jolies idées, quelques moments drôles (les duos entre Neuwirth et Berléand, et particulièrement la scène où ils sont censés raconter devant une caméra la manière dont ils ont survécu pendant la guerre, dans laquelle Grumberg se moque du « devoir de mémoire » mis à toutes les sauces), la mise en scène trop appuyée de Jean-Michel Ribes fait ressortir les lieux communs de la pièce.

Heureusement, il y a les ours en peluche, celui qui sert de conscience au grand-père et qu'on avait « gagné au stand de tir de la Fête de L'Huma », et celui qui a contenu toute cette histoire, immense, étrange, presque inquiétant.

Fabienne Darge

L'ENFANT DO, de Jean-Claude Grumberg. Mise en scène : Jean-Michel Ribes. Avec Chantal Neuwirth, Jonathan Zaccaï, Alexandre Aubry, François Berléand, Olga Grumberg et Philippe Le Gall. Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, Paris-17°. M° Rome et Villiers. Tél. : 01-43-87-23-23. Du mardi au vendredi à 21 heures, samedi à 18 heures et 21 heures, dimanche à 15 heures. Jusqu'au 15 octobre. De

Sélection disques rock

PETER GABRIEL

Après So (1986), tentation pop à gros effets et Us (1992), aux ambiguïtés gâchées par la production, le nouvel enregistrement de Peter Gabriel comme chanteur est une belle surprise. Sur le plan vocal, Gabriel est ici à son point d'équilibre le plus passionnant entre une expression sombre et une sérénité de surface. Ses chansons sont redevenues des mélodies prenantes où les entrelacs instrumentaux (guitares saturées de l'école Robert Fripp, déchirures sonores aux claviers) servent un découpage précis. Il privilégie un monde musical étrange et dérangé (Darkness, No Way Out, My Head Sounds Like That) qui rejoint parfois les délicatesses de Robert Wyatt. L'utilisation parcimonieuse de sources traditionnelles comme les arrangements de cordes, cuivres ou chœurs sont à mettre au crédit supplémentaire de *Up* qui titille à de nombreuses reprises le grand œuvre que reste The Lamb Lies Down on Broadway, ultime collaboration de Gabriel avec Genesis au milieu des années 1970. – S. Si. 1 CD Virgin.

BRENDAN BENSON

Lapalco

Les anglo-saxons nomment ce courant « power pop » et il connut un succès éphémère dans les années 1970 avec des formations aujourd'hui oubliées, Big Star et Raspberries. Pour faire vite, l'énergie électrique des Who mêlée à la joliesse mélodique des Beatles. Le malheur de Brendan Benson est d'insister avec ce deuxième album (après One Mississippi, en 1996) dans une veine qui ne garantit aucun succès commercial alors qu'elle offre paradoxalement de quoi émoustiller les tympans. Toujours épaulé par son complice Jason Falkner, un des plus talentueux compositeurs et multiinstrumentistes du moment (actuellement sans contrat), le Californien agence avec malice couplets accrocheurs et refrains euphoriques, à partir de guitares carillonnantes et de claviers martelés. *Lapalco* devient ainsi un brillant hommage au McCartney de la période Wings (l'épatant *Tiny Spark* en ouverture) délesté de toute mièvrerie. – B. Lt

JAY-JAY JOHANSON

Antenna

Métamorphosé par une coupe de cheveux futuriste (teinte cuivrée, frange plaquée vers l'avant, pourtour dégagé, longueurs et pointes derrière), le crooner suèdois du triphop romantique change aussi de cap musical après l'insidieux et hitchcockien Poison. Le voici qui revisite, à la remorque d'autres (Zoot Woman, Playgroup), l'electro-pop distante et glaciale des années 1980. Sans s'interroger sur l'impérieuse nécessité de ce revival, on constate ici que Jay-Jay Johanson sacrifie surtout son savoir-faire mélodique à des beats robotiques et que son inspiration se laisse progressivement engloutir par les machines. A de rares exceptions près (le single On The Radio), Antenna est un album crispé et désincarné, qui semble déjà condamné à l'obsolescence.

1 CD BMG.

QUEEN ADREENA Drink Me

A lui seul, le titre d'ouverture mériterait une chronique, Pretty Like Drugs, concentré vertigineux de violence délétère. Katie Jane Garside, l'inquiétante lolita de ce groupe anglais, y dérape comme une PJ Harvey ou une Björk encore mineures. Cisaillé par des hurlements de guitares, matraqué par une basse titanesque et la redoutable efficacité des effets de dynamique, son chant fragile et extatique ressemble autant à un appel à l'aide qu'à une célébration de la débauche. Comparée à cette entrée en matière, la suite de ce deuxième album serpente plus laborieusement entre crise de nerfs et minauderies malsaines. Des comptines comme My Silent Undoing ou Desert Lullaby valent le détour. Mais rien n'atteint l'intensité de l'explosion initiale. - S. D.

1 CD Rough Trade/P.I.A.S.

Séverine Caneele, ouvrière

actrice

Après son prix d'interprétation à Cannes, en 1999, elle était retournée à l'usine. On la retrouve aujourd'hui dans « Une part du ciel », un film de Bénédicte Liénard

DEBOUT au centre du bar de ce cinéma lillois, bien campée sur ses jambes, elle répond à toutes les questions avec le même naturel, la même assurance tranquille; sourit sans se démonter à la spectatrice éperdue d'admiration qui vient de comparer son jeu à celui de Robert De Niro. Dans la vie, comme sur l'écran, Séverine Caneele fait preuve d'une aisance stupéfiante. Difficile de croire que le rôle qu'elle tient dans Une part du ciel, le film de Bénédicte Liénard dont elle est venue assurer la promotion, n'est que le deuxième de sa jeune carrière d'« ouvrièreactrice ».

Séverine et le cinéma se sont rencontrés un beau jour de janvier 1998. Par le plus grand des hasards. Elle conduisait des chariots élévateurs en usine et le réalisateur nordiste Bruno Dumont, qui cherchait « une gueule » pour incarner Domino, l'héroïne de son deuxième film L'Humanité, l'a repérée « sur dossier » dans les fiches d'une société d'intérim d'Hazebrouck, petite ville du cœur de la Flandre française. «J'ai d'abord cru à une blague », se souvient-elle. L'été suivant, elle remportait le prix d'interprétation féminine à Cannes (partagé avec Emilie Duquesne dans Rosetta). Sans bien comprendre ce qui lui arrivait. « Je ne connaissais rien au cinéma et, pour moi, ce tournage était juste un boulot comme un autre », dit-elle. Un « boulot » dont, visiblement, elle a très vite acquis la maîtrise.

Les acteurs débutants ne résistent pas toujours à ce genre d'aventure. Mais Séverine ne croit pas aux contes de fées, fussent-ils cannois: « Pour les jeunes de chez nous, la règle, c'est la survie par le boulot. » Forte de ce principe, les spots à peine éteints, elle refuse un petit rôle que Dominique Cabrera lui offrait pour retrouver Hazebrouck, l'usine et ses camarades d'atelier. Elle en profite pour épouser son compagnon, Ĵosian, ouvrier comme elle (il est couvreur) et concevoir leur fils, Romain, aujourd'hui âgé de 2 ans. « Ce furent deux très belles années », sourit-elle. Mais les ponts avec le cinéma ne sont pas vraiment coupés : entre deux intérims à l'usine, elle sillonne la France et court les capitales du monde entier en compagnie de Bruno Dumont pour défendre L'Humanité. La polémique qui suivit sa récompense cannoise lui ayant laissé un goût amer, elle avait la ferme intention de retrouver les caméras, ne serait-ce qu'une fois. « C'était important pour me rendre crédible vis-à-vis des professionnels, mais aussi de moi-même.»

BIOGRAPHIE

Naissance à Neuve-Eglise

(Belgique). ▶ 1999 Prix d'interprétation

de Cannes pour

Bruno Dumont.

«L'Humanité», de

féminine au Festival

« Une part du ciel », de Bénédicte Liénard.

pour elle, mais la partie n'était pas gagnée

d'avance. La Domino de L'Humanité était

une fille du peuple, solide Flamande taiseu-

se, au corps lourd et sensuel. Dans le rôle de

Joanna, Séverine Caneele dégage la même

présence, très physique. Mais la comparai-

son s'arrête là. Joanna est surtout une révol-

tée nettement plus éloignée, en apparence,

« Elle s'est coulée dans la peau de Joanna

d'une manière incroyable, raconte Bénédicte

Liénard, visiblement conquise. Un étonnant

travail d'actrice. Au point que les surveillantes

de la prison où nous tournions l'ont, un soir,

remise en cellule avec les détenues. » Selon elle. Séverine Caneele est une actrice-née.

« Elle possède une puissance cinématographi-

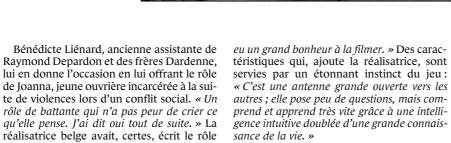
que incroyable, une tension intérieure très par-

ticulière, sorte de brutalité sans violence.

Quand une caméra est posée sur Séverine, il

de la personnalité de Séverine.

« PUISSANCE INCROYABLE »



Sereine face aux compliments, Séverine Caneele n'explique pas. Elle préfère parler d'échange, de rencontres, comme celles des détenues de la prison belge de Lantin qui ont joué leur propre rôle à ses côtés. « Au début, j'avais peur. Mais, très vite, j'ai vu non plus des détenues, mais des femmes magnifiques, très gentilles, qui m'ont ouvert la porte de leur cellule comme elles l'auraient fait pour celle de leur maison. Elles m'ont raconté leur vie et nous sommes vite devenues très amies. Ce tournage, pour elles, c'était un peu de liberté. Bella, qui était emprisonnée depuis sept ans, a dû jouer sa libération. Elle est vraiment sortie un an plus tard, juste avant Cannes. C'est magique, le cinéma!»

Elle recommencera, c'est certain, mais n'en est pas moins déterminée à retourner à l'usine. Par instinct de conservation, d'abord : « C'est une sécurité, je sais qu'il y a quelque chose derrière en cas de besoin ; nous avons le projet d'acheter une maison et ce n'est pas avec le seul salaire de Josian que

nous pourrons nous en tirer. » Mais aussi par goût. L'usine représente aussi ses racines, le lieu qui lui permet de s'ancrer dans la réalité, d'éviter de se perdre dans le monde rêvé du cinéma. « C'est ma vie et je l'aime, même si le boulot n'est pas drôle tous les jours. J'adore aussi raconter ce que je fais. Au passage, je peux donner un peu de rêve et d'espoir à mes camarades de travail : j'y ai touché, donc ce n'est pas inaccessible. » Cette « double vie » que permet le travail en intérim lui est aussi précieuse pour son nouveau métier. « Je peux passer d'un milieu à un autre, dit-elle, puiser dans ces rencontres de la force, des exemples sur lesquels m'appuyer pour le cinéma. » Ce qui explique, peut-être, pourquoi elle n'envisage pas, pour l'instant, de prendre des cours. « J'ai envie de jouer avec mes tripes, ce que je connais de moi, de mes limites, dit-elle. Pas de réciter une leçon. »

« Elle est en route, elle a encore beaucoup de choses à montrer », assure Bénédicte Liénard. Un avis partagé, selon elle, par David Cronenberg, président du jury à Cannes en 1999 qui, s'il n'a pas rencontré Séverine cette année, est venu voir discrètement *Une* part du ciel. « Pour vérifier qu'il ne s'était pas trompé sur son compte. Et il est reparti rassuré. »

LES GENS DU MONDE

■ « Si l'actuel gouvernement américain ne veut pas d'un Iranien, il n'a pas non plus l'utilité d'un Finlandais. On n'a même pas de pétrole », a déclaré, mardi 1^{er} octobre, **Aki** Kaurismaki, le réalisateur de L'Homme sans passé, qui a triomphé au dernier Festival de Cannes. Le cinéaste finlandais réagissait au refus du gouvernement américain d'accorder un visa à un autre grand A. K. du cinéma contemporain, Abbas Kiarostami. Le Festival de New York avait invité les deux cinéastes et devra donc se passer de leur présence. ■ Le metteur en scène russe Iouri

Lioubimov a fêté lundi 30 septembre à Moscou ses 85 ans, en présentant sa 102° production, une mise en scène du Faust de Goethe au Théâtre de la Taganka, qu'il a fondé en 1964. Le président russe, Vladimir Poutine, lui a envoyé un télégramme de félicitations, dans lequel il loue celui qui a « lutté pour les droits de l'artiste à la liberté et l'indépendance ». Communiste convaincu, au point de participer pendant la seconde guerre mondiale à la troupe de l'ensemble artistique patronné par le NKVD, Iouri Lioubimov a commencé à soutenir un «communisme à visage humain » dans les années 1960. En 1984, il a choisi de s'exiler à Londres, où il est resté cinq ans. Depuis son retour à Moscou, en 1989, il n'a cessé de mettre en scène dans son théâtre de la Taganka. ■ Patrice Chéreau lira la seconde partie des Carnets du sous-sol, de Dostoïevski, samedi 5 octobre, au Théâtre national populaire de Villeurbanne, en ouverture de la 30^e saison, la dernière assurée par Roger Planchon, qui passe le relais au metteur en scène Christian Schiaretti. Le TNP fête cet anniversaire en organisant le Festival de l'union des théâtres de l'Europe, marqué par la présence de Georges Lavaudant (La Mort de Danton, de Büchner), Antonio Latella (*Trilogia Genet*), Nikita Milivojevic (*La Fuite*, d'après Boulgakov), Anatoli Vassiliev (Médée-Matériau, d'après Heiner Müller), Sandor Zsoter (Les Bacchantes), Simon McBurney (Mnemonic), Gabor Zsambéki (Saint-Georges et le Dragon, de Sandor Weöres), Christoph Marthaler (Die Spezialisten) et, bien sûr, Roger Planchon, qui crée une pièce d'Ingmar Bergman, S'agite et se pavane, du

■ Eric Baudart vient de recevoir le 5° prix Gilles-Dusein, qui récompense un jeune artiste. Diplômé de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris en 2001, Eric Baudart se sert d'Internet puis des logiciels informatiques pour produire ou remanier des images qui ne sont ni naturelles ni artificielles mais plus « véridiques » que le réel qu'elles sont censées refléter. Elles sont à découvrir actuellement au passage de Retz, à Paris.

7 novembre au 8 décembre.

Jean-Paul Dufour

se passe quelque chose de rare; Pialat aurait

-DOMINIQUE DHOMBRES —

Hypnose

IL FALLAIT veiller tard, mardi soir sur Arte, mais le jeu en valait la chandelle. La chaîne franco-allemande diffusait à une heure pas croyable Obsession, de Brian De Palma, le film il est vrai le plus hypnotique de toute l'histoire du cinéma américain. La facade géométrique d'une église de Florence, dont on retrouve le motif sur un monument funéraire solitaire, construit au beau milieu d'un vaste terrain en friche à La Nouvelle-Orléans, est une vision obsédante à souhait. En 1976, Brian De Palma imitait ouvertement Hitchcock, en particulier Vertigo et Rebecca.

Mais, sans s'en rendre compte peut-être, il aboutissait à une œuvre totalement nouvelle, où certaines scènes sans cesse répétées, comme dans un rêve, finissent par créer une impression d'étrangeté comme on en voit rarement au cinéma.

L'histoire est complètement invraisemblable. Elle commence en 1959 à La Nouvelle-Orléans, avec la somptueuse réception donnée, pour le dixième anniversaire de leur mariage, par Michael et Elizabeth Courtland, la « fine fleur du nouveau Sud », dans leur immense maison avec balcon en fer forgé à la française. Il faut être attentif pour saisir le mouvement d'un serveur qui montre un instant un revolver dissimulé sous sa ceinture. Le geste est destiné à Robert La Salle, l'associé de Michael dans de vastes affaires immobilières. Lorsque la fête est finie, des gangsters patibulaires jusqu'à la caricature enlèvent Elizabeth et la fille du couple. Amy, âgée de neuf ans. Une rancon de 500 000 dollars est réclamée. L'opération montée par la police se solde par la mort d'Elizabeth et, croit-on, celle d'Amy. En réalité, la fillette a survécu. Robert La Salle, cerveau du rapt, la fait élever secrètement en Italie, à Florence. Il s'en sert, seize ans plus tard, pour une tortueuse machination visant à faire de lui, enfin, l'unique propriétaire du fameux terrain. Comme de juste, le méchant porte le nom, et même le prénom, d'un Français, explorateur du continent américain, mort en Louisiane en 1687.

Sur cet improbable scénario, De Palma a construit un édifice aussi inquiétant que le monument funéraire édifié à la mémoire d'une épouse morte et d'une fillette toujours vivante, devenue une femme, dont le mari inconsolable, le père éploré, va s'éprendre. Cliff Robertson, qui joue le rôle de Michael, a le regard fixe pendant la plus grande partie du film. Il est sous hypnose. Comme nous.

TÉLÉVISION

Rosi, révélateur et visionnaire

Au printemps de cette année, Francesco Rosi, 80 ans, était consacré docteur honoris causa à la Sorbonne. Quelques semaines plus tard, il évoquait auprès de Jean-Jacques Bernard près d'un demi-siècle d'un parcours cinématographique chevillé aux zones les plus troubles de l'histoire politique et sociale de l'Italie du XX^e siècle – notamment à travers les rapports, d'une « confusion anxiogène », entre pouvoirs légaux et Mafia –, et à leurs retentissements contemporains. Ces conversations, intitulées Francesco Rosi, un homme contre, éclairent précieusement la rétrospective de films rarement diffusés proposée par CineCinema Classic (en multidiffusion jusqu'à la mi-octobre) : Le Défi (La Sfida, premier long métrage réalisé en 1958 et donné ce soir à 23 h 15); Main basse sur la ville (1963); La Belle et le Cavalier (1967; en ouverture de cette soirée); enfin Le Christ s'est arrêté à Eboli (1979). Elles remettent également en perspective la portée révélatrice, inédite à l'époque, d'une œuvre rigoureuse née dans le giron de « l'exigence éthique et morale » du néoréalisme. D'une lucidité et d'une acuité qui n'ont en rien entravé l'optimisme de Rosi, apologiste de l'Italie résistante d'aujourd'hui. - Val. C.

« Soirée Francesco Rosi », jeudi 3 octobre, 20 h 45, CineCinema Classic. Vendredi 4, à 21 heures : « Le Christ s'est arrêté à Eboli », suivi de « Main basse sur la ville » et de la rediffusion de l'entretien.

JEUDI 3 OCTOBRE

► Court-circuit à Sciences-Po

15 h 40, France 5 La réalisatrice Virginie Linhart a suivi l'entrée des élèves issus de zone d'éducation prioritaire (ZEP) à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po).

▶ Ressources humaines 20 h 45, Arte Itinéraire d'un jeune cadre découvrant que l'usine où il

travaille se prépare à licencier

22 h 30, Arte

Deux documentaires : le passionnant San Nicandro, de Pierre-Henri Salfati et Alexandra Pisar Pinto, sur un petit village des Pouilles qui s'est converti au judaïsme dans les années 1930, et La Loi du retour, de Pierre-Henri Salfati, sur cette loi qui, en 1948, donnait une définition juridique de la judéité.

plusieurs personnes, dont son

► Théma « Terre promise »

père. Un film de Laurent Cantet.

JEUDI 3 OCTOBRE

▶ Concert

RADIO

20 h 00, France Musiques Donné le 22 septembre à la Cité de la musique à Paris par l'Orchestre philharmonique de Radio France sous la direction de Myung-Whun Chung: Symphonie n°6 op. 68 Pastorale, de Beethoven: Alcvon, fable symbolique de Schoeller avec Lambert Wilson comme récitant, et *La Mer*, de Debussy.

► Surpris par la nuit 22 h 30, France Culture Adrien Walter traite le dossier « Discriminations, ouvrons les yeux », une campagne mise en place par le MRAP en octobre

2000 qui a incité de nombreuses victimes à se faire connaître.

▶ Ondes de choc

23 h 30. France Inter Quatrième et dernière soirée en compagnie de Mark Knopfler, le créateur du groupe Dire Straits, qui vient de sortir son nouvel album, The Ragpicker's Dream. Il est interviewé par Laurent Lavige.

▶ Du jour au lendemain

00 h 00. France Culture Alain Veinstein reçoit Pierre Vidal-Naquet pour son livre *Le* Miroir brisé (éd. Les Belles Lettres).

► Sous le soleil exactement 1 h 30, France Inter Serge Le Vaillant reçoit David Hallyday pour son nouvel album,

du 5 au 6 octobre 2002 ANCHE Le Théâtre 14 et Théâtre Musique et Danse dans la Ville vous invitent

de 0 h 30 à 1 h 30 : Anne le Fol Mari Kamamura (piano), David Lefort (ténor) «De la couleur du ciele, spectacle lyrique et poé-toute la palette des émotions de Francis Blanche ique : Strouss, Chopin, Fouré... et Tchékhov,

locompagnées ou piono, des chansons de ten-

de 2 h 45 à 3 h 45 : Annick Roux Des chansons et des textes de Francis Blanche. passe par ce talent respectueux et admiratif

de 1 h 45 à 2 h 30 : Manon Landowski de 4 h à 5 h : Mistigri

Un hommage à Francis Lemarque et des chandresse et d'humour, qui se promènent dans une — sons populaires que nous aimons : clolie mômes,

«Le dénicheur», «Nini peau de chien».

Révélation.

de 5 h 15 à 8 h 30 : Lucy Harrisson Chanteuse et comédienne, elle navigue entre la Cie Roger Louret et son propre répertoire de chansons pap en version acoustique.

Théâtre 14 Jean-Marie Serreau - 20, avenue Marc Sangnier - 75014 Paris

entrée libre et gratuite dans la limite des places dispanibles summa runs \$2

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 2 OCTOBRE

TF1

14.45 Complicité sentimentale Téléfilm. Sheldon Wilson (EU, 2001) ◆ **16.25** Providence La visite du vétérinaire ◆ 17.15 Melrose Place Drôle de Noël. Série 18.10 Star Academy 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo 20.00 Journal.



20.45 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Auxerre - Arsenal (première phase, 3º jour née, groupe A). 20.45 Coup d'envoi. 394821 La réception de l'équipe anglaise d'Arsenal (première et invaincue dans son groupe de la Ligue des champions comme de son championnat) s'annonce délicate pour les Auxerrois, battus à Dortmund (2-1).

22.45 FOOTBALL LIGUE DES CHAM-PIONS Inter Milan (It.) - Lyon (1^{re} phase, 3^e journée, groupe D). En différé. 977647

1.00 Star Academy 1.35 Embarquement porte n°1 Boston. 14864425 2.15 Vis ma vie Magazine, 8744222 3.50 Reportages Le cœur de relles Le peintre, la pêche et la mer (30 MIN).

FRANCE 2

16.55 Le Numéro gagnant 17.35 Aix mélodie **18.25** Friends Celui qui n'était pas photogénique **18.50** CD'aujourd'hui Yann Tiersen. **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Best of \$ 20.00 Journal, Météo



21.00 L'AMOUR INTERDIT Téléfilm. Jacques Malaterre. Avec Anne Richard, Bruno Todeschini, Aladin Reibel, Frédéric Sauzay Yves Afonso (France, 2001) ♦ . L'épouse d'un homme atteint d'un cancer renonce au divorce afin d'aider son mari dans son combat pour la vie. Mais les événements changent bientôt la donne.

22.40 ÇA SE DISCUTE VENGEANCE, RANCUNE, PARDON: COMMENT SURMON-TER SA HAINE? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 0.45 Journal, Météo, CD'aujourd'hui.

1.10 Des mots de minuit Magazine, 7745883 **2.40** Emissions religieuses Magazine. 6793883 **3.40** Haïti Les petites machines. cumentaire. 98071680 4.05 On aura tout lu! Magazine (50 min). 6647203.

FRANCE 3

17.45 C'est pas sorcier L'automne ♦ 18.15 Un **livre, un jour** *Les Baltringues***, de** L. Roubaudi **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de...



20.55 DES RACINES ET DES AILES Magazine présenté par Patrick de Carolis. Invité : Luc Ferry, Au sommaire : Illettrisme : courage d'apprendre. Sur les traces d'Alexandre Dumas, Pérou, la civilisation

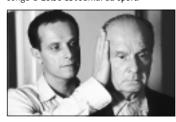
22.50 Météo, Soir 3.

23.20 MORT EN EAU TROUBLE Téléfilm. Matthew Chapman. Avec Eric Roberts, Beverly D'Angelo, Dennis Lipscomb Raymond J. Barry(EU, 1986) **○** ♦. 9612096 0.55 Ombre et lumière Invité : Jean Vautrin.

1.20 Les Dossiers de l'Histoire La grande aventure de la presse filmée [4/4]: Le chant du cygne, de 1940 à la fin. 3683512 **2.15** Le Fabueux Destin de... 2.40 Soir 3 3.05 Madame la Principale Documentaire (115 min) ◆.

CANAL+

18.00 Les Simpson Série ► En clair jusqu'à 20.59 18.30 Hyper Show Avec Marc Jolivet, Cauet
19.25 Le Zapping 19.30 Le Journal des bonnes
nouvelles 19.55 Guignols 20.05 H Un mensonge © 20.30 Le Journal du sport.



21.00 COMMENT J'AI TUÉ MON PÈRE Film. Anne Fontaine. Avec Miche Bouquet, Charles Berling, Natacha Régnier, Amira Casar, Stéphane Guillon (France - Espagne, 2001, 90 min) ◆ . 89024 L'irruption d'un homme sème le trouble dans le couple de son fils.

22.30 Minutes en + Spécial « Comment j'a tué mon père ». Magazine.

22.40 ROMÉO DOIT MOURIR Film. Andrzej Bartkowiak. Avec Jet Li, Aaliyah, Isaiah Washington, Russell Wong, DMX (Etats-Unis, 2000, v.o.) **O** 2487531 (Etats-Unis, 2000, v.o.) **O** 0.30 Spin City Bonjour Charlie. Souriez (v.o.).

1.15 La Revanche de Frankenstein ■ Film Terence Fisher (GB, 1958). 1591999 **O 2.50** Luna Papa Film. Bakhtiar Khudojnazarov (v.o.). 92503951 **4.35** Falcon, l'arme absolue Téléfilm. Phillip J. Roth (2000, 100 min) 🔾

Odyssée

Histoire

Planète

Voyage

Voyage

Odvssée

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Le Loup invincible **17.30** 100 % Question 18.05 C dans l'air 19.00 Connaissance L'Art de la reconstruction faciale. Les créations hyperréalistes d'Elisabeth Daynès **19.45** Arte <mark>info **20.15 Reportage** Berlin à Djibouti.</mark>



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE

Splendeurs du socialisme Documentaire Thomas Beutelschmidt et Julia Novak (Allemagne, 2000.). Magazine présenté par Le Palais du peuple, l'ancien siège du parlement de RDA inauguré en 1976, est sur le point d'être détruit.

21.45 MUSICA - GLENN GOULD Glenn Gould en privé - Glenn Gould en studio. Roman Kroitor et Wolf Koenig (v.o.). 8792043 22.45 La Captive ■ ■ Film. Chantal Akerman. Drame (Fr. - Bel., 2000). 6644666

0.40 La Bête humaine ■ ■ ■ Film. Jean Renoir. Avec Jean Gabin. *Drame* (Fr., 1938, N.)

O 8478406

2.20 Palettes, Rembrandt (1606-1669) Le miroir des paradoxes : « Autoportraits » (Fr., 1991, 30 min). 3684680

17.55 Stargate SG-1 Série La Tok'ra ◆ 18.55 Charmed L'héritier ◆ 19.45 ET 20.40 Caméra café 19.50 Voile Spécial Coupe de l'America 19.54 6 minutes, Météo 20.05 Une nounou d'enfer Série. Situation critique O.



20.50 ALIAS Mea Culpa O 7629937. In extremis O 9690918. Série (saison 1). Ken Olin: Jack Bender, Avec Jennifer Garner, Carl Lumbly, Edward Atterton, Bradley Cooper, Ron Rifkin (EU, 2001).

Dans Mea Culpa, après son combat contre Anna, Sydney est obligée de faire appel à la CIA pour sauver Dixon, sérieusement blessé.

22.40 X-FILES Ne faites confiance à personne **O** 4033519. Série (saison 9). Tony Wharmby. Avec Gillian Anderson, Robert Patrick, Annabeth Gish, Allison Smith, Kathryn Joosten (EU, 2002).

23.30 Oz Série (saison 1), Peine capitale, Avec Terry Kinney. 85734 **0.30 Buddy Faro** Série. La foire aux suspects O 9132154 1.19 Météo 1.25 M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (275 min) 76806609

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Si toutes les colères du monde. 21.00 Chanson, boum! 22.00 Journal. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Derrière le mur. **0.00** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Musica. Festival international des musiques aujourd'hui. Donné au Palais des fêtes de Strasbourg, dir. J.-L. Koenig : œuvres de Harvey, MacRae, Messiaen, Zimmermann.

22.00 En attendant la nuit. 23.00 Jazz poursuite. Accordéon jazz [3/3]. 0.00 Le Cabinet des curiosités.

RADIO CLASSIOUE

CÂBLE ET SATELLITE

15.05 Le Caporal épinglé ■ ■ Jean Renoir. Avec Jean-Pierre Cassel, Claude Brasseur, Claude Rich (France, 1962, N., 100 min) • **16.10** Les Fêtes galantes ■ René Clair (France, 1965. **17.20** L'Incompris ■ ■ Luigi Comencini (Italie, 1967, v.m., 100 min) O cinecinema S

18.50 La Nuit américaine
François Truffaut

(France, 1973, 115 min) 🛇 19.00 Violence et passion ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1974, 120 min) ◆ Cinét 20.45 La Sfida ■ Francesco Rosi (Italie, 1958, N.,

cinecinema Classic 21.00 Nos funérailles ■ ■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, v.m., 100 min) ② cinecinema Fri 21.25 Mary Reilly ■ Stephen Frears (Etats-Unis, cinecinema Frisson 1996, 115 min) **O 22.10** Je plaide non coupable ■ ■ Edmond T. Gréville (Fr. - GB, 1956, v.o., 95 min) ○ cinecinema Classic 22.45 Je suis un évadé ■ Mervyn LeRoy

(Etats-Unis, 1932, N., v.o., 90 min). TC

23.00 Vidéodrome ■ David Cronenberg (Canada, 1982, v.m., 85 min) cinecinema Premier

0.15 Docteur Jekyll et Mister Hyde ■ Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 95 min).

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. Le nouvel ordre pétrolier. Invités Dominique Moisi, Pierre Terzian, Public Sénat

MAGAZINES

17.15 Les Lumières du music-hall. Salvatore Adamo. Julien Paris Première 18.50 ET 23.15 J'y étais. Paul-Loup Sulitzer. 23.00 Explorer. Les Meerkats américains. 1914 - 1918

les voltigeurs des airs. Pharaons, voyage vers National Geographic 0.55 Recto Verso. Invité: Bertrand Delanoë. Paris Première

DOCUMENTAIRES 17.05 Une vallée contre un empire. Histoire 18.00 On tire et on pleure. **18.00** Henri Guillemin présente Napoléon. [10/15]. **Histoire 18.00** 28 mars 67, Jean-Paul Sartre et Simone de La Chaîne Histoire 18.20 Hollywood Stories. [1/2]. Dirty Dancing.Paris Première

18.55 Bruce Lee, la légende du dragon. 19.00 Sur la route des Incas. La montagne des National Geographic 19.00 Portrait d'Antoine Blondin. 19.05 Le Cinéma japonais hanté par ses fantômes. TPS Star **19.45** Tranches d'ados à Los Angeles. [5/14].

19.50 La Malédiction de la maison africaine Chaîne Histoire 20.00 Inde : Délices au curry. De Rama à l'Empire colonial Voyage britannique. Odyssée

20.00 Goélettes. National Geographic général. Histoire 20.00 Les Momies de glace. **20.05** Eyadéma, président, tirailleur, général. 20.30 L'Invasion des grenouilles taureaux. Nat. Geo. 20.40 Pièces à conviction. Apparences trompeuses suivi de A un chiffre de la fortune. Festival 20.45 Jamaïque, FMI. Mourir à crédit. Planète Voyage 21.00 Un monde, des mondes, L'Inde 21.00 Birmanie, le régime de la terreur.

La Chaîne Histoire 21.35 François de Jarnac. 21.50 Le Quotidien d'un pêcheur au Japon. 21.55 Robert Paxton. [3/4]. Vichy et les juifs. **22.05** Mexico, la vie incertaine. 22.30 Contre la montre Mexico National Geographic La Chaîne Histoire 22.35 Portrait d'Antoine Blondin.

22.50 Shaolin. 23.00 Pilot Guides. Le sud de la France. 23.30 Danse avec les chevaux andalous. [2/3]. 0.00 Afrique du Sud. Les lions du Kalahari

SPORTS EN DIRECT

2.00 Voile. Coupe de l'America 2003. Coupe Louis Vuitton. Round Robin 1 (Nouvelle-Zélande). Paris Première

MUSIQUE

21.35 Gershwin. Rhapsody in Blue. En 1976. Avec Leonard Bernstein (piano). Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. 21.55 Concert Clérambault, En 1998, Avec Monique Zanetti (dessus), Viviane Durand (dessus), James Oxley (haute-contre), Pierre Evreux (taille), etc. 22.20 Patricia Kass. Ce sera nous. Marseille, en 2000. TV 5 22.45 Beethoven. Sonate pour violoncelle et piano. Avec Sébastien van Kuijk (violoncelle), Geoffroy Couteau

0.00 Nice Jazz Festival 1998. Avec Richard Galliano (accordéon), Michel Portal (clarinette basse), David Sanchez (saxophone), Eddie Palmieri (piano), Patrick

Saussois (guitare). TÉLÉFILMS

20.50 Jalna. Philippe Monnier [3 et 4/8] **○** 21.30 Notorious. Colin Bucksey Festival

20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Destinée. Le plan des Canal Jimmy prophètes (saison 3) O Canal Ji 23.15 That 70's Show. Eric le mal aimé. Red et Stacey (saison 4. v.o.) • Canal Jimmy **23.20** Homicide. Justice ou parodie [2/2] (S4). Série Club 20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Weber, R. Schumann, Bruch. 20.40 *Lodoïska*. Opéra de Luigi Cherubini. Par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. Mariella Devia (Lodoïska). 23.00 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Franck, Lalo, D'Indv. 0.00 Les Nuits de Radio Classique.

JEUDI 3 OCTOBRE

TF1

13.00 Journal, Météo 13.55 Les Feux de l'amour Feuilleton ♦ 14.45 Scandale à l'hôpital Téléfilm. Micky Dolenz. Avec Stephanie Zimbalist, Gabrielle Carteris (EU. 2001) O 16.25 Providence Merci Providence. Feuille ton ◆ 17.15 Melrose Place La déprime de Kyle. 18.55 Le Bigdil Jeu 19.50 Métiers de campa-



20.55 LES CORDIER, JUGE ET FLIC OTAGES Téléfilm. Gilles Behat. Avec Pierre Mondy, Bruno Madinier, Charlotte Valandrey, Jean-Pierre Malo, Isabelle Roelandt (France, 2000) ♦. 2970628 La famille Cordier est prise en otage par un repris de justice et son fils qui clament leur innocence dans une affaire de meurtres.

22.45 SOUS LES YEUX D'UN INTRUS Téléfilm. Douglas Campbell. Avec Linda Purl, Maxwell Caulfield Melissa Behr Stack Hogue, Earl Holliman (EU, 2000) O . 8525116 Le fils d'un homme qui s'est suicidé après avoir été accusé de viol, tente de retrouver celle qui avait témoigné contre son père afin de venger sa mémoire.

0.20 Les Coulisses de l'économie 1567384. 1.15 Star Academy 1.55 Très chasse La balistique **2.50** Reportages Les amoureux de Porquerolles ♦ **3.15** Histoires naturelles Donner

le temps au temps ♦ 4.10 Histoires natu-

relles La chasse sous terre (30 min). 5776636.

FRANCE 2

20.40 Question ouverte François Hollande.



émouvantes, sont douloureuses.

« Hysteria » au Théâtre Marigny. 7645932

min de croix 2253181 • 1.50 Contre-courant Huntsville, la colonie pénitentiaire 2495487 O 3.05 Contre-courant les exécutants 4397907 **3.55** info, Météo (20 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix 15.00 Questions au Gouvernement 16.05 Chroniques d'ici Histoires d'architectures 16.35 TO3 Magazine 17.30 Mon Kanar Magazine 17.45 C'est pas sorcier Les dirigeables, navires du ciel ♦ 18.15 Un livre, un jour Beauté des femmes, de Louis Védrines **18.20 Questions pour un champion** 18.50 Le 19-20 de l'info. Météo 20.15 Tout



20.55 LES DOSSIERS DE FRANCE 3: LA JUSTICE ET VOUS - LA JURÉE Film. Brian Gibson. Avec Demi Moore, Alec Baldwin, Anne Heche, James Gandolfir Joseph Gordon-Levitt (EU, 1996) O. 460135 Parce qu'elle est jurée au procès d'un mafioso, une jeune femme est l'objet d'un chantage. Un thriller qui s'épuise en péripéties incohérentes.

DÉBATS EN RÉGION LA JUSTICE ET VOUS Treize débats régionaux. 5251932

23.55 Météo, Soir 3 0.25 Ombre et lumière Invitée : Albina du Boisrouvray. 64452 **0.50** La Loi de Los Angeles Série (saison 6). La loi des studios O 9901162 1.35 Espace francophone Fellag, le rire qui sauve. 1197452 2.05 Le Fabuleux Destin de... Invités : Franck Leboeuf, Geneviève de Fontenay. 4693574 2.25 Soir 3 2.50 Des racines et des ailes

Invité : Luc Ferry. 92400810 **4.40** Les Dossiers de l'Histoire La grande aventure de la presse

filmée [4/4]: Le chant du cygne, de 1940 à la fin. Documentaire (55 min, ♦). 5931181

CANAL+

14.00 Capitaine Corelli Film. John Madden. Avec Nicolas Cage **O 16.00** Making of *Spirit*, *l'étalon des plaines* **16.30** Loin **I** Film. André Téchiné, Avec Stéphane Rideau O ♦ ► En clair jusqu'à 20.59 18.30 Hyper Show Avec Arielle Dombasle, Vin Diesel O 19.25 Zapping 19.30 Le Journal des bonnes nouvelles Guignols 20.05 H Coup de froid O 20.30 Le Journal du sport 20.40 Le Journal du cinéma



21.00 MAUVAIS GENRES Film. Francis Girod. Avec Richard Bohringer, Robinson Stévenin, Stéphane Metzger, William Nady-lam, Frédéric Pellegeay (2001) **©** 8082154 Un flic est confronté à une série de crimes dans le milieu des travestis de Bruxelles. Un polar caricatural mais une performance étonnante de Robinson Stévenin.

22.45 FOOTBALL COUPE DE L'UEFA Ujpest Budapest - Paris-SG (1er tour retour). En différé. Il ne devrait pas y avoir de suspense ce soir en Hongrie, pour ce match retour du premier tour de la coupe de l'UEFA. Faciles vainaueurs au match aller (3-0), les Parisiens n'auront sans doute pas à forcer leur talent pour

0.25 Le Dîner de cons ■ Film. Francis Veber ◆ 1.45 Bush, président Fœtus ce qu'il te plaît. Le Bush est du Texas O 2.30 Animal Factory ■ ■ Film Steve Buscemi 4107026 △ 4.00 Fascination ■ Film. Jean Rollin (100 min).

Planète

Paris Première

(batterie).

décrocher leur qualification.

FRANCE 5 / ARTE

12.05 Midi les zouzous 13.45 Le Journal de la santé **14.10** Les Intrus [4/11]. Les griffes de velours **14.40** Défier les lois de la nature 15.40 Court-circuit à Sciences-Po Documentaire ◆ 16.35 Dieux et démons Tant qu'il y aura des crocodiles 17.30 100 % Question 18.05 C dans l'air Magazine 19.00 Voyages, voyages Budapest 19.45 Arte info 20.15 Reportage Le Vin aux enchères.



20.45 Ressources Humaines ■ Film. Laurent Cantet. Avec Jalil Lespert, Jean-Claude Vallod, Chantal Barré Véronique de Pandelaère, Michel Begnez (France, 1999) 🔿 Un jeune cadre découvre que l'usine qui l'emploie se prépare à licencier plusieurs personnes, parmi lesquelles son père.

22.30 THEMA - TERRE PROMISE SAN NICANDRO Documentaire. Alexandra Pisar-Pinto et Pierre-Henri Salfati (2002), 6654203 Le petit village de San Nicandro, dans les Pouilles, s'est converti au iudaïsme dans les années 1930, sous l'impulsion d'un paysan venant de découvrir les enseignements de l'Ancien Testament. 23.50 Thema - La Loi du retour Documentai re. Pierre-Henri Salfati (Fr., 2002). 8009680

0.30 L'Effrontée ■ Film. Claude Miller. Avec Charlotte Gainsbourg, Bernadette Lafont (France, 1985). 9376549 **O 2.00** Un chaman en Himalava Documentaire. Hua Cai (1998, 50 min). 8855758.

M 6

13.35 Un nouvel horizon Téléfilm. Dale G. Bradley. Avec Judge Reinhold (NZ, 1999) **O 15.20** Les Anges du bonheur Lorsque l'enfant paraît O 16.10 M6 Music 17.05 80 à l'heure 17.55 Stargate SG-1 Série (saison 2). La Tok'ra O 18.55 Charmed Série (saison 2). Le fruit défendu ○ 19.45 ET 20.40 Caméra café Série 19.50 Voile 19.54 6 minutes. Météo 20.05 Une nounou d'enfer Les démons du passé O



20.50 POPSTARS Episode nº6. Feuilleton-Documentaire (2002). Le chemin est encore long et parsemé d'épreuves, et l'étau se resserre encore un peu plus sur les candidats de « Popstars » qui veulent devenir les futures étoiles de la chanson.

22.05 ALLY McBEAL Maman Ally O 6792703. Une nouvelle ère 🔿 7883636. Série (saison 5). David Grossman: Bethany Rooney. Avec Calista Flockhart, Jon Bon Jovi, Greg Germann, Peter McNicol (EU. 2001). Dans Maman Ally, tandis qu'Ally décourre qu'elle est maman d'une fillette de dix ans, Richard et John défendent un homme qui a tué sa

23.45 Demain, tous... Abusives ou complices: nos mères en font-elles trop? Invitée : Mathilda May. 8162898 **1.39** Météo **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6. Emission musicale (260 min). 30061988

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Le Magazine des radios publiques

francophones. **21.00** Le Gai Savoir. Mark Rogin Suspach. 22.00 Journal. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Discriminations. ouvrons les yeux.

0.00 Du jour au lendemain. Invité : Pierre Vidal-Naquet, pour *Le Miroir brisé*.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung : *Symphonie* n°6 op. 68 « Pastorale », de Beethoven ; œuvres de Schoeller, Debussy,

22.00 En attendant la nuit. 23.00 Jazz poursuite. Paroles de iazzmen. 0.00 Le Cabinet des curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Scherzo. de Lalo, dir. Yan-Pascal Tortelier ; Œuvres de Massenet, Adam, Fauré, 20.40 Académies Musicales de Saintes 2002. Par l'Orchestre des Champs-Elysées : Œuvre de Bruckner. 21.50 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Bach, Havdn, Mozart, Beethoven 0.00 Les Nuits de Radio Classique.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS 13.45 Mogambo ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1953,

v.m., 120 min).

14.55 Détour ■ Edgar G. Ulmer (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 70 min) ○ Cii 15.25 La Voie de la lumière ■ ■ Hiroshi Inagaki (Japon, 1956, v.o., 105 min) O cinecinema Succès 16.05 Snobs ■ Jean-Pierre Mocky (France, 1961, N.,

Cinétoile 17.15 Paris s'éveille ■ ■ Olivier Assayas (France, 1991, 95 min) O cinecinema Premier

18.55 Le Canardeur ■ Michael Cimino (Etats-Unis,

19.00 Capitaine téméraire ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, v.m., 105 min) O cinecinema Succès 20.30 Le Triporteur ■ Jacques Pinoteau (France, 1957, **20.45** Comme elle respire ■ ■ Pierre Salvadori

(France, 1998, 100 min) 🔿 21.00 La Septième Aube ■ Lewis Gilbert (Etats-Unis, **22.10** Le Père tranquille ■ Noël Noël et René Clément (France, 1946, N., 90 min). **Disney Channel 22.30 Double mise** ■ Paul Thomas Anderson

(Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min) O cinecinema Auteur

23.15 La Sfida ■ Francesco Rosi (Italie, 1958, N., cinecinema Classic 0.10 La Rue ■ ■ Jerry Schatzberg (Etats-Unis, 1987, v.o., 95 min) \Delta

13.55 Inspecteur Derrick Affaire louche 15.00 Le Renard Trop d'amour 16.05 Rex O 16.50 livre Comment expliquer l'art aux enfants, de F. Barbe-Gall 17.00 Des chiffres et des lettres O 17.30 Age sensible Origine incontrolée • 18.00 Brigade des mers Chantage dans le couple 🔾 18.55 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille Best of 20.00 Journal



21.05 ENVOYÉ SPÉCIAL Présenté par Guilaine Chenu. Au sommaire : Ukraine : Sur la piste de l'esclavage sexuel. Sara : La vie à trois. La fièvre du mercredi midi ♦. 8083999 Après trois années de recherches ininterrompues, Fabienne vient de retrouver Sara, sa fille, emmenée par son père au Canada. Les retrouvailles,

23.10 Campus, le magazine de L'ÉCRIT Présenté par Guillaume Durand. Invités: Anne Sinclair (Caméra subjective) Jean-Marie Rouart (Nous ne savons pas aimer) Louis-Bernard Robitaille (Le Salon des immortels), Philippe Meyer (Démolition avant travaux), Jean-François Revel (L'Obsession antiaméricaine), Philip Roth (La Tâche), John Malkovich pour la mise en scène de

0.45 Journal, Météo 1.05 Millennium Le che-

DEBATS

22.00 Forum public. Les juges de proximité. **Public Sénat MAGAZINES**

17.00 Explorer. Les Meerkats américains. 1914 - 1918 : les voltigeurs des airs. Pharaons : voyage vers National Geographic 17.10 Les Lumières du music-hall, Pierre Perret, Le Grand Orchestre du Splendid. 22.30 Recto Verso. Invitée : Line Renaud. Paris Première

23.00 Explorer. Les baleines à bosse de Hawaï. La clinique de l'électroménager. Le projet Andros : prédire National Geographic

DOCUMENTAIRES 17.25 Tsar Boris. [2/2]. Les années Eltsine. Odvssée 18.00 Henri Guillemin présente Napoléon. 18.30 Histoires marines. Sauver la vague. Nat. Geo. 19.05 Fifi Abdou, reine d'Egypte. Odyssée 19.35 Cœurs d'élite. Les pilotes d'hélicoptères. Odvssée **19.45** Tranches d'ados à Los Angeles. 19.50 Seconde guerre mondiale. Le bombardement de Hambourg. 20.00 Hollywood Stories. Le jour le plus long. Paris Première

20.55 Biographie. Stanley et Livingstone. La Chaîne Histoire

20.05 Clairvivre, enquête sur une utopie.

20.30 Venus d'ailleurs. L'épreuve du feu.

20.45 Du baptême à je dis M.

21.00 Un ticket de bains-douches.

21.00 L'Insurrection malgache de 1947. 21.40 Louis Chedid, retour à Bouc-Bel-Air. 21.55 Le Moyen-Orient, la recherche de la destinée La Chaîne Histoire

21.55 Robert Paxton. [4/4]. L'ami américain. 22.45 Portrait souvenir. Alexandre Dumas père. Festival **22.50** Grand sumo, la beauté de la tradition. 23.00 Pilot Guides L'Italie du Sud Voyage 23.30 Quelques jours avec eux. Making of de « L'Homme

23.35 Civilisations perdues. La Grèce, l'ère de La Chaîne Histoire l'excellence. **SPORTS EN DIRECT**

13.00 Tennis. Tournoi féminin de Moscou (4º jour). **Eurosport** 19.00 Football, Coupe de l'UEFA (1er tour) Match retour Jjpest Budapest (Hongr.) - Paris-SG (Fr.). 20.30 Football. Coupe de l'UEFA (1er tour) : Puchov -

0.30 La Fleur de pierre. (The Stone Flower). Chorégraphie

de Youri Grigorovitch. Musique de Prokofiev. Par le ballet

du Bolchoï. **MUSIQUE**

20.45 Concert européen au Théâtre Maryinski. Avec Anatoli Kotscherga, Kolja Blacher (violon). Œuvres de Prokofiev, Rachmaninov, Tchaïkovski, Beethoven. Mezzo

22.15 Beethoven. *Triple concerto et Fantaisie pour piano*. En 1995. Avec Daniel Barenboïm (piano), Itzhak Perlman iolon), Yo-Yo Ma (violoncelle).

22.50 Karajan dirige... *La Symphonie* n° 8, de Beethoven. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karaian. 23.15 Tom Harrell Quintet. Au New Morning, le 4 juillet

2002, Avec Jimmy Green (saxophone), Xavier Davis

23.20 La Ville du plaisir. Ellen Evans O

(piano), Ugona Okegwo (contrebasse), Quincy Davis

TÉLÉFILMS **20.40** Les Trois Mousquetaires. Claude Barma. 23.05 L'Homme au double visage. Claude

SÉRIES 18.00 Magnum. Souvenirs ineffacables [2/2]. 13^{ème} RUE 18.35 Le Comte de Monte-Cristo. Le Revenant [3/6]. Histoire 19.25 Cosby Show. Theo amoureux (saison 2) Série Club 19.40 Ally McBeal. Rêve ou réalité (saison 2) [1/23] O Téva

0.55 Imogène est de retour. F. Leterrier. Monte-Carlo TMC

20.50 Washington Police. Enquêtes pour homicide La valise diplomatique (saison 2) [2/22]. **22.25 Murder One**. Chapitre XIV, l'affaire Banks Série Club (saison 2, v.o.) 🛇 **23.50** New York Police Blues. Sous l'emprise du gourou.

Canal Jimmy

La femme du capitaine (saison 8, v.o.) O.

Les codes du CSA ◇ Tous publics O Accord parental souhaitable O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans O Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans O Interdit aux moins de 18 ans. Les cotes des films On peut voir ■ A ne pas manquer ■ Chef-d'œuvre ou classique. Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Nat. Geo.

Le Monde

PIERRE GEORGES -

La bourse ou l'école!

ON VOIT BIEN que sur ce sujetlà, pas facile et en même temps un peu trop facilement abordé dans un simulacre d'annonce, le gouvernement patine. l'absentéisme scolaire, phénomène réel, d'envergure et aux conséquences en chaîne évidemment très sérieuses, ne se résoudra pas par le seul décret, pas plus que par la seule loi. Et certainement pas davantage par quelque moulinet façon gros bâton répressif qui consisterait à frapper les parents au portefeuille, histoire de remettre leur progéniture insoumise dans le droit chemin des

Ainsi ce fameux chiffre rond, sonnant et trébuchant, de 2 000 euros au quatrième accroc. Ce projet de projet d'esquisse d'amende imposé aux parents a été lancé un peu comme cela. Pour voir ? Pour dire ? Pour signifier que, dans son souci de rétablir ce que Xavier Darcos appelle « la paix scolaire » - donc nous sommes probablement en guerre -, le gouvernement fait preuve d'une fermeté et d'une détermination sans faille?

2 000 euros. Pourquoi pas 3 000. Ou 1000. Ou 4000. Mystère! 2 000 euros, c'est un chiffre qui devait bien sonner. Un chiffre rond, dans l'arithmétique comptable de la pédagogie répressive.Un chiffre rond et, de ce fait, repris en boucle sur toutes les radios, dans tous les journaux, comme une sorte de remède miracle ou de théorème souverain apportant sa solution à ce fléau à multiples équations. 2 000 euros, la bourse ou l'école!

Ainsi en est-il de l'arsenal répressif, comme du reste, qui consiste surtout à montrer sa force et sa loi pour n'avoir pas trop à s'en servir! Donc, on peut supposer que le gouvernement, en son zèle débutant et démonstratif, a voulu signifier qu'il pourrait le faire, à défaut de le mettre vraiment en application. Ou, plus probable encore, qu'il a, selon une méthode assez couramment pratiquée depuis quelque temps, lancé – laissé fuiter plutôt - ce chiffre histoire de mieux mesurer les ronds et les vagues qu'il ferait en retombant dans l'eau.

Effet garanti. Ces 2 000 euros ont fait du bruit. Beaucoup de bruit. D'abord le chiffre lui-même, par son ampleur, aussitôt converti en équivalent-smic, presque deux. Or d'évidence, si l'on peut utiliser ce terme, il existe, et par millions, des « petits » parents comme il existe, en Bourse, ces fameux petits porteurs. Une amende représentant près de deux mois de salaire est plus qu'improbable, impossible. Et stupide. Sauf à laisser ces familles sans moyens de subsistance, au nom du principe de responsabilité parentale. Et à cet argument de simple bon sens, dont on veut supposer qu'il n'avait pas échappé aux têtes pensantes de ce projet ubuesque, ajouter le dénuement familial à la démission parentale, s'en ajoute d'autres, plus profonds. Si effectivement cette démission parentale existe et contribue d'évidence à l'ampleur extravagante et nocive du phénomène d'absentéisme scolaire, aucun enseignant, aucun parent, aucun responsable ne saurait soutenir raisonnablement qu'on va le résoudre par un coup de baguette, ou plutôt de bâton magique. Ces questions sont autrement plus complexes que cette seule réponse simplificatrice, règlement-règlement, répression-répression. C'est sans doute pour cela que, après son effet d'annonce, un objectif en soi, le gouvernement se donne désormais plus de temps pour réfléchir à la question comme aux solutions à ce vaste et sérieux problème.

CARNET DE ROUTE

Les Huangshan, des montagnes sacrées au tourisme de masse

HUANGSHAN (Chine)

de notre envoyée spéciale Des pains de sucre émergent d'une mer de nuages, les silhouettes torturées de quelques conifères s'accrochent à leurs pentes. Tout petit et tout seul, au pied des monts, un vieux sage appuyé sur un gros bâton entame l'ascension. Voici les Huangshan, littéralement les « montagnes Jaunes », parmi les plus fameuses de la Chine ancienne, telles que les peintres de paysage les représentent depuis des siècles. Dès la dynastie des Tang (618-907 apr. J.-C.), des générations de poètes, de géographes et d'ermites sont venues goûter en ces escarpements granitiques le contact direct avec une nature

impressionnante et sauvage. Aujourd'hui, à moins de trois heures (avion puis taxi) de Shanghaï, dans la province de l'Anhui, elles pourraient apparaître au voyageur fatigué de la foule et de la pollution des mégapoles chinoises comme une halte idéale, mêlant nature

Mauvais plan! Les Huangshan sont devenues un des hauts lieux touristiques les plus prisés des Chinois en vacances, une sorte de Mont-Saint-Michel en plus encombré. Ils sont des millions chaque année à faire, en groupes, le tour classique : arrivés par car de Shanghaï la veille (12 heures de route), ils ont dormi dans un des complexes hôteliers des sources chaudes au pied des monts. Le lendemain matin, casquette rouge ou jaune vissée sur la tête, bâton de marche Huangshan acheté dans la boutique de l'hôtel et provisions pour la route, ils sont en ordre de marche derrière leurs guides.

En cette fin d'été, les érables commencent à rougir, et la fréquentation est maximale. Première station du chemin de croix du touriste : les 130 yuans (environ 20 euros, une fortune !) dont chacun doit s'acquitter pour avoir le droit de respirer l'air des cimes. Puis l'attente à la station du téléphérique qui, pour 66 yuans l'aller, transporte quelques centaines de mètres plus haut. Deux heures d'attente au minimum, précisent



Dans le brouillard, un des hauts lieux touristiques des Chinois en vacances.

PÉKIN ■,

Huangshan

les guides. Et dans une cohue impressionnante, oublientils d'ajouter.

Pour les agoraphobes, option est rude : 5 kilomètres d'escaliers vertigineux. A ne gravir qu'entre midi et 14 heures, quand les groupes qui n'ont pas pu se payer le téléphéri-

que casse-croûtent. Sinon, ascension à la queue leu leu garantie – en slalom qui plus est –, car il s'agit d'éviter à la fois la colonne de ceux qui descendent en courant et les grappes humaines qui se photographient à chaque point de vue, en plein milieu des marches. Sans compter ces dizaines de jeunes gens qui portent la nourriture et les draps propres des touristes en montée, leurs poubelles en descente. Deux allers et retours par jour, à grimacer sous le poids des palanches.

Arrivés en haut, ces portefaix se dispersent vers les hôtels, et les randonneurs en goguette reprennent le dessus. Les boutiques à touristes

■ Nuit blan-

che. Le guide aden a sélec-

série d'événe-

tionné

aussi. Estampes peintes en série, gadgets à coller sur son portable. « mao feng » (thé vert poussant dans la vallée) en vrac, et ponchos en plastique coloré. Car la brume qui fait tout le charme des Huangshan est au rendez-vous : épaisse, froide, humide, transformant la balade des groupes sur les kilomètres bien balisés du sommet en errances spectrales. Des pins surgissent parfois du coton de la brume.

Quelques minutes, juste le temps d'une photo, sont laissées aux touristes pour s'imprégner de la majesté des conifères, tandis que les guides hurlent des commentaires dans leurs mégaphones. Au moins le brouillard atténue-t-il les bruits, y compris les sonneries des téléphones portables. Sinon, la

montagne résonnerait comme une cour de récréation. Tous ou presque passent la nuit en haut pour, le lendemain, jouir du spectacle de la mer de nuages. Les plus à l'aise descendent à l'Hôtel Beihai, l'établissement le plus proche de l'arrivée du téléphérique. Le premier prix s'affiche à 700 yuans (quelque 90 euros). Restent les dortoirs non mixtes, à la dure et sans sanitaires, pour le gros de la troupe. Coucher à 20 heures, car il n'y a rien à faire une fois la nuit tombée. Mais lever dès 5 heures pour ne pas louper une miette de l'aube au point de vue du « singe admirant la mer » ou au « pavillon du rassemblement des nuaaes ».

Pas de chance : en ce matin de septembre, le brouillard est plus épais encore que la veille. Les groupes de touristes s'en vont pourtant, vaillamment, dans leurs ponchos trempés de la veille, admirer des gouffres invisibles, à cause du brouillard, sur des ponts jetés au-dessus du vide. Dernière station à la boutique de souvenirs pour acquérir la médaille dorée Huangshan, à porter sur la poitrine pour prouver qu'on y était. A 10 heures, c'est déjà l'heure d'entamer la

> Cécile Ducourtieux (Le Monde interactif)

ILY A 50 ANS, DANS Le Monde -

La maison indivise

ON EN PARLAIT depuis vingt ans; il y a cinq ans, la chose fut déclarée urgente; tous conviennent aujourd'hui qu'on ne peut plus attendre et qu'il faut faire quelque chose, mais quoi? Il s'agit d'une maison indivise entre plusieurs héritiers. La bâtisse est vieille, mal distribuée; au cours des âges, on a juxtaposé au corps principal des pièces et des morceaux qui offensent l'harmonie et gênent la circulation. Lorsque la

famille est rassemblée, chacun se plaint du logement qui lui échoit : celui-ci trouve qu'il pleut dans sa chambre et qu'elle détient le record des gouttières; cet autre est à peu près au sec, mais le plafond est bas et le toit mansardé; un troisième se juge sacrifié parce qu'il est relégué dans une aile éloignée et que les souris mènent le bal au-dessus de sa tête. Les héritiers, en vingt ans, ont délibéré cent fois, mais

n'ont pu se mettre d'accord. Aux dernières nouvelles il paraissait possible qu'une entente se fît sur le remplacement de la cuisinière à bois par une cuisinière à charbon. Cette histoire n'a aucun lien avec l'actualité; sinon avec la réforme fiscale... la réforme constitutionnelle... et toutes les réformes de structure.

> Pierre Audiat (3 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



ments à l'occasion de la Nuit blanche à Paris du 5 au 6 octobre. Séquence spéciale.

■ Internet. Dans quelle mesure Internet change-t-il nos modes de vie ? Les sages de l'Oxford Internet Institute se penchent sur le Web.

■ Education. Retrouvez le sommaire du Monde de l'éducation et des extraits d'articles et de dossiers du mensuel.

CONTACTS

► RÉDACTION 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris

Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex: 202 806 F **► ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-44-97-54-54 Sur Internet: http://abo.lemonde.fr

Par courrier: bulletin p. 24 Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min) ► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr Site finances: http://finances.lemonde.fr Site nouvelles technologies: Guide culturel: http://aden.lemonde.fr

Marché de l'emploi : Site éducation : http://educ.lemonde.fr Marché de l'immobilier :

http://immo.lemonde.fr TÉLÉMATIQUE

▶ DOCUMENTATION

Sur Internet : http://archives.lemonde.fr
► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM: 01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements: 01-44-97-54-54 En vente: « A Bagdad, chez Saddam ».

■ Tirage du Monde daté mercredi 2 octobre 2002 : 511 443 exemplaires. Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden ».

le spécialiste du voyage à la carte et du voyage "sur mesure"

MONDE



- → Choisissez votre voyage à la carte
- → Commandez nos brochures
- → Consultez nos promotions

 19 brochures spécialisées par destinations, exclusivement consacrées à nos séjours et nos voyages en individuel. (dans lesquelles ne figurent donc plus nos circuits accompagnés)

■ Une seule brochure spéciale Circuits Accompagnés pour l'ensemble de nos destinations...

Renvoyez ce coupon à VOYAGEURS DU MONDE - service documentation : 55 rue Sainte Anne, 75002 Paris



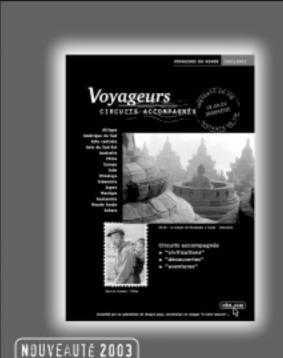
VOYAGEURS PARIS **1** 01 42 86 16 00 VOYAGEURS LYON

04 72 56 94 56 04 96 17 89 17

05 34 31 72 72 VOXAGEURS RENNES

02 99 79 16 16

1" trim. 2003



BROCHURE SPÉCIALE CIRCUITS ACCOMPAGNÉS 2003 (sur toutes nos destinations)

CIRCUITS 2003

JE SOUHAITE RECEVOIR LA BROCHURE THÉMATIQUE CIRCUITS ACCOMPAGNÉS SUR TOUTES NOS DESTINATIONS. JE SOUHAITE RECEVOIR L'UNE DE VOS 19 BROCHURES, SÉJOURS ET VOYAGES EN INDIVIDUEL, SPECIALISÉES PAR DESTINATIONS.

- Afrique Amérique du Sud Asie Centrale
- Asie du Sud-Est

Australie

Extrême-Orient Etats-Unis/Canada

Europe

France

- Grèce Italie Les îles
 - Mexique / Am. Centrale Monde Arabe Maroc Inde et Himalaya Egypte et sur le Nil

(*Envoi gratuit limité à 2 brochures. Au delà, merci de joindre 2 € par chèque à l'ordre de Voyageurs du Monde.)

Indonésie et Malaisie

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • •
NOM:	9960
PRENOM:	UC.075950346
tél:	JH.
e-mail:	ovoz.
adresse :	03/30/05
code postal :	nde -
ville :	Le Monde